



# Rapport annuel 2022

# Table des matières

<b>Aperçu</b>		<b>Rapport de gestion</b>		<b>Pratiques de gouvernance du conseil d'administration</b>	
Nos gens. Notre mission.		Principaux indicateurs de performance	40	Lettre de la présidente du comité de la gouvernance	75
Notre performance.	1	Composition et rendement de la caisse	41	Pratiques de gouvernance du conseil d'administration	76
Rapport de la présidente du conseil	2	Générer des rendements à long terme	46	Biographies des membres du conseil	84
Message du président	4	Gérer les risques pour préserver la valeur	47		
Services de placement	7	Gérer les coûts dans notre quête de valeur	52		
Importante mission	8	Performance des services de placement	54		
Source stable de revenu de retraite	9	Mise en œuvre de notre stratégie 2025	62		
Le chemin vers la carboneutralité	10	Perspectives d'avenir	65		
Placements mondiaux	12	Politiques et contrôles financiers	66		
Gens et culture	15			<b>États financiers consolidés et notes annexes</b>	
Direction mondiale	16			Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	86
		<b>Analyse de la rémunération</b>		Certificat de placement	87
		Lettre de la présidente du comité des ressources humaines et de la rémunération (le CRHR)	69	Rapport de l'auditeur indépendant	88
		Le rôle et les activités du CRHR du conseil d'administration	70	États financiers consolidés	90
		Communication de l'information relative à la rémunération pour l'exercice 2022	70	Notes annexes	95
<b>Stratégie</b>					
Notre mission	17				
Générer de la valeur	19				
Conception et mise en œuvre de notre approche en matière de placement	23				
Gérer le risque et assurer la gouvernance de la caisse	29				
Gérer les coûts	33				
Notre régime de rémunération au rendement	34				
Notre cadre d'exploitation	38				
Notre stratégie pour 2025 et au-delà	39				

## Comment lire le présent rapport

Le présent rapport annuel porte sur la stratégie, la performance et la gouvernance de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (Investissements RPC<sup>MD</sup>) pour l'exercice clos le 31 mars 2022.

D'abord, la section Stratégie comprend une description de notre mission, de la façon dont nous investissons l'actif de la caisse et assurons sa gouvernance, ainsi que de notre régime de rémunération au rendement. Ensuite, la section Rapport de gestion décrit notre performance en présentant les résultats attribuables aux diverses activités de placement et opérations réalisées au cours de l'exercice de même qu'au cours des cinq derniers exercices. Enfin, le rapport fournit de l'information supplémentaire sur les éléments de rémunération pour l'exercice 2022, puis il présente nos pratiques de gouvernance et nos états financiers consolidés détaillés. Vous trouverez un aperçu du présent rapport ainsi que les rapports annuels antérieurs et d'autres renseignements à l'adresse [www.investissementsrpc.com](http://www.investissementsrpc.com).

Notre Rapport sur l'investissement durable est disponible à l'adresse [www.investissementsrpc.com/fr/the-fund/sustainable-investing](http://www.investissementsrpc.com/fr/the-fund/sustainable-investing). Le prochain rapport sera publié à l'automne 2022.

## Déclarations prospectives

Ce rapport annuel contient de l'information et des déclarations prospectives. L'information et les déclarations prospectives comprennent toute l'information et toutes les déclarations au sujet des intentions, des plans, des attentes, des croyances, des objectifs, de la performance future et de la stratégie d'Investissements RPC, ainsi que toute autre information ou déclaration à l'égard de circonstances ou d'événements futurs qui ne se rapportent ni directement, ni exclusivement à des faits passés. L'information et les déclarations prospectives se caractérisent souvent, mais pas toujours, par l'emploi de termes comme « tendance », « éventuel », « possibilité », « croire », « prévoir », « s'attendre à », « actuel », « avoir l'intention de », « estimer », « position », « supposer », « perspectives », « continuer », « demeurer », « maintenir », « soutenir », « viser », « atteindre », ainsi que par l'emploi de la forme future ou conditionnelle des verbes tels que « être », « devoir » ou « pouvoir » et d'expressions similaires. L'information et les déclarations prospectives ne représentent pas des faits passés, mais plutôt les prévisions actuelles d'Investissements RPC à l'égard des résultats et des événements futurs. Cette information et ces déclarations prospectives sont assujetties à un certain nombre de risques et d'incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent considérablement des attentes actuelles, notamment en ce qui a trait au revenu de placement disponible, aux acquisitions prévues, aux approbations réglementaires et autres et aux conditions de placement en général. Bien qu'Investissements RPC soit d'avis que les hypothèses qui les sous-tendent sont raisonnables, cette information et ces déclarations prospectives ne constituent pas une garantie de la performance future et, par conséquent, les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces déclarations en raison de leur nature incertaine. Investissements RPC ne s'engage pas à mettre à jour publiquement ces déclarations à la lumière de nouvelles informations, par suite d'événements futurs, de changements de circonstances ou pour toute autre raison.



# Nos gens

# Notre mission

# Notre performance

**Investissements RPC est un organisme de gestion de placements international.**

Nous avons été constitués en tant que société d'État indépendante avec un objectif clair : assurer la solidité et la pérennité du Régime de pensions du Canada (RPC), en protégeant les intérêts des bénéficiaires du RPC au fil des générations.

Nos équipes expérimentées et averties investissent dans le monde entier dans des actifs des marchés publics et privés.

Nous diversifions les placements sur le plan des catégories d'actifs et des régions géographiques afin que la caisse demeure résiliente au fil du temps, alors qu'elle poursuit sa croissance sur les marchés mondiaux.

**Notre performance** Pour l'exercice clos le 31 mars 2022

Actif net

**539 milliards \$**

Valeur ajoutée en dollars par rapport aux portefeuilles de référence

**10 milliards \$** sur un exercice

Bénéfice net

**34 milliards \$**

Valeur ajoutée en dollars par rapport aux portefeuilles de référence

**41 milliards \$** composée depuis l'adoption de la stratégie de gestion active le 1<sup>er</sup> avril 2006

Rendement net

**6,8 %**

Valeur ajoutée en pourcentage par rapport aux portefeuilles de référence

**0,8 %** annualisée sur cinq exercices

# Chers cotisants, cotisantes et bénéficiaires du Régime de pensions du Canada,



Heather Munroe-Blum,  
présidente du conseil

Au moment de la publication du présent rapport annuel de l'exercice 2022, les répercussions les plus graves de la pandémie se sont stabilisées dans certaines régions du monde, tandis que d'autres régions continuent de composer avec de nouvelles vagues du virus de la COVID-19. En plus de cette menace qui persiste, nous sommes maintenant confrontés à un nouvel obstacle sérieux à la santé, la paix et la sécurité à l'échelle planétaire. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a mis fin à des décennies de détente relative entre les superpuissances du monde et a créé de nouveaux risques à l'échelle mondiale. Le monde se retrouve maintenant à un tournant des relations internationales, et le chemin à parcourir et son aboutissement restent incertains.

Néanmoins, j'espère qu'au moment de lire ces lignes, vos proches et vous vous portez bien.

C'est précisément au cours de perturbations sans précédent comme celles que nous vivons que la stratégie à long terme qui guide Investissements RPC continue de faire ses preuves. La caisse du RPC affiche une bonne performance, offrant de solides rendements qui profiteront aux personnes retraitées actuelles et futures. Notre rendement net annualisé sur 10 exercices de 10,8 pour cent est une réalisation digne de mention compte tenu des défis des dernières années.

## Surveillance de la stratégie de placement à long terme

Les changements climatiques constituent un risque majeur qu'il nous incombe à tous d'atténuer. La convergence soutenue de preuves scientifiques, d'opinions, d'engagements et d'actions des gouvernements, des entreprises et de la société civile quant à la nécessité d'une transition de l'économie mondiale vers un avenir sobre en carbone, défini de manière générale comme « l'objectif de carboneutralité d'ici 2050 », a donné un nouvel élan à notre devoir d'agir collectivement.

Depuis plus de dix ans, Investissements RPC a pris les devants en tenant compte des changements climatiques dans ses décisions de placement. Lorsqu'est venu

le moment au cours de la dernière année de déterminer la position de l'organisme à l'égard de la carboneutralité, le conseil a collaboré étroitement avec la direction, l'orientant, la portant à réfléchir et l'épaulant au besoin. En février 2022, avec l'appui unanime du conseil, Investissements RPC a annoncé son approche de placement exhaustive visant la carboneutralité.

Pendant l'année, le conseil a également suivi les progrès réalisés à l'égard de la stratégie 2025 de l'organisme, qui a été approuvée par le conseil en 2018. Cette stratégie, qui témoigne de la réflexion sur l'avenir d'Investissements RPC, a été conçue pour s'assurer que l'organisme soit à la fois en bonne position pour gérer la caisse aujourd'hui, mais également pour gérer une caisse qui devrait atteindre un billion de dollars à court terme. Nous concluons que la mise en œuvre de cette stratégie demeure fermement en bonne voie.

Au cours de la dernière année, un examen spécial, qui est requis d'Investissements RPC tous les six ans aux termes de la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC*, a été effectué pour évaluer nos systèmes et nos pratiques. Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. a agi à titre d'examineur indépendant et je suis heureuse de vous annoncer que les examinateurs ont fourni une opinion favorable, sans qu'aucune déficience importante n'ait été relevée.

## Planification de la relève

Un élément clé de la surveillance du conseil consiste à nous assurer que nous avons les bons leaders, au bon moment. Depuis près d'un quart de siècle, les chefs de la direction nommés par nos conseils d'administration successifs ont dirigé l'organisme avec panache et fait évoluer la stratégie de l'organisme propre à l'époque, tout en dirigeant la mise en œuvre de cette stratégie en mettant l'accent sur un rendement solide. La somme de leurs efforts a fait d'Investissements RPC une force motrice parmi les investisseurs institutionnels et les caisses de retraite à l'échelle mondiale, gérant aujourd'hui des actifs de 539 milliards de dollars.

Au plus fort de la pandémie en février 2021, le conseil a arrêté son choix sur John Graham à titre de président et chef de la direction. Il était fin prêt à se mettre immédiatement au travail. M. Graham a été choisi pour sa grande expérience et ses forces : le dévouement à l'égard de notre mission publique, une expérience approfondie en matière de placements, un flair solide en matière de stratégie, un style de travail hautement collaboratif, un talent pour constituer des équipes et une approche claire pour atteindre l'excellence opérationnelle, maintenant et dans l'avenir. Son approche rassembleuse permet d'optimiser le bassin essentiel des compétences de l'organisme et les connaissances acquises par son personnel talentueux dans les marchés locaux et internationaux et parmi les disciplines en matière de placement, ce qui atteste de la maxime selon laquelle le tout est plus grand que la somme des parties. Arrimée à une solide reddition de comptes, cette stratégie constitue un avantage important, puisque nous évoluons dans un contexte hautement concurrentiel pour des actifs convoités qui maximisent nos rendements à long terme.

### Engagement envers les activités d'affaires

Le comité de gestion du risque du conseil a supervisé la mise en œuvre de la nouvelle politique de gestion du risque, qui est entrée en vigueur à l'exercice 2022 et tient compte des risques liés à la pandémie. Le comité de stratégie de placement du conseil (auparavant le comité de placement) a réalisé de bons progrès à l'égard de sa mission mise à jour au cours de l'exercice, travaillant en étroite collaboration avec notre chef de la direction et notre chef des placements relativement à la stratégie de placement et à la constitution du portefeuille de la caisse, ainsi qu'à l'évaluation continue du rendement des placements pour ces deux composantes.

En octobre, Investissements RPC a nommé Deborah Orida comme toute première chef du développement durable, qui a endossé ce rôle en plus de son rôle de directrice générale principale et chef mondiale, Actifs réels. Comme le développement durable est au cœur de notre approche en matière de placement, il va de soi que notre chef du développement durable se doit de participer assidûment à nos activités de placement. Cette nomination est essentielle, puisque l'organisme doit continuellement relever les défis et saisir les occasions qu'apportent les changements climatiques.

Chaque année, le conseil rencontre des membres du personnel de nos bureaux partout dans le monde, ainsi que des partenaires de placement locaux. Ces réunions font partie intégrante de nos responsabilités en matière de gouvernance. Chacun des neuf bureaux d'Investissements RPC répartis sur cinq continents exerce

ses activités dans un écosystème très diversifié. Il est primordial pour le conseil d'administration d'avoir une expérience concrète des enjeux régionaux, du contexte d'affaires et des relations clés au sein de ces marchés. En raison des restrictions liées à la pandémie qui se sont poursuivies pendant l'exercice 2022, nous avons de nouveau tenu ces séances virtuellement, cette fois-ci avec notre nouveau bureau situé à San Francisco.

En matière de surveillance, les activités du conseil comprennent également l'examen annuel du budget d'exploitation. Pour l'exercice 2022, le ratio des dépenses d'exploitation s'est établi à 27,1 points de base, une baisse comparativement à 29,3 points de base à l'exercice précédent, et un ratio inférieur à la moyenne sur cinq exercices de 29,1.

### Renouvellement du conseil d'administration

En août 2021, deux nouveaux administrateurs ont été accueillis au sein du conseil : Barry Perry, ancien président et chef de la direction de Fortis Inc., et un dirigeant très respecté qui possède une vaste expérience dans le secteur des services publics; et Dean Connor, qui a occupé pendant 10 ans le poste de président et chef de la direction de la Financière Sun Life et qui est reconnu comme un leader d'affaires exceptionnel au Canada et à l'échelle internationale. M. Perry et M. Connor remplacent Karen Sheriff et Jo Mark Zurel, qui ont chacun rempli avec brio trois mandats au sein du conseil, et déjà leur arrivée a un effet positif.

Les mandats de Sylvia Chrominska et de Chuck Magro au sein du conseil ont été renouvelés pour une deuxième fois. Cependant, M. Magro a par la suite accepté un nouveau rôle de direction à l'étranger et a démissionné du conseil au 31 mars 2022. Le conseil a recommandé une candidature pour le remplacer, et nous avons également recommandé le renouvellement du mandat de Mark Evans pour une deuxième période de trois ans.

Le conseil continue de collaborer étroitement avec le comité des candidatures fédéral-provincial et avec les gérants pour assurer un rythme prudent de nominations et de renouvellements de mandat d'administrateurs.

### En conclusion

Nos gens ont produit de solides résultats au cours du dernier exercice et tout au long de la pandémie. Comme partout ailleurs, les membres de notre personnel ont dû soudainement passer au travail à domicile, devant jongler avec leurs nombreuses responsabilités, que ce soit les soins aux enfants ou aux personnes âgées ou d'autres responsabilités, en plus de devoir composer avec l'isolement, les préoccupations liées à la santé et les angoisses qui nous ont tous

touché depuis l'apparition de la COVID-19 il y a maintenant près de deux ans et demi. Beaucoup de gens sont toujours confrontés à ces défis. Et il ne faut pas oublier la guerre en Europe qui a vu le jour à une vitesse stupéfiante, créant de nouveaux risques et de l'incertitude à l'échelle mondiale. Le moment n'est donc pas venu de nous reposer sur nos lauriers. Toutefois, en tant que membres du conseil, nous avons une grande confiance dans le leadership expérimenté et dévoué de notre organisme, envers l'ensemble de notre personnel et dans notre stratégie et notre culture.

Dans ce contexte, le rendement des membres du personnel et de la direction mérite une mention spéciale, puisqu'ils ont contribué à rehausser la réputation et le succès d'Investissements RPC. Avec dévouement et compétence, ils continuent de servir les intérêts de 21 millions de cotisants, de cotisantes et de bénéficiaires du RPC.

Je profite également de l'occasion pour remercier notre conseil d'administration dévoué et talentueux pour son engagement ferme envers Investissements RPC.

En tant qu'investisseur mondial gérant une caisse de 539 milliards de dollars, Investissements RPC a une approche résolument tournée vers l'avenir étant donné sa mission, qui est de créer une valeur durable pour des générations de Canadiens et de Canadiennes. Tout en optimisant les rendements, nous veillons plus que jamais à gérer les risques actuels, et nous demeurons fermement déterminés à relever les défis à long terme découlant des changements climatiques, des perturbations technologiques, de l'évolution du capitalisme des parties prenantes, de la guerre et d'autres changements structurels dans l'économie mondiale.

Depuis près de 25 ans, Investissements RPC parvient avec succès à équilibrer les réalités actuelles et nos obligations multigénérationnelles. Les connaissances et l'expérience que nous avons acquises dans ce processus comptent parmi nos actifs les plus précieux pour continuer à tenir nos promesses envers la population canadienne.

La présidente du conseil,



**Heather Munroe-Blum,  
OC, OQ, Ph. D., FRSC**



# Chers cotisants, cotisantes et bénéficiaires,



**John Graham**, président et chef de la direction

**Au cours des douze derniers mois, un grand nombre d'entre nous ont continué de vivre des moments de stress et d'anxiété. Les répercussions au quotidien de la pandémie conjuguées à l'agitation géopolitique nous bouleversent tous. Je suis fortement ébranlé par la tragédie en Ukraine, et ces actes de violence touchent de près de nombreux Canadiens et Canadiennes ayant de la famille et des proches dans cette région durement éprouvée.**

En période d'incertitude, il est particulièrement important de pouvoir compter sur une source de revenus de retraite fiable. Aussi, nous prenons très au sérieux notre responsabilité envers vous, et nous continuons d'assurer la stabilité et la résilience de la caisse du RPC afin de consolider la valeur de vos prestations futures.

La volatilité à court terme est inhérente aux marchés financiers. C'est pourquoi nous concentrons nos efforts sur le rendement à long terme, qui sera toujours notre point de mire. Depuis notre création, les Canadiens et Canadiennes nous accordent leur confiance afin que nous gérons leur caisse de retraite avec prudence et prévoyance. Nous sommes convaincus d'avoir bâti une organisation digne de confiance, et la croissance et la rentabilité de la caisse du RPC prouvent que nous sommes sur la bonne voie. Il y a dix ans, les actifs gérés par la caisse se chiffraient à 162 milliards de dollars. Aujourd'hui, ils s'élèvent à 539 milliards de dollars. Cependant, nous savons que la confiance ne doit pas être tenue pour acquise et qu'elle se gagne au jour le jour, par nos actions, nos choix de placement et notre conduite en tant qu'entreprise citoyenne.

Pour ma part, gagner la confiance et la conserver est une priorité. À Investissements RPC, nous sommes motivés par notre mission, qui est de contribuer à assurer vos prestations de retraite et celles des générations à venir.

Pour réaliser notre mandat, nous avons développé de nombreux atouts : un écosystème mondial qui réunit des équipes, des partenaires et une technologie permettant de repérer et de saisir des occasions de placement avec fluidité; une réputation qui suscite l'admiration et le respect dans le monde entier et nous aide à recruter les meilleurs talents; une envergure et une présence sur le marché qui nous donnent accès à des occasions mondiales attrayantes de toute ampleur; et des perspectives à long terme qui nous permettent d'affronter avec patience les périodes d'incertitude et de volatilité sur les marchés.

# Notre façon de penser, d'agir, d'investir et de concurrencer déterminera notre niveau de compétitivité sur le marché mondial des placements.

## Notre performance

Certaines des difficultés apparues sur les marchés à l'exercice précédent sont demeurées présentes au cours de l'exercice 2022, comme les perturbations de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale et l'imperméabilité accrue des frontières découlant des mesures commerciales protectionnistes adoptées par les pays dans le but de soutenir l'économie locale. À l'automne 2021, les taux d'inflation ont considérablement augmenté au Canada et aux États-Unis, notre principal partenaire commercial, de même que dans beaucoup d'autres pays, ce qui a mis fin à trois décennies d'inflation faible et stable. Cette montée de l'inflation a fait bondir les prix à la consommation dans tous les secteurs et a déstabilisé les marchés financiers et les entreprises en raison de l'anticipation d'une hausse des taux d'intérêt et des coûts d'emprunt.

La guerre en Europe qui a commencé à la fin de février a entraîné l'imposition par les alliés occidentaux de nombreuses sanctions contre la Russie. Ces mesures décisives se sont répercutées sur l'économie mondiale et les chaînes d'approvisionnement, en particulier sur les prix de l'énergie qui se sont envolés. Malgré ces circonstances difficiles, le rendement de la caisse du RPC est demeuré solide. Notre bénéfice net annuel (déduction faite de tous les coûts) s'est élevé à 34 milliards de dollars et l'actif de la caisse du RPC a augmenté pour se chiffrer à 539 milliards de dollars, ce qui nous place sur la bonne voie pour atteindre la barre des 1 billion de dollars d'ici l'exercice 2033. Notre rendement net annualisé sur 10 exercices s'est établi à 10,8 %.

Au cours de l'exercice, nous avons réalisé des progrès en ce qui concerne la mise en œuvre de la stratégie à long terme visant à offrir un portefeuille bien équilibré au moyen de notre approche de gestion active. Nos placements en actions de sociétés fermées sont demeurés le moteur de la croissance de la caisse, tandis que les placements en actifs réels et en instruments de crédit ont fourni des apports additionnels, malgré l'incidence de la volatilité des marchés boursiers sur nos placements en actions.

## Notre stratégie

Les marchés des capitaux dans lesquels nous sommes actifs sont extrêmement concurrentiels, et nous nous attendons à ce que les frontières entre nos catégories d'actifs et nos fonctions s'estompent. Afin de continuellement améliorer notre compétitivité, nous nous employons à faire de notre organisme mondial une entité plus grande que la somme de ses parties. Les trois réalisations importantes qui suivent montrent nos efforts en ce sens.

### Établissement d'un organisme de placement moderne

En premier lieu, nous croyons qu'il est impératif de nous adapter aux marchés des capitaux et de faire preuve de vigilance afin de maintenir notre compétitivité. Pour ce faire, nous comptons agir à l'unisson pour faire face à la concurrence sur le marché. Nous mettons à profit une combinaison unique d'avantages, de ressources et de services pour générer de la valeur à long terme. Notre façon de penser, d'agir, d'investir et de concurrencer déterminera notre niveau de compétitivité sur le marché mondial des placements. La nomination, en décembre dernier, de deux nouveaux membres au sein de notre équipe de la haute direction témoigne de l'importance que nous accordons à l'intégration des connaissances et de l'expertise locales à notre savoir-faire mondial : Maximilian Biagosch occupe maintenant le poste de directeur général principal, chef, Europe et chef, Placements directs en actions de sociétés fermées, et Agus Tandiono a été nommé directeur général principal, chef, Asie-Pacifique et chef, Actions à gestion active, Asie.

De plus, nous avons procédé à une réorganisation à l'interne en vue d'harmoniser davantage les activités de nos services de placement et de favoriser la collaboration. Cette initiative nous aide à tirer parti de notre meilleure expertise pour mener à bien nos activités de placement. La mise sur pied de notre groupe Énergie durable est un bon exemple. Il s'agit d'un nouveau groupe de placement qui réunit l'expertise de l'organisation en matière d'énergie renouvelable, d'énergie traditionnelle et de

solutions de services et de technologies innovantes. Le groupe Énergie durable fait naître des occasions de placement intéressantes pour la caisse, permettant à Investissements RPC de s'établir comme l'un des plus importants investisseurs du monde dans le secteur de l'énergie.

Cette année, Poul Winslow, l'un de nos collègues de longue date au sein de l'équipe de la haute direction, a annoncé sa décision de prendre sa retraite en mai 2022. M. Winslow a joué un rôle important dans le développement de nos stratégies de placement à gestion active, ainsi que dans notre croissance et notre réussite. Nous le remercions pour son apport précieux à Investissements RPC. Il m'a fait grand plaisir d'annoncer en avril 2022 la nomination de Priti Singh, qui prendra la relève de M. Winslow à titre de directrice générale principale et chef mondiale, Marchés financiers et placements factoriels. L'expertise approfondie de M<sup>me</sup> Singh et le succès qu'elle a connu dans le développement de la stratégie de placement de l'équipe Gestion externe du portefeuille, ainsi que son engagement à l'égard d'importantes initiatives culturelles font d'elle le choix idéal pour ajouter de la valeur au sein de l'équipe de la haute direction.

### Mesures de lutte contre les changements climatiques, un défi mondial

En deuxième lieu, nous avons annoncé notre engagement à ce que notre portefeuille et nos activités d'exploitation soient carboneutres d'ici 2050. Investissements RPC est à l'avant-garde de la prise en compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (facteurs ESG) dans les décisions de placement depuis plus de 10 ans. Nous reconnaissons que les risques et les occasions créés par les changements climatiques représentent un facteur déterminant qui influe sur la viabilité financière à long terme des plus grandes caisses de retraite dans le monde.

## Nos principes directeurs d'intégrité, de partenariat et de rendement élevé orientent notre culture.

Notre organisme est d'avis que la prise en compte des facteurs ESG et la croissance des bénéficiaires sont deux objectifs qui se renforcent mutuellement. Les sociétés et les investisseurs subissent des pressions pour accélérer la transition vers une économie mondiale carboneutre, c'est-à-dire réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) produites par l'humain pour atteindre, autant que possible, un bilan nul d'ici 2050.

Nous misons depuis longtemps sur notre influence notable en tant que propriétaire d'actifs et actionnaire avec droit de vote pour encourager les sociétés dans lesquelles nous investissons à adopter des stratégies concrètes et mesurables en réponse aux changements climatiques. Comme il est mentionné dans le rapport de la présidente du conseil, notre engagement à atteindre la carboneutralité est le fruit d'un processus rigoureux d'analyse et d'observation et d'un profond pragmatisme devant les données et l'information disponibles à l'heure actuelle. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec notre conseil d'administration afin d'élaborer avec soin une approche de la carboneutralité adaptée à notre organisation unique et fondée sur plus de 10 ans d'expérience dans l'intégration des considérations liées aux changements climatiques à notre stratégie de placement.

Au cours de cet exercice, j'ai eu le plaisir de nommer Deborah Orida à titre de première chef du développement durable d'Investissements RPC, afin qu'elle dirige nos activités visant à maintenir les facteurs ESG au cœur de nos décisions de placement. Dans son message inaugural publié en novembre dernier, Deborah Orida a écrit : « le leadership en matière de durabilité est un impératif d'investissement ». Ce nouveau poste n'est qu'une des nombreuses initiatives que nous entreprenons pour respecter notre engagement à atteindre la carboneutralité. Une autre étape de cette démarche, qui repose sur le principe voulant que la direction montre l'exemple, est notre engagement à ce que nos activités internes soient carboneutres d'ici la fin de l'exercice 2023.

Le présent rapport annuel et notre site Web fournissent de l'information détaillée sur les modifications apportées à notre politique en matière d'investissement durable afin de l'enrichir, ainsi que sur nos nouveaux principes relatifs aux changements climatiques et nos nouveaux paramètres à cet égard. Nous reconnaissons que la gestion des changements climatiques est un processus itératif et que le parcours vers la carboneutralité ne sera pas linéaire, mais nous continuons d'agir et de rendre compte de nos progrès. Je travaillerai de concert avec notre chef du développement durable, notre chef des placements (Edwin Cass) et notre conseil d'administration afin de veiller à ce que l'ensemble de l'organisation reste sur la bonne voie pour respecter notre engagement à atteindre la carboneutralité.

### Amélioration de notre culture pour favoriser le rendement

En troisièmement lieu, à Investissements RPC, notre mission publique est une source d'inspiration pour les 2 052 membres de notre personnel. Cette réalité ne s'est jamais autant manifestée qu'au cours des deux dernières années, où nous avons dû effectuer une transition rapide vers le travail à distance tout en maintenant les systèmes essentiels et l'infrastructure de la caisse. Nos principes directeurs d'intégrité, de partenariat et de rendement élevé orientent notre culture. La constitution d'un effectif diversifié, équitable et inclusif est une priorité pour nous. Cette diversité nous permet d'améliorer notre prise de décisions et nos résultats d'affaires et, par le fait même, notre rendement. La diversité de notre organisation est donc un élément clé de notre prospérité en tant qu'organisme mondial à haut rendement, et nous comptons continuer à la promouvoir.

### Pour conclure

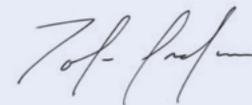
Je me joins à la présidente de notre conseil d'administration, Heather Munroe-Blum, afin de féliciter nos gens pour les efforts qu'ils ont fournis sans relâche dans les moments difficiles, tout en prenant soin de leurs familles et de leur communauté. Grâce à leur engagement indéfectible, des millions de Canadiens et de Canadiennes peuvent envisager l'avenir avec confiance.

Je souhaite également remercier Heather Munroe-Blum, ses collègues du conseil d'administration et mon équipe de la haute direction pour le soutien exceptionnel et les conseils avisés qu'ils m'ont offerts depuis que j'occupe la fonction de chef de la direction. Je suis heureux d'avoir le privilège de travailler avec eux, et avec chacune et chacun de nos employés, dans votre intérêt.

Je suis conscient que les événements récents survenus sur la scène internationale nous préoccupent tous, qu'il s'agisse des bouleversements géopolitiques ou des changements climatiques. Nous nous attendons à ce que les prochaines années soient teintées par la volatilité, l'incertitude et le changement. Nous avons confiance en nos capacités, mais la caisse ne sera pas immunisée et les taux de croissance pourraient être affectés. Soyez toutefois assurés que je continuerai de travailler avec ardeur à faire croître la caisse afin que vous, vos enfants et vos petits-enfants puissiez bénéficier de prestations de retraite.

Cordialement,

Le président et chef de la direction,



John Graham

# Une caisse et six services de placement qui assurent le placement et la gestion de nos actifs.

**Nos équipes repèrent les occasions de placement dans le monde entier. Ensemble, elles contribuent à maximiser les rendements pour l'ensemble de la caisse de manière rentable, en tenant compte des divers facteurs de risque.**

## Gestion de fonds globale

Ce service est responsable de la conception stratégique et tactique des portefeuilles de la caisse, de l'affectation des capitaux aux stratégies de placement, ainsi que de la gestion des expositions, du levier financier et des liquidités de la caisse. Dans le cadre de ces activités, le service Gestion de fonds globale investit, aux fins du portefeuille d'équilibrage, dans des titres de sociétés ouvertes à l'échelle mondiale.

## Marchés financiers et placements factoriels

Ce service est responsable des fonds spéculatifs gérés à l'externe et des stratégies de gestion active gérées à l'interne axés sur les investissements dans des actions de sociétés ouvertes, des titres à revenu fixe, des devises et des marchandises à l'échelle mondiale.

## Actions à gestion active

Ce service tire parti de ses avantages structurels comparatifs et de ses atouts développés au fil du temps pour exploiter des occasions sur les marchés boursiers mondiaux au moyen de recherches exclusives sur les facteurs fondamentaux propres aux sociétés. Ces recherches fondamentales lui permettent d'investir dans des sociétés précises au moyen de placements fondés sur de fortes convictions qui sont regroupés pour constituer un portefeuille de positions acheteur et vendeur très concentré et neutre par rapport au marché.

## Placements en instruments de crédit

Ce service investit dans des instruments de crédit et des produits assimilables à des instruments de crédit sur les marchés publics et privés à l'échelle mondiale, ce qui comprend des placements dans des titres de créance de sociétés, le crédit à la consommation et le financement adossé à des actifs réels sur l'ensemble de l'échelle de notation, à l'exception des obligations souveraines.

## Actions de sociétés fermées

Ce service investit dans un large éventail d'actions de sociétés fermées à l'échelle mondiale, directement et en collaboration avec des partenaires. Il cherche à obtenir des primes de rendement en investissant dans des actifs moins liquides et en privilégiant la création de valeur à long terme par l'intermédiaire d'engagements dans des fonds, de placements sur les marchés secondaires et de placements directs dans des sociétés fermées.

## Actifs réels

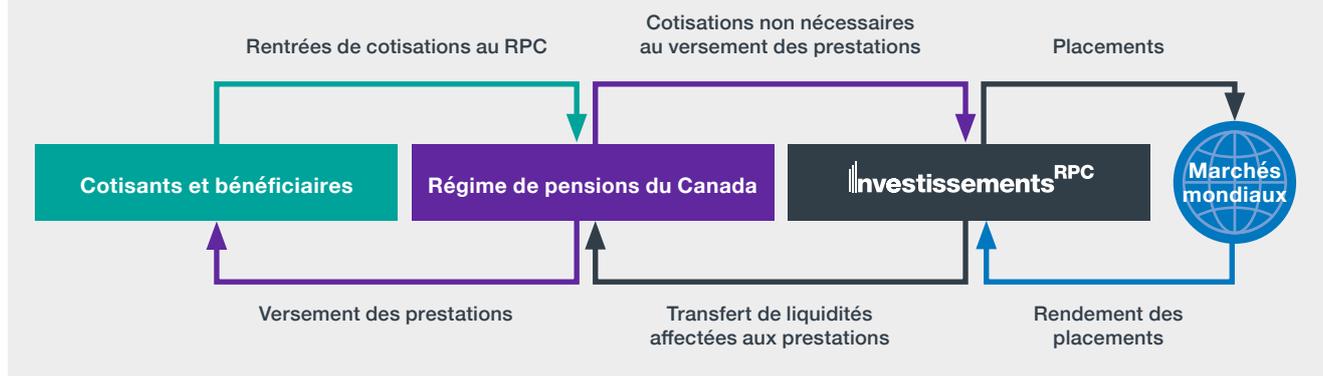
Ce service investit dans des biens immobiliers, des infrastructures et des actifs liés à l'énergie traditionnelle et renouvelable à l'échelle mondiale. Le portefeuille offre une combinaison de revenu, de protection contre l'inflation et de croissance du capital pour la caisse, tout en fournissant des flux de trésorerie qui augmentent avec l'inflation au fil du temps.

# Investissements RPC a l'importante mission d'assurer de solides assises pour soutenir la sécurité financière à la retraite de la population canadienne.

Nous avons pour mission de gérer les fonds du Régime de pensions du Canada (le RPC) dans l'intérêt des cotisants et des bénéficiaires. Nos professionnels chevronnés investissent à l'échelle mondiale en vue d'obtenir un rendement maximal tout en évitant les risques de perte indus et en tenant compte des facteurs pouvant avoir un effet sur le financement du RPC. Nous adoptons une approche à long terme rigoureuse à l'égard de la gestion de la caisse.

## Comment nous soutenons le Régime de pensions du Canada :

- Les travailleurs du Canada et leur employeur cotisent conjointement au Régime de pensions du Canada.
- Les cotisations servent avant tout à verser les prestations du RPC.
- Nous utilisons les cotisations non nécessaires au versement des prestations pour créer des portefeuilles de placements mondiaux et diversifiés.
- Les actifs sont gérés de façon à maximiser les rendements sans prendre de risques indus afin de contribuer à la viabilité du RPC pour les générations futures.
- Nous transférons les liquidités au RPC, qui verse ensuite des paiements aux bénéficiaires.



## Le RPC est conçu pour fournir une source stable de revenu de retraite aux Canadiens et Canadiennes, aujourd'hui et pour les générations futures.

Le Bureau de l'actuaire en chef surveille la viabilité à long terme de chaque composante du régime. Tous les trois ans, le Bureau de l'actuaire en chef produit un rapport sur la situation financière du RPC de base et du RPC supplémentaire pour les 75 prochaines années.

Le dernier rapport, publié en décembre 2019, a de nouveau confirmé que les deux composantes du RPC demeurent viables, selon les taux de cotisation prévus par la loi au 31 décembre 2018.

### Horizon de placement à long terme

Bénéfice net des  
10 derniers exercices

**329 milliards \$**

Rendement nominal/réel  
sur 10 exercices

**10,8 %/8,6 %**

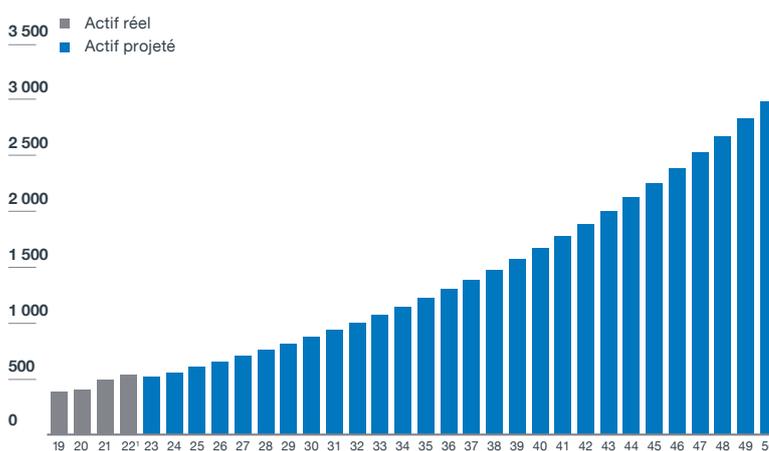
Durée de viabilité  
du RPC

**75 ans et +**

Nombre de cotisants et  
de bénéficiaires

**21 millions**

### Actif de la caisse projeté Au 31 décembre (en milliards \$)



1. Représente l'actif total réel au 31 mars 2022.

Le graphique ci-dessus présente les prévisions globales du 30<sup>e</sup> rapport du Bureau de l'actuaire en chef relativement aux actifs, compte tenu de l'évolution future des données démographiques, de la conjoncture économique et du contexte de placement. La croissance de la caisse repose sur deux facteurs : les cotisations nettes des participants au RPC et le revenu net tiré des placements.

D'ici 2050, le total de la caisse devrait atteindre 3 billions de dollars (1,6 billion de dollars, après ajustement de la valeur en fonction du taux d'inflation anticipé).

# Le chemin vers la carboneutralité

**Gérer les risques et les occasions que présente la transition de l'économie globale rendue nécessaire par les changements climatiques sera un défi déterminant du 21<sup>e</sup> siècle.**

**Nous sommes d'avis que gérer un portefeuille carboneutre est dans l'intérêt des cotisants et des bénéficiaires du Régime de pensions du Canada et est conforme à notre mandat d'obtenir un rendement maximal tout en évitant les risques de perte indus.**

**En février 2022, nous nous sommes engagés à ce que notre portefeuille et nos activités soient carboneutres dans toutes les catégories d'émissions d'ici 2050.**

## Prendre des mesures pour atteindre nos objectifs en matière de carboneutralité

Investissements RPC intègre les facteurs liés aux changements climatiques dans ses décisions en matière de placements depuis plus de 10 ans.

En tant qu'investisseur actif et partenaire d'investissement, nous cherchons à nous assurer que nous, ainsi que les sociétés de notre portefeuille, saisissons les occasions et gérons les risques qui découlent de la transition de l'économie globale incitée par les changements climatiques.

Nous cherchons à investir dans des sociétés de tous les secteurs qui visent à réduire leurs émissions de carbone, ce qui se traduira par une optimisation des rendements, que ce soit dans les domaines de l'énergie renouvelable et de l'optimisation de l'efficacité, de la capture et du stockage de carbone, des technologies novatrices, de l'alimentation durable, de l'immobilier durable et du transport durable.

Notre engagement en matière de carboneutralité repose sur la volonté de la communauté mondiale à poursuivre ces avancées; elles sont nécessaires pour nous aider à atteindre notre objectif de carboneutralité.

## Nous assumons notre engagement en matière de carboneutralité en prenant les mesures suivantes :



Investir dans la transition de l'économie globale et exercer notre influence à titre d'investisseur actif, plutôt que d'avoir recours à un désinvestissement général.



Atteindre la carboneutralité dans nos activités internes d'ici l'exercice 2023.



Accroître nos placements dans des actifs verts et de transition pour les faire passer de 67 milliards de dollars à un minimum de 130 milliards de dollars d'ici 2030.



Miser sur notre nouvelle approche de placement axée sur la décarbonisation afin de contribuer à la transformation des secteurs à forte émission.

**Dans un monde qui aspire à la carboneutralité, notre objectif est de gérer les risques de placement et d'investir de manière à saisir et soutenir les occasions de création de valeur qui se présenteront, alors que la société s'emploie à supprimer les émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'ensemble de l'économie.**



#### Conservation International

- Investissements RPC s'est engagé pour un montant de 20 millions de dollars américains envers Conservation International afin d'investir dans des solutions pour le climat axées sur la nature. Il s'agit du premier partenariat du genre entre un propriétaire d'actifs mondiaux et une ONG environnementale bien établie.
- Alors que les sociétés mondiales cherchent à atteindre la carboneutralité, la demande pour des solutions pour le climat axées sur la nature et des crédits carbone augmente.
- L'accent sera d'abord mis sur des projets au Brésil, au Chili, au Pérou et en Colombie.

**« Ce nouveau partenariat avec Conservation International s'ajoute à nos placements dans des secteurs importants et en croissance qui contribuent à l'évolution énergétique par l'entremise de notre stratégie axée sur l'innovation, les technologies et les services, à l'appui de notre programme d'énergie durable et de notre mandat de placement global. »**

Bruce Hogg, directeur général et chef,  
Énergie durable



#### Renewable Power Capital Limited

- Au cours de l'exercice 2022, nous nous sommes engagés à investir un montant additionnel de 260 millions d'euros dans Renewable Power Capital Limited, afin de soutenir ses plateformes de production terrestre d'énergies renouvelables.
- Les projets comprennent un parc éolien terrestre en Suède et des projets d'énergie solaire en Espagne.
- Renewable Power Capital s'associe à OX2, un développeur et un constructeur de premier plan dans le secteur de l'énergie éolienne terrestre en Europe, pour construire le parc éolien terrestre Klevberget qui alimentera en énergie propre l'équivalent d'environ 46 000 foyers.

# Nous recherchons dans le monde entier les meilleures occasions de placement possible.

La caisse est constituée de façon à tirer parti de la croissance mondiale tout en faisant preuve de résilience au cours de périodes d'incertitude du marché. Notre équipe de professionnels collabore avec neuf bureaux à l'échelle mondiale pour mettre à profit leur expertise approfondie et leurs connaissances locales afin de repérer les occasions de placement, d'investir en collaboration avec des partenaires de classe mondiale et d'augmenter la valeur de nos actifs existants.

## Faits saillants des activités de placement

Nombre de pays où nous détenons des placements

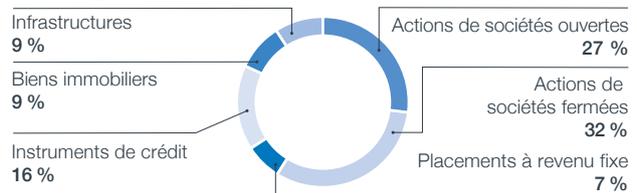
64

Nombre de partenaires de placement à l'échelle mondiale

318

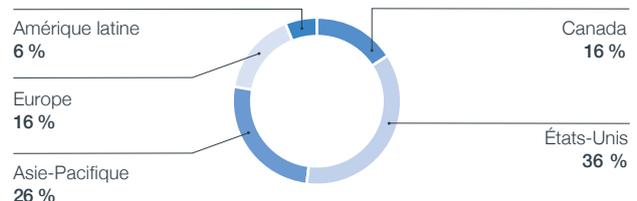
## Composition des catégories d'actifs<sup>1,2</sup>

31 mars 2022



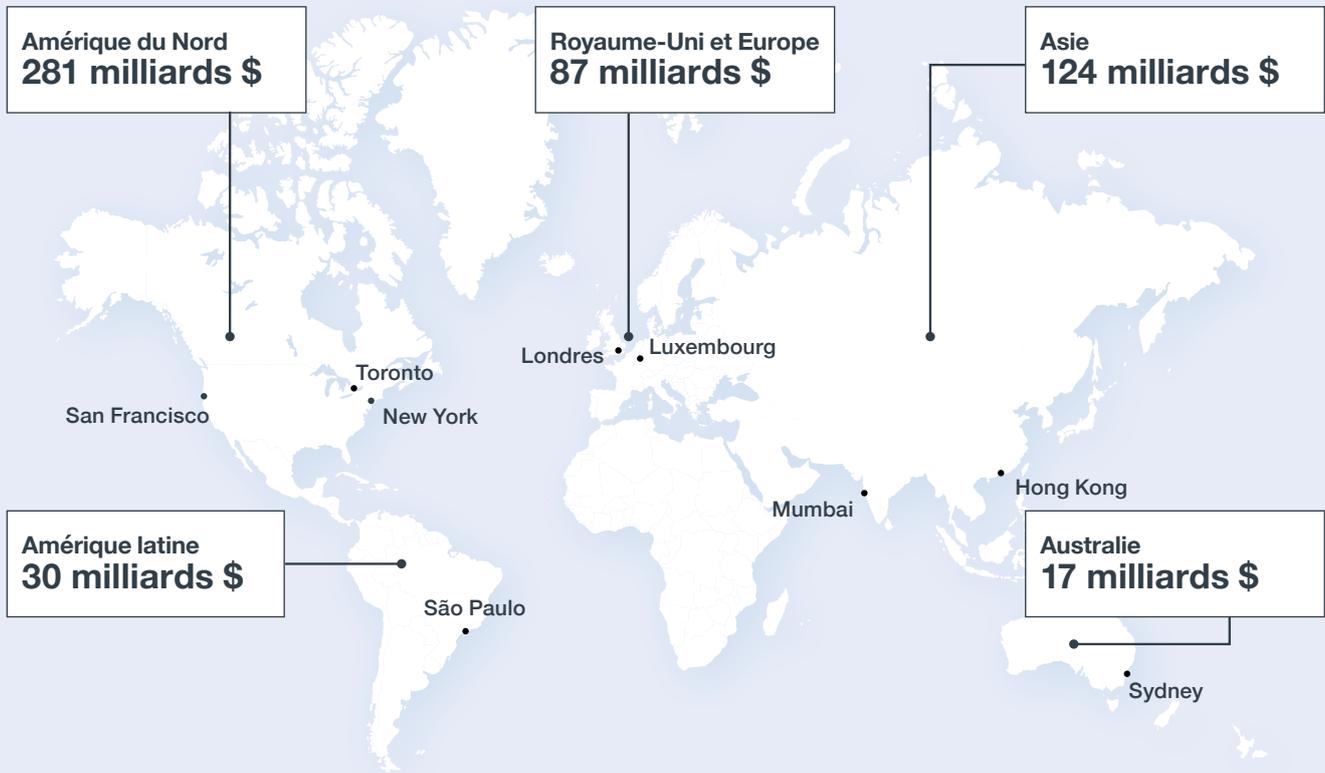
## Composition géographique

31 mars 2022



1. Les placements à revenu fixe comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres du marché monétaire et les obligations d'État, déduction faite des passifs liés au financement par emprunt. Les actions de sociétés ouvertes comprennent les stratégies de rendement absolu et les passifs liés aux placements connexes.
2. Au 31 mars 2022, des placements de 49 milliards de dollars dans les biens immobiliers, de 48 milliards de dollars dans les infrastructures et de 26 milliards de dollars dans des actions de sociétés fermées associées aux énergies durables, qui représentent ensemble 23 pour cent de notre actif net, sont gérés par le service Actifs réels.

## Placements mondiaux



### Untether AI

Canada | 35 millions \$ US

Investissement dans Untether, une entreprise qui produit des puces d'IA de haute performance optimisées pour l'inférence IA embarquée et en nuage.

### Bridge Industrial

États-Unis | 1,05 milliard \$ US

Formation d'une coentreprise en vue d'aménager des immeubles industriels dans plusieurs marchés importants aux États-Unis.

### Laronde

États-Unis | 35 millions \$ US

Investissement qui permettra de faire progresser le développement de la plateforme eRNA de la société et d'un large éventail de programmes dans diverses catégories thérapeutiques.

### Auren Energia S.A.

Brésil | 340 millions \$

Regroupement de plusieurs actifs énergétiques brésiliens afin de créer une nouvelle entité dans laquelle nous détenons une participation de 32 pour cent.

### Round Hill Capital

Europe | 475 millions €

Apport en capital initial dans une coentreprise de un milliard d'euros avec un investisseur mondial établi au Royaume-Uni pour investir dans des logements pour étudiants en Europe continentale.

### BGH Capital

Australie | 303 millions \$

Investissement dans un gestionnaire de capital-investissement axé sur les marchés de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande qui exerce ses activités dans le domaine du rachat d'entreprises à moyenne et à forte capitalisation.

### Octopus Energy Group

Royaume-Uni | 300 millions \$ US

Formation d'un partenariat stratégique à long terme pour favoriser le développement des technologies de la société d'énergie verte et l'aider à étendre ses activités à l'échelle internationale plus rapidement.

### Morrisons

Europe | 1,2 milliard £

Engagement à fournir des billets subordonnés afin de soutenir l'acquisition par Clayton Dubilier & Rice du groupe de supermarchés Morrisons au Royaume-Uni.

### CeramTec

Allemagne | 800 millions €

Acquisition d'une participation en contrôle conjoint d'environ 50 pour cent dans CeramTec, une entreprise mondiale de technologies médicales de premier plan spécialisée dans la céramique haute performance.

### National Highways Infra Trust

Inde | 257 millions \$

Acquisition de 25 pour cent des parts d'une fiducie de placement en infrastructures privée dont le promoteur est la National Highways Authority of India.

### Flipkart Group

Inde | 800 millions \$ US

Investissement dans l'une des principales sociétés de commerce numérique en Inde.

### Mitsui & Co., Ltd.

Japon | 400 millions \$

Création d'une coentreprise de centres de données avec l'une des plus importantes sociétés en matière de commerce général et d'investissement du Japon.

## Nous avons de multiples placements et partenariats partout dans le monde.

### Actions à gestion active



#### Advanced Drainage Systems

Investissement de 350 millions de dollars américains dans Advanced Drainage Systems, un des principaux fournisseurs de solutions de gestion de l'eau aux États-Unis destinées au marché de la construction et de l'agriculture, ce qui porte notre participation dans la société à 4,6 pour cent.

### Actifs réels : Infrastructures



#### Ports America

Investissement de plus de 3 milliards de dollars américains pour devenir l'unique propriétaire du plus important exploitant de terminaux portuaires indépendant en Amérique du Nord. Investissements RPC, qui est un investisseur minoritaire dans Ports America depuis 2014, continuera d'apporter son soutien en procurant des capitaux à long terme et en facilitant la continuité de la propriété alors que la Société met davantage l'accent sur un service sécuritaire et efficace pour l'ensemble des lignes de navigation et des propriétaires de cargaisons qui composent sa clientèle.

### Actions de sociétés fermées : Placements directs en actions de sociétés fermées



#### FNZ

Investissement de 1,1 milliard de dollars américains dans FNZ, fournisseur d'une plateforme mondiale de services, qui collabore avec plus de 650 institutions financières afin d'aider plus de 20 millions de personnes dans tous les segments de la gestion de patrimoine, comprenant épargne, retraite, clientèle fortunée et clientèle à valeur nette élevée, à se constituer un patrimoine au moyen de placements à long terme.

### Placements en instruments de crédit



#### AMCK Aviation

Engagement à fournir un apport en capital additionnel à une entité de placement gérée par Carlyle Aviation Partners afin de faire l'acquisition d'un portefeuille d'aéronefs commerciaux d'AMCK Aviation. L'entité possède maintenant 123 aéronefs, principalement des avions à fuselage étroit, loués à des preneurs répartis dans diverses régions géographiques, et un carnet de commandes de 21 aéronefs A320/321neo. La valeur estimative totale de la flotte existante est de plus de 4 milliards de dollars américains, compte non tenu du carnet de commandes.

# Investir dans nos gens et dans notre culture axée sur la mission

Notre équipe mondiale de plus de 2 000 gens est très motivée à faire de son mieux pour investir de façon à servir les intérêts des cotisants et des bénéficiaires du RPC, conformément à notre objectif unique d'obtenir un rendement maximal tout en évitant les risques de perte indus. Cette mission publique alimente la volonté d'offrir un rendement élevé, attire et maintient en poste les meilleurs talents issus de diverses collectivités et relie les employés de l'ensemble de nos bureaux à l'échelle mondiale.

## Continuer de mettre l'accent sur l'équité, la diversité et l'inclusion

Les femmes représentent :

- 44 pour cent de notre effectif mondial
- 35 pour cent de nos équipes de placement
- 33 pour cent de notre équipe de haute direction
- 50 pour cent de notre conseil d'administration

Taux de participation à la formation sur l'inclusivité de 95 pour cent cette année

Taux de participation de 71 pour cent à des occasions d'apprentissage informel mettant en évidence les expériences uniques de groupes historiquement sous-représentés

Les minorités représentent :

- 47 pour cent de notre effectif
- 42 pour cent de nos équipes de placement

Plus de 70 pour cent des collègues se sentent encouragés à dénoncer les préjugés lorsqu'ils les constatent, et un nombre égal d'entre eux croit que leurs équipes s'emploient activement à atténuer les préjugés au sein de leurs groupes et dans leurs prises de décisions

## Soutenir les causes importantes

Nous créons un milieu de travail inclusif où tous les collègues se sentent soutenus, respectés et valorisés pour ce qu'ils sont en tant que personnes et pour leurs apports uniques. Nous nous assurons ainsi d'offrir à tous des occasions d'atteindre leur plein potentiel. Les groupes-ressources du personnel sont déterminés à faire évoluer notre culture et nos collectivités en proposant une grande variété de programmes et d'activités.



Favorise le développement et l'interconnectivité de collègues qui s'identifient ou s'associent à la diaspora asiatique à l'échelle de la caisse.



Accroît la sensibilisation des employés à l'importance de l'amélioration de l'efficacité environnementale collective et de la réduction de l'empreinte écologique interne d'Investissements RPC.



Se consacre à la promotion de la santé mentale et d'un lieu de travail sain sur le plan psychologique pour tous.



S'emploie à promouvoir la riche diversité culturelle au sein d'Investissements RPC.



Contribue à créer une culture diversifiée et inclusive en faisant mieux connaître la communauté LGBTQ+ et en engageant le dialogue avec ses membres.



The Black Affinity Network

Appuie le recrutement, le perfectionnement et le maintien en poste d'étudiants et de professionnels noirs talentueux en renforçant la sensibilisation, en établissant des alliances et en forgeant des liens communautaires.



WOMEN'S INITIATIVE

Vise à améliorer la culture organisationnelle en recrutant, en formant et en maintenant en poste des femmes professionnelles hautement performantes.

# Direction mondiale

Notre équipe de la haute direction apporte un large éventail d'expériences à l'organisme.

**John Graham**  
Président et  
chef de la direction



**Neil Beaumont**  
Directeur général principal  
et chef des finances et de  
la gestion des risques



**Maximilian Biagosch**  
Directeur général principal, chef,  
Europe et chef, Placements directs  
en actions de sociétés fermées



**Edwin Cass**  
Directeur général principal  
et chef des placements



**Andrew Edgell**  
Directeur général principal  
et chef mondial, Placements  
en instruments de crédit



**Frank Ieraci**  
Directeur général principal  
et chef mondial, Actions  
à gestion active



**Suyi Kim**  
Directrice générale principale  
et chef mondiale, Actions de  
sociétés fermées



**Michel Leduc**  
Directeur général principal  
et chef mondial, Relations  
publiques et communications



**Deborah Orida**  
Directrice générale principale,  
chef mondiale, Actifs réels et  
chef du développement durable



**Geoffrey Rubin**  
Directeur général principal et  
stratège en chef des placements



**Priti Singh**  
Directrice générale principale et  
chef mondiale, Marchés financiers  
et placements factoriels  
(depuis le 2 mai 2022)



**Mary Sullivan**  
Directrice générale principale et  
chef de la gestion des talents



**Agus Tandiono**  
Directeur général principal,  
chef, Asie-Pacifique et chef,  
Actions à gestion active, Asie



**Patrice Walch-Watson**  
Directrice générale principale,  
avocate-conseil et  
secrétaire générale



Pour en savoir plus sur l'équipe de direction d'Investissements RPC, visiter [investissementsrpc.com/fr/about-us](https://investissementsrpc.com/fr/about-us).

# Notre mission

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada, qui exerce ses activités sous le nom d'Investissements RPC, est un organisme de gestion de placements international. Notre raison d'être est de favoriser la pérennité du Régime de pensions du Canada (RPC). Nous investissons avec prudence les montants qui nous sont transférés du RPC, afin de contribuer à la création d'une assise sur laquelle la population canadienne pourra bâtir une sécurité financière pour la retraite.

Investissements RPC est régi par une loi du Parlement, la *Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada* (la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC*). Aux termes de la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC*, l'objectif d'Investissements RPC est « de placer son actif en vue d'un rendement maximal tout en évitant des risques de perte indus et compte tenu des facteurs pouvant avoir un effet sur le financement du Régime de pensions du Canada ». Tous les montants transférés par le RPC à Investissements RPC sont investis dans l'intérêt des cotisants et des bénéficiaires du RPC pour les générations actuelles et futures.

Le total de l'actif que nous gérons, déduction faite des passifs, est appelé « la caisse ». Il est essentiel que nous gérons la caisse en tenant compte des facteurs de risque et des facteurs sociaux auxquels le RPC est exposé, tels que le vieillissement de la population au Canada, les taux de natalité, les niveaux d'emploi et les niveaux d'immigration dans l'avenir et le taux de croissance réel du revenu d'emploi sur lequel sont fondées les cotisations au RPC. Pour atténuer l'exposition de la caisse aux risques liés aux conditions économiques et démographiques futures au Canada, nous diversifions nos placements sur les marchés mondiaux.

## Indépendance et reddition de comptes

Tous les actifs de la caisse sont détenus par Investissements RPC et ils sont entièrement distincts de ceux de tout gouvernement. Les cotisations au RPC qui sont versées par les particuliers et les employeurs et qui ne sont pas nécessaires au versement des prestations de retraite courantes au titre du RPC sont transférées à Investissements RPC. Ces cotisations doivent être considérées comme des économies investies afin de générer un revenu pour le versement des prestations de retraite futures aux niveaux fixés par les gérants du RPC au sein du gouvernement.

Contrairement à celles de la Sécurité de la vieillesse, les prestations du RPC ne proviennent pas des recettes fiscales générales. Les fonds nécessaires au versement des prestations du RPC proviennent uniquement de deux sources :

- Les cotisations des particuliers et de leurs employeurs, lesquelles sont fondées sur le revenu d'emploi jusqu'à concurrence du montant maximal couvert par le RPC.
- Les rendements obtenus des placements.

Qui plus est, contrairement à l'impôt recueilli au sein du Trésor du gouvernement fédéral, les cotisations au RPC et l'actif net de la caisse peuvent uniquement être utilisés pour satisfaire aux obligations du RPC. Investissements RPC doit rendre des comptes au Parlement et aux ministres des Finances fédéral et provinciaux, qui sont les cogérants du RPC. Un élément clé de notre cadre global de gouvernance est notre conseil d'administration chevronné, diversifié et professionnel (le conseil). Le gouverneur en conseil nomme les membres de notre conseil sur la recommandation du ministre fédéral des Finances, à la suite d'une consultation avec les provinces participant au RPC.

La *Loi sur l'Office d'investissement du RPC* n'établit aucune directive de placement quant aux objectifs d'ordre économique et social, ni aucune directive d'ordre politique. Bien que les gouvernements fédéral et provinciaux assurent la surveillance d'Investissements RPC, nous sommes régis par un conseil d'administration indépendant. Notre indépendance vis-à-vis du gouvernement est entérinée par l'adoption d'une loi soigneusement élaborée, en vertu de laquelle nous avons la capacité et le devoir d'exercer nos activités sans lien de dépendance et à l'abri de toute ingérence politique.

Toute modification des lois qui régissent Investissements RPC doit être approuvée par le gouvernement fédéral ainsi que par les deux tiers des provinces représentant deux tiers de la population. Il s'agit d'une exigence plus élevée que celle applicable aux modifications de la Constitution canadienne. Ces freins et contreponds protègent les intérêts des cotisants et des bénéficiaires du RPC, ainsi que l'indépendance d'Investissements RPC.

Nous rendons des comptes au Parlement par l'intermédiaire du ministre fédéral des Finances, qui dépose notre rapport annuel au Parlement. Nous présentons des états financiers trimestriels aux ministres des Finances fédéral et provinciaux et les publions sur notre [site Web](#) dans les deux langues officielles.

Comme l'exige la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC*, tous les six ans, un examen spécial de nos systèmes et pratiques est effectué par un examinateur indépendant. L'examen spécial le plus récent a été effectué par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. en février 2022. L'examineur spécial a exprimé une opinion favorable et a conclu qu'il existait une assurance raisonnable que les systèmes et pratiques examinés ne présentaient aucune déficience importante. Une copie du rapport est accessible sur notre [site Web](#). Le prochain examen spécial devrait être effectué à l'exercice 2028.

Nos états financiers annuels doivent faire l'objet d'un audit externe, avant d'être examinés par le comité de vérification du conseil d'administration, qui en recommande ensuite l'approbation à l'ensemble du conseil.

## Transparence

Afin de préserver la confiance du public à l'égard de son indépendance et de ses activités, Investissements RPC exerce ses activités de façon transparente et ouverte en démontrant continuellement son engagement en matière de reddition de comptes dans le cadre de ses pratiques et de ses actions. Nous nous efforçons de fournir aux cotisants et bénéficiaires du RPC de l'information leur permettant de comprendre comment nous effectuons des placements et gérons la caisse dans leur intérêt. Nous espérons ainsi favoriser une meilleure compréhension de ce qui assure le rendement, la stabilité et la viabilité de la caisse au fil du temps. Nous communiquons cette information notamment :

- sur notre site Web, par des voies numériques et sur les médias sociaux pour expliquer qui nous sommes, ce que nous faisons et la façon dont nous investissons;
- dans des rapports annuels précisant notre stratégie, le rendement de la caisse, nos activités de placement, notre gouvernance, les coûts, les principaux risques et la rémunération;
- en publiant des rapports trimestriels sur la performance et des informations à jour sur nos nouveaux placements significatifs, nos ventes d'actifs et les faits nouveaux concernant l'organisme;
- en tenant des assemblées publiques bisannuelles dans les provinces participantes (la prochaine série d'assemblées publiques aura lieu au cours de l'exercice 2023);
- en donnant des conférences et des présentations sur une grande variété de sujets liés aux principaux points de vue, risques, enjeux, occasions et événements ayant une incidence sur notre stratégie et nos placements;
- en nous engageant activement auprès de nos parties prenantes, des experts en régimes de retraite, des médias d'information et d'autres parties intéressées.

## Code de déontologie

Nous visons à maintenir des normes de conduite strictes et des pratiques d'affaires rigoureuses, notamment en ce qui concerne notre engagement en matière d'éthique et nos pratiques de communication de l'information. Notre code de déontologie à l'intention du conseil d'administration et des employés énonce nos attentes en matière d'éthique et oriente nos actions, et il comprend des règles de conduite personnelle et professionnelle. La rubrique Pratiques de gouvernance du conseil d'administration et notre site Web présentent de plus amples renseignements sur notre code de déontologie.

## Régime de pensions de base et Régime de pensions supplémentaire du Canada

Après la conclusion d'une entente entre les gouvernements fédéral et provinciaux, le projet de loi C-26, intitulé *Loi modifiant le Régime de pensions du Canada*, la *Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada* et la *Loi de l'impôt sur le revenu*, a reçu la sanction royale en décembre 2016. Cette loi a augmenté le montant des prestations de retraite et des autres prestations qui seront versées au titre des cotisations versées après 2018. Elle a également augmenté le taux de cotisation requis au titre des revenus couverts par le RPC, ainsi que la limite supérieure des revenus couverts. Ces augmentations ont débuté en janvier 2019 et elles sont appliquées graduellement sur une période de sept ans.

Dans le cadre de ces modifications, le RPC a été divisé en deux volets :

- le RPC « de base » s'entend de la partie des prestations et des cotisations qui continuent d'être versées aux taux utilisés avant janvier 2019;
- le RPC « supplémentaire » s'entend des prestations et des cotisations supplémentaires qui ont pris effet en janvier 2019.

Les cotisations au RPC supplémentaire devraient être suffisamment élevées pour capitaliser entièrement, avec le revenu de placement, les prestations supplémentaires à mesure qu'elles s'accumulent. Les cotisants gagneront graduellement des prestations supplémentaires à mesure qu'ils verseront des cotisations supplémentaires. Les cotisations pour le RPC de base devraient rester stables à long terme, à un niveau qui permet de maintenir le ratio de l'actif de la caisse par rapport aux dépenses du RPC.

Les cotisations, les prestations et les actifs connexes au titre du RPC supplémentaire sont comptabilisés conjointement et séparément de ceux du RPC de base. Nous investissons équitablement les actifs de la caisse dans les deux comptes, tout en reconnaissant qu'ils présentent des caractéristiques de financement différentes.

## État actuel et futur du RPC et de la caisse

Tous les trois ans, le Bureau de l'actuaire en chef (le BAC) effectue un examen indépendant de la viabilité du RPC pour les 75 prochaines années. Outre les attentes à l'égard des rendements nets de la caisse, cet examen tient compte de nombreux facteurs prospectifs, notamment :

- le nombre de cotisants et les revenus d'emploi;
- le nombre de bénéficiaires de prestations de retraite par rapport aux cotisants;
- les changements prévus dans l'espérance de vie.

Le plus récent examen actuariel du RPC (le 30<sup>e</sup> rapport actuariel) a été effectué au 31 décembre 2018 et a été déposé à la Chambre des communes en décembre 2019. Il visait les deux composantes du RPC, soit le RPC de base et le RPC supplémentaire. Le rapport a conclu que le RPC sera viable au moins pendant les 75 prochaines années, selon les taux de cotisation prévus par la loi.

Le prochain examen actuariel aura lieu au cours de l'année civile 2022 et portera sur la situation du RPC de base et du RPC supplémentaire au 31 décembre 2021.

Vous trouverez plus d'information sur la caisse du RPC sur notre site Web, et plus d'information sur le financement des comptes de base et supplémentaire du RPC [ici](#).

# Générer de la valeur

## Nos avantages comparatifs

Grâce à sa taille et à sa portée, l'organisme peut investir dans la quasi-totalité des catégories d'actifs et des marchés financiers à l'échelle mondiale. La nature durable de la caisse, notre gouvernance et notre culture nous distinguent de nombreux autres grands investisseurs institutionnels. Ensemble, ces caractéristiques renforcent notre capacité à générer de la valeur dans l'intérêt des cotisants et des bénéficiaires du RPC pour les générations à venir.

## Nos avantages intrinsèques

Pour assurer sa réussite sur le long terme au sein des marchés mondiaux des capitaux extrêmement concurrentiels, un investisseur doit d'abord présenter des avantages comparatifs et en faire bon usage. La nature même de la caisse nous procure trois avantages distincts en matière de placement :

**Horizon à long terme** – Le RPC doit servir la population canadienne pour de nombreuses générations futures. Par conséquent, la caisse a un horizon de placement beaucoup plus long que celui de la plupart des investisseurs. Nous pouvons évaluer les perspectives de nos stratégies non seulement sur plusieurs trimestres ou années, mais également sur plusieurs décennies. Nous pouvons supporter des replis à court terme afin de créer de la valeur sur le long terme. La plupart des investisseurs prennent des mesures à court terme, de leur plein gré ou en raison de contraintes commerciales. Leur capacité à accéder à certains placements ou à conserver des placements dont les avantages ne doivent être pleinement réalisés que sur un horizon à plus long terme s'en trouve ainsi plus limitée que celle d'Investissements RPC.

**Certitude à l'égard de l'actif à investir** – Les actifs futurs de la caisse sont très prévisibles, et ses tendances en matière de flux de trésorerie s'annoncent généralement stables. Par conséquent, nous ne sommes pas contraints de vendre des actifs pour pouvoir verser des prestations, et nous pouvons créer des stratégies de placement en toute confiance. Cette certitude à l'égard des actifs et des flux de trésorerie renforce notre capacité à procéder à d'importantes opérations et à entretenir des relations continues en tant que partenaires financiers de confiance.

**Taille** – Comme le RPC est l'une des plus grandes caisses de retraite au monde, nous pouvons avoir accès partout dans le monde à des occasions pour lesquelles seuls les plus grands investisseurs institutionnels peuvent se faire concurrence. En outre, notre taille nous permet de maintenir à l'interne des équipes spécialisées et d'avoir accès à des partenaires externes à l'échelle mondiale, ainsi que de développer les technologies de placement et les capacités opérationnelles nécessaires pour exploiter une plateforme de placement mondiale rentable.

## Nos avantages développés

En plus de nos avantages intrinsèques, les choix stratégiques que nous effectuons en tant qu'organisme nous procurent trois autres principaux avantages :

**Expertise interne et image de marque** – Notre expertise, notre connaissance des marchés locaux et notre réputation nous permettent de saisir des occasions attrayantes à travers le monde, tant sur les marchés privés que sur les marchés publics. Notre équipe répartie entre neuf bureaux à l'échelle mondiale s'efforce de créer de la valeur grâce à ses pratiques exemplaires, ses connaissances approfondies, ses compétences et son expérience dans la gestion d'actifs à l'interne et en collaboration avec des partenaires externes. Notre marque nous permet d'attirer, de motiver et de maintenir en poste des employés qualifiés des quatre coins du monde.

**Partenaires externes et relations** – Grâce à notre taille et à d'autres avantages, nous pouvons tirer parti des ressources spécialisées et de l'expertise de nombreux partenaires externes à l'échelle mondiale. Notre expertise interne nous permet de collaborer avec ces partenaires à long terme de manière à ce que la caisse en tire la plus grande valeur. Nos partenaires externes effectuent également des recherches et fournissent de l'information concrète sur l'environnement local, en plus de fournir des services continus en matière de gestion d'actifs.

**Approche du portefeuille global** – Nous estimons que les balises associées aux grandes catégories d'actifs comme les « actions » ou les « biens immobiliers » ne reflètent pas suffisamment les facteurs sous-jacents qui influent sur les risques et les rendements associés aux placements. Par conséquent, nous analysons les facteurs fondamentaux et des facteurs de risque et de rendement plus indépendants associés à chaque catégorie d'actifs et à chaque stratégie. Forts de ces connaissances, nous pouvons alors obtenir avec plus d'exactitude la combinaison voulue d'expositions mondiales visant à optimiser les rendements en fonction du niveau cible de risque de marché.

Nos avantages comparatifs nous permettent de prendre des décisions axées sur le long terme, comme il est décrit dans les sections qui suivent.

## Nos principales sources de rendement

À titre d'organisme de placement, Investissements RPC doit prendre certains risques pour générer des rendements. À tout le moins, la caisse doit accepter un certain niveau de risque de marché suffisant pour lui permettre de générer les rendements susceptibles de favoriser la viabilité à long terme du RPC en fonction des taux de cotisation prévus par la loi actuels, selon les prévisions établies par le BAC. À l'interne, ce niveau minimal de risque de marché requis est représenté sous la forme d'un portefeuille simple composé de deux catégories d'actifs, soit des actions mondiales et des obligations d'État canadiennes pour le RPC de base et le RPC supplémentaire.

### Niveau minimal de risque de marché pour le RPC de base et le RPC supplémentaire, représenté sous la forme d'un portefeuille simple composé de deux catégories d'actifs



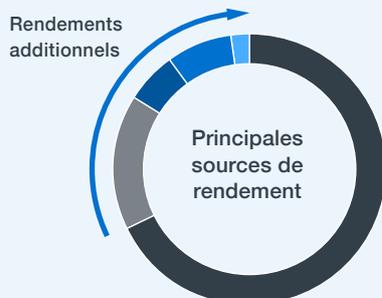
■ 50 % Obligations d'État canadiennes ■ 50 % Actions mondiales de sociétés ouvertes



■ 60 % Obligations d'État canadiennes ■ 40 % Actions mondiales de sociétés ouvertes

Nous sommes d'avis qu'investir de façon passive dans ces portefeuilles permettrait à la caisse de générer les rendements de placement minimaux nécessaires pour assurer la viabilité du RPC de base et le RPC supplémentaire à long terme en fonction des taux de cotisation prévus par la loi actuels. Bien que nous contribuerions ainsi à la viabilité à long terme du RPC, des rendements minimaux ne suffiraient pas pour nous acquitter pleinement de notre mandat, qui est de maximiser les rendements tout en évitant des risques de perte indus. C'est pourquoi il nous incombe de gérer activement la caisse afin d'obtenir des sources de rendement additionnelles. Nous énonçons nos attentes pour chacune des principales sources de rendement ci-dessous.

### Principales sources de rendement



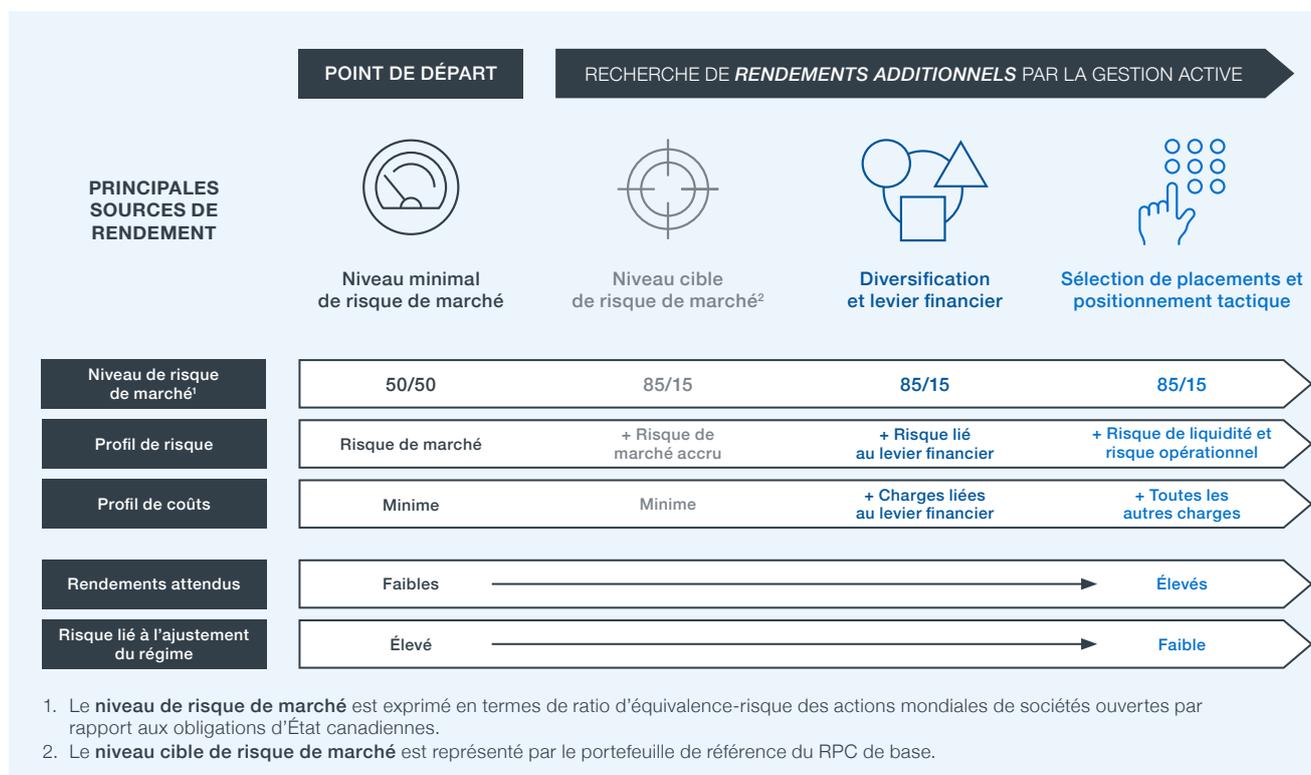
#### Moyens pris pour obtenir les rendements attendus :

- Investir dans un portefeuille simple composé de deux catégories d'actifs représentant le montant minimal de risque de marché que nous estimons nécessaire pour soutenir la viabilité à long terme du régime
- Adopter un niveau cible de risque de marché plus élevé que le niveau minimal requis
- Recourir au levier financier pour constituer un portefeuille plus diversifié en fonction de notre niveau cible de risque de marché
- Sélectionner des placements par l'entremise de diverses stratégies de gestion active en vue de générer des rendements supérieurs à ceux que nous pourrions obtenir en investissant dans un indice boursier
- Tirer parti des perturbations temporaires du marché au moyen du positionnement tactique

À Investissements RPC, nous considérons la gestion active comme un éventail de choix possibles pour obtenir des rendements additionnels. Ces choix concernent le niveau de risque cible, le degré de levier financier à utiliser, les façons de diversifier la caisse, ainsi que les types de stratégies de placement et les positionnements tactiques à adopter. Les choix que nous faisons donnent lieu à ce que nous appelons nos « principales sources de rendement », car les résultats qui en découlent devraient avoir l'incidence la plus significative sur le rendement des placements de la caisse. Veuillez vous reporter à la page 23 pour obtenir plus de détails sur la façon dont nous tenons compte de chacune de ces décisions clés dans le cadre de notre approche en matière de placement.

## Générer une valeur additionnelle au moyen de la gestion active

Le tableau simplifié ci-dessous prend l'exemple du RPC de base pour illustrer les incidences successives de nos décisions lorsque nous tirons parti de sources de rendement additionnelles.



Nous sommes conscients que bon nombre d'investisseurs actifs recherchent des rendements ajustés en fonction des risques supérieurs à ceux du marché, mais que peu d'entre eux les atteignent de façon constante. Le recours à des sources de rendement additionnelles accentue notre profil en matière de coûts et de risques, notamment au regard du levier financier, du risque de liquidité et des risques opérationnels, juridiques et réglementaires auxquels nous sommes exposés. Nous ne prenons donc pas ces décisions à la légère. Elles s'appuient sur notre conviction selon laquelle nos avantages comparatifs soutiennent notre capacité à générer des rendements additionnels dans l'intérêt des cotisants et des bénéficiaires du RPC.

Bien que toutes ces principales sources de rendement ne produisent pas toujours des résultats positifs, nous misons sur l'optimisation des rendements à long terme de manière globale. Pour ce faire, nous évaluons systématiquement les inducteurs sous-jacents de nos

rendements, ainsi que les risques et les coûts connexes, de façon intégrée. Nous pensons que ces évaluations peuvent nous aider à analyser plus objectivement comment la valeur a été générée par suite de nos décisions passées et comment prendre de meilleures décisions dans l'avenir. Nous nous attendons ainsi à ce que toutes les mesures supplémentaires que nous prenons en vue de générer des rendements additionnels contribuent à réduire notre risque lié à l'ajustement du régime, c'est-à-dire la probabilité d'une augmentation significative des taux de cotisation minimaux applicables aux cotisants du RPC uniquement en raison du rendement des placements. C'est pourquoi nous croyons que le recours à des sources additionnelles de rendement nous permet de réaliser notre mandat, qui consiste à maximiser les rendements tout en évitant des risques de perte indus, et, par conséquent, de renforcer la viabilité à long terme du RPC.

## Créer de la valeur et la préserver à long terme par l'intégration des facteurs ESG dans nos activités de placement et de gestion des actifs

Le monde des affaires subit de profonds changements. Les entreprises cherchent à offrir des biens et des services à près de huit milliards de consommateurs dans un environnement de plus en plus concurrentiel et numériquement connecté. Dans ce contexte, les attentes des parties prenantes augmentent et évoluent rapidement et mettent à l'avant-plan les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), telles que les changements climatiques. Ces questions ont une incidence de plus en plus importante et directe sur la rentabilité des sociétés à l'échelle mondiale. Nous sommes donc d'avis que les sociétés et les investisseurs qui intègrent et gèrent de manière proactive les risques et les occasions liés aux facteurs ESG seront les mieux placés pour créer de la valeur et la préserver sur le long terme.

Notre prise en compte des facteurs ESG, notamment les changements climatiques, est essentielle à la façon dont nous investissons et nous gérons la caisse. Nous sommes d'avis que les pratiques en matière d'investissement durable nous permettront de générer un rendement des placements supérieur à long terme, ce qui répond tout à fait à notre mandat qui consiste à maximiser les rendements tout en évitant des risques de perte indus. Grâce à notre modèle d'actionnariat actif, nous pouvons collaborer directement avec les sociétés de notre portefeuille à l'égard d'une vaste gamme d'enjeux importants liés aux facteurs ESG afin d'accroître la valeur à long terme pour la caisse. Nous harmonisons ces efforts aux inducteurs de valeur des sociétés de notre portefeuille, en adaptant notre approche de façon à tenir compte des enjeux qui sont les plus significatifs pour la création et la préservation de valeur à long terme des sociétés.

L'une des façons les plus efficaces de transmettre nos points de vue aux conseils d'administration et aux équipes de direction de nos sociétés en portefeuille et de nous acquitter de nos responsabilités de gérance en tant que propriétaire actif consiste à exercer publiquement nos droits de vote par procuration lors des assemblées annuelles et extraordinaires des actionnaires. Nous nous opposons à des résolutions qui sont susceptibles de diminuer la valeur à long terme pour les actionnaires, même si elles peuvent générer des profits à court terme. Nous reconnaissons et respectons tout de même les différents rôles que les propriétaires, les conseils d'administration et les dirigeants jouent dans la création de valeur à long terme. Nous considérons que le conseil d'administration d'une société doit rendre des comptes aux actionnaires et qu'il est responsable de la nomination des membres de la haute direction et de l'approbation de la stratégie. Lorsqu'un conseil d'administration soutient des mesures qui semblent incompatibles avec la création et la préservation de valeur à long terme, nous nous attendons à ce qu'il justifie ses recommandations.

Nous nous engageons également à promouvoir une représentation diversifiée au sein des conseils d'administration et à tous les échelons des organisations. Nous croyons depuis longtemps que les sociétés dont le conseil d'administration est diversifié sont plus susceptibles d'obtenir une performance financière supérieure et de créer de la valeur pour la caisse; c'est pourquoi nous utilisons de plus en plus notre droit de vote pour encourager les sociétés à nommer plus de femmes à leur conseil d'administration. Notre objectif est d'accroître la diversité et ainsi, l'efficacité globale des conseils d'administration des sociétés ouvertes à l'échelle mondiale. Nous avons d'abord lancé nos pratiques de vote en faveur de la diversité de genre au sein des conseils d'administration au Canada en 2017, et nous avons continué de les faire évoluer chaque année, notamment en les intégrant à nos pratiques à l'échelle mondiale en 2019. En mars 2022, nous avons continué de relever nos attentes en ce qui a trait à la représentation des genres afin d'englober un plus grand nombre de marchés, et nous avons fait part de notre intention future d'appliquer des seuils plus élevés pour les marchés existants, y compris les marchés émergents.

### Tenir compte des changements climatiques dans notre stratégie de placement

Nous prévoyons que la transition de l'ensemble de l'économie vers la carboneutralité créera à la fois des occasions et des risques de placement. Nous sommes d'avis que la prise en compte de facteurs comme les changements climatiques et la transition vers la carboneutralité dans notre processus décisionnel nous aidera à créer une valeur durable avantageuse pour les cotisants et les bénéficiaires du RPC.

En tant que propriétaire d'actifs, nous évaluons les stratégies des sociétés de notre portefeuille en matière de changements climatiques et intégrons ces évaluations à nos appréciations de valeur et à nos stratégies continues de gestion d'actifs. Nous communiquons aux conseils d'administration des sociétés nos attentes claires selon lesquelles il leur incombe d'identifier et de surveiller les risques liés au climat et de faire évoluer leur société sur une voie de transition appropriée. Si nous concluons qu'une société risque de faire déprécier sa valeur de façon permanente, nous en tenons compte dans notre décision de placement. Cette approche est fondamentale à notre stratégie de gestion active.

Nous ne croyons pas au désinvestissement général dans les sociétés de secteurs très polluants; nous perdriions ainsi notre capacité à favoriser l'évolution énergétique et à exercer une influence constructive en collaborant de manière efficace. Nous utilisons plutôt notre influence pour encourager les sociétés à élaborer des stratégies de transition viables, notamment en favorisant la communication des risques et des occasions liés à la durabilité pertinents sur le plan financier et potentiellement significatifs, de façon à nous permettre de mieux comprendre et évaluer l'incidence potentielle de ces facteurs sur la performance à long terme d'une société. Nous collaborons donc avec les sociétés pour améliorer la quantité, la qualité et la comparabilité des informations fournies sur les facteurs ESG. Nous encourageons l'harmonisation globale de la présentation de l'information avec les normes établies par le Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Nous sommes d'avis que ces efforts aideront les propriétaires d'actifs, incluant Investissements RPC, à prendre de saines décisions de placement dans l'avenir.

### Adoption des recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)

En 2017, le GIFCC a publié des recommandations quant à l'information financière relative aux changements climatiques en vue d'aider les investisseurs et les autres membres de la communauté financière à mieux comprendre et évaluer les risques et les occasions liés aux changements climatiques. Ces recommandations sont structurées autour de quatre thèmes qui couvrent les éléments fondamentaux du fonctionnement des organisations, soit : la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques et les mesures et les cibles. Ces thèmes interagissent ensemble et s'alimentent mutuellement.

Investissements RPC est un membre fondateur du GIFCC et a adopté entièrement ses recommandations pendant l'exercice 2021. Nous sommes d'avis que notre soutien à l'égard des recommandations du GIFCC contribuera à l'amélioration de la présentation d'information relative aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques. Veuillez vous reporter aux pages 26 à 28, 30 et 63 à 65 pour obtenir de plus amples renseignements sur l'intégration des recommandations du GIFCC dans notre stratégie de placement, sur la façon dont nous gérons le risque et gouvernons la caisse, ainsi que sur les cibles et les mesures associées à notre stratégie de carboneutralité, respectivement.

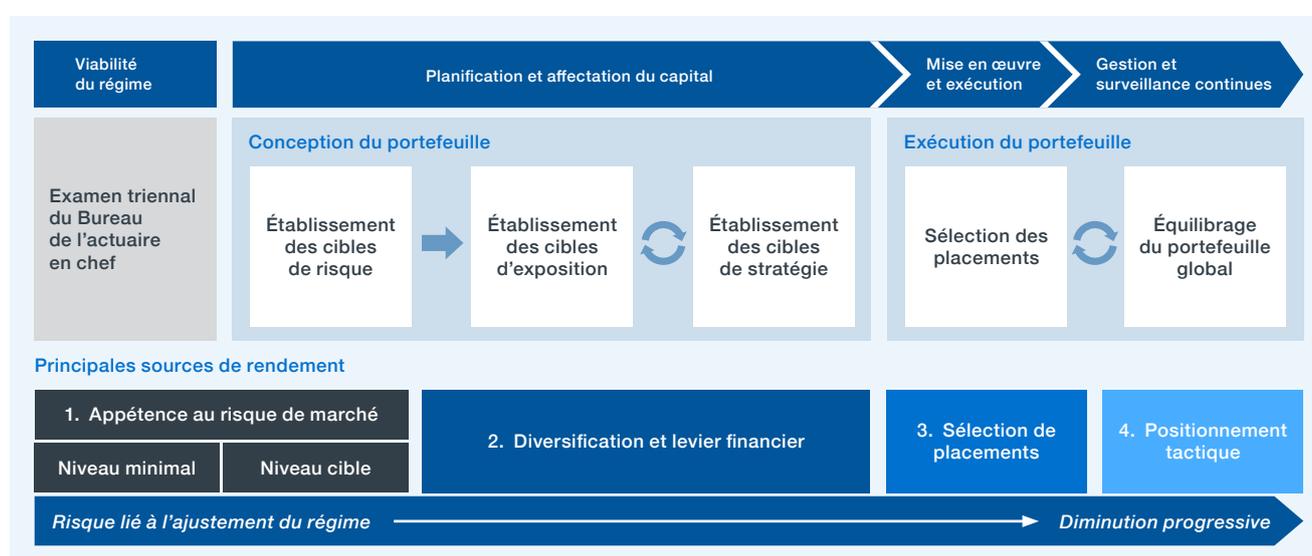
# Conception et mise en œuvre de notre approche en matière de placement

Notre approche en matière de placement vise à optimiser les rendements tout en évitant des risques de perte indus. Elle est mise en œuvre par l'entremise de notre cadre de placement du portefeuille global, qui permet à la caisse :

1. d'obtenir des rendements à long terme provenant de diverses catégories d'actifs et régions;
2. de générer au moyen de la gestion active des rendements supérieurs à ceux que nous pourrions obtenir au moyen d'une stratégie de placement à gestion passive.

Notre cadre de placement du portefeuille global établit un processus décisionnel pour l'affectation, l'utilisation et la gestion continue du capital, comme il est illustré ci-dessous.

## Cadre de placement du portefeuille global



Notre approche repose également sur nos principes de placement, qui nous guident dans nos décisions importantes et nous aident à maintenir le cap en tant qu'investisseur à long terme. Des détails sur nos principes de placement sont disponibles sur notre [site Web](#).

Nous décrivons comment nous concevons et gérons chacune de nos principales sources de rendement dans les sections suivantes.

## 1. Appétence au risque de marché

Le principal objectif de la stratégie de placement de tout portefeuille est de déterminer une appétence au risque de marché raisonnable et appropriée. Comme il est expliqué à la page 20, nous commençons le processus en estimant le niveau minimal de risque de marché que nous devons assumer afin de générer des rendements suffisants pour contribuer au maintien de la viabilité à long terme du RPC de base et du RPC supplémentaire en fonction des taux de cotisation prévus par la loi actuels.

À la suite de chaque examen triennal du Bureau de l'actuaire en chef (le BAC), nous utilisons l'information figurant dans le rapport actuariel du BAC et nos propres attentes internes en matière de rendement pour estimer

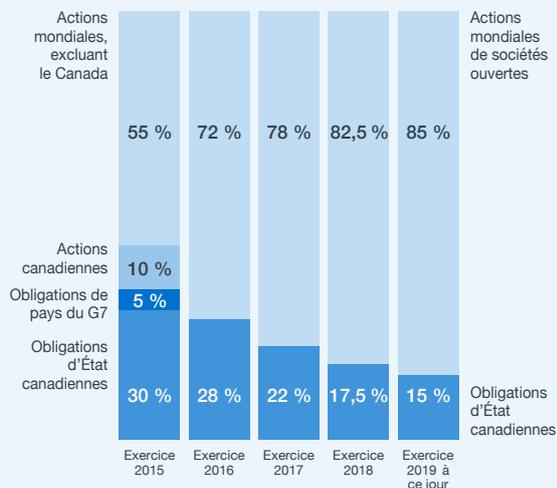
et établir le niveau minimal de risque de marché. Même si de nombreux facteurs ont une incidence sur la viabilité du régime, la plupart échappent au contrôle d'Investissements RPC. Il n'en demeure pas moins que notre premier objectif est de contribuer à la viabilité du régime à long terme grâce au rendement des placements. Aussi, le niveau de risque minimal constitue le point de départ de notre processus, à partir duquel nous évaluons l'incidence marginale de toutes les décisions prises pour optimiser les rendements tout en évitant des risques de perte indus, notamment notre décision d'adopter un niveau cible de risque de marché plus élevé, tel qu'il est établi par l'entremise des portefeuilles de référence du RPC de base et du RPC supplémentaire, comme l'illustre le tableau suivant :

	RPC de base		RPC supplémentaire	
	Niveau minimal de risque de marché	Niveau cible de risque de marché	Niveau minimal de risque de marché	Niveau cible de risque de marché
Actions mondiales de sociétés ouvertes	50 %	85 %	40 %	55 %
Obligations d'État canadiennes	50 %	15 %	60 %	45 %

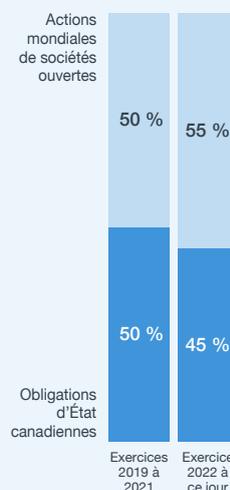
### Niveau cible de risque de marché – RPC de base et RPC supplémentaire

La direction et le conseil d'administration d'Investissements RPC examinent notre appétence au risque de marché pour chacune des composantes du RPC au moins tous les trois ans à la suite de la publication du rapport triennal du BAC, et l'ajustent au besoin. Le plus récent examen a été effectué au cours de l'exercice 2021, et nous avons décidé de conserver le même niveau cible de risque de marché pour le RPC de base et d'adopter un niveau de risque plus élevé pour le RPC supplémentaire. Le prochain examen doit avoir lieu au cours de l'exercice 2024, après la publication du 31<sup>e</sup> rapport actuariel.

#### RPC de base – Niveau cible de risque marché



#### RPC supplémentaire – Niveau cible de risque marché



Notre examen tient compte de l'évolution de la situation de capitalisation et de la maturité du RPC de base et du RPC supplémentaire, ainsi que de nos meilleures estimations internes à l'égard des facteurs à long terme liés à l'économie et aux marchés financiers. Notre méthode consiste à utiliser un modèle de simulation fondé sur divers scénarios qui permet d'estimer la probabilité et l'importance potentielle des répercussions des rendements des placements sur le RPC de base et le RPC supplémentaire en fonction de niveaux de risque de marché donnés, pour chaque année sur une période de 75 ans.

L'analyse porte directement sur l'incidence d'Investissements RPC sur les résultats futurs du RPC. Elle quantifie les répercussions potentielles positives et négatives des rendements des placements sur les cotisations et les prestations futures du RPC. Nous calculons ces répercussions sur des périodes d'examen actuariel futures successives et en fonction de nombreux scénarios économiques et de placement. Lorsque nous évaluons d'autres niveaux cibles de risque de marché, nous attachons plus d'importance aux variations défavorables des taux de cotisation et des prestations qu'aux répercussions favorables. Nous écartons également, dans une plus grande mesure, les événements plus lointains pour considérer davantage ceux à plus court terme.

Cette approche nous permet d'établir des niveaux cibles de risque de marché à la fois plus élevés et plus avantageux que les niveaux de risque minimaux fixés pour le RPC de base et le RPC supplémentaire. Le niveau de risque cible doit être augmenté davantage pour le RPC de base, puisqu'il n'est que partiellement capitalisé, contrairement au RPC supplémentaire qui est entièrement capitalisé, de sorte qu'il est plus sensible à l'incertitude liée au rendement des placements.

## 2. Diversification et levier financier

La diversification est un moyen reconnu d'atténuer l'incidence des ralentissements des marchés et d'accroître les rendements à long terme. À elle seule, elle tend à réduire le risque de marché, tandis que l'utilisation du levier financier tend à l'accroître. En jumelant ces méthodes, nous pouvons constituer des portefeuilles grandement diversifiés en fonction du niveau cible de risque de marché établi pour le RPC de base et le RPC supplémentaire.

L'utilisation de ces deux méthodes nous permet de générer des rendements plus constants tout au long des cycles du marché, comparativement à un portefeuille uniquement exposé à des actions mondiales de sociétés ouvertes et à des obligations d'État canadiennes. De plus, une diversification accrue permet de multiplier les occasions d'ajouter de la valeur au moyen de stratégies de sélection de placements à gestion active. Toutefois, si les actions mondiales de sociétés ouvertes affichent des rendements significativement supérieurs à ceux des autres catégories d'actifs au cours d'une période donnée, comme c'est le cas depuis 2017, les rendements d'un portefeuille beaucoup plus diversifié pendant cette période pourraient être inférieurs à ceux d'un portefeuille dont l'actif est davantage concentré dans des actions mondiales de sociétés ouvertes.

### Établissement des cibles d'exposition – Le portefeuille stratégique

Nous gérons les niveaux de risque de marché de chacun des portefeuilles de placement du RPC de base et du RPC supplémentaire de manière à ce qu'ils correspondent étroitement à leurs cibles respectives en matière de risque de marché. Les portefeuilles de placement représentent l'actif net géré par Investissements RPC pour le RPC de base et le RPC supplémentaire. Parallèlement, nous équilibrons les expositions aux facteurs de risque et de rendement et investissons en fonction d'un ensemble plus diversifié de stratégies de placement cadrant mieux avec les avantages comparatifs d'Investissements RPC.

Pour diversifier nos portefeuilles, nous investissons dans des catégories d'actifs générant des flux de rentrées plus stables, comme des instruments de crédit, des biens immobiliers, des infrastructures et d'autres actifs réels. Ces actifs présentent généralement des rendements moins élevés mais un niveau de risque de marché plus faible que les actions de sociétés ouvertes au sein des portefeuilles de référence. Pour contrebalancer ces actifs à risque moins élevé, nous mettons également en œuvre un large éventail de stratégies dont le profil de risque/rendement est plus élevé, notamment :

- le remplacement d'une pondération en actions de sociétés ouvertes par une pondération en titres de sociétés fermées;
- la substitution de titres de créance privés et publics à rendement plus élevé aux obligations d'État;
- le recours à des emprunts pour financer nos placements dans des biens immobiliers et des infrastructures;
- l'augmentation de notre participation à des marchés émergents choisis;
- le recours à des stratégies de placement à positions acheteur/vendeur qui ajoutent de la valeur grâce à la sélection des placements.

L'utilisation prudente du levier financier à l'échelle du portefeuille global nous permet d'effectuer ce qui suit :

- accroître la diversification globale et atténuer l'incidence des ralentissements des marchés, en particulier en augmentant les pondérations dans les placements à revenu fixe;
- maintenir un niveau de liquidités suffisant;
- accroître nos placements bruts dans toutes les catégories d'actifs, ce qui nous permet de mieux tirer parti de nos avantages comparatifs et de maximiser le potentiel de rendement en fonction de notre niveau cible de risque de marché.

Nous examinons la combinaison stratégique des principales expositions aux facteurs de risque et de rendement et du levier financier au moins tous les trois ans. Ces expositions stratégiques sont équilibrées de manière à répondre aux objectifs à long terme de chaque portefeuille de placement, en fonction de son niveau cible de risque de marché.

Nous convertissons ces expositions stratégiques en pondérations dans six catégories d'actifs distinctes sur les marchés publics et privés pour les portefeuilles de placement du RPC de base et du RPC supplémentaire. Ces portefeuilles stratégiques représentent la répartition prévue de l'actif sur cinq ans et au-delà. Ils reflètent également nos attentes à long terme pour la répartition de l'actif selon trois régions géographiques, soit le Canada, les marchés établis excluant le Canada et les marchés émergents. Il en résulte un portefeuille cible extrêmement diversifié, qui présente des rendements attendus plus élevés selon notre niveau cible de risque de marché, et une meilleure résistance prévue aux replis extrêmes.

### Classement et pondérations en pourcentage des catégories d'actifs et régions géographiques des portefeuilles stratégiques

Catégories d'actifs <sup>1</sup>	RPC	RPC
	de base % du total	supplémentaire % du total
Actions de sociétés ouvertes	23	14
Actions de sociétés fermées	23	14
Titres à revenu fixe sur les marchés publics	32	39
Instruments de crédit <sup>2</sup>	17	31
Actifs réels <sup>3</sup>	31	19
Trésorerie et stratégies de rendement absolu	(27)	(16)
	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Régions	% du total	% du total
Canada	8	44
Marchés établis excluant le Canada	59	37
Marchés émergents	33	19
	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

1. Le total ne concorde pas en raison de l'arrondissement des chiffres.
2. Les instruments de crédit incluent les placements en instruments de crédit sur les marchés publics et privés et excluent les obligations d'État de grande qualité.
3. Les actifs réels incluent les biens immobiliers, les infrastructures et les placements dans des actions de sociétés fermées du secteur des énergies durables.

### Placements factoriels – Voir au-delà des balises associées aux catégories d'actifs

À notre avis, considérées isolément, les catégories d'actifs traditionnelles ne rendent pas compte adéquatement de la nature hautement diversifiée des risques auxquels chaque catégorie d'actif est exposée. Par exemple, les placements en actifs réels tels que les biens immobiliers et les infrastructures sont dotés à la fois de caractéristiques propres aux actions et de caractéristiques propres aux placements à revenu fixe, en plus de leurs propres

caractéristiques particulières. Les placements sur les marchés publics et les marchés privés peuvent sembler très similaires, mais ils diffèrent significativement du point de vue de leur profil en matière de liquidité, tout comme de leur levier financier interne ou de leur composante dette. Les titres de créance présentent un large éventail de durées et de risques de crédit. Les risques liés aux actions varient en fonction de l'emplacement géographique, du secteur et du levier financier.

## Placements factoriels – Voir au-delà des balises associées aux catégories d'actifs (suite)

Compte tenu de ces variables, nous avons défini plusieurs facteurs de risque et de rendement principaux qui sont relativement indépendants les uns des autres, mais influent sur les rendements de nombreux types de placements. Nous modélisons et élaborons nos stratégies de placement en fonction de leur sensibilité à un ensemble déterminé de facteurs, et nous mettons en œuvre ces stratégies de façon uniforme dans l'ensemble du cadre de placement du portefeuille global. Par exemple, lorsque nous constituons des portefeuilles, nous déterminons les expositions cibles pour chaque facteur, ainsi

que pour les devises, le levier financier et le risque de liquidité. Nous tenons également compte du risque et du rendement supplémentaires attendus de la gestion active. À la lumière de ces caractéristiques, nous pouvons analyser l'incidence éventuelle des principaux nouveaux placements ou dessaisissements sur l'exposition aux risques à l'échelle du portefeuille global. À mesure que les marchés et les cours des titres évoluent, nous rééquilibrerons nos portefeuilles et cherchons à éviter les expositions aux facteurs et aux risques non voulus.

## Intégration des facteurs liés au climat à nos répartitions stratégiques

À notre avis, il importe que les investisseurs institutionnels détenant des portefeuilles mondiaux diversifiés prennent en compte le risque lié aux changements climatiques dans le cadre de la répartition stratégique. À cette fin, le chef des placements doit tenir compte d'une gamme complète de risques et d'occasions liés aux changements climatiques dans le cadre de l'élaboration de notre stratégie de placement et de la conception du portefeuille global. L'un des aspects clés de cette approche consiste à estimer les répercussions économiques des changements climatiques dont nous tenons compte dans nos perspectives à l'égard des rendements à long terme. À l'heure actuelle, nous évaluons ces répercussions au moyen de la modélisation à l'interne de scénarios du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

La stratégie de placement diversifiée d'Investissements RPC lui offre la souplesse nécessaire pour tirer parti, dans l'ensemble des catégories d'actifs, d'une multitude d'occasions liées aux changements climatiques, ce qui comprend le repérage des sociétés qui prennent des mesures stratégiques à l'égard des changements environnementaux physiques, des transitions d'ordre réglementaire

et technologique et de l'évolution des préférences des consommateurs. Dans le cadre de notre engagement à atteindre la carboneutralité, nous prévoyons également accroître nos placements dans des actifs verts et miser sur notre approche de placement axée sur la décarbonisation.

L'intégration des changements climatiques dans le cadre de la répartition de l'actif est un domaine en pleine évolution qui nécessite l'adoption d'une approche multidimensionnelle. Nous continuons ainsi de développer nos capacités à évaluer l'exposition aux changements climatiques et les risques connexes à l'échelle de l'ensemble de la caisse en améliorant et en élargissant notre trousse d'outils. À titre d'exemple, dans le cadre de notre processus d'affectation du capital, nous effectuons des analyses de scénarios afin de déterminer la sensibilité des rendements et de nos décisions en matière d'affectation du capital à divers scénarios liés aux changements climatiques. L'analyse de scénarios plus adaptés fait également partie intégrante des processus de contrôle diligent au titre des placements et de gestion des risques. Veuillez vous reporter à la page 64 pour obtenir plus de détails.

## Notre point de vue à l'égard du change

Les variations des taux de change utilisés pour évaluer nos placements libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien ont une incidence considérable sur leur rendement à court terme en dollars canadiens. Certains investisseurs gèrent ce risque en ayant recours à la couverture du risque de change, ce qui réduit l'incidence à court terme des variations des taux de change sur leurs rendements. Nous pensons qu'à long terme, le risque de change, qu'il soit couvert ou non, n'est pas entièrement compensé par les rendements additionnels. D'ailleurs, la couverture du risque de change entraîne des coûts d'exécution et il faut mettre de côté des liquidités ou parfois en générer rapidement pour remplir les obligations en matière de garantie découlant des contrats de couverture du risque de change.

De plus, nous croyons qu'il n'est pas approprié pour la caisse de couvrir entièrement tous les placements libellés en monnaies étrangères pour les raisons suivantes :

- Pour un investisseur canadien investissant à l'échelle mondiale, la couverture des rendements des actions étrangères a tendance à augmenter, plutôt que réduire, la volatilité globale des rendements. Le dollar canadien a tendance à s'apprécier lorsque les marchés boursiers mondiaux sont à la hausse, et à se déprécier lorsqu'ils sont à la baisse, ce qui s'explique en partie par le fait que le dollar canadien est une monnaie reposant sur le prix des marchandises. Nous sommes d'avis que le dollar canadien continuera de se comporter de cette manière.

- Lorsque le dollar canadien s'apprécie par rapport aux devises en raison d'une hausse des prix des marchandises, particulièrement du prix du pétrole, l'économie canadienne sera vraisemblablement plus solide, ce qui devrait se traduire par une augmentation des revenus totaux des cotisants du RPC. À mesure que les revenus augmentent, les cotisations versées à la caisse augmentent elles aussi. Par conséquent, cette couverture naturelle de la valeur comptable convertie moins élevée des placements à l'étranger de la caisse réduit la nécessité de recourir à une réelle couverture du risque de change pour les placements à l'étranger de la caisse.
- Le coût lié à la couverture d'une monnaie des marchés émergents est particulièrement élevé. Toutefois, si ces marchés continuent d'enregistrer une productivité accrue et une croissance économique à mesure que leur économie vient à maturité, leur monnaie aura tendance à s'apprécier au fil du temps. Un programme de couverture pourrait alors freiner les rendements sur le long terme.
- Nous sommes en mesure d'atténuer la volatilité de certains taux de change grâce à un ensemble très diversifié d'expositions au risque de change partout dans le monde, comme il est illustré à la page 45.

En règle générale, nous ne prévoyons donc pas de couvrir le risque de change, mais nous pouvons le faire de façon sélective au besoin. À court terme, la décision de ne pas couvrir le risque de change peut avoir une incidence sur les rendements de la caisse dans les deux sens. En période d'appréciation ou de dépréciation importante du dollar canadien, la performance de la caisse peut différer grandement de celle d'autres caisses qui ont adopté une politique permanente de couverture. La page 45 présente des renseignements détaillés sur l'incidence du change sur les rendements de la caisse pour les exercices 2018 à 2022.

### 3. Sélection des placements

La sélection des placements s'entend de la façon d'accéder à certains titres, d'en sélectionner, d'en acheter, d'en vendre et d'en établir ou d'en modifier la pondération en fonction d'une stratégie particulière. Cette activité offre un large éventail d'occasions d'ajouter de la valeur. Nous avons recours à des stratégies à positions acheteur uniquement et à des stratégies à positions acheteur/vendeur. Se reporter à la description des positions acheteur et vendeur ci-après.

La recherche d'un rendement excédant celui d'un indice de marché au moyen de la sélection active exige non seulement de couvrir les coûts associés à cette dernière, mais également d'obtenir des rendements supérieurs à cet indice. De plus, les marchés deviennent plus efficients, et donc plus difficiles à surclasser, à mesure qu'ils arrivent à maturité. Dans une conjoncture particulière au cours d'une période donnée, la gestion active fera des gagnants et des perdants, les rendements variant grandement d'un gestionnaire à l'autre. C'est pourquoi une sélection fructueuse des placements exige de retenir les services de professionnels compétents, tant à l'interne qu'à l'externe.

Plusieurs de nos avantages comparatifs favorisent une sélection fructueuse des placements sur le long terme. Tout d'abord, notre taille, notre image de marque et notre réputation nous permettent d'attirer les talents recherchés et de retenir leurs services, tant à l'interne qu'à l'externe. Ensuite, notre horizon de placement à long terme offre un avantage pour la sélection de placements. En raison des pressions associées aux placements à court terme et des pratiques en vigueur dans de nombreux marchés, les cours des actifs et les évaluations actuelles diffèrent souvent de la valeur intrinsèque à long terme. Cet écart crée des occasions pour les investisseurs patients. Nous sommes d'avis que nos stratégies axées sur la sélection de placements peuvent se révéler fructueuses dans la plupart des catégories d'actifs, en particulier sur les marchés publics et les marchés privés dans cinq services de placement à gestion active, soit Marchés financiers et placements factoriels, Actions à gestion active, Placements en instruments de crédit, Actions de sociétés fermées et Actifs réels. Combinés, les actifs de ces services constituent notre portefeuille à gestion active globale. Les stratégies du portefeuille d'équilibrage complémentaire visent à investir dans des titres liquides négociés sur le marché. Ensemble, le portefeuille à gestion active et le portefeuille d'équilibrage nous permettent d'atteindre les expositions voulues aux facteurs selon le niveau cible de risque de marché, en plus de diversifier les expositions aux catégories d'actifs, aux régions géographiques, aux devises et aux secteurs.

Nous examinons régulièrement le rendement sous-jacent de toutes les stratégies de placement afin de déterminer si chacune de ces stratégies 1) demeure susceptible de générer des rendements à valeur ajoutée importants par rapport à une stratégie de gestion passive simple et à moindres coûts, et 2) demeure valable compte tenu des risques additionnels qui y sont associés, notamment le risque qu'elle génère des rendements inférieurs à la stratégie de gestion passive. Si notre conclusion n'est plus la même, nous modifions les stratégies visées ou en réduisons la portée.

#### Établissement des cibles des stratégies de gestion active et d'équilibrage

Les portefeuilles de placement du RPC de base et du RPC supplémentaire sont exposés au portefeuille à gestion active et au portefeuille d'équilibrage. Nous avons élaboré 15 stratégies de gestion active sur les marchés publics et les marchés privés dans cinq services de placement à gestion active, soit Marchés financiers et placements factoriels, Actions à gestion active, Placements en instruments de crédit, Actions de sociétés fermées et Actifs réels. Combinés, les actifs de ces services constituent notre portefeuille à gestion active globale. Les stratégies du portefeuille d'équilibrage complémentaire visent à investir dans des titres liquides négociés sur le marché. Ensemble, le portefeuille à gestion active et le portefeuille d'équilibrage nous permettent d'atteindre les expositions voulues aux facteurs selon le niveau cible de risque de marché, en plus de diversifier les expositions aux catégories d'actifs, aux régions géographiques, aux devises et aux secteurs.

Nos stratégies de gestion active visent à repérer les occasions pour lesquelles des spécialistes internes ou externes peuvent procurer des rendements à valeur ajoutée additionnels au moyen de la sélection des placements. Chaque année, le chef des placements examine le mandat et le rendement de chaque stratégie de placement afin d'ajuster l'affectation du capital de la caisse. Ce processus est étayé par les examens annuels de nos services de placement, qui évaluent l'ensemble des stratégies en fonction d'un certain nombre d'aspects clés, notamment le rendement des placements, la valeur ajoutée, le profil de risque, la rentabilité, l'atteinte des expositions ciblées et l'efficacité du capital. Le chef des placements s'appuie sur les conclusions de ces examens pour mettre à jour la pondération cible pour chaque stratégie dans le contexte de la caisse, ce qui permet d'établir le budget d'investissement et de prévoir la croissance de nos stratégies.

### Sélection de placements – stratégies de gestion active

Chaque service de placement à gestion active assume les responsabilités suivantes :

- proposer de nouvelles stratégies et repositionner des stratégies existantes ou en modifier l'ampleur dans le respect des pouvoirs d'autorisation délégués, des mandats établis et des limites en matière de risque;
- déterminer des secteurs de placement potentiels et des occasions de partenariat externe, et assurer l'accès à ces secteurs et à ces occasions ou le retrait de ceux-ci;
- intégrer les facteurs ESG et les questions liées au climat dans l'analyse des placements, et travailler de concert avec nos partenaires de placement et les sociétés de notre portefeuille afin d'améliorer de façon continue la performance dans ces domaines, le cas échéant;
- sélectionner des placements individuels afin d'établir et de gérer des stratégies de gestion active et d'ajouter de la valeur en fonction des attentes en matière de risque et de rendement sur la période de détention prévue;
- gérer nos placements afin de maintenir et d'améliorer les rendements, dans la mesure de nos capacités;
- conclure des opérations en temps opportun et de façon efficiente.

En cherchant à atteindre les expositions cibles au fil du temps, nos services de placement à gestion active n'investiront que lorsqu'il y a une perspective raisonnable de générer un rendement approprié ajusté en fonction du risque. Les stratégies de gestion active ne sont jamais utilisées simplement parce qu'elles comblent un vide dans une catégorie d'actifs, une exposition, un secteur ou une région géographique donnée. Pour combler un tel vide, nous avons plutôt recours à nos stratégies d'équilibrage, qui sont hautement évolutives et peuvent être gérées à moindre coût. La réussite d'un placement pour chaque service de placement à gestion active est principalement évaluée en fonction de ses rendements nets à valeur ajoutée par rapport à l'indice de référence.

#### Positions acheteur et vendeur

Bon nombre de nos stratégies sur les marchés publics sont mises en œuvre au moyen de positions acheteur et vendeur. La position acheteur génère un rendement lorsque la valeur de l'actif sous-jacent augmente. Une hausse des cours dans les mois suivant un achat traditionnel d'actions en constitue un exemple. Une position vendeur est un moyen de générer un rendement lorsque la valeur de l'actif sous-jacent diminue. Dans le cadre d'une vente à découvert, l'investisseur vend une action qu'il avait empruntée et la rachète plus tard pour rembourser l'emprunt de cette action. Si le cours est alors inférieur, l'investisseur rachète l'action à un cours moindre et réalise un profit. Le fait de prendre simultanément ces deux types de positions dans un ensemble de titres peut servir à générer des rendements indépendamment de l'orientation des fluctuations du marché en général. Les résultats de la stratégie à positions acheteur et vendeur dépendent alors presque entièrement de la sélection de positions acheteur et vendeur particulières, ce qui repose sur les compétences de nos gestionnaires de placement internes et externes.

### Sélection de placements – stratégies d'équilibrage

Le service Gestion de fonds globale assume les responsabilités suivantes :

- gérer les liquidités au sein de la caisse en veillant à ce qu'elles demeurent en tout temps suffisantes pour couvrir les sorties nettes de trésorerie du RPC, respecter toutes les obligations contractuelles, réaliser les opérations d'équilibrage requises et fournir de la trésorerie pour l'achat de placements;
- mettre en œuvre des arrangements de financement externe rentables et souples pour soutenir les stratégies de gestion active et d'équilibrage;
- gérer le processus d'équilibrage par l'entremise du portefeuille d'équilibrage, qui comprend la portion de l'actif total qui n'est pas investi par l'entremise de stratégies de gestion active.

Le processus d'équilibrage est conçu pour maintenir en tout temps nos expositions globales suffisamment près de leurs cibles. Lorsqu'il existe un écart trop important entre les expositions de notre portefeuille global ou le risque de marché total et les cibles établies, nous réalisons des opérations au sein du portefeuille d'équilibrage afin de rééquilibrer les expositions.

### Intégration des facteurs liés au climat à nos processus de sélection des placements

Dans le cadre des décisions en matière de placement, lorsque les répercussions des changements climatiques associées à une opération sont significatives, notre cadre de sélection de titres prenant en compte les changements climatiques exige que nous tenions compte des répercussions financières des scénarios de risque physique élevé et de risque de transition élevé, que nous appelons les « scénarios limites ». Nous avons recours à un éventail d'outils et de ressources cadrant avec les scénarios limites pour estimer ces répercussions financières. Les scénarios limites visent à obtenir i) une estimation et une comparaison cohérentes des répercussions au sein des régions géographiques, des secteurs et des catégories d'actifs, ii) les répercussions non atténuées les plus probables en ce qui a trait au climat sur les taux de rendement internes, et iii) une base pour des discussions éclairées sur les risques et les occasions liés au climat les plus pertinents pour les décisions en matière de placement.

Le cadre doit être appliqué à toute transaction importante nécessitant une approbation au niveau hiérarchique le plus élevé du comité de placement de la direction. Au cours de l'exercice, nous avons commencé à appliquer ce cadre aux placements existants de la caisse. Cette mise en œuvre structurée a permis à nos équipes de placement de développer d'importantes compétences en matière d'identification et d'évaluation des risques et des occasions significatifs liés au climat.

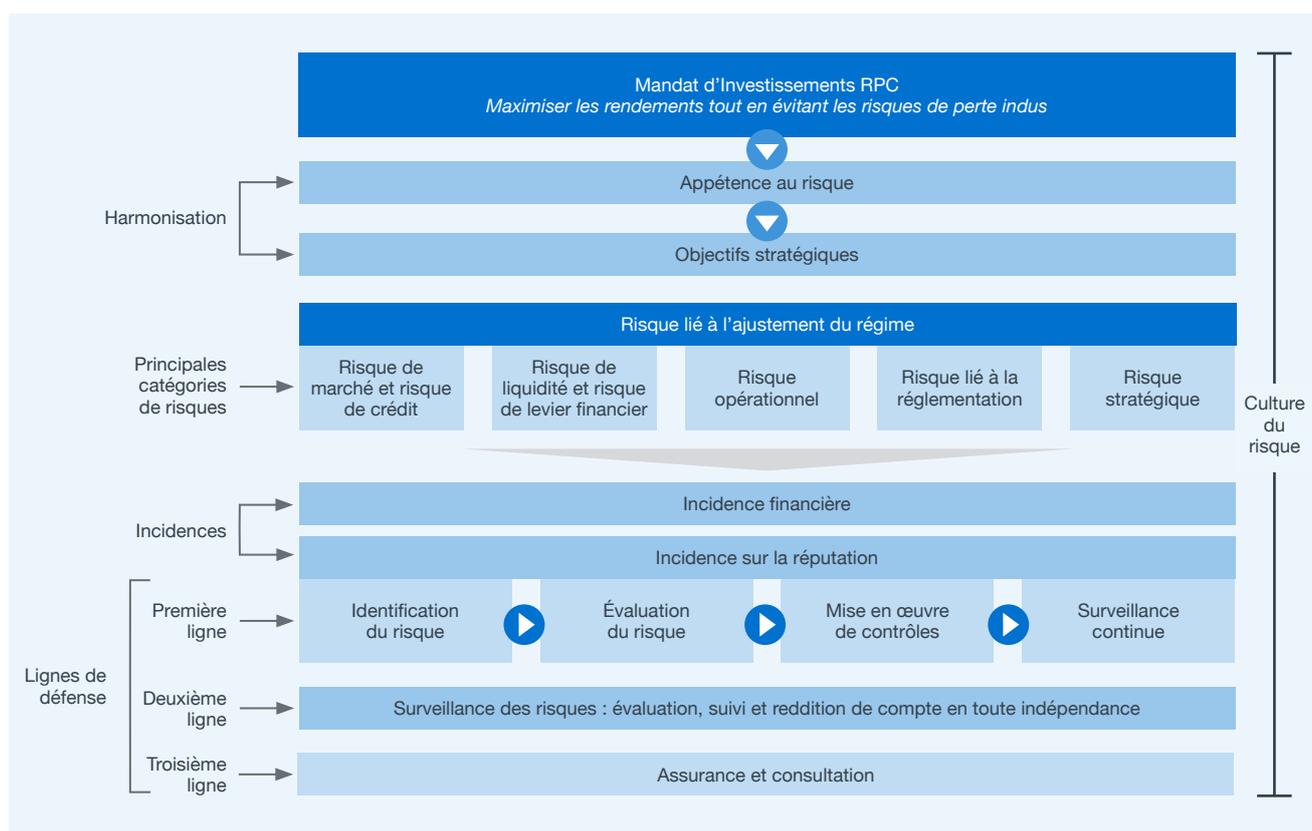
#### 4. Positionnement tactique

Nous considérons le positionnement tactique comme une autre principale source de rendement. Nous sommes d'avis qu'une modification intentionnelle, importante mais temporaire, de la pondération des actifs ou des expositions par rapport aux cibles établies pour un portefeuille peut parfois être appropriée. Tirer parti des écarts éventuels entre les cours actuels des marchés et les valeurs fondamentales des actifs à long terme peut contribuer à générer des rendements supplémentaires, à protéger les actifs contre les pertes éventuelles ou à maintenir les liquidités en période de perturbations sur les marchés. À titre d'exemple, nous pouvons accroître notre exposition aux actions de sociétés ouvertes dans une région géographique où les marchés se replient et où les cours sont anormalement faibles, ou, à l'inverse, nous pouvons réduire nos positions dans des marchés en hausse mais surévalués lorsque nous prévoyons que les rendements à court et à moyen terme seront inférieurs aux valeurs à long terme.

Nous ne croyons pas que le positionnement tactique aura autant de retombées à long terme sur les rendements que le fait de cibler un plus haut niveau de risque de marché, que d'avoir recours au levier financier pour diversifier davantage la caisse ou que de sélectionner les placements. Nous sommes toutefois d'avis qu'il peut parfois aider à générer de la valeur additionnelle ou à préserver la valeur de la caisse.

# Gérer le risque et assurer la gouvernance de la caisse

## Notre cadre intégré de gestion des risques



Nous devons prendre certains risques pour générer les rendements à long terme requis pour nous acquitter de notre mandat. Notre approche en matière de gestion intégrée du risque nous permet de créer de la valeur et de la préserver. Elle est essentielle à la réalisation de notre mandat consistant à maximiser les rendements tout en évitant les risques de perte indus. Ce cadre repose sur notre culture du risque, qui est expliquée plus en détail à la page 31.

La gouvernance du risque définit des paramètres clairs conformément auxquels la caisse peut exercer ses activités. Nous établissons tout d'abord notre appétence au risque et d'autres dispositions approuvées par le conseil d'administration afin de gérer les principaux risques associés au RPC de base, au RPC supplémentaire et à l'ensemble de la caisse. L'appétence au risque définit le niveau de risque qu'Investissements RPC est prêt à assumer pour s'acquitter de son mandat et atteindre ses objectifs stratégiques. Notre appétence au risque comprend ce qui suit :

- Les **limites en matière de risque** qui encadrent nos activités;
- Les **énoncés relatifs au risque**, qui définissent les limites qualitatives en ce qui a trait à certains risques difficiles à quantifier;
- Les **cibles en matière de risque**, qui définissent le niveau de risque cible respectant nos limites relatives au risque dans l'exercice de nos activités.

Nous sommes d'avis que notre gestion efficace des risques, conjuguée à nos avantages comparatifs, nous permet de tirer parti d'occasions inaccessibles à d'autres, et de générer une valeur qu'ils ne peuvent obtenir. Ainsi, notre cadre intégré de gestion des risques tient compte de tous les principaux facteurs de risque susceptibles d'avoir une incidence significative sur la capacité de la caisse à s'acquitter de son mandat et à atteindre ses objectifs stratégiques. Ce cadre nous permet de veiller à ce que les risques que nous prenons soient proportionnels aux avantages à long terme que nous prévoyons obtenir.

Notre cadre intégré de gestion des risques est guidé par les principes de gestion des risques suivants :

1. Nous comprenons et présentons clairement l'appétence au risque de l'organisme, ce qui comprend la définition de « risques de perte indus » dans le cadre de nos objectifs. Nous tenons compte des horizons à court et à long terme, ainsi que du risque lié aux ajustements favorables ou défavorables du RPC découlant des rendements des placements.
2. Nous nous attendons à ce que la caisse obtienne des rendements appropriés au fil du temps par rapport aux risques que nous prenons dans la mise en œuvre de notre stratégie de placement globale et lorsque nous saisissons des occasions de placement.
3. Nous exerçons nos activités conformément à l'appétence au risque établie, en surveillant nos expositions au risque et en évaluant l'efficacité de la conception et du fonctionnement de nos contrôles.
4. Nous définissons clairement à qui incombe la responsabilité des « trois lignes de défense » :
  - **Première ligne de défense** : Les dirigeants de chaque service sont responsables de la gestion des risques pris en fonction de leur domaine de responsabilité respectif. Le chef des placements a la responsabilité de soumettre à l'approbation du conseil des cibles en matière de risque de placement.

- **Deuxième ligne de défense** : Le chef des finances et de la gestion des risques est responsable de surveiller les risques et de soumettre à l'approbation du conseil des limites et des énoncés relatifs au risque. Le groupe Gestion du risque est chargé d'évaluer de manière indépendante le processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques mené en première ligne, et il évalue et surveille en toute indépendance la conformité aux limites et énoncés relatifs au risque. D'autres groupes effectuent également une surveillance indépendante de différents types de risques, notamment nos fonctions des finances, des services juridiques et de la conformité.
- **Troisième ligne de défense** : Le groupe Assurance et consultation fournit une assurance indépendante à l'égard de la gouvernance en matière de risque et des contrôles internes.

Nous gérons et surveillons tous les risques qui pourraient avoir une incidence significative sur notre capacité à remplir notre mandat et à atteindre nos objectifs stratégiques. Une taxinomie du risque plus précise sous-tend chacune des principales catégories de risque, comme l'illustre notre cadre intégré de gestion des risques, et comprend le risque lié aux facteurs ESG, dont les risques liés aux changements climatiques.

### Gouvernance et gestion des risques liés au climat, et considérations plus vastes en matière de facteurs ESG :

Notre gouvernance des risques et des occasions liés au climat tant au niveau de la direction qu'à celui du conseil reflète notre conviction selon laquelle les changements climatiques constituent l'un des facteurs les plus importants et les plus complexes de notre époque dont il faut tenir compte en matière de placement. Les changements climatiques pourraient avoir une incidence importante sur nos placements, nos activités et notre capacité à remplir notre mandat. Par conséquent, les questions liées au climat sont directement intégrées à notre stratégie d'investissement et à notre gestion du risque dans les trois lignes de défense.

En octobre 2021, nous avons nommé notre première chef du développement durable, qui est responsable de notre approche à l'égard des questions liées aux facteurs ESG, particulièrement les changements climatiques, à l'échelle de l'organisme. La chef du développement durable travaille en étroite collaboration avec le chef de la direction et le chef des placements afin d'assurer le maintien d'une approche mondiale et transversale en matière de durabilité et le respect de notre engagement à atteindre la carboneutralité dans l'ensemble de la caisse et de nos activités d'ici 2050. La chef du développement durable est responsable de l'élaboration de notre feuille de route en matière de développement durable. Pour plus de détails sur notre engagement en matière de carboneutralité, veuillez vous reporter à la page 39.

Le comité de l'investissement durable est l'organe central de surveillance et d'encadrement des questions liées aux facteurs ESG, dont les changements climatiques. Il est composé de hauts représentants de l'ensemble de la caisse et présidé par le chef de l'investissement durable, qui relève directement de la chef du développement durable. Pour plus de détails sur le mandat du comité de l'investissement durable, veuillez vous reporter à notre Rapport sur l'investissement durable accessible sur notre site Web.

En étroite collaboration avec le chef du développement durable, le chef des finances et de la gestion des risques évalue et surveille activement le risque climatique inhérent estimatif au sein de la caisse. Des mesures des émissions de carbone, de l'exposition aux combustibles fossiles et de la valeur climatique à risque, entre autres, sont soumises à l'examen des comités de gestion au moins une fois par trimestre. En complément de ces activités de surveillance, nous avons également recours à l'analyse de scénarios pour évaluer les incidences financières potentielles des événements liés au risque climatique. Nous soumettons notamment la résilience de nos placements à divers scénarios plausibles de simulation de crise, en incluant des événements extrêmes et des tendances pour différents résultats liés aux températures, au moyen des approches ascendante et descendante, afin de quantifier les répercussions financières.

Notre conseil d'administration et ses sous-comités supervisent nombre de dossiers liés aux facteurs ESG et au climat, par exemple :

- Le comité de gestion du risque du conseil reçoit sur une base régulière des rapports sur les mesures relatives au climat et les résultats d'analyses de scénarios, qui lui permettent d'exercer ses responsabilités en matière de surveillance des risques.
- Le comité de stratégie de placement du conseil doit approuver la politique en matière d'investissement durable.

En plus des questions liées aux changements climatiques, le conseil supervise les efforts déployés à l'échelle de la caisse pour mieux comprendre et gérer les risques et les occasions liés aux facteurs ESG de façon plus générale, ce qui comprend l'encadrement et la remise en question constructive de l'approche globale de la caisse à l'égard des risques et des occasions liés aux facteurs ESG.

## Culture du risque

Nous sommes d'avis que des contrôles et des processus documentés en bonne et due forme peuvent uniquement être efficaces s'ils sont soutenus par une saine culture du risque organisationnelle. Notre culture du risque nous aide à assurer une prise de risque appropriée compte tenu de notre mandat, de notre appétence au risque et de notre stratégie. Notre culture du risque :

- suit le principe « le ton est donné par la direction » et l'applique à tous les niveaux de l'organisme;
- renforce la stratégie d'Investissements RPC;
- favorise l'efficacité de la gouvernance du risque.

Notre code de déontologie et nos principes directeurs consolident les assises de notre culture, y compris notre culture du risque. En plus de suivre des formations régulières, tous les employés reconnaissent officiellement avoir lu et compris le code, et s'y être conformés. Chaque

année, nous tenons une journée « Incarner nos principes directeurs » au cours de laquelle notre équipe mondiale se rencontre en petits groupes, chacun animé par des hauts dirigeants, pour discuter des scénarios qui permettent de mettre en pratique nos principes directeurs d'intégrité, de partenariat et de rendement élevé.

Notre culture du risque est renforcée par l'importance que nous accordons à l'équité, à la diversité et à l'inclusion. Nous croyons que des groupes diversifiés et inclusifs contribuent à réduire les préjugés et, par conséquent, à prendre de meilleures décisions. Nos engagements dans ce domaine nous permettent de gérer plus efficacement les risques multidimensionnels dans les marchés mondiaux en évolution rapide dans lesquels nous exerçons nos activités. Pour plus de détails sur notre culture et notre stratégie en matière de talents, veuillez vous reporter à la page 34.

## Comment nous gérons les principaux risques liés à la quête de rendements

Les différents types de risques auxquels nous sommes exposés en tant qu'organisme découlent de nos choix stratégiques, notamment notre décision de gérer activement la caisse. Comme il est mentionné à la page 21, l'utilisation stratégique d'autres sources de rendement accroît notre profil de risque, à différents égards. Par exemple, nous nous attendons à ce que le risque de liquidité, le risque opérationnel, le risque lié à la réglementation et le risque stratégique augmentent, souvent de façon significative, lorsque nous effectuons une sélection active de placements. Nous avons recours à la sélection de placements sur les marchés publics et privés, car nous sommes

d'avis que les rendements attendus compenseront les risques accrus que nous prenons, après déduction de tous les coûts.

Nos processus de gestion des risques et nos systèmes de contrôles internes nous permettent de gérer chacun de ces principaux risques à un niveau acceptable, en respectant l'appétence au risque approuvée par notre conseil d'administration. Pour plus de détails sur la définition, l'évaluation et la gestion de nos principaux risques, veuillez vous reporter à la page 47 de notre rapport de gestion.

## Responsabilité de la direction à l'égard de la prise de risques et du rendement

Par voie de délégation du conseil d'administration, le président et chef de la direction est responsable de tous les risques et de toutes les questions organisationnelles qui ne sont pas réservées spécifiquement au conseil. Les responsabilités sont ensuite déléguées à différents échelons de l'organisation par le chef de la direction, par l'entremise de nos pouvoirs en matière de gestion officiels, à commencer par l'équipe de la haute direction, sur les trois lignes de défense.

Le succès des activités de placement exige un processus décisionnel et une reddition de comptes clairs. Les principaux éléments de la structure de comité de gestion sont décrits ci-dessous :

### Comité des stratégies et du risque de placement

Le comité des stratégies et du risque de placement est composé du chef des placements, du chef des finances et de la gestion des risques et de l'avocate-conseil, et est présidé par le président et chef de la direction. La composition du comité des stratégies et du risque de placement est étendue à l'ensemble de l'équipe de la haute direction pour certaines questions qui nécessitent une perspective plus large. Le comité des stratégies et du risque de placement et ses sous-comités ont des responsabilités particulières en matière d'approbation et fournissent également des conseils et des recommandations aux dirigeants et aux comités responsables afin d'intégrer divers points de vue aux processus de prise de décisions.

Le comité des stratégies et du risque de placement est chargé de la supervision des questions liées au portefeuille et aux risques, notamment en ce qui a trait à la stratégie, à la conception, à la gestion et à la gouvernance des portefeuilles de placement, ce qui comprend :

- l'approche à l'égard des risques stratégiques;
- l'énoncé officiel sur les principes de placement (pour plus de détails, veuillez vous reporter à notre site Web);
- le cadre de placement du portefeuille global (veuillez vous reporter à la page 23);
- les normes en matière de gestion des crises.

Le comité fournit également des directives sur la conception de notre programme de gestion de la réputation et notre approche de gestion d'autres facteurs généraux comme les changements climatiques et les pratiques en matière d'investissement durable.

Il bénéficie des mesures de soutien ciblées suivantes de ses sous-comités :

- **Comité de mise en œuvre des portefeuilles** : ce comité soutient la surveillance par le comité des stratégies et du risque de placement des responsabilités liées aux placements. Présidé par le chef des placements, le comité de mise en œuvre des portefeuilles supervise les principaux aspects de la mise en œuvre des portefeuilles et traite une multitude de questions liées à l'investissement stratégique et aux risques dans le cadre de l'examen des nouveaux placements, des cessions et des investissements supplémentaires soumis à son approbation. Il évalue également si des placements particuliers respectent la stratégie de gestion active connexe et fournit des directives à certains services de placement sur des questions plus particulières comme leurs stratégies, leurs mandats et l'évaluation des services.
- **Comité de stratégie de portefeuille** : ce comité soutient le comité des stratégies et du risque de placement dans la supervision de la conception, de la constitution et de la gestion des portefeuilles de placement. Présidé par le chef des placements, le comité de stratégie de portefeuille fournit des directives sur des questions telles que les objectifs et les attributs clés de la conception de portefeuilles qui aident à l'établissement et à la mise en œuvre du cadre de placement.
- **Comité du risque de placement** : ce comité appuie le comité des stratégies et du risque de placement dans la surveillance du risque de marché, du risque de crédit, du risque de liquidité et du risque de levier financier. Présidé par le chef des finances et de la gestion des risques, le comité du risque de placement fournit des directives à l'égard de questions comme l'établissement au niveau du conseil et de la direction des limites en matière de risque de marché, de crédit, de liquidité et de levier financier. Il joue aussi un rôle actif dans la surveillance de l'exposition aux risques.
- **Comité de gestion du risque opérationnel et du risque lié à la réglementation** : ce comité appuie le comité des stratégies et du risque de placement dans la surveillance des risques opérationnels, juridiques et réglementaires. Présidé par l'avocate-conseil, le comité de gestion du risque opérationnel et du risque lié à la réglementation fournit des directives sur des questions telles que l'établissement au niveau du conseil et de la direction de l'appétence au risque opérationnel, juridique et réglementaire. Il supervise aussi l'approche de la caisse à l'égard de la gestion de ces risques.

Chacun de ces sous-comités est composé de représentants interfonctionnels de l'équipe de direction mondiale. Ils apportent un ensemble diversifié de points de vue et d'orientations pour appuyer les présidents de leur comité respectif.

## Comment le conseil d'administration supervise l'exécution de la stratégie et la gouvernance des risques

Le conseil supervise l'exécution de la stratégie et la gouvernance des risques, notamment en approuvant les éléments suivants :

- **Plan d'affaires** – Ce document, qui est mis à jour à chaque exercice, établit les plans de placement et d'exploitation à court et à long terme d'Investissements RPC, ce qui comprend les budgets d'investissement et d'exploitation. Le plan comprend les portefeuilles stratégiques, qui expriment les catégories d'actifs et la composition géographique prévues de chaque portefeuille de placement sur une période de cinq exercices.
- **Énoncés des principes de placement** – Ces documents sont requis conformément aux règlements d'application de la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC*. Ils sont approuvés par le conseil d'administration chaque année et publiés sur notre site Web. Ils énoncent les objectifs de la caisse en matière de placement, les politiques, les attentes quant au rendement à long terme et les procédures de gestion des risques à court terme et à long terme.
- **Politique en matière de risque** – Cette politique décrit les exigences relatives à la gestion et à la surveillance de tous les risques qui pourraient avoir une incidence significative sur la capacité d'Investissements RPC à remplir son mandat et à atteindre ses objectifs prévus par la loi. La politique définit notre cadre intégré de gestion des risques et notre appétence au risque.
- **Politique en matière d'investissement durable** – Cette politique décrit la façon dont Investissements RPC aborde l'investissement durable dans le contexte de notre mandat clair prescrit par la loi. Elle explique également comment Investissements RPC intègre les facteurs ESG à ses décisions de placement et à ses activités de gestion d'actifs.

En outre, le conseil reçoit des rapports trimestriels sur la caisse, lui permettant de surveiller :

- la croissance et la composition des portefeuilles de placement;
- les progrès réalisés par la direction par rapport au plan d'affaires de l'exercice;
- les mesures du risque de marché lié aux portefeuilles de placement et d'autres mesures du risque comme les liquidités et les simulations de crise;
- les rendements totaux ainsi que les apports de chaque service de placement et de chaque stratégie;
- les rendements totaux additionnels par rapport aux rendements minimaux jugés nécessaires pour assurer la viabilité du RPC;
- les rendements à valeur ajoutée par rapport à ce que nous pouvons obtenir si nous investissons dans des indices de marchés publics.

Pour en savoir davantage, veuillez vous reporter à la rubrique Pratiques de gouvernance du conseil d'administration.

# Gérer les coûts

La recherche de sources de rendement additionnelles exige que nous investissions dans diverses capacités, que ce soit en élaborant un cadre de placement fondé sur des facteurs, en utilisant des stratégies de gestion active pour la sélection de placements ou en investissant dans le renforcement des capacités de gestion des risques afin de conduire efficacement ces activités.

Néanmoins, nous sommes conscients que la gestion active n'est pas une stratégie à faible coût. Nous savons que chaque dollar épargné équivaut non seulement à un dollar de revenu additionnel pour la caisse, mais qu'il vaut surtout beaucoup plus qu'un dollar de rendement futur potentiel, mais incertain. Par conséquent, nous plaçons la gestion des coûts au cœur de notre obligation de reddition de comptes au public à l'égard de notre objectif visant à optimiser les rendements à long terme.

## Notre philosophie de gestion de la valeur

Nous établissons un budget et gérons nos coûts en fonction de la valeur à long terme que nous nous attendons à obtenir pour les différents types de coûts engagés. Par conséquent, notre profil de coûts découle de nos choix stratégiques en matière de composition du portefeuille, notamment :

- la proportion de l'actif de la caisse investi par l'entremise de nos stratégies d'équilibrage par rapport aux stratégies de gestion active;
- la proportion de nos stratégies de gestion active mises en œuvre à l'interne par rapport à celles mises en œuvre à l'externe par l'entremise de gestionnaires de fonds;
- la proportion de stratégies de gestion active qui sont axées sur les investissements dans les marchés publics par rapport aux investissements dans les marchés privés;
- la proportion de stratégies de gestion active qui sont axées sur les investissements dans les marchés établis par rapport aux investissements dans les marchés émergents;
- le niveau de levier financier que nous choisissons d'utiliser.

Compte tenu de l'importance stratégique de ces décisions, nous conjuguons notre répartition du capital et des ressources à une reddition de comptes claire pour favoriser la création de valeur, ce qui nous permet de surveiller objectivement l'évolution de nos résultats tant sur le plan des dollars dépensés que celui des rendements à valeur ajoutée générés.

Nous gérons les coûts sur une base continue conformément à nos politiques de gestion des charges et à nos pouvoirs d'autorisation fondés sur l'ancienneté afin d'officialiser la responsabilité conformément à notre plan d'affaires et à notre budget approuvés par le conseil.

À Investissements RPC, nous considérons la gestion efficace des coûts comme un processus stratégique qui nous aide à améliorer de façon itérative le rendement à long terme des placements de la caisse. Afin de nous assurer d'affecter les ressources aux activités créant le plus de valeur, nous avons mis en place une procédure d'évaluation régulière et cohérente qui nous permet de mettre à profit les leçons tirées pour améliorer continuellement l'efficacité et l'efficacité de la répartition du capital et des ressources au fil du temps. Ce processus commence par le ton solide donné par la direction et s'appuie sur la culture axée sur la valeur de la caisse.

## Comment nous affectons nos ressources

En ce qui concerne la planification, nous affectons les ressources de la caisse progressivement. Nous affectons en premier lieu une partie du budget à nos activités de gouvernance pour le maintien de l'entité, ce qui comprend les charges minimales requises pour que la caisse puisse simplement exister.

Ensuite, nous affectons des sommes aux stratégies d'équilibrage. Comme il est expliqué à la page 27, celles-ci nous permettent de maintenir et de rééquilibrer périodiquement les portefeuilles de placement afin de les ramener à leur ensemble cible d'expositions diversifiées. Ces stratégies sont

hautement adaptables et peuvent être gérées à moindre coût par rapport à nos stratégies de gestion active qui visent à générer des rendements à valeur ajoutée grâce à la sélection des placements. Un budget distinct est également prévu pour notre utilisation du levier financier, qui nous permet d'accroître nos actifs et de constituer des portefeuilles plus diversifiés en fonction de nos niveaux cibles de risque de marché.

Nous gérons et contrôlons la croissance de nos charges liées aux placements en affectant, en dernier lieu, des sommes du budget aux stratégies de gestion active. Les affectations budgétaires du capital aux stratégies de gestion active reposent sur notre confiance en notre capacité à générer des rendements à valeur ajoutée à long terme, de sorte qu'elles concernent également les investissements dans les capacités de gestion des risques et opérationnelles plus complexes qui sont requises pour gérer et mettre en œuvre nos stratégies de gestion active de façon efficace.

## Trouver l'équilibre entre l'expertise interne et l'expertise externe

En raison de notre taille, nous sommes en mesure de maintenir en poste des équipes internes spécialisées qui peuvent gérer des dimensions importantes de la caisse. Dans plusieurs domaines, nous possédons les compétences internes pour mener des activités d'investissement analogues à celles exercées par les sociétés externes ayant une expertise comparable, mais nous pouvons le faire à des coûts beaucoup moins élevés. Cette approche est caractéristique du « modèle de régime de retraite canadien » visant l'internalisation des activités de gestion de placements.

Cependant, nous sommes conscients qu'il existe des situations dans lesquelles la vaste expertise externe peut encore bénéficier à la caisse. Nous faisons appel à des gestionnaires externes pour les stratégies de gestion active pertinentes et distinctives que nous ne pensons pas pouvoir mettre en œuvre de façon aussi efficace par nous-mêmes. Ces stratégies doivent également être pertinentes, distinctes et significatives. Certains de nos gestionnaires externes offrent également des occasions de flux de transactions et de coinvestissements et nous transmettent des connaissances précieuses en tant que partenaires à long terme, ce qui bonifie l'avancement de nos propres stratégies internes. Néanmoins, nous ne faisons appel à des gestionnaires de fonds externes que lorsque nous sommes suffisamment convaincus qu'ils peuvent offrir des rendements ajustés en fonction du risque qui compenseront largement le coût de leurs honoraires.

L'un des principaux exercices d'équilibre économique pour la caisse consiste à choisir entre engager des charges liées au personnel et d'autres charges afin d'élaborer et de mettre en œuvre à l'interne des stratégies de gestion active ou, à l'inverse, faire appel à des gestionnaires de fonds externes et engager des frais de gestion et des commissions de performance. Le recours à des gestionnaires de fonds externes peut également faire en sorte que ces gestionnaires assument en partie le risque de sous-performance. Par exemple, lorsque nous faisons appel à des gestionnaires de fonds d'actions de sociétés fermées externes, les commissions de performance ne sont versées que lorsqu'un gestionnaire réalise des profits supérieurs à un taux de rendement établi. Nous pouvons ainsi réduire le risque d'engager des charges de personnel et autres charges pour exécuter des stratégies de gestion active élaborées à l'interne sans réussir à générer les rendements à valeur ajoutée attendus. En revanche, nous élaborons des stratégies de gestion active à l'interne lorsque nous sommes suffisamment convaincus qu'elles contribueront à générer de la valeur à long terme de façon plus économique que par l'intermédiaire de gestionnaires externes.

# Notre régime de rémunération au rendement

En tant que l'un des plus importants fonds de placement au monde, nous avons besoin d'un large éventail de capacités spécialisées pour diriger efficacement la caisse et mettre en œuvre nos stratégies de placement choisies. Notre main-d'œuvre est très diversifiée, tant sur le plan des compétences que de l'expérience. Nous célébrons la diversité de nos gens parce qu'elle alimente notre capacité d'innover en apportant des expériences et des perspectives multifacettes qui facilitent la résolution des enjeux de placement.

Nous sommes d'avis qu'une approche globale en matière de talents est essentielle à l'organisation efficace de nos gens dans l'exécution de notre mandat et de notre stratégie. Cette approche comprend la promotion d'une solide culture d'intégrité, de partenariat et de rendement élevé et l'utilisation de notre cadre de rémunération pour :

- attirer, motiver et maintenir en poste les employés;
- rémunérer en fonction de la performance;
- accorder les intérêts à long terme de nos employés avec ceux des cotisants et des bénéficiaires du RPC.

Nous décrivons chacune de ces composantes de façon plus détaillée ci-dessous. De plus, nous fournissons des renseignements supplémentaires sur notre approche à l'égard de l'équité, de la diversité et de l'inclusion, des valeurs qui, à notre avis, contribueront à notre réussite à long terme.

## Notre culture d'intégrité, de partenariat et de rendement élevé

Nos gens sont les ambassadeurs de notre culture axée sur la mission et de notre réputation à l'échelle mondiale, et ils renforcent notre capacité à croître et à nous adapter à un contexte de placement mondial de plus en plus complexe qui évolue rapidement.

Notre culture est ancrée dans les principes directeurs d'intégrité, de partenariat et de rendement élevé de la caisse, ainsi que dans notre code de déontologie. Ces principes englobent les principales valeurs de l'organisme et guident les membres de notre équipe au quotidien et dans les situations exceptionnelles.

Notre stratégie 2025 vise à orienter l'évolution de notre mode de travail de façon à favoriser davantage l'agilité, l'ambition, l'innovation et l'inclusion. Nous renforçons notre culture en insistant de plus en plus sur l'importance d'une perspective internationale commune et de la collaboration interfonctionnelle, de sorte qu'en tant qu'ensemble intégré, nous puissions multiplier la somme des valeurs créées par chacune de nos parties.

## Notre cadre de rémunération

### Nous démarquer de la concurrence dans la recherche de talents

Dans la recherche de talents, nous concurrençons les plus importants gestionnaires de placement et les plus grandes institutions financières du Canada et de partout dans le monde. Nous sommes d'avis qu'une rémunération concurrentielle sur le marché est l'un des éléments essentiels pour attirer, motiver et maintenir en poste les talents dont nous avons besoin pour exécuter efficacement le mandat prescrit par la loi d'Investissements RPC.

La conception de notre programme de rémunération au rendement tient compte de notre mandat public, des stratégies que nous avons choisi de mettre en œuvre et de l'environnement dans lequel nous exerçons nos activités. Chacune de ces considérations se reflète également dans la façon dont nous déterminons les primes de rémunération au rendement versées à nos employés pour l'atteinte d'objectifs quantitatifs et qualitatifs qui profitent à la caisse.

### Arrimer les incitatifs à la réalisation de notre mandat et de nos objectifs stratégiques

Notre programme de rémunération reflète notre reddition de comptes au public et notre responsabilité de gérer la caisse de façon à servir les intérêts des cotisants et des bénéficiaires du RPC. Nous arrimons les primes à l'exécution de notre mandat et de notre stratégie à long terme, tout en tenant compte de notre appétence pour assumer différents types de risques dans notre quête de rendements à valeur ajoutée.

Nous croyons que ce que nous accomplissons et la façon dont nous l'accomplissons sont tout aussi importants. Par conséquent, notre programme de rémunération est fondé sur nos principes directeurs et il vise à respecter ou à dépasser les principes de saines pratiques en matière de rémunération (Principles for Sound Compensation Practices), qui ont été établis par le Conseil de stabilité financière et avalisés par les pays du G20.

La rémunération au rendement totale de chaque employé est en partie liée à la performance de l'ensemble de la caisse, ce qui comprend l'atteinte des niveaux cibles approuvés par le conseil en ce qui a trait aux rendements absolus de l'ensemble de la caisse ainsi que la valeur ajoutée en dollars par rapport à nos portefeuilles de référence. Cette priorité accordée à la performance de l'ensemble de la caisse permet d'établir un lien plus étroit entre les intérêts des cotisants et des bénéficiaires du RPC et la rémunération qui en découle pour nos employés. À mesure que notre stratégie de placement et l'exécution de notre mandat évoluent, nous tenons compte des aspects quantitatifs et qualitatifs au moment d'évaluer le rendement des placements et l'atteinte des objectifs.

## Principes du Conseil de stabilité financière

Fondés sur le rendement à long terme

Déconseillent la prise de risques à court terme

Pouvoirs de surveillance accrus des comités de la rémunération



## Cadre de rémunération d'Investissements RPC

Fondé sur le rendement des placements sur cinq exercices, tant au niveau de la caisse que des services, ce qui cadre avec la nature à long terme de notre mandat de placement tout en réduisant la volatilité de la rémunération d'un exercice à l'autre

La prise en compte des résultats sur cinq exercices ne se prête pas à la prise de décisions à court terme  
Les indices de référence sont ajustés en fonction du degré de risque encouru  
Tient compte des résultats des placements et de la façon dont ces résultats ont été atteints

Le comité des ressources humaines et de la rémunération et le conseil d'administration prennent toutes les décisions liées au cadre de rémunération

Globalement, notre programme de rémunération repose sur les caractéristiques essentielles suivantes :

<b>Arrimé à notre mandat et à nos objectifs stratégiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Incite les employés à maximiser les rendements à long terme, dans le respect des paramètres de risque établis</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Axé sur la création de valeur pour la caisse de façon globale, conformément à la stratégie de placement, au plan d'affaires et au budget approuvés par le conseil</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Récompense les groupes et les personnes en fonction de la réalisation d'objectifs établis au préalable</li> </ul>
<b>Horizon approprié</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Aligné sur notre horizon de cinq exercices pour l'évaluation du rendement des placements</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Prévoit une part importante de rémunération variable et différée pour les cadres supérieurs afin de promouvoir l'alignement à long terme</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Prévoit le versement de primes de rendement différées sur un horizon de plusieurs exercices afin de promouvoir le maintien en poste</li> </ul>
<b>Différenciation du rendement individuel et du rendement du groupe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Permet de clairement différencier le rendement individuel et le rendement du groupe d'une manière directement liée aux responsabilités déléguées</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Reconnaît les différences entre les catégories d'actifs et les conditions du marché au moyen des rendements à valeur ajoutée relatifs de chaque stratégie de placement</li> </ul>
<b>Favorise un jugement éclairé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Tient compte des résultats par rapport aux objectifs d'investissement et aux objectifs organisationnels, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, et de la façon dont les résultats ont été atteints</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Intègre le respect des principes directeurs d'Investissements RPC</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Assure une stabilité et une cohérence accrues des évaluations du rendement grâce à des outils qui permettent d'atténuer les partis pris dans la prise de décisions</li> </ul>
<b>Concurrentiel sur le marché et simple</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Permet d'attirer et de maintenir en poste des personnes possédant les compétences requises pour remplir efficacement notre mandat et exécuter nos stratégies de placement choisies</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Assure la transparence envers les principales parties prenantes et les employés actuels et futurs grâce à un cadre clair, simple et objectif conforme à nos objectifs stratégiques</li> </ul>

### Assurer une gouvernance efficace

Afin d'assurer une gouvernance et une surveillance efficaces du programme de rémunération de la caisse, le comité des ressources humaines et de la rémunération (CRHR), qui est un comité du conseil d'administration, formule des recommandations à ce dernier sur les questions importantes liées à la gestion des talents et à la rémunération, notamment concernant l'harmonisation des intérêts de l'organisme et des parties prenantes au moyen de la conception d'un cadre de rémunération axé sur la performance et du suivi effectué à cet égard.

Chaque année, le conseil approuve les primes de rendement cibles pour l'ensemble de la caisse et le budget connexe dans le cadre du plan d'affaires, ce qui donne une orientation claire à tous les employés pour l'exercice à venir. À la fin de l'exercice, le conseil doit approuver l'ensemble des multiplicateurs et des primes de rémunération au rendement, ainsi qu'évaluer et déterminer la rémunération du chef de la direction, des autres membres de la haute direction visés et des membres de l'équipe de la haute direction.

Le CRHR compare aussi les niveaux de rémunération concurrentielle relatifs à tous les postes de l'équipe de la haute direction, y compris les postes des membres de la haute direction visés, à un important échantillon du marché et aux données résultant de sondages exclusifs menés par des experts-conseils. Pour l'équipe de la haute direction et les membres de la haute direction visés, nous effectuons une analyse comparative de

la rémunération par rapport aux fonds de retraite publics canadiens, aux gestionnaires d'actifs de placement négociés sur le marché canadien et au marché du travail global (incluant les sociétés d'investissement, les sociétés d'assurance et les banques en Amérique du Nord et dans d'autres marchés internationaux pertinents).

Le conseil a également le pouvoir d'interpréter, de modifier et de résilier, à son gré, les régimes de rémunération. En outre, il peut récupérer ou réduire les primes de rendement ou obliger les employés à y renoncer dans les cas suivants :

- Les résultats financiers sont retraités, et le conseil considère que les primes attribuées précédemment sont excessives;
- La prime de rendement a été attribuée par erreur;
- Un employé est coupable de mauvaise conduite.

Le conseil peut également exiger la déchéance des primes de rémunération au rendement dont les droits n'ont pas été acquis. Cette clause s'applique aux employés occupant des postes de directeur général ou de niveau supérieur.

Veillez vous reporter à notre [site Web](#) pour obtenir plus de détails sur le rôle du CRHR et du conseil d'administration, tel qu'il est décrit dans leur mandat respectif. La composition du CRHR actuel est présentée à la rubrique Gouvernance, aux pages 84 et 85.

## Principaux éléments de notre rémunération totale

La composition de la rémunération est conçue pour s'harmoniser avec les pratiques du marché. Elle comprend une combinaison de salaire fixe et de rémunération au rendement variable, ainsi que la rémunération à court terme et à long terme.

Voici les principaux éléments de notre rémunération totale, chacun étant décrit plus en détail ci-dessous :

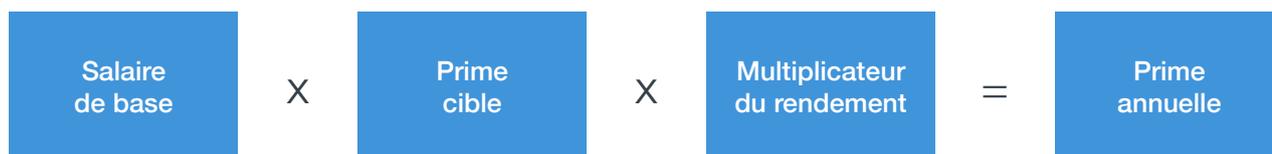


### Salaire de base

Les salaires de base tiennent compte du niveau de compétence, des capacités et de la constance du rendement des employés. Nous revoions les salaires à la fin de chaque exercice, et tout changement apporté à la rémunération des membres de l'équipe de la haute direction, y compris les membres de la haute direction visés, doit être approuvé par le conseil.

### Rémunération au rendement variable

À la fin de chaque exercice, les employés sont admissibles à une prime annuelle selon la formule suivante :



Nous établissons les primes de rendement cibles en fonction du niveau du poste afin de nous conformer aux pratiques du marché. Une partie de la prime annuelle est versée en trésorerie après la clôture de l'exercice. C'est ce que nous appelons la prime acquise au cours de l'exercice. En ce qui concerne les cadres supérieurs, une partie est différée sur trois ans afin de mettre l'accent sur l'horizon à long terme de la caisse. C'est ce que nous appelons la prime différée. Les droits relatifs à cette prime sont acquis et payés graduellement sur une période de trois ans suivant l'exercice pour lequel la prime est octroyée. Durant la période d'acquisition des droits, les primes différées sont traitées comme si elles étaient investies dans la caisse et fluctuent en fonction des rendements de l'ensemble de la caisse. Les employés renoncent à la prime de rendement et à toutes les primes différées dont les droits n'ont pas été acquis s'ils démissionnent au cours de l'exercice.

À la fin de l'exercice, un multiplicateur de rendement est établi pour chaque employé en fonction d'une évaluation du rendement axée sur trois facteurs. Pour tous les employés, à l'exception de l'équipe de la haute direction, la pondération de chaque facteur s'établit comme suit :

Facteurs de la prime de rendement		Pondération	
1	Performance de l'ensemble de la caisse	30 %	Ce facteur de rendement comprend des mesures équipondérées de la valeur ajoutée en dollars et du rendement de l'ensemble de la caisse, qui sont tous deux mesurés sur une période couvrant les cinq derniers exercices.
2	Rendement du service et du groupe	30 %	Les objectifs de rendement des services et des groupes sont établis au début de chaque exercice. À la fin de l'exercice, nous évaluons leur rendement par rapport à ces objectifs, ce qui comprend l'atteinte des objectifs financiers, comme les rendements à valeur ajoutée, ainsi que d'autres objectifs stratégiques.
3	Rendement individuel	40 %	Nous évaluons annuellement le rendement de chaque employé en fonction d'objectifs précis établis au début de chaque exercice. Le rendement individuel est également évalué par rapport aux attentes associées à la fonction, comme il est décrit dans notre cadre intégré de carrière.

La prime de rendement totale peut varier dans une fourchette de zéro à deux fois le montant cible pour chaque facteur de rendement.

Afin de mieux aiguiller les membres de l'équipe de la haute direction vers les objectifs de l'ensemble de la caisse, leur rémunération au rendement est fondée à 50 pour cent sur la performance de l'ensemble de la caisse et à 50 pour cent sur le rendement des services et sur le rendement individuel.

La répartition de la rémunération sous forme de salaire, de prime de rendement acquise au cours de l'exercice et de rémunération différée varie selon le rôle et le niveau de l'employé, la rémunération différée cible des cadres supérieurs étant plus élevée. Une plus grande proportion de la rémunération des membres de l'équipe de la haute direction est versée sous forme de rémunération variable, ce qui correspond à notre objectif de rétribuer selon le rendement.

## Régimes de retraite

Nous offrons à la plupart de nos employés l'occasion de participer à un régime de retraite à cotisations définies. Les coûts de ce régime sont relativement moins élevés et plus prévisibles que ceux des régimes à prestations définies offerts par d'autres grandes caisses de retraite et sociétés de services financiers. Les régimes varient en fonction de l'emplacement afin de refléter les règlements locaux et les pratiques concurrentielles sur le marché.

## Avantages du personnel

Nos régimes d'avantages du personnel sont comparables à ceux offerts par les organismes semblables de notre secteur. Ils comprennent de l'assurance vie et invalidité, des prestations pour soins de santé, soins dentaires et soins de la vue, des politiques en matière de congés, le remboursement de frais liés à la santé et au mieux-être et un programme d'aide aux employés et à leur famille. Les avantages indirects accordés sont limités au remboursement des frais de stationnement des membres de l'équipe de la haute direction qui travaillent dans nos bureaux à Toronto.

### Autres éléments de rémunération

#### Régime facultatif de primes de rendement différées

Les employés admissibles peuvent choisir de différer une partie ou la totalité de leur prime de rendement acquise au cours de l'exercice pour une période de trois ans, le montant différé devant être investi, en tant que placement fictif, soit en totalité dans la caisse, soit en partie dans la caisse et jusqu'à concurrence de 50 pour cent dans le portefeuille de placements privés de la caisse.

#### Parts de fonds restreintes complémentaires

Les parts de fonds restreintes complémentaires sont utilisées de façon sélective soit pour remplacer la rémunération d'un ancien employeur à laquelle un nouvel employé a dû renoncer, soit à titre de rémunération de transition dans le cadre d'une affectation à un nouveau poste ou d'un transfert dans une nouvelle région, soit pour le maintien en poste d'employés actuels. Il s'agit d'une prime différée sous forme de placement fictif dont la valeur fluctue en fonction de la performance de l'ensemble de la caisse.

#### Parts liées au rendement de la caisse

Les parts liées au rendement de la caisse constituent une rémunération au rendement à long terme qui fait concorder le versement des primes avec le rendement absolu à long terme de l'ensemble de la caisse. Les paiements sont conditionnels à la réalisation de rendements cumulatifs positifs sur la durée de l'attribution. La valeur de l'attribution est calculée au moyen d'un modèle d'évaluation qui tient compte de la volatilité et du taux de rendement sans risque.

## Importance de l'équité, de la diversité et de l'inclusion

Nous excellons grâce à nos gens et à leur engagement à l'égard de notre mission. Leur intégrité, leur adhésion au principe de partenariat et leur souci du rendement élevé nous font avancer. Ainsi, à mesure que la caisse continue de croître, nous sommes d'avis que nous avons la responsabilité de faire également progresser nos initiatives en matière d'équité, de diversité et d'inclusion et de renforcer notre milieu de travail inclusif où tous les membres du personnel se sentent valorisés, respectés et soutenus, par les moyens suivants :

- Attirer et embaucher des personnes hautement qualifiées ayant des antécédents, une expérience et des perspectives diversifiés;
- Veiller à ce que tous les employés et les employées aient des chances égales de perfectionnement et d'avancement;
- Offrir une rémunération différenciée fondée sur une évaluation objective du rendement, tout en cherchant à s'assurer qu'aucun parti pris n'influence cette différenciation.

Notre travail en matière d'équité, de diversité et d'inclusion est fondé sur la conviction qu'il est de notre responsabilité de fournir des occasions aux personnes issues de groupes historiquement sous-représentés. Leur inclusion nous permet de prendre des décisions de placement plus éclairées et de gérer plus efficacement notre culture de gestion des risques, comme il est expliqué à la page 31. Dès l'étape du recrutement, nous nous assurons d'avoir accès à un bassin diversifié de candidats et de candidates pour toutes les nouvelles offres d'emploi. Bien que nos décisions d'embauche finales soient prises en fonction des aptitudes et des compétences recherchées pour chaque rôle, nous veillons à choisir parmi le bassin de talents le plus vaste possible en tirant parti de partenariats externes et des réseaux internes; nous suivons une procédure d'entrevue structurée pour toutes les personnes qui postulent et nous avons intégré des pratiques d'atténuation des parti pris tout au long du processus.

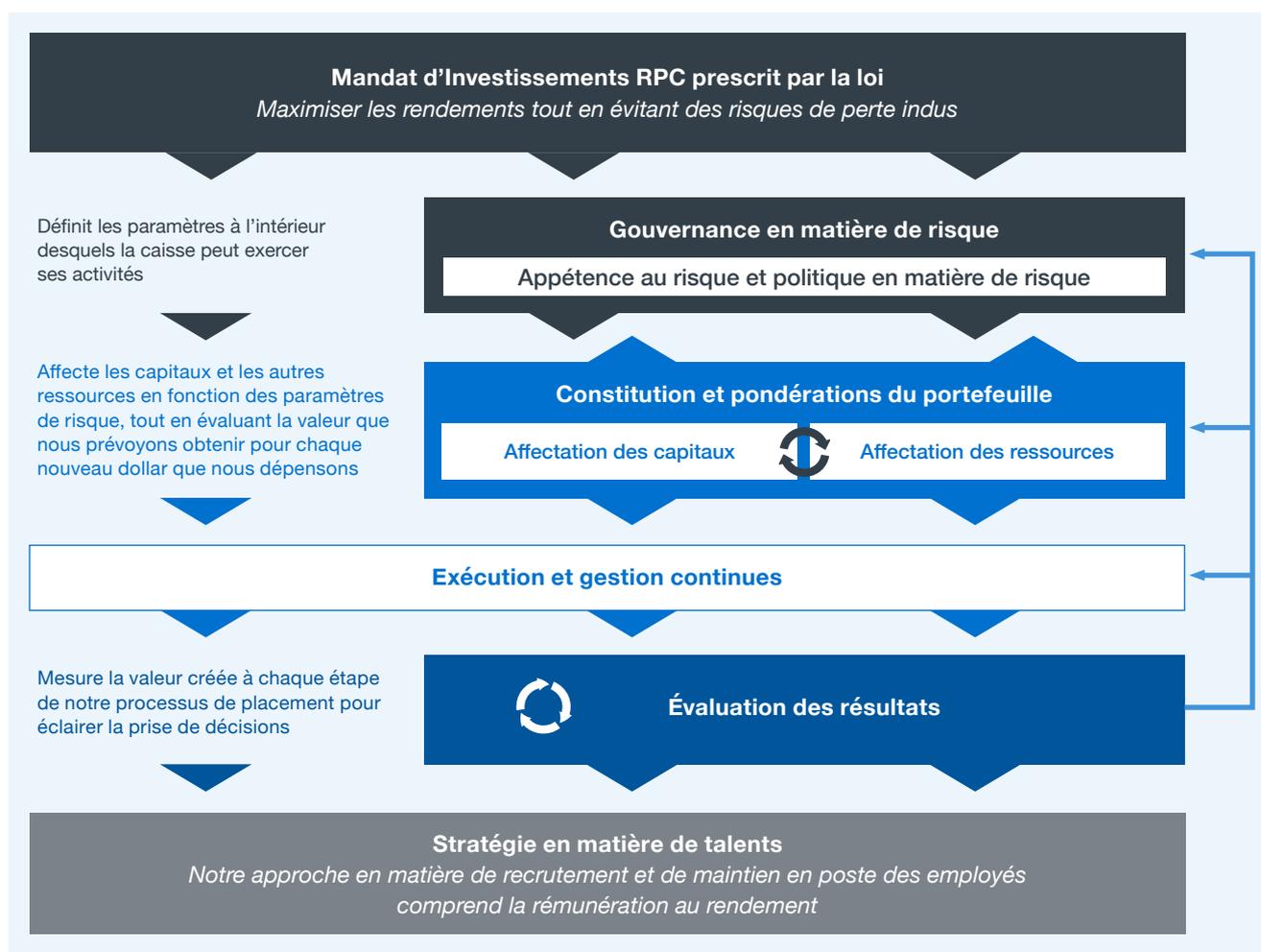
Nous valorisons la singularité de nos gens, ainsi que leur apport unique à la caisse. Nous sommes d'avis que le traitement équitable de nos gens est essentiel pour gagner leur confiance et leur engagement à long terme. Pour ce faire, nous nous assurons que tous les membres de notre personnel ont les mêmes occasions de se perfectionner et de progresser au sein de l'organisme. Notre cadre intégré de carrière définit les compétences fonctionnelles et de leadership requises au sein de chaque équipe, ce qui accroît la transparence quant aux comportements, aux connaissances et aux compétences attendus pour chaque niveau. Ce cadre permet de clarifier les compétences de leadership qui sont essentielles au succès et d'assurer l'uniformité au sein des équipes et dans l'ensemble de l'organisme. Nous pouvons ainsi investir dans le perfectionnement de nos gens de façon uniforme et équitable.

Au moment d'élaborer notre stratégie 2025, nous cherchions à développer un avantage concurrentiel en visant à accroître la représentation des femmes et des minorités aux postes de gestionnaire et d'échelons supérieurs, y compris en ce qui a trait à la planification de la relève de nos directeurs généraux au sein de l'équipe de direction mondiale et des directeurs généraux principaux. Cette initiative s'étend à toutes nos activités à l'échelle mondiale et à tous les groupes. Nous avons pour objectif que 30 pour cent des postes d'investisseur principal soient occupés par des femmes et que 28 pour cent des postes de direction soient occupés par des personnes issues de minorités d'ici 2025. Les recherches indiquent que la diversité conduit à de meilleures décisions et à de meilleurs résultats d'affaires. C'est pourquoi nous continuons d'offrir à tous des occasions d'apprentissage formelles et informelles qui leur permettront de développer leur esprit inclusif et de contribuer à offrir une expérience exceptionnelle à tous les collègues. Nous sommes d'avis que la responsabilisation en ce qui a trait à l'adoption de comportements inclusifs et la représentativité accrue joueront un rôle déterminant dans notre réussite à long terme. Veuillez vous reporter à la page 63 pour plus de détails sur nos progrès.

## Notre cadre d'exploitation

Notre cadre d'exploitation nous permet de générer de la valeur dans une perspective à long terme. Comme le montre l'illustration ci-dessous, il englobe les processus de bout en bout que nous suivons pour établir notre appétence au risque, affecter les capitaux et les autres ressources, ainsi que pour gérer la caisse de façon continue. Il oriente la prise de décisions au sein de la caisse afin que nous puissions accomplir ensemble plus que la somme des réalisations de nos parties.

### Notre cadre d'exploitation



Notre cadre d'exploitation représente un processus intégré qui commence par notre mandat prescrit par la loi et qui s'étend à la façon dont nous gérons la caisse et nous investissons son actif. Les boucles de rétroaction découlant de nos processus continus de gestion et d'évaluation nous permettent, selon un mode itératif, de tirer des leçons de notre expérience et de nous adapter à un contexte de placement en constante évolution. Nous croyons que cette approche nous aide à consolider les assises en vue de soutenir la croissance permanente de la caisse.

# Notre stratégie pour 2025 et au-delà

Dans le cadre de notre stratégie 2025, nous avons entrepris un parcours pluriannuel afin de renforcer nos capacités et de nous positionner en tant qu'organisme de placement de classe mondiale. Notre objectif consiste à réaliser des investissements afin de développer des capacités distinctives dans des domaines susceptibles de nous permettre de créer ou de préserver une valeur supérieure grâce à la façon dont nous gérons

la caisse et investissons son actif, contribuant ainsi à jeter les bases de la croissance de la caisse pour 2025 et au-delà, tandis que nous progressons pour devenir une caisse d'un billion de dollars.

Dans cette optique, nous avons soutenu le développement continu de nos principaux cadres opérationnels et l'avancement des priorités stratégiques dans l'ensemble des principaux piliers suivants :

**Améliorer notre stratégie de placement**

**Faire preuve d'efficacité et offrir des capacités distinctives**

**Favoriser une culture caractérisée par l'innovation, l'ambition et l'agilité**

Notre stratégie 2025 établit une feuille de route stratégique pour la prise de décisions conceptuelles qui se complètent et se renforcent mutuellement afin de soutenir la capacité de la caisse à maintenir son avantage concurrentiel, à créer de la valeur et à s'acquitter de son mandat. Bien que nous ayons déjà progressé de façon notable depuis que le conseil a approuvé en 2018 notre stratégie 2025, notre travail n'est pas encore terminé.

Nous aspirons à servir de modèle au sein du secteur en ce qui concerne la gouvernance efficace en matière de placement et de risque, la gestion des talents et le rendement supérieur des placements. À cette fin, nous sommes d'avis que notre engagement à l'égard d'une amélioration continue nous donnera une impulsion dans notre quête de l'excellence. Par exemple, nous avons modifié notre stratégie afin de tenir compte de notre engagement à ce que l'ensemble de la caisse et de nos activités soient carboneutres d'ici 2050.

## Vers la carboneutralité

Au cours de l'exercice 2022, nous nous sommes engagés à atteindre la carboneutralité dans l'ensemble de la caisse et de nos activités d'ici 2050. Nous avons pris cet engagement en supposant que les acteurs des secteurs public et privé de la communauté mondiale continueront également de progresser vers cet objectif, notamment par l'accélération et la réalisation des engagements pris par les gouvernements, les avancées technologiques, les objectifs des entreprises, les changements dans les comportements des consommateurs et des entreprises, et le développement des marchés du carbone et de normes mondiales de présentation de l'information en la matière. Tous ces progrès seront nécessaires pour nous permettre d'honorer notre engagement. Nous sommes déterminés à demeurer à l'avant-garde des développements qui influenceront sur notre progression vers la carboneutralité et à effectuer des placements stratégiques en ce sens.

Nous prenons les mesures suivantes dans le cadre de notre engagement à atteindre la carboneutralité au sein de la caisse et de nos activités :

- Nous continuerons à investir dans la transition de l'économie globale et à exercer notre influence à cet égard à titre d'investisseur actif plutôt que d'avoir recours à un désinvestissement général.
- Nos activités internes seront carboneutres d'ici la fin de l'exercice 2023.
- Nous nous attendons à ce que nos placements dans les actifs verts et de transition, qui se chiffrent actuellement à 67 milliards de dollars, augmentent pour atteindre au moins 130 milliards de dollars d'ici 2030 (pour connaître notre définition des actifs verts et de transition, se reporter à la page 64).
- Nous nous appuyerons sur notre nouvelle approche de placement axée sur la décarbonisation, qui vise à obtenir des rendements attrayants en permettant la réduction des émissions et la transformation des activités dans les secteurs à forte émission.

Nous réaliserons notre engagement à l'égard de la carboneutralité en nous guidant sur nos principes relatifs aux changements climatiques, qui nous aident à éclairer nos décisions afin que nous puissions exécuter notre mandat dans un contexte d'intensification des risques et des occasions liés au climat en soutenant la transition de l'économie dans son ensemble vers la durabilité.

- **Principe 1** : Les changements climatiques nous obligent à investir pour une transition économique globale.
- **Principe 2** : Faire évoluer notre stratégie à mesure qu'émergent des solutions de transition et des normes mondiales en matière de carboneutralité.
- **Principe 3** : Utiliser notre influence pour créer de la valeur et atténuer le risque.
- **Principe 4** : Appuyer une transition responsable fondée sur nos principes et notre expertise en matière de placement.
- **Principe 5** : Rendre compte de nos actions, de leurs impacts et des émissions de notre portefeuille.

Notre stratégie de placement diversifiée, notre envergure et nos capitaux patients nous permettent d'investir dans tous les types d'occasions liées aux changements climatiques parmi toutes les catégories d'actifs. Nos investissements dans les sociétés visent à créer de la valeur par l'innovation et le soutien à la transition vers la carboneutralité.

La durabilité de nos placements est de plus en plus importante pour assurer la viabilité financière de la caisse et du RPC. Par conséquent, le rendement du portefeuille que nous gérons dépend en partie de la mesure dans laquelle ce dernier est au diapason d'une économie résiliente sur le plan climatique et de notre capacité à nous adapter au contexte en mutation. Dans cette optique, nous contribuons activement à mettre en place des normes mondiales qui favorisent la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'ensemble de l'économie et la communication d'informations propres aux sociétés sur la voie de la carboneutralité.

Par exemple, nous plaidons depuis longtemps en faveur d'une plus grande transparence de la part de toutes les sociétés ainsi que de la normalisation des informations liées aux changements climatiques afin de faciliter de meilleures décisions d'investissement, notamment en étant l'un des deux seuls gestionnaires de caisse de retraite représentés au sein du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (le GIFCC).

Pour obtenir plus de détails sur nos progrès par rapport à notre stratégie 2025, veuillez vous reporter à la page 62 du rapport de gestion.

# Rapport de gestion

## Principaux indicateurs de performance

Actif net	Sur 1 exercice	Sur 5 exercices	Sur 10 exercices
<b>539 milliards \$</b>			
Actif net du RPC de base			
<b>527 milliards \$</b>			
Actif net du RPC supplémentaire			
<b>12 milliards \$</b>			
<b>Rendement net annualisé<sup>1</sup></b>	6,8 %	10,0 %	10,8 %
<b>Bénéfice net cumulatif</b>	34 milliards \$	199 milliards \$	329 milliards \$
<b>Rendement net du RPC de base</b>	6,9 %	10,0 %	10,9 %
<b>Rendement net du RPC supplémentaire<sup>2</sup></b>	2,8 %	7,2 %	

1. Les rendements nets sont présentés déduction faite des coûts. 2. Le rendement net sur cinq exercices du RPC supplémentaire est présenté depuis sa création en 2019.

## Principales sources de rendement pour la période de cinq exercices close le 31 mars 2022

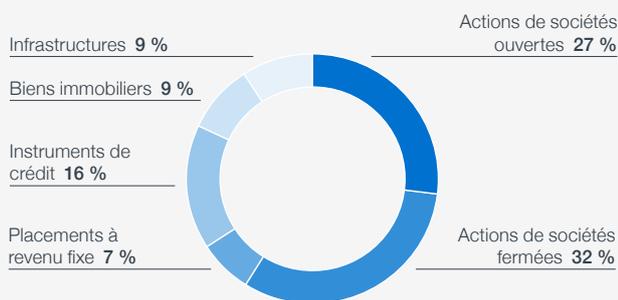
	Portefeuilles de référence		Diversification et levier financier	Sélection des placements	Rendement total sur 5 exercices
	Niveau minimal de risque de marché	Niveau cible de risque de marché			
<b>Rendement net annualisé</b>	6,1 %	+3,1 %	+ (1,9) %	+2,7 %	10,0 %
<b>Bénéfice net cumulatif</b>	119 milliards \$	+70 milliards \$	+ (27) milliards \$	+37 milliards \$	199 milliards \$

Rendement annualisé du portefeuille de référence : 9,2 %

Valeur ajoutée en dollars par rapport au portefeuille de référence : 10 milliards \$ ou +0,8 % (annualisée)

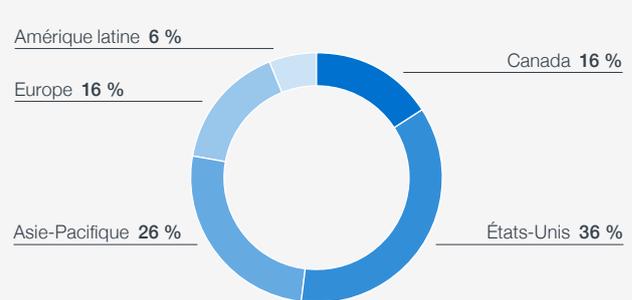
### Composition du portefeuille par catégorie d'actifs<sup>1, 2</sup>

31 mars 2022



### Composition du portefeuille par région géographique

31 mars 2022



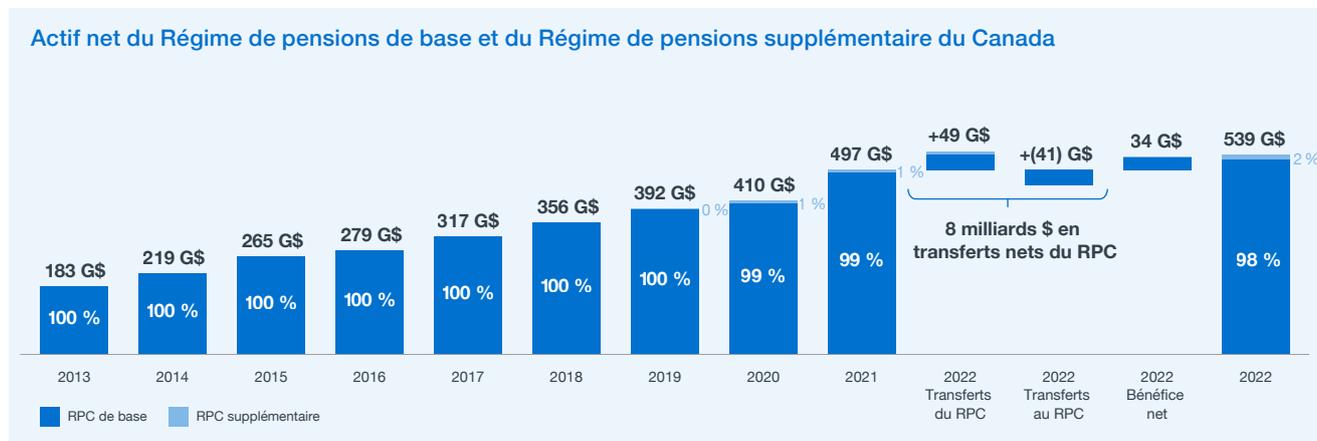
1. Les placements à revenu fixe comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres du marché monétaire et les obligations d'État, déduction faite des passifs liés au financement par emprunt. Les actions de sociétés ouvertes comprennent les stratégies de rendement absolu et les passifs liés aux placements connexes.
2. Au 31 mars 2022, les placements en biens immobiliers d'une valeur de 49 milliards de dollars, les placements en infrastructures d'une valeur de 48 milliards de dollars et les placements en actions de sociétés fermées liés aux énergies durables d'une valeur de 26 milliards de dollars, qui représentaient collectivement 23 pour cent de l'actif net, sont gérés par le service de placement Actifs réels.

L'information dans cette section fournit une analyse de l'exploitation et de la situation financière de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (Investissements RPC). Elle doit être lue de concert avec les états financiers consolidés et les notes annexes de l'exercice clos le 31 mars 2022 (les états financiers). Les états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS). Les rendements présentés dans cette section sont annualisés et nominaux, sauf indication contraire.

La présentation de certaines mesures non conformes aux normes IFRS dans la présente rubrique vise à fournir au lecteur de l'information supplémentaire sur le point de vue de la direction quant à la performance de la caisse; ces mesures pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres institutions. La page 67 présente les définitions des mesures non conformes aux normes IFRS ainsi qu'un rapprochement avec les mesures comparables conformes aux normes IFRS.

## Composition et rendement de la caisse

Investissements RPC a clôturé l'exercice le 31 mars 2022 avec un actif net de 539 milliards de dollars, comparativement à 497 milliards de dollars à la fin de l'exercice 2021. Cette augmentation de l'actif net de 42 milliards de dollars est attribuable à un bénéfice net de 34 milliards de dollars et à des transferts nets du Régime de pensions du Canada (le RPC) de 8 milliards de dollars.



Le RPC de base a clôturé l'exercice 2022 avec un actif net de 527 milliards de dollars, ce qui représente 98 pour cent de la caisse, comparativement à 491 milliards de dollars, ou 99 pour cent de la caisse, à la fin de l'exercice 2021. Cette augmentation de l'actif net de 36 milliards de dollars est attribuable à un bénéfice net de 34 milliards de dollars et à des transferts nets du RPC de 2 milliards de dollars.

Le RPC supplémentaire a clôturé l'exercice 2022 avec un actif net de 12 milliards de dollars, ce qui représente 2 pour cent de la caisse, comparativement à 6 milliards de dollars, ou 1 pour cent de la caisse, à la fin de l'exercice 2021. Cette augmentation de l'actif net de 6 milliards de dollars est attribuable à un bénéfice net de 147 millions de dollars et à des transferts nets du RPC de 6 milliards de dollars.

### Rendements nets

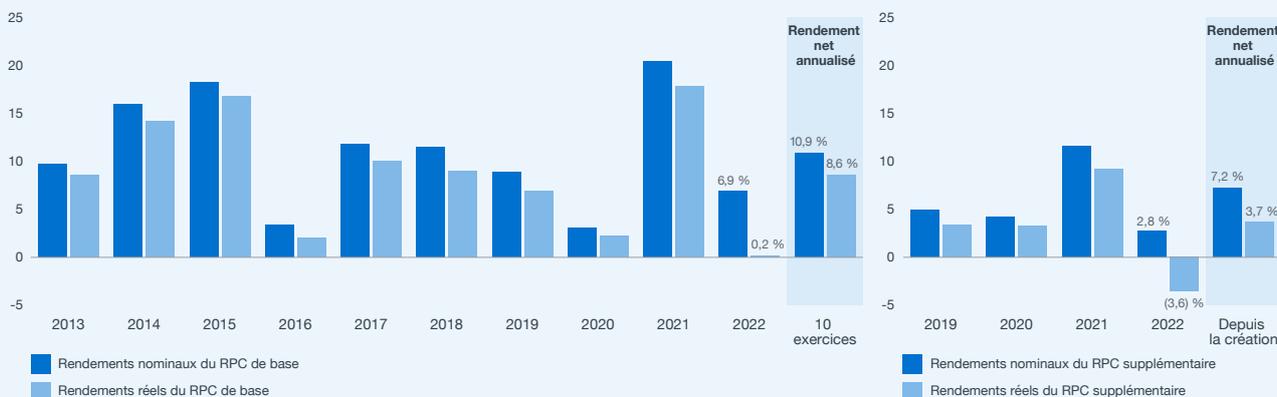
	Exercice 2022		Exercice 2021	
	Rendements nets en pourcentage (annualisé)	Bénéfice net en dollars (cumulatif)	Rendements nets en pourcentage (annualisé)	Bénéfice net en dollars (cumulatif)
<b>RPC de base</b>				
Sur 1 exercice	6,9 %	34 milliards \$	20,5 %	83 milliards \$
Sur 5 exercices	10,0 %	198 milliards \$	11,0 %	198 milliards \$
Sur 10 exercices	10,9 %	328 milliards \$	10,8 %	303 milliards \$
<b>RPC supplémentaire</b>				
Sur 1 exercice	2,8 %	147 millions \$	11,6 %	408 millions \$
Depuis la création le 1 <sup>er</sup> janvier 2019	7,2 %	570 millions \$	9,3 %	423 millions \$

La caisse, qui comprend le RPC de base et le RPC supplémentaire, a réalisé un rendement net total de 6,8 pour cent pour l'exercice, et un rendement net annualisé de 10,0 pour cent sur cinq exercices et de 10,8 pour cent sur 10 exercices.

Le RPC de base a généré un rendement net de 6,9 pour cent pour l'exercice grâce au rendement positif de toutes les catégories d'actifs, sauf les placements à revenu fixe. Ce résultat a contribué à un rendement net global annualisé sur cinq exercices de 10,0 pour cent et à un rendement net global annualisé sur 10 exercices de 10,9 pour cent pour le RPC de base. Le RPC supplémentaire a généré un rendement net de 2,8 pour cent pour l'exercice, ce qui reflète sa plus grande exposition aux obligations d'État canadiennes et à leur rendement négatif. Ce résultat a contribué à un rendement net annualisé de 7,2 pour cent depuis la création du RPC supplémentaire en 2019.

Le RPC supplémentaire a été conçu en fonction d'un cadre législatif de financement différent de celui du RPC de base. Compte tenu des différences en ce qui concerne le financement, le RPC supplémentaire est plus sensible aux risques de placement et, par conséquent, il est assujéti à un risque de marché cible plus faible. La performance du RPC supplémentaire différera donc de celle du RPC de base. En outre, en raison des différences dans le profil de cotisations nettes, l'actif du portefeuille de placement du RPC supplémentaire devrait également croître plus rapidement que celui du portefeuille de placement du RPC de base.

### Rendement net du RPC de base et du RPC supplémentaire (en %)



### Générer des rendements pour soutenir la viabilité à long terme

Le Bureau de l'actuaire en chef (le BAC) effectue tous les trois ans un examen indépendant de la viabilité du RPC de base et du RPC supplémentaire pour les 75 prochaines années. Les prévisions de l'actuaire en chef reposent actuellement sur l'hypothèse selon laquelle le taux de rendement réel annuel moyen du compte de base du RPC, déduction faite de tous les coûts, sera de 3,95 pour cent supérieur au taux d'inflation des prix à la consommation au Canada au cours des 75 années suivant l'année 2018. L'hypothèse correspondante veut que le taux de rendement réel annuel moyen du compte supplémentaire du RPC, dont le niveau de risque est moins élevé, soit de 3,38 pour cent.

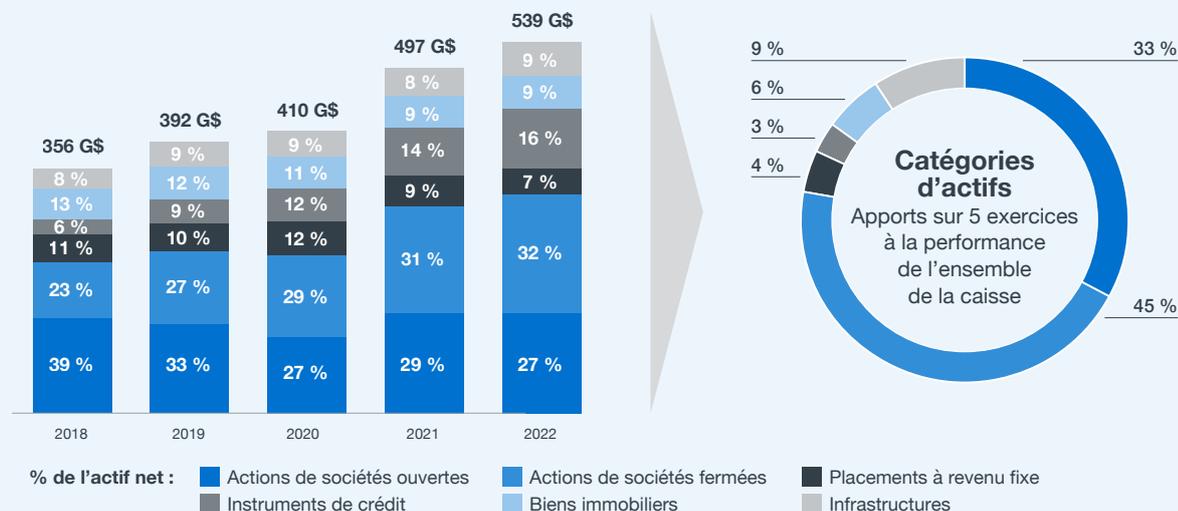
Jusqu'à maintenant, notre rendement réel historique effectif sur 10 exercices a dépassé les hypothèses relatives au rendement utilisées par le BAC pour évaluer la viabilité à long terme du RPC de base et du RPC supplémentaire. Toutefois, les rendements du marché, particulièrement ceux des actions, peuvent varier sur des périodes de cinq et de 10 exercices. Au cours des cinq et 10 derniers exercices, les rendements des marchés boursiers mondiaux ont été favorables par rapport à des périodes historiques plus longues et à l'inflation. Les résultats passés ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur. Vous trouverez plus de détails à ce sujet dans la rubrique sur notre approche de placement à la page 23 et dans la rubrique sur notre évaluation du risque lié à l'ajustement du régime à la page 48.

### Rendements réels nets d'Investissements RPC<sup>1</sup>

RPC de base	Sur 5 exercices	7,07 %
	Sur 10 exercices	8,64 %
RPC supplémentaire	Depuis la création en 2019	3,67 %

1. Le rendement réel s'entend du rendement compte tenu de l'incidence de l'inflation.

### Composition historique de la caisse sur cinq exercices, par catégorie d'actifs<sup>1</sup>



1. Au 31 mars 2022, les placements en biens immobiliers d'une valeur de 49 milliards de dollars, les placements en infrastructures d'une valeur de 48 milliards de dollars et les placements en actions de sociétés fermées liés aux énergies durables d'une valeur de 26 milliards de dollars, qui représentaient collectivement 23 pour cent de l'actif net, sont gérés par le service de placement Actifs réels.

## Rendement par catégorie d'actifs pour les cinq derniers exercices

Au cours des cinq derniers exercices, la caisse a généré un rendement net annualisé de 10,0 pour cent. Bien que notre rendement global positif à long terme dans toutes les catégories d'actifs ait contribué à ce résultat, ce sont nos placements dans les actions de sociétés fermées et de sociétés ouvertes qui y ont le plus contribué. Les actions de sociétés fermées ont généré un rendement net annualisé sur cinq exercices de 16,1 pour cent et les actions de sociétés ouvertes, de 9,0 pour cent, ce qui représente 45 pour cent et 33 pour cent du rendement total de la caisse, respectivement. Ces résultats sont conformes au rendement global positif des marchés boursiers mondiaux au cours de la même période.

Nos placements à revenu fixe ont subi l'incidence de la faiblesse globale des taux d'intérêt, générant un rendement sur cinq exercices de 1,4 pour cent. Cependant, malgré les faibles rendements des obligations d'État, les marchés du crédit ont bénéficié de ce contexte. Ce facteur a contribué à ce que les instruments de crédit génèrent un rendement sur cinq exercices de 3,4 pour cent. Les biens immobiliers ont généré un rendement sur cinq exercices de 5,0 pour cent, ce qui reflète deux tendances contraires. Les rendements ont diminué sous l'effet de la baisse de la demande des locataires dans les secteurs des immeubles de bureaux et du commerce de détail en raison des mesures de confinement liées à la pandémie qui ont été mises en œuvre entre l'exercice 2020 et le premier semestre de l'exercice 2022. En revanche, la demande accrue à l'égard des actifs industriels, particulièrement dans la région de l'Asie-Pacifique, a eu une incidence positive sur le rendement des biens immobiliers. Les infrastructures ont généré un rendement sur cinq exercices de 10,0 pour cent, ce qui reflète la demande résiliente des investisseurs à l'égard des actifs essentiels et à long terme.

## Rendement par catégorie d'actifs pour l'exercice 2022

La pandémie de COVID-19, ainsi que les mesures monétaires et budgétaires connexes, a continué d'avoir à travers le monde des répercussions économiques qui ont influé sur les rendements de chaque catégorie d'actifs. Les mesures de relance gouvernementales visant à soutenir la croissance économique, qui ont contribué au rendement net à deux chiffres des actions de sociétés ouvertes et de sociétés fermées au cours de l'exercice précédent, ont continué de profiter aux rendements de plusieurs catégories d'actifs au cours du premier semestre de l'exercice 2022. Toutefois, la pandémie et les mesures de relance ont également contribué à l'inflation, ce qui a amené de nombreuses banques centrales à signaler leur intention de modifier leur politique monétaire et a eu des répercussions contrastées sur les placements de la caisse au deuxième semestre de l'exercice. Ces répercussions se sont accentuées au dernier trimestre de l'exercice en raison de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Les sanctions et autres restrictions financières et économiques qui ont ensuite été imposées à la Russie par les États-Unis et d'autres pays ont causé de la volatilité sur les marchés et une forte hausse des prix des marchandises à l'échelle mondiale.

Nos placements en actions de sociétés ouvertes ont généré un rendement net de 1,3 pour cent à l'exercice 2022, ce qui reflète les pertes sur les placements dans les marchés émergents, principalement en Chine, où les marchés boursiers ont subi l'incidence négative de réformes réglementaires imprévues et de la résurgence des cas de COVID-19. Ce résultat contraste avec les rendements à deux chiffres des placements de la caisse en actions de sociétés ouvertes dans les marchés établis, qui ont profité de l'accroissement de l'activité économique, de la forte demande des consommateurs et de la faiblesse des taux d'intérêt pendant la majeure partie de l'exercice. Nos placements en actions de sociétés fermées ont enregistré un rendement net de 18,6 pour cent à l'exercice 2022. Cette performance est attribuable à l'amélioration des résultats et des perspectives des sociétés de notre portefeuille dans les secteurs des technologies de l'information, des services financiers et des soins de santé aux États-Unis et en Europe. Elle reflète également la forte demande des investisseurs pour cette catégorie d'actifs à l'échelle mondiale.

Nos placements à revenu fixe ont généré un rendement net négatif de 3,8 pour cent à l'exercice 2022, principalement en raison des pertes subies sur les obligations d'État américaines. Ces pertes reflètent la décision des principales banques centrales d'augmenter les taux d'intérêt pour neutraliser les pressions inflationnistes, ce qui a eu une incidence défavorable sur les rendements de nos placements à revenu fixe.

Nos placements en instruments de crédit, qui comprennent les placements sur les marchés du crédit publics et privés, ont généré un rendement net de 0,7 pour cent pour l'exercice 2022. Au cours du premier semestre de l'exercice, les écarts de crédit se sont resserrés pour atteindre des creux presque inégalés, puis ils ont commencé à s'élargir durant le deuxième semestre de l'exercice en raison des incertitudes géopolitiques et économiques, ce qui a eu une incidence négative sur nos portefeuilles d'instruments de crédit sur le marché public. Ce résultat a toutefois été contrebalancé par les rendements de nos placements en instruments de crédit privés, qui ont profité des faibles taux de défaillance sur les prêts à la consommation et les prêts immobiliers à la suite de l'amélioration de l'activité économique.

Nos placements dans les biens immobiliers ont généré un rendement net de 10,2 pour cent à l'exercice 2022 grâce à la demande accrue des locataires et des investisseurs à l'égard des actifs logistiques et à l'assouplissement des restrictions liées à la pandémie dans plusieurs économies. Ce résultat reflète un rebond de cette catégorie d'actifs par rapport à l'exercice précédent, durant lequel les incertitudes et les restrictions liées à la pandémie ont entraîné une baisse de la demande pour les immeubles de commerce de détail, comme les centres commerciaux.

Les placements en infrastructures ont dégagé un rendement de 10,8 pour cent à l'exercice 2022, ce qui s'explique essentiellement par la reprise de l'activité économique mondiale, qui s'est traduite par une augmentation de la demande pour des services d'infrastructures essentiels à long terme.

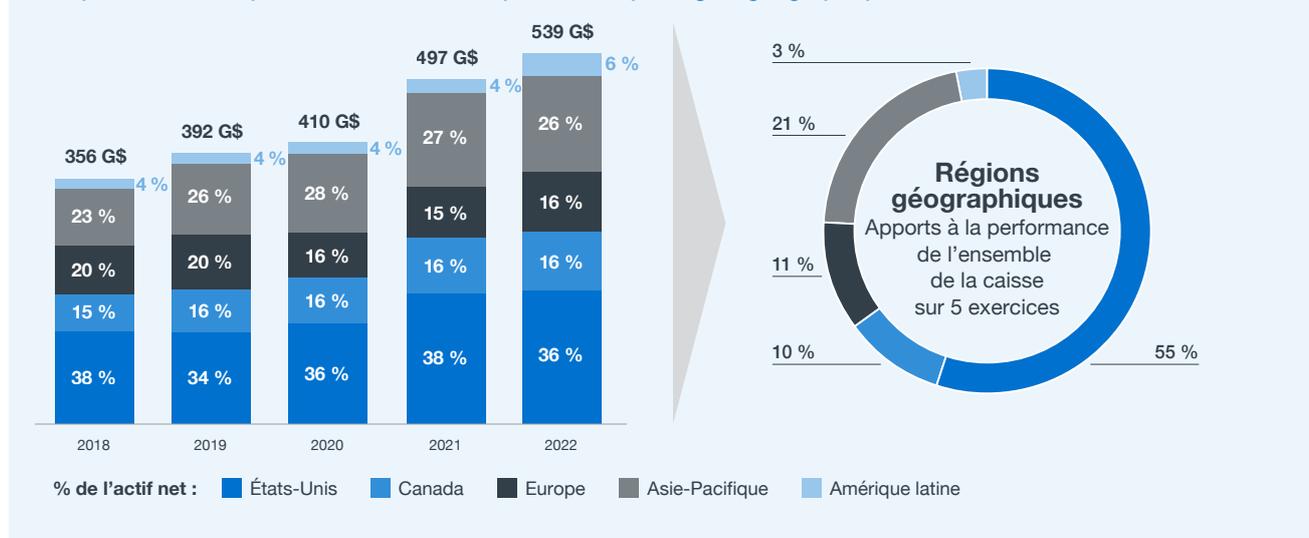
La composition de l'actif net de la caisse par catégorie d'actifs dans l'ensemble des services de placement est présentée à la page 55.

## Rendement net annualisé par catégorie d'actifs

	Exercice 2022		Exercice 2021	
	Sur 5 exercices	Sur 1 exercice	Sur 5 exercices	Sur 1 exercice
Actions de sociétés ouvertes	9,0 %	1,3 %	12,5 %	31,6 %
Actions de sociétés fermées	16,1 %	18,6 %	15,4 %	33,2 %
Placements à revenu fixe	1,4 %	(3,8) %	2,2 %	(8,3) %
Instruments de crédit	3,4 %	0,7 %	5,9 %	2,1 %
Biens immobiliers	5,0 %	10,2 %	4,6 %	(4,5) %
Infrastructures	10,0 %	10,8 %	9,2 %	12,6 %
<b>Rendement de l'ensemble de la caisse<sup>1</sup></b>	<b>10,0 %</b>	<b>6,8 %</b>	<b>11,0 %</b>	<b>20,4 %</b>

1. Pour certaines activités de placement, le rendement est seulement pris en compte dans le rendement de l'ensemble de la caisse, et il n'est pas attribué à aucune catégorie d'actifs. Le rendement de 2 milliards de dollars découlant des activités de gestion du change (6 milliards de dollars pour l'exercice 2021) et le rendement de 1 milliard de dollars lié aux équivalents de trésorerie et aux titres du marché monétaire [(1) milliard de dollars pour l'exercice 2021] sont exclus des placements à revenu fixe, et le rendement de (2) milliards de dollars tiré des stratégies de rendement absolu (7 milliards de dollars pour l'exercice 2021) est exclu des actions de sociétés ouvertes.

### Composition historique de la caisse sur cinq exercices, par région géographique



### Rendement par région géographique pour les cinq derniers exercices

Toutes les régions ont fourni un apport positif au rendement net annualisé sur cinq exercices de 10,0 pour cent enregistré par la caisse, les placements aux États-Unis et en Asie-Pacifique comptant pour plus de 75 pour cent de ce résultat. Nos placements aux États-Unis ont généré un rendement net annualisé de 10,4 pour cent pour la période de cinq exercices close le 31 mars 2022, surclassant les placements de toutes les autres régions, principalement en raison du rendement positif des actions de sociétés ouvertes et de sociétés fermées attribuable à la forte demande des consommateurs, à la faiblesse des taux d'intérêt et à la robustesse du secteur technologique. En Asie-Pacifique, nos placements ont enregistré un rendement net annualisé sur cinq exercices de 8,0 pour cent, qui est également attribuable à nos placements en actions dans la région. Cependant, notre résultat en Asie-Pacifique pour la précédente période de cinq exercices close le 31 mars 2021 se chiffrait à 11,8 pour cent. Cette diminution d'un exercice à l'autre du rendement à long terme de nos placements en Asie-Pacifique est attribuable au rendement négatif des marchés boursiers chinois à l'exercice 2022.

Du point de vue de la composition, nous avons augmenté notre exposition aux marchés émergents, la faisant passer de 21 pour cent de l'actif net, ou 104 milliards de dollars, à la fin de l'exercice 2021 à 22 pour cent de l'actif net, ou 120 milliards de dollars, à la fin de l'exercice 2022. Dans l'ensemble, nos placements dans les marchés émergents ont généré un rendement net annualisé sur cinq exercices de 8,4 pour cent. Cependant, la caisse a dégagé un rendement net négatif de 5,1 pour cent dans les marchés émergents au cours de l'exercice considéré, en raison de la sous-performance des placements sur le marché émergent de l'Asie-Pacifique. Nous évaluons régulièrement la composition géographique de la caisse, y compris notre objectif stratégique d'investir jusqu'au tiers de la caisse dans

les marchés émergents. Étant donné l'incertitude géopolitique qui devrait se poursuivre à moyen terme, et dans le cadre de notre évaluation continue de la composition du portefeuille, nous analysons les niveaux d'exposition aux marchés émergents à cibler.

### Rendement par région géographique pour l'exercice 2022

Au cours de l'exercice 2022, les gains enregistrés aux États-Unis, au Canada et en Amérique latine ont été partiellement contrebalancés par le rendement inférieur enregistré en Asie-Pacifique. Nos placements aux États-Unis ont généré des rendements de 11,9 pour cent pour l'exercice considéré, principalement en raison des gains affichés par les actions de sociétés fermées, les biens immobiliers et les actifs d'infrastructures, qui ont bénéficié de la croissance de la demande des consommateurs dans plusieurs secteurs de l'économie américaine. Les placements dans les actions de sociétés fermées et les infrastructures au Canada ont affiché un rendement positif. Les placements de la caisse en Europe ont tiré parti du rendement positif des actions de sociétés fermées en monnaie locale, mais ces gains ont été en grande partie contrebalancés par la dépréciation de l'euro et de la livre sterling par rapport au dollar canadien. Les placements de la caisse dans la région de l'Asie-Pacifique ont enregistré un rendement négatif de 1,7 pour cent, les marchés boursiers de la Chine ayant divergé des autres marchés importants au cours de l'exercice 2022. Le rendement de la caisse en Asie-Pacifique a été atténué par les gains enregistrés dans d'autres pays, en particulier l'Inde et l'Australie. En Amérique latine, la caisse a généré un rendement de 12,2 pour cent. Cette hausse s'explique par l'appréciation du real brésilien et par la reprise des actions de sociétés ouvertes au Brésil au cours du dernier trimestre de l'exercice en raison de la hausse des prix des marchandises, alors qu'elles avaient enregistré un rendement inférieur au début de l'exercice en raison des difficultés économiques au Brésil.

### Rendements nets annualisés par région

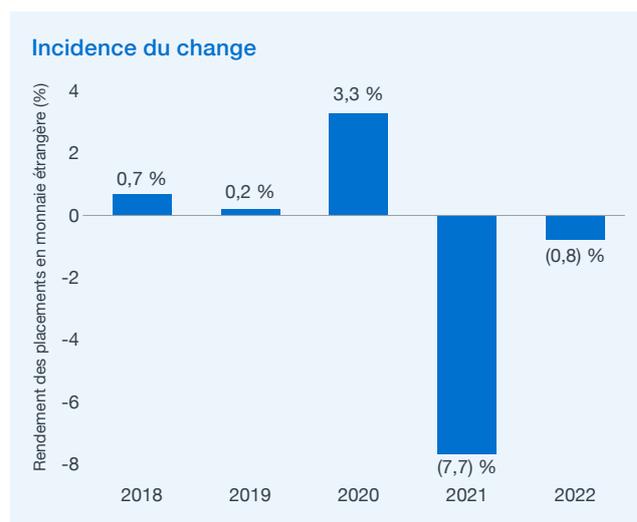
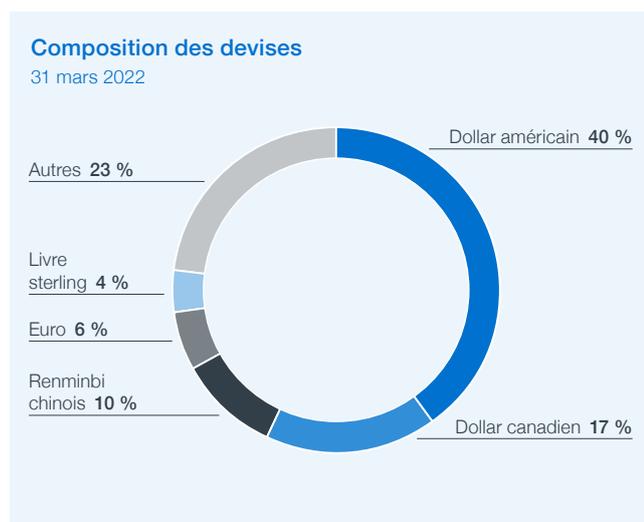
	Exercice 2022		Exercice 2021	
	Sur 5 exercices	Sur 1 exercice	Sur 5 exercices	Sur 1 exercice
Canada	5,2 %	5,8 %	5,3 %	8,9 %
États-Unis	10,4 %	11,9 %	10,8 %	11,2 %
Asie-Pacifique	8,0 %	(1,7)%	11,8 %	25,1 %
Europe	5,5 %	0,6 %	6,2 %	17,1 %
Amérique latine	6,7 %	12,2 %	7,6 %	11,0 %
<b>Rendement de l'ensemble de la caisse<sup>1</sup></b>	<b>10,0 %</b>	<b>6,8 %</b>	<b>11,0 %</b>	<b>20,4 %</b>

1. Les rendements de l'ensemble de la caisse comprennent les résultats de certaines activités de placement qui ne sont attribués à aucune région présentée dans ce tableau, comme le rendement de 2 milliards de dollars découlant des activités de gestion du change (6 milliards de dollars pour l'exercice 2021), le rendement de 1 milliard de dollars lié aux équivalents de trésorerie et aux titres du marché monétaire [(1) milliard de dollars pour l'exercice 2021] et le rendement de (2) milliards de dollars tiré des stratégies de rendement absolu (7 milliards de dollars pour l'exercice 2021). Pour cette présentation par région, les rendements nets de l'ensemble de la caisse comprennent également des titres, comme des swaps, des contrats à terme de gré à gré, des options et des fonds communs, qui ne sont pas classés par pays d'exposition. La pondération de ces titres par rapport à la valeur de marché totale est de (0,5) pour cent pour l'exercice 2022 (0,8 pour cent pour l'exercice 2021).

### Incidence des fluctuations des devises sur le rendement de la caisse

À la fin de l'exercice, les expositions au risque de change ont représenté 83 pour cent de la caisse et totalisé 450 milliards de dollars. Les graphiques ci-dessous présentent l'exposition sous-jacente au risque de change de nos actifs nets, ainsi que l'incidence de cette exposition sur nos rendements nets pour chacun des cinq derniers exercices.

L'appréciation du dollar canadien a entraîné une perte de change de 4 milliards de dollars au cours de l'exercice 2022, ce qui correspond à une incidence négative de 0,8 pour cent sur le rendement net et a donné lieu à une perte de change annualisée de 0,9 pour cent pour la caisse sur les cinq derniers exercices. Dans l'ensemble, ce résultat est attribuable à l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et à d'autres devises importantes à divers degrés au cours des deux derniers exercices, qui a été influencée par l'augmentation des prix des marchandises et par l'incidence de l'évolution des politiques monétaires et budgétaires des économies mondiales.



## Générer des rendements à long terme

Le RPC est destiné à servir les intérêts des cotisants et des bénéficiaires actuels, tout en prévoyant plusieurs décennies à l'avance les besoins des générations futures. Par conséquent, les résultats à long terme constituent une mesure plus appropriée de la performance d'Investissements RPC que les résultats trimestriels ou annuels. Pour mieux comprendre laquelle de nos décisions est la plus rentable, nous estimons l'incidence des décisions de placement les plus importantes pour la caisse, comme il est décrit à la page 20. Ces décisions comprennent les suivantes :

- Cibler un niveau de risque de marché plus élevé que le minimum requis.
- Avoir recours au levier financier pour constituer un portefeuille plus diversifié à notre niveau cible de risque de marché.
- Avoir recours à la sélection de placements, par l'entremise de diverses stratégies de gestion active, pour générer un rendement supérieur à celui que l'on peut obtenir en investissant dans des indices des marchés publics.

Nous évaluons l'incidence marginale de chacune de ces décisions importantes sur une période de cinq exercices.

### Principales sources de rendement pour la période de cinq exercices close le 31 mars 2022

	Portefeuilles de référence		Diversification et levier financier	Sélection des placements	Rendement total sur 5 exercices
	Niveau minimal de risque de marché	Niveau cible de risque de marché			
<b>Rendement net annualisé</b>	<b>6,1 %</b>	<b>+3,1 %</b>	<b>+(1,9) %</b>	<b>+2,7 %</b>	<b>10,0 %</b>
<b>Bénéfice net cumulatif</b>	119 milliards \$	+70 milliards \$	+(27) milliards \$	+37 milliards \$	199 milliards \$

Rendements annualisés des portefeuilles de référence : 9,2 % Valeur ajoutée en dollars par rapport aux portefeuilles de référence : 10 milliards \$, ou +0,8 %

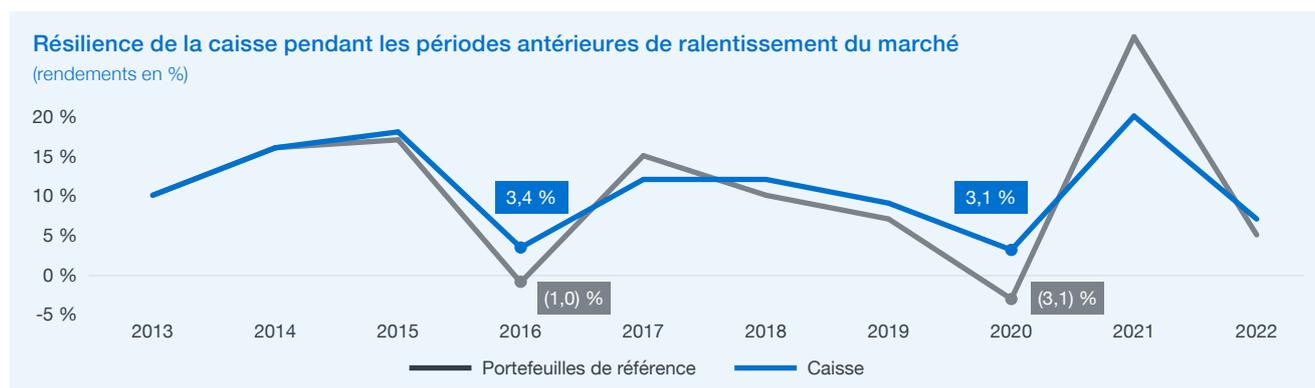
Les portefeuilles simples composés de deux catégories d'actifs représentant un faible risque, soit le niveau minimal de risque de marché que nous devons prendre à notre avis, ont généré un rendement nominal net annualisé de 6,1 pour cent au cours des cinq derniers exercices. Ce résultat est principalement attribuable aux actions mondiales de sociétés ouvertes comprises dans ce portefeuille. Par conséquent, notre décision de cibler un niveau de risque de marché plus élevé nous a permis de réaliser un rendement annualisé additionnel de 3,1 pour cent en raison de la pondération plus élevée en actions mondiales de sociétés ouvertes de nos portefeuilles de référence.

Notre décision d'avoir recours au levier financier pour diversifier davantage la caisse a nui au rendement de cette dernière, et l'incidence est estimée à 1,9 pour cent pour les cinq derniers exercices. Le portefeuille plus diversifié de la caisse n'a pas suivi le rendement des portefeuilles de référence, qui sont davantage pondérés en actions mondiales de sociétés ouvertes. Bien que notre décision de diversifier nos placements parmi un large éventail de catégories d'actifs se soit traduite par une valeur inférieure à celle des portefeuilles de référence, nous continuons de croire que la diversification ajoutera de la valeur à plus long terme et accroîtra la résilience en période de ralentissement du marché. Les exemples les plus récents remontent aux exercices 2020 et 2016, au cours desquels nos portefeuilles de placement plus diversifiés ont enregistré un rendement supérieur à celui des portefeuilles de référence lors des reculs marqués du marché observés au début de la pandémie de COVID-19 et pendant les turbulences de 2016 (voir ci-dessous). Fait tout aussi important, la diversification des catégories d'actifs permet la mise en œuvre de nos stratégies de gestion active, qui sont essentielles pour générer de la valeur ajoutée découlant de la sélection des placements. Au 31 mars 2022, ces stratégies de gestion active assuraient la gestion directe d'un actif net de 310 milliards de dollars et d'un montant additionnel de 125 milliards de dollars investi dans des stratégies de rendement absolu par l'intermédiaire

d'actifs empruntés provenant du portefeuille d'équilibrage. La valeur gagnée ou perdue en raison de la sélection des placements est évaluée par rapport à des portefeuilles à gestion passive comparables composés d'indices de référence des marchés publics ajustés en fonction des risques afin de permettre une évaluation objective de l'apport de chaque stratégie de gestion active à la performance de l'ensemble de la caisse. Au cours des cinq derniers exercices, la sélection de placements a généré une valeur additionnelle annualisée de 2,7 pour cent, déduction faite des coûts. Se reporter à la page 54 pour obtenir plus de détails sur l'apport des services de placement aux rendements à valeur ajoutée de la caisse grâce à la sélection de placements.

La performance globale de la caisse par rapport aux portefeuilles de référence peut être évaluée en pourcentage ou en dollars, ce que nous appelons la valeur ajoutée en pourcentage et la valeur ajoutée en dollars, respectivement. Dans tous les cas, le chiffre est calculé déduction faite de tous les coûts. Sur une base relative, la caisse a enregistré une valeur ajoutée en pourcentage de 2,1 pour cent, ou une valeur ajoutée en dollars de 10 milliards de dollars au cours de l'exercice. Sur une période de cinq exercices, la caisse a généré une valeur ajoutée en pourcentage de 0,8 pour cent, ou une valeur ajoutée en dollars de 10 milliards de dollars.

Bien que les principales sources de rendement ne puissent pas toutes donner des résultats positifs à chaque période, nous sommes d'avis que nos avantages comparatifs, tels qu'ils sont décrits à la page 19, nous permettent d'obtenir un rendement maximal tout en évitant les risques de perte indus. Notre performance globale pour les cinq et 10 derniers exercices, et depuis l'adoption de notre stratégie de gestion active en 2006, renforce notre certitude que la recherche de sources additionnelles de rendements peut augmenter de façon significative les rendements à long terme. Cette approche nous permet de contribuer à la viabilité à long terme du RPC.



## Gérer les risques pour préserver la valeur

Nous surveillons et gérons tous les risques qui pourraient avoir une incidence significative sur notre capacité à remplir notre mandat et à atteindre nos objectifs stratégiques. Nous sommes conscients que les événements de risque peuvent avoir des répercussions à la fois sur les plans financier et de la réputation, et nous nous efforçons de gérer ces deux aspects en fonction de notre appétence au risque établie. Pour plus d'information sur la façon dont nous gérons les risques, veuillez vous reporter à la section Stratégie, à la page 29.

### Contexte actuel en matière de risques – risques principaux et risques émergents

Au cours du dernier exercice, nous avons surveillé de près les risques nouveaux ou en évolution décrits ci-dessous, qui se rapportent à un ou à plusieurs de nos risques principaux et qui pourraient avoir des répercussions considérables sur la caisse au fil du temps :

- **L'inflation** demeure élevée, obligeant les banques centrales à resserrer leur politique monétaire. Les principales banques centrales, dont la Banque d'Angleterre, la Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine, ont déjà commencé à augmenter les taux. En outre, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a entraîné une hausse de l'inflation liée à l'énergie et aux prix des aliments et des marchandises. Nous continuons d'étudier les répercussions potentielles sur la caisse de divers scénarios, notamment deux scénarios se situant dans la queue de la distribution : i) la « stagflation », où l'inflation et les taux d'intérêt augmentent fortement, tandis que la croissance économique stagne, et ii) des niveaux d'inflation plus sévères se situant autour de 15 pour cent, comme ceux enregistrés dans les années 1970. Nous évaluons actuellement les répercussions potentielles de ces scénarios sur la gestion de notre portefeuille.
  - **Les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (facteurs ESG)** sont des moteurs importants, tant en termes de risques que d'occasions, et les attentes des marchés, des décideurs politiques et des autres parties prenantes continuent d'évoluer. Nous sommes d'avis que les risques liés aux facteurs ESG comptent parmi les risques les plus importants auxquels nous sommes exposés. Les changements climatiques posent plus particulièrement un éventail complexe de risques physiques, de risques liés à l'énergie et d'autres risques de transition, mais ils présentent également des occasions; c'est pourquoi nous tenons compte des facteurs ESG qui nous sont pertinents dans notre processus décisionnel en matière de placements. Nous utilisons une gamme d'outils et de données d'analytique pour mesurer et surveiller les risques liés au climat, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, comme il est expliqué à la page 64. Veuillez vous reporter aux pages 63 à 65 pour plus d'information sur nos mesures liées aux facteurs ESG et à notre [site Web](#) pour consulter notre plus récent Rapport sur l'investissement durable.
  - **L'incertitude géopolitique** est demeurée un des risques principaux au cours de l'exercice 2022. Plusieurs événements au Canada et partout dans le monde pourraient avoir des incidences importantes sur nos placements et activités, notamment :
    - les relations entre les États-Unis et la Chine et les relations entre le Canada et la Chine demeurent tendues, et les réformes économiques et réglementaires en Chine pourraient continuer d'avoir une incidence négative sur nos placements;
    - l'invasion de l'Ukraine par la Russie et la dégradation des relations entre la Russie et les économies occidentales pourraient maintenir ou accroître la volatilité sur les marchés mondiaux, particulièrement en ce qui a trait aux prix des marchandises;
    - les élections de mi-mandat aux États-Unis pourraient entraîner de l'incertitude quant aux perspectives budgétaires;
    - l'incertitude découlant de changements dans les règles fiscales, y compris le modèle de règles pour l'impôt minimum mondial établi par l'Organisation de coopération et de développement économiques;
    - la poursuite de l'analyse effectuée par la province de l'Alberta concernant la possibilité de se retirer du RPC pour créer un régime de retraite provincial.
- Nous continuons de surveiller activement les faits nouveaux et de simuler les répercussions potentielles de différents scénarios sur la caisse, notamment par l'examen de nos plans de gestion des risques pour nous assurer que nous pouvons continuer à respecter notre appétence au risque.
- **La gestion des talents** et les défis liés à l'embauche et au maintien en poste d'employés ont constitué un risque principal au cours de l'exercice 2022. La concurrence sur le marché du travail, conjuguée à la lassitude des employés découlant de la pandémie qui perdure, mettent un frein à notre capacité à attirer et à maintenir en poste les meilleurs talents. Cette tendance ne se limite pas à notre organisme; on la constate dans plusieurs secteurs. Nous continuons de gérer ce risque en collaborant de façon proactive avec nos employés, en mettant l'accent sur la gestion de la charge de travail et en améliorant nos programmes de soutien.
  - **La pandémie** a continué d'avoir des répercussions mondiales, sociales et économiques très significatives tout au long de l'exercice 2022. Nous prévoyons que les répercussions économiques de la COVID-19 à l'échelle mondiale se poursuivront au cours de l'exercice 2023. Malgré une légère hausse de la volatilité des marchés et l'incertitude persistante quant au moment où l'économie mondiale sera entièrement fonctionnelle, la caisse a été en mesure de maintenir une solide position de liquidité au cours de l'exercice 2022. Nous continuons également de surveiller tous les faits nouveaux liés à la pandémie et d'évaluer leur incidence éventuelle sur nos objectifs en matière de liquidités et d'investissement de capitaux. Nous continuons également de mettre en œuvre nos plans de gestion de crise et de continuité des activités afin de surveiller et d'atténuer l'incidence sur nos placements et nos activités.
  - **La concurrence** continue de s'accroître à mesure que les investisseurs augmentent leurs pondérations dans les placements non traditionnels, notamment dans les actifs privés comme les actions, les instruments de crédit et les actifs réels, afin d'obtenir des rendements plus élevés. Cette tendance a créé une abondance de capitaux disponibles pour l'investissement, c'est-à-dire des capitaux non investis, qui a entraîné une intensification de la concurrence à l'égard des actifs et une hausse des prix, ce qui rend de plus en plus difficile le repérage d'occasions offrant des rendements ajustés en fonction du risque attractifs. Nous continuons de tirer parti de nos avantages intrinsèques (horizon de placement à long terme, certitude à l'égard des actifs et taille) et de nos avantages développés (expertise interne et image de marque, partenaires et relations externes et approche du portefeuille global) pour nous aider à atténuer ce risque. La rubrique Générer de la valeur présente une analyse plus détaillée de ce sujet à la page 19.
  - **Des atteintes à la cybersécurité** pourraient entraîner des coûts en ce qui a trait à l'enquête et à la limitation de l'atteinte aux renseignements, des amendes en vertu de lois et de règlements et une incidence défavorable sur notre réputation. En raison de la pandémie et des tensions géopolitiques, les menaces liées aux attaques commanditées par des États, aux attaques par hameçonnage, aux logiciels malveillants, aux fuites de données confidentielles et à la cyberfraude ont augmenté. Nous pourrions également être exposés à ces risques si nos partenaires ou nos fournisseurs de services subissaient une atteinte à la cybersécurité. Afin de nous assurer que nos employés demeurent vigilants, nous avons organisé des exercices de cybersécurité et créé l'événement annuel du « mois de la sécurité de l'information » pour les sensibiliser aux menaces potentielles et les informer sur leur responsabilité quant à l'atténuation de ces risques. Au cours des dernières années, nous avons connu des cyberincidents nécessitant des enquêtes et des mesures correctives, mais jusqu'à maintenant, aucun incident n'a eu de répercussion importante sur Investissements RPC.
  - **Rendement relatif** : Le rendement inférieur par rapport aux indices à gestion passive pourrait amener les parties prenantes à remettre en question les avantages de notre stratégie de gestion active, malgré la valeur ajoutée calculée sur des horizons temporels supérieurs à cinq exercices. Bien que nos rendements historiques nets à long terme demeurent supérieurs aux hypothèses à long terme du Bureau de l'actuaire en chef, nos rendements relatifs peuvent varier considérablement d'un exercice à l'autre. Comme il est mentionné à la page 20, nos principales sources de rendement nous permettent d'évaluer l'incidence des étapes successives de notre cadre de placement afin de mieux comprendre les facteurs de rendement de la caisse sur des horizons à court et à long terme. Nous utilisons les informations liées aux principales sources de rendement et au processus systématiques qui font partie de notre cadre d'exploitation afin d'évaluer les choix stratégiques que nous faisons pour obtenir des rendements additionnels. Pour de plus amples renseignements sur nos résultats, se reporter à la page 41.

## Gestion des risques principaux

À mesure que nous développons nos capacités de gestion active, nous améliorons également nos pratiques en matière de gestion des risques en tenant compte de l'incidence du contexte actuel en matière de risques. Nous pensons que notre gestion efficace des risques bonifie nos avantages comparatifs et nous permet de créer de la valeur et de la préserver. Divers examens externes indépendants de nos pratiques en matière de risques effectués au cours de l'exercice 2022 ont confirmé que bon nombre de nos pratiques de gestion des risques sont considérées comme s'approchant ou correspondant aux pratiques exemplaires de nos pairs. Dans les sections qui suivent, nous présentons la façon dont nous définissons et évaluons nos risques principaux, ainsi qu'une analyse des tendances notables et de notre approche à l'égard de la gestion de ces risques en fonction de notre appétence au risque.

### Risque lié à l'ajustement du régime

Le risque lié à l'ajustement du régime est un risque ayant une portée très vaste qui peut être influencé par tous les risques principaux auxquels la caisse est exposée. Nous l'évaluons en fonction de la probabilité d'une hausse significative des taux de cotisation minimaux applicables aux cotisants du RPC uniquement en raison des rendements de la caisse. Les taux de cotisation minimaux correspondent aux taux minimaux auxquels les employés et les employeurs du Canada peuvent cotiser pour assurer la viabilité du RPC de base et du RPC supplémentaire pendant les 75 prochaines années. Ces taux sont calculés au moins tous les trois ans dans les rapports actuariels triennaux sur le RPC publiés par le Bureau de l'actuaire en chef. Ils sont influencés par divers facteurs, notamment le rendement des placements d'Investissements RPC, ainsi que par de

nombreux autres facteurs, comme la croissance réelle du revenu, les taux de mortalité et la croissance démographique. Bien que ces facteurs démographiques et économiques généraux du Canada échappent à notre contrôle, nous mesurons et surveillons régulièrement le risque lié à l'ajustement du régime afin de nous assurer de contribuer, par l'entremise du rendement de nos placements, à la viabilité à long terme du RPC.

À l'interne, nous gérons le risque lié à l'ajustement du régime en déterminant d'abord le niveau cible de risque de marché approprié pour le RPC de base et le RPC supplémentaire, puis en veillant à maximiser les rendements à leur niveau cible de risque de marché respectif. Nous évaluons le risque lié à l'ajustement du régime sur un horizon de 20 exercices, et nos meilleures estimations actuelles sont présentées ci-dessous :

### Diminution estimative du risque lié à l'ajustement du régime grâce à l'utilisation de sources de rendement additionnelles

	Niveau minimal de risque de marché	Niveau cible de risque de marché	Diversification et levier financier	Sélection des placements
Risque lié à l'ajustement du régime – RPC de base	~50 %	~25 %	~20 %	~15 %
Risque lié à l'ajustement du régime – RPC supplémentaire	~35 %	~25 %	~20 %	~20 %

Le fait d'avoir recours à des sources de rendement additionnelles permet de réduire progressivement le risque lié à l'ajustement du régime pour le faire passer, dans le cas du RPC de base, d'environ 50 pour cent à 15 pour cent et, dans le cas du RPC supplémentaire, d'environ 35 pour cent à 20 pour cent. Il s'agit d'une réduction significative de la probabilité que le taux de cotisation minimale futur soit augmenté en raison de rendements insuffisants de la caisse, en supposant que les autres hypothèses actuarielles demeurent constantes.

Toutefois, les modifications apportées aux autres statistiques et hypothèses démographiques et économiques auront également une incidence sur les calculs des taux de cotisation minimaux futurs. Ainsi, même durant des périodes au cours desquelles le rendement de la caisse est supérieur aux rendements réels minimaux à long terme requis pour soutenir la pérennité du RPC, les taux de cotisation futurs pourraient devoir être ajustés si les répercussions de ces facteurs non liés aux placements s'avéraient particulièrement importantes. Néanmoins, nous prévoyons que le recours à des sources de rendement additionnelles augmentera considérablement nos rendements à long terme, ce qui nous permettra de contribuer à la résilience du RPC de base et du RPC supplémentaire.

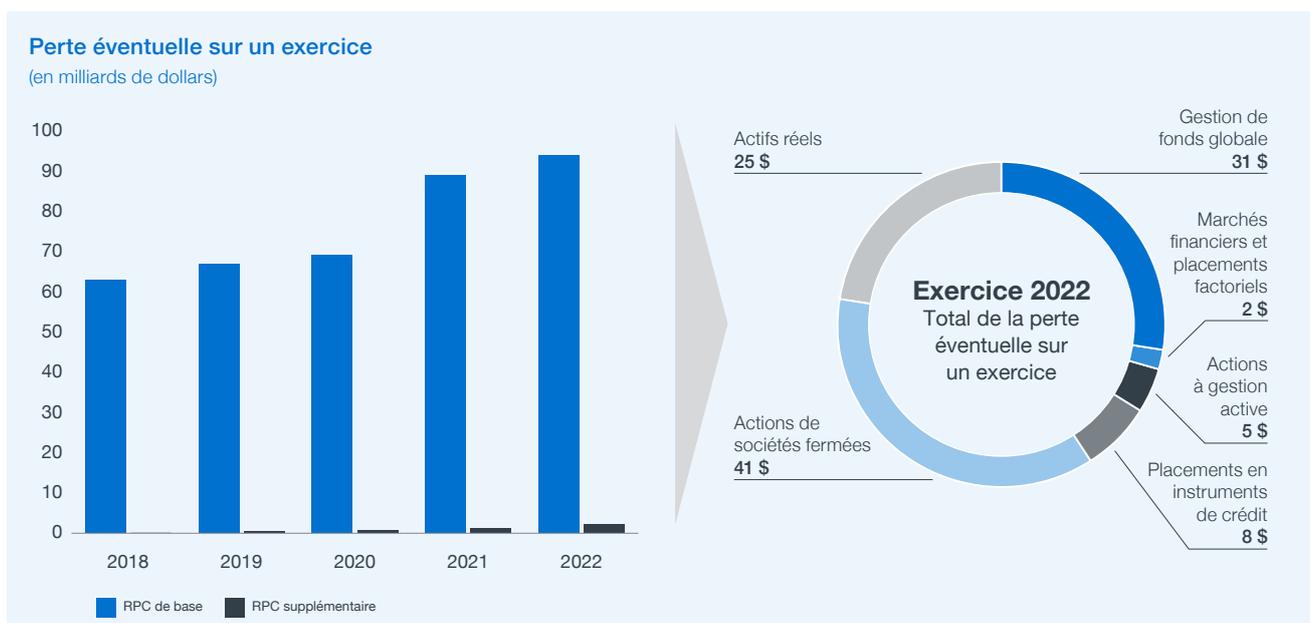
### Risque de marché et risque de crédit

Comme il est expliqué à la page 24, la détermination de notre appétence au risque de marché constitue la décision la plus importante dans l'établissement de nos portefeuilles de placement à long terme. Nous exprimons notre niveau cible de risque de marché en termes de ratio d'équivalence-risque des titres de capitaux propres par rapport aux titres de créance au moyen des portefeuilles de référence du RPC de base et du RPC supplémentaire. Bien que le ratio d'équivalence-risque des titres de capitaux propres par rapport aux titres de créance soit une mesure de risque essentielle pour la caisse, il ne fluctue pas de façon importante au cours d'un exercice donné, car nous rééquilibrions délibérément la caisse lorsqu'elle s'éloigne trop de nos niveaux cibles de risque de marché.

Compte tenu de la nature multifacette des risques de marché auxquels nous sommes exposés, nous évaluons et surveillons notre profil de risque au moyen de diverses mesures de risque complémentaires, notamment notre mesure du risque de marché et de crédit combiné, qui tient compte des éléments suivants :

- La **perte éventuelle** découlant des fluctuations des cours et des taux du marché;
- La **dépréciation durable** découlant de l'exposition directe aux défaillances d'une entité, de l'exposition indirecte à une contrepartie ou de la détérioration de la qualité de crédit d'une entité.

Nous évaluons la perte éventuelle de nos portefeuilles de placement par rapport à notre appétence au risque de pertes acceptables enregistrées sur des horizons à court et à plus long terme. Compte tenu de notre niveau cible de risque de marché, notre mesure de la perte éventuelle sur un exercice constitue une estimation du montant des pertes enregistrées que nous ne prévoyons pas dépasser 19 fois sur 20. Le graphique à la page suivante présente la perte éventuelle sur un exercice des portefeuilles de placement du RPC de base et du RPC supplémentaire au cours des cinq derniers exercices. Au 31 mars 2022, notre perte éventuelle sur un exercice était estimée à 95 milliards de dollars pour le portefeuille de placement du RPC de base, soit 18 pour cent de son actif, comparativement à 89 milliards de dollars, ou 18 pour cent de son actif, à l'exercice 2021. Notre perte éventuelle sur un exercice était estimée à 2 milliards de dollars pour le portefeuille de placement du RPC supplémentaire, soit 13 pour cent de son actif, comparativement à 746 millions de dollars, ou 12 pour cent de son actif, à l'exercice 2021. L'augmentation d'un exercice à l'autre de la perte éventuelle sur un exercice est principalement attribuable à la taille croissante des portefeuilles de placement du RPC de base et du RPC supplémentaire.



La perte éventuelle sur un exercice pour l'ensemble de la caisse est estimée à 97 milliards de dollars, ou 18 pour cent du total de l'actif net de la caisse. Les mesures de la perte éventuelle en dollars calculées pour chacun des services ne sont pas cumulatives, car la diversification de leurs activités réduit le risque de marché total. Les services Gestion de fonds globale et Actions de sociétés fermées ont été les principaux contributeurs à la perte éventuelle sur un exercice de l'ensemble de la caisse; se reporter aux pages 56 et 60 pour plus de détails.

Les pertes enregistrées sur un exercice peuvent découler de la volatilité et être recouvrées en partie ou en totalité si les marchés ou la conjoncture économique s'améliorent par la suite. Contrairement aux pertes dues à la volatilité des marchés, la dépréciation durable résulte de la réduction irréversible de la valeur d'un actif. Le risque de dépréciation durable pour le portefeuille de placement du RPC de base est estimé à 18 milliards de dollars, ou 3 pour cent de l'actif net, comparativement à 17 milliards de dollars, ou 3 pour cent de la caisse, à l'exercice précédent. Le risque de dépréciation durable pour le portefeuille de placement du RPC supplémentaire est estimé à 282 millions de dollars, ou 2 pour cent de la valeur de la caisse, comparativement à 137 millions de dollars, ou 2 pour cent de la caisse, à l'exercice précédent.

Nous atténuons le risque de marché et le risque de pertes de crédit en investissant dans un large éventail de catégories d'actifs et selon différentes stratégies de placement. Au cours du dernier exercice, et dans le cadre de nos initiatives continues visant à améliorer nos pratiques en matière de gestion des risques, nous avons revu et mis à jour nos modèles de risque de marché et de crédit afin de nous assurer que nos méthodes et hypothèses d'évaluation des risques continuent d'être robustes sur le plan conceptuel à mesure que les conditions du marché et nos stratégies de placement évoluent. Nous effectuons aussi des analyses de scénarios afin de quantifier l'incidence des événements perturbateurs éventuels et de repérer les possibles vulnérabilités qui pourraient ne pas être entièrement décelées par nos modèles de risque habituels.

Des exemples des scénarios que nous analysons sur une base régulière sont présentés ci-dessous.

#### 1. Crise financière mondiale semblable à celle survenue en 2008 –

Nous estimons que si une telle crise financière mondiale survenait de nouveau, la valeur enregistrée des portefeuilles de placement diminuerait d'environ 15 pour cent, ou 80 milliards de dollars, soit un pourcentage comparable à celui de l'exercice précédent. Cette perte estimative respecte notre appétence au risque.

2. **Scénario de crise grave** – Un scénario hypothétique qui regroupe plusieurs perturbations du marché historiques. Ce scénario élimine les profits de change qui étaient habituellement réalisés au cours de perturbations des marchés antérieures pendant lesquelles des pertes ont été partiellement compensées par une dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain. Si ce scénario plus grave devait se concrétiser, nous estimons qu'il entraînerait des pertes d'environ 21 pour cent, ou 111 milliards de dollars, un pourcentage essentiellement inchangé par rapport à l'exercice précédent. Bien que ce scénario de crise soit moins plausible, il met en lumière la sensibilité des rendements aux fluctuations des devises, et il est surveillé activement pour assurer que la perte estimative respecte, dans l'ensemble, notre appétence au risque.

#### 3. Cadre d'analyse et d'examen exhaustif des fonds propres –

Un scénario de crise extrême utilisé à l'externe pour évaluer la suffisance des fonds propres des plus importantes sociétés de portefeuille bancaire américaines. Nous avons intégré les paramètres de crise du cadre d'analyse et d'examen exhaustif des fonds propres (Comprehensive Capital Analysis and Review) à nos estimations des pertes en période de crise. Nous estimons que la valeur enregistrée des portefeuilles de placement diminuerait d'environ 46 pour cent, ou 248 milliards de dollars, soit un pourcentage essentiellement inchangé par rapport à notre analyse de l'exercice précédent. Même si les paramètres extrêmes utilisés dans ce scénario sont probablement trop restrictifs dans le contexte d'un fonds d'investissement, nous croyons qu'il est tout de même utile de le considérer.

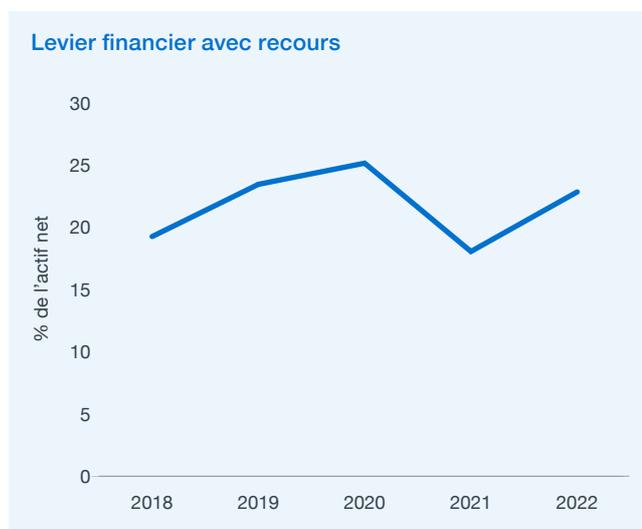
Une analyse ponctuelle est aussi effectuée selon divers scénarios de crise plausibles fondés sur les événements qui se déroulent dans le monde à l'heure actuelle, comme l'incidence éventuelle de l'inflation ou les effets de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur l'économie mondiale et nos placements. La direction surveille activement les pertes éventuelles estimatives résultant de cette analyse pour s'assurer que les portefeuilles de placement respectent l'appétence au risque établie. Nous effectuons également des analyses de sensibilité à l'égard des composantes particulières du risque de marché, telles que le risque actions, le risque de taux d'intérêt, le risque d'écart de crédit et le risque de change. Se reporter à la note 8 des états financiers à la page 118 pour obtenir des détails. En outre, nous surveillons les mesures distinctes du risque de crédit, y compris les expositions aux contreparties et les pertes éventuelles découlant de défaillances et de la détérioration des notations. Se reporter à la note 9 des états financiers à la page 120.

## Risque de liquidité et risque de levier financier

Notre risque de liquidité et notre risque de levier financier augmentent à mesure que recourons au levier financier pour diversifier la caisse au-delà de nos portefeuilles de référence et que nous procédons à la sélection de placements. Nous définissons le risque de liquidité comme étant le risque de subir des pertes inacceptables découlant de l'obtention des fonds nécessaires pour i) nous acquitter de nos obligations au titre des versements lorsqu'elles deviennent exigibles, pour ii) financer de nouveaux placements, ou pour iii) rééquilibrer nos portefeuilles en période de crise. Le risque de levier financier est un concept connexe que nous définissons comme étant le risque que des obligations financières excessives accroissent le risque de marché et le risque de liquidité en période de crise.

Nous définissons le levier financier comme étant le montant des fonds empruntés et du financement synthétique utilisé pour accroître le montant des actifs physiques et synthétiques dans lesquels nous investissons. Nos fonds empruntés comprennent des titres d'emprunt à moyen et à long terme, du papier commercial et des emprunts garantis pour lesquels Investissements RPC donne des garanties. Le financement synthétique comprend la valeur nominale des dérivés, principalement des swaps et des contrats à terme normalisés. La surveillance du levier financier au niveau de la caisse s'appuie sur des mesures du levier financier avec recours et du levier financier sans recours. Le levier financier avec recours représente les obligations juridiques assorties d'un droit de recours direct à l'égard de la société mère d'Investissements RPC; il est distinct de notre levier financier sans recours, lequel comprend les titres d'emprunt émis par l'intermédiaire de nos filiales constituées en sociétés de portefeuille qui ne comportent qu'un recours à l'égard de certains placements détenus au sein de ces filiales.

Notre limite quant au risque de levier financier, qui est approuvée par le conseil d'administration, est fondée sur l'utilisation du levier financier avec recours à l'égard d'Investissements RPC (appelé le levier financier avec recours). Le graphique présenté ci-après illustre la tendance historique sur cinq exercices du levier financier avec recours. Bien que le montant du levier financier avec recours en pourcentage de l'actif net ait fluctué entre 18 pour cent et 25 pour cent, notre utilisation du levier financier avec recours en dollars a augmenté, passant de 71 milliards de dollars à l'exercice 2018 à 122 milliards de dollars à l'exercice 2022, proportionnellement à la taille croissante de la caisse. Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> avril 2022, la limite au niveau du conseil quant à l'utilisation du levier financier avec recours s'établit à 45 pour cent de l'actif net. Cette limite est réévaluée chaque année, dans le cadre de notre examen annuel de l'appétence au risque. Se reporter à la note 10 des états financiers à la page 121 pour obtenir plus de détails.



Nous gérons notre risque de liquidité à plus long terme en conservant un montant suffisant d'actifs liquides qui peuvent être rapidement convertis en trésorerie afin de répondre aux besoins de liquidités de la caisse. À l'heure actuelle, les liquidités de la caisse, mesurées en pourcentage de l'actif net, s'établissent à 23 pour cent, alors que notre cible à long terme est de 22 pour cent.

Notre risque de liquidité à court terme est géré au moyen de notre ratio de couverture par les liquidités sur 10 jours, qui permet d'évaluer le montant de la trésorerie et des actifs liquides disponibles par rapport aux obligations du RPC et aux obligations de placement sur une période de 10 jours, ajusté pour inclure les sorties de trésorerie dans les périodes de perturbations du marché. Au 31 mars 2022, le ratio de couverture par les liquidités sur 10 jours était de 2,9 fois, ce qui est largement supérieur aux exigences minimales en matière de liquidités de 1,0 fois. Se reporter à la note 10 des états financiers à la page 121 pour obtenir des détails additionnels sur le risque de liquidité.

## Risque opérationnel

La recherche d'un rendement additionnel par la sélection des placements augmente considérablement notre profil de risque opérationnel étant donné que du personnel qualifié et des processus de placement, des données et des systèmes plus sophistiqués sont nécessaires à l'exploitation de nos services de placement à gestion active. Le risque opérationnel s'entend du risque de perte découlant des actes posés par des personnes, ou découlant de processus ou de systèmes internes inadéquats ou défaillants en raison de facteurs internes ou externes. Le risque opérationnel peut entraîner des pertes financières directes et indirectes du fait d'une inefficacité opérationnelle, de sanctions ou de pénalités réglementaires, et de répercussions sur la réputation. Il peut aussi avoir une incidence sur notre capacité à gérer les autres risques principaux.

D'après notre examen des constatations de l'audit interne et des rapports sur les incidents opérationnels, ainsi que le suivi régulier que nous effectuons des indicateurs de risque clés, notre profil de risque opérationnel a augmenté modérément au cours du dernier exercice. Bien que nous n'ayons pas enregistré de hausse notable des incidents opérationnels, nous avons observé une augmentation de la lassitude chez les employés et un taux de roulement du personnel plus élevé que la normale au cours de la deuxième année de la pandémie. Nous continuons de gérer ce risque en collaborant de façon proactive avec nos employés, en mettant l'accent sur la gestion de la charge de travail et en améliorant nos programmes de soutien aux employés, comme il est mentionné à la page 62.

Chaque membre de l'équipe de la haute direction a la responsabilité première de gérer les risques opérationnels au sein de son service. Nous concevons et mettons en œuvre des contrôles internes afin de gérer nos risques opérationnels de manière à les maintenir à un niveau acceptable, selon notre appétence pour le risque. Ces contrôles font l'objet d'un examen régulier par les fonctions de supervision de notre deuxième ligne de défense et par notre équipe d'audit interne de la troisième ligne de défense, ainsi que dans le cadre d'un examen spécial indépendant réalisé au moins tous les six ans, comme il est décrit à la page 17. Nous effectuons également un examen annuel du contrôle interne à l'égard de l'information financière dans le cadre de l'attestation du chef de la direction et du chef des finances et de la gestion des risques, qui est décrite à la page 66. Pour une première fois cette année, nos auditeurs externes ont également effectué un audit indépendant de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière et ont exprimé une opinion sans réserve quant à son efficacité dans le rapport de l'auditeur indépendant inclus à la page 88.

## Risque lié à la réglementation

La recherche d'un rendement additionnel par la sélection des placements accroît également notre profil de risque lié à la réglementation en raison des structures plus complexes des transactions, particulièrement sur les marchés privés, et du grand nombre de régions où nous mettons en œuvre nos stratégies de gestion active. Le risque lié à la réglementation s'entend du risque de perte lié à l'évolution ou au non-respect des lois, des règlements, des obligations contractuelles ou de nos politiques internes, ainsi qu'à la fraude interne ou externe. Tout défaut de conformité pourrait entraîner des amendes, des sanctions réglementaires, des répercussions fiscales imprévues ou une atteinte à notre réputation.

Notre profil de risque lié à la réglementation a augmenté au cours de l'exercice, particulièrement vers la fin. Plus tôt au cours de l'exercice, nos placements en Chine ont été touchés par des mesures réglementaires visant certains secteurs (le secteur technologique en particulier). Plus récemment, l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les sanctions connexes et les risques croissants de sanctions plus sévères et plus étendues ont augmenté les possibilités de répercussions réglementaires ou juridiques défavorables dans l'avenir (se reporter à la rubrique portant sur les « risques principaux et risques émergents » à la page 47). Nous avons recours à une gamme de stratégies dans le but de gérer ces risques et les autres risques liés à la réglementation, y compris le contrôle diligent, la surveillance des placements existants, la recherche de protections et d'ententes de partage des risques appropriées, ainsi que la participation active à l'environnement réglementaire et géopolitique en vue de créer des plans d'intervention et de gestion des risques adaptés. Nous surveillons les nouveaux enjeux juridiques et fiscaux ainsi que les changements réglementaires, notamment ceux qui découlent de l'évolution de la réglementation touchant les valeurs mobilières, des exigences en matière d'investissements étrangers directs, des lois imposant des sanctions et de la confidentialité des données, et nous ajustons notre approche en matière de gestion des risques lorsque nécessaire. Nous avons également recours à des conseillers externes afin de nous tenir informés des enjeux émergents.

Nos groupes des services juridiques et de la fiscalité soutiennent la gestion de la conformité juridique, fiscale et réglementaire dans tous les aspects de nos activités de placement et de notre structure organisationnelle. Ils facilitent l'identification et la gestion des risques réglementaires, fiscaux et juridiques liés aux placements et à l'organisation en offrant des conseils directement et par l'intermédiaire de conseillers externes de haut niveau à l'échelle mondiale. Notre programme de conformité axé sur le risque vise à promouvoir le respect des textes légaux et réglementaires applicables à l'échelle mondiale. En outre, nous visons à atténuer notre risque fiscal en respectant les contrôles et les procédures intégrés dans nos politiques internes. Des renseignements supplémentaires sur notre stratégie fiscale et notre approche de gestion des risques sont accessibles sur notre [site Web](#).

## Risque stratégique

Le **risque stratégique** s'entend du risque que nous fassions de mauvais choix stratégiques, que nous ne soyons pas en mesure de mettre en œuvre nos décisions stratégiques ou que nous ne soyons pas suffisamment réactifs face à l'évolution des conditions externes. Voici quelques-uns des choix stratégiques les plus importants pour la caisse :

- le niveau cible de risque de marché que nous devrions viser;
- le niveau de levier financier que nous devrions utiliser et la façon dont nous diversifions la caisse;
- la quantité de capital que nous affectons à la recherche d'une valeur ajoutée par la sélection des placements;
- l'exposition aux marchés émergents que nous choisissons d'assumer;
- le niveau de gestion active interne par rapport à la gestion active externe que nous recherchons;
- la quantité de capital que nous investissons dans des actifs privés.

La surveillance et la gestion efficaces du risque stratégique sont essentielles à l'atteinte de nos objectifs à mesure que nous prenons des risques additionnels et que nous engageons des coûts supplémentaires pour obtenir un rendement additionnel pour la caisse. Nos processus de gestion du risque stratégique comprennent les mesures suivantes :

- Nous faisons rapport sur une base trimestrielle des progrès à l'égard de nos plans stratégiques et d'affaires, ce qui nous permet de fournir une rétroaction en temps opportun et d'adapter nos choix au besoin.
- Nous effectuons périodiquement des examens stratégiques approfondis en réponse à l'évolution de notre environnement interne et externe. Au cours du dernier exercice, nos examens stratégiques approfondis nous ont permis de confirmer ce qui suit :
  - notre approche relativement aux marchés émergents, plus particulièrement à la Chine, qui tient compte de la nécessité d'une réévaluation continue compte tenu de l'évolution rapide du contexte géopolitique;

- notre approche à la gestion des risques et des occasions liés aux changements climatiques, qui a donné lieu à la nomination de notre première chef du développement durable et à notre engagement à l'égard de la carboneutralité. Se reporter à la page 39 pour obtenir plus de détails sur notre engagement à l'égard de la carboneutralité et à la page 63 pour obtenir des informations relativement aux mesures connexes;
- notre approche à la gestion de notre profil combiné des coûts et de notre trajectoire des coûts à long terme, qui a donné lieu à la consolidation de notre philosophie de gestion de la valeur telle que décrite à la page 33 et à l'élaboration de nouvelles mesures de gestion qui dépendent de l'objectif recherché en engageant différents types de coûts.

En outre, nous réalisons annuellement des évaluations approfondies des services selon plusieurs dimensions, notamment le rendement des placements, le profil de risque, le rapport coût-efficacité, l'atteinte des expositions ciblées et l'utilisation des capitaux. Les principales leçons tirées de ces examens orientent par la suite l'affectation des capitaux et des ressources. Nous gérons le risque stratégique de façon continue conformément à notre cadre d'exploitation, qui est décrit à la page 38. Cette approche nous permet de gérer la caisse dans une perspective à long terme puisque nous pouvons remettre régulièrement en question nos points de vue internes et confirmer nos choix stratégiques ou adapter notre approche.

## Répercussions sur la situation financière et la réputation d'Investissements RPC

Les principaux risques mentionnés précédemment peuvent avoir des répercussions sur la situation financière et la réputation d'Investissements RPC.

Les répercussions **sur la situation financière** s'entendent des pertes financières potentielles pour Investissements RPC et peuvent revêtir plusieurs formes, dont des pertes de placement, des charges imprévues et des amendes. Plus la cible en matière de risque est élevée, plus les rendements prévus à long terme sont élevés, mais plus grande est aussi la probabilité de volatilité à court terme et d'éventuelles pertes comptabilisées. Se reporter à notre cadre de placement du portefeuille global pour obtenir plus de détails sur la façon dont nous gérons et atténuons les répercussions financières potentielles. Ce cadre, illustré à la page 23, décrit les mesures que nous prenons afin de nous acquitter de notre mandat pour les générations actuelles et futures.

Les répercussions **sur la réputation** s'entendent de la perte de crédibilité et de valeur de la marque d'Investissements RPC en raison de facteurs internes ou externes. Souvent, cette perte de crédibilité et de valeur de la marque est liée aux autres risques principaux ou en découle. Une atteinte à notre réputation pourrait affaiblir la confiance ou le soutien du public envers les gérants du RPC ou entraîner une surveillance plus intrusive, des risques politiques, une diminution des occasions de placement ou une réduction de l'accès aux talents, des conséquences qui pourraient toutes se répercuter sur la situation financière.

La responsabilité de protéger notre réputation s'étend à chaque employé ainsi qu'à l'ensemble des membres de la direction et du conseil d'administration, et elle est incorporée dans notre culture organisationnelle. Notre stratégie de gestion de la réputation repose sur une approche intégrée visant à anticiper et à gérer les enjeux. Nous continuons à renforcer de manière proactive notre réputation et notre marque auprès des principales parties prenantes à l'échelle internationale afin de soutenir nos objectifs d'affaires et de réduire les risques. Le directeur général principal et chef mondial, Relations publiques et communications est responsable de la stratégie de gestion de la réputation de la caisse et de la mise en œuvre de nos programmes de gestion de la réputation.

Nous maintenons des processus officiels afin de comprendre et d'évaluer les éventuelles atteintes à la réputation découlant de nos placements ainsi que les questions plus générales liées à la réputation qui touchent l'ensemble de l'organisation. Nous soumettons au conseil d'administration les nouveaux risques et les nouvelles questions qui sont susceptibles d'avoir une incidence significative sur notre réputation à mesure qu'ils se manifestent.

## Gérer les coûts dans notre quête de valeur

Conformément à notre mandat, nous cherchons à maximiser les rendements tout en évitant des risques de perte indus. Cet objectif oriente nos processus décisionnels, qu'il s'agisse de la création d'une nouvelle stratégie de gestion active ou d'investissements dans la technologie nécessaire à la mise en œuvre de cette stratégie. Conformément à la description de notre philosophie de gestion de la valeur à la page 33, nous engageons des coûts lorsque nous avons de bonnes raisons de croire que cela nous permettra de générer un rendement additionnel pour la caisse ou de réduire des risques indus. Toute décision de mener des activités au moyen des ressources internes ou par l'entremise de partenaires externes repose sur un calcul économique qui sert l'intérêt supérieur de la caisse.

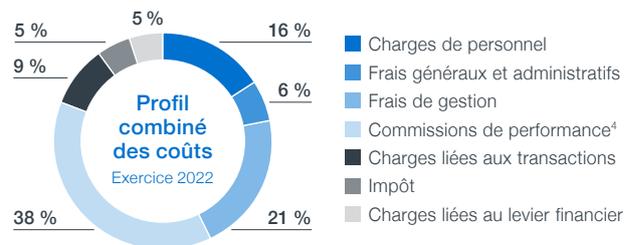
### Notre engagement à l'égard de la reddition de comptes et de la transparence

Il nous incombe de démontrer un niveau élevé de transparence. À mesure que nous développons nos processus de gestion interne afin de mieux mesurer et évaluer le rendement et les coûts, nous nous efforçons de faire en sorte que l'information que nous publions reflète également ces progrès. Cette année, nous présentons de l'information additionnelle sur l'analyse du profil combiné des coûts que nous utilisons à l'interne pour évaluer l'efficacité et l'efficacité de nos décisions en matière d'affectation des ressources. Nous sommes d'avis que cette information est complémentaire aux informations à fournir en vertu des Normes internationales d'information financière (normes IFRS) et va au-delà des pratiques ayant cours au sein du secteur. Or, comme ces coûts reflètent les facteurs économiques sous-jacents aux décisions que nous prenons pour nous acquitter de notre mandat, nous estimons qu'il est approprié de faire preuve d'une plus grande transparence à l'égard de l'information que nous utilisons à l'interne pour gérer la caisse. Pour faciliter la comparabilité d'un exercice à l'autre, nous avons également présenté notre profil combiné des coûts pour l'exercice 2021. Certains montants de l'exercice précédent ont été ajustés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

### Profil combiné des coûts pour l'exercice 2022

Le profil combiné des coûts d'Investissements RPC comprend :

1. Les charges totalisant 1 903 millions de dollars présentées conformément aux normes IFRS à la page 91 des états financiers.
2. Les charges engagées par les filiales constituées en sociétés de portefeuille, comme il est expliqué plus en détail à la note 5 des états financiers à la page 113. Ces filiales sont gérées par Investissements RPC dans le but de détenir des placements, mais, conformément aux normes IFRS, elles ne sont pas consolidées dans les états financiers.
3. Les honoraires des gestionnaires de placements externes, qui sont principalement liés aux fonds externes et aux coentreprises dans lesquels nous investissons, comme il est expliqué à la note 6 des états financiers à la page 113. Contrairement aux exercices précédents, cette information additionnelle inclut désormais les commissions de performance externes versées au cours de l'exercice aux gestionnaires de fonds d'actions de sociétés fermées ainsi qu'aux gestionnaires de fonds spéculatifs sur les marchés publics.
4. Les charges d'intérêts nominales liées aux dérivés utilisés pour générer un effet de levier additionnel pour la caisse, comme il est expliqué à la note 6 des états financiers à la page 113.



	Charges présentées conformément aux normes IFRS	Informations supplémentaires <sup>1</sup>			Profil combiné des coûts pour l'exercice 2022	Profil combiné des coûts pour l'exercice 2021
		Charges engagées par les filiales constituées en sociétés de portefeuille	Honoraires liés aux placements	Charges liées aux dérivés <sup>2</sup>		
(en millions de dollars)						
Charges d'exploitation <sup>3</sup>	1 428				1 428	1 322
Charges de personnel	1 013				1 013	938
Frais généraux et administratifs	415				415	384
Frais de gestion	20		1 274		1 294	1 419
Commissions de performance <sup>4</sup>	38		2 348		2 386	2 288
Charges liées aux transactions	321	246			567	395
Impôt	232	60			292	1 111
<b>Charges liées aux placements</b>	<b>2 039</b>	<b>306</b>	<b>3 622</b>	<b>-</b>	<b>5 967</b>	<b>6 535</b>
Charges financières <sup>5</sup>	(136)	120			(16)	1 150
Charges liées aux dérivés				311	311	181
<b>Charges liées au levier financier</b>	<b>(136)</b>	<b>120</b>	<b>-</b>	<b>311</b>	<b>295</b>	<b>1 331</b>

1. Ces informations supplémentaires sur les charges n'ont aucune incidence sur le rendement net ni sur le bénéfice net présentés à l'état consolidé du résultat global. Les produits comptabilisés à l'état consolidé du résultat global sont présentés déduction faite de ces charges.
2. Les charges liées aux dérivés se rapportent aux charges d'intérêts nominales provenant des dérivés utilisés pour générer un effet de levier additionnel pour la caisse.
3. Pour faciliter la comparabilité d'un exercice à l'autre, des droits de garde de 35 millions de dollars et des impôts au titre des opérations internationales de 60 millions de dollars qui avaient été comptabilisés en charges d'exploitation à l'exercice 2021 ont été reclassés dans les charges liées aux transactions et les charges d'impôt, respectivement.
4. Les commissions de performance sont versées sur les rendements générés par les gestionnaires de fonds externes qui excèdent un taux de rendement prédéterminé.
5. Les charges financières ont donné lieu à des produits de 136 millions de dollars pour l'exercice 2022 en raison des profits réalisés sur les swaps de taux d'intérêt à la faveur de la variation des courbes de rendement au quatrième trimestre.

## Coûts engagés aux fins de l'investissement de l'actif de la caisse

	À quoi cette somme est-elle affectée?	Pourquoi engageons-nous ces coûts?
 <b>Charges de personnel</b>	Rémunération totale pour tous les employés, incluant les salaires de base, la rémunération au rendement et les avantages du personnel.	Pour embaucher des gens ayant les compétences requises pour exécuter et gérer nos stratégies de placement choisies.
 <b>Frais généraux et administratifs</b>	Coûts liés aux services de technologies et de données, aux services professionnels, aux locaux et au matériel et autres charges générales.	Pour maintenir l'infrastructure de soutien générale et offrir les services requis pour les activités courantes de la caisse.
 <b>Frais de gestion</b>	Honoraires de gestion facturés par les gestionnaires de fonds externes, en fonction du capital engagé ou investi.	Pour recourir aux services de gestionnaires de fonds externes aux fins de la recherche et de la gestion de placements.
 <b>Commissions de performance</b>	Commissions payées aux gestionnaires de fonds externes sur les rendements qui excèdent le taux de rendement établi.	Pour arrimer les intérêts des gestionnaires de fonds externes à ceux d'Investissements RPC sous forme d'intéressement.
 <b>Charges liées aux transactions</b>	Honoraires de conseillers juridiques et fiscaux, frais des banques d'investissement, honoraires des experts-conseils, droits de garde et commissions relatives à la négociation de titres.	Pour soutenir les investissements, les cessions et les activités de transaction continues dans les marchés publics et privés.
 <b>Impôt</b>	Impôt sur le résultat à l'extérieur du Canada et impôts indirects.	Pour diversifier la caisse dans différentes régions, où elle est assujettie à différents types d'impôt.
 <b>Charges liées au levier financier</b>	Intérêts et autres coûts de financement relativement découlant des emprunts et d'autres instruments.	Pour diversifier le portefeuille en fonction de notre niveau cible de risque de marché et pour accroître notre actif.

### Profil combiné des coûts pour l'exercice 2022

Les charges de personnel ont totalisé 1 013 millions de dollars durant l'exercice 2022, comparativement à 938 millions de dollars à l'exercice 2021. Cette hausse de 8 pour cent d'un exercice à l'autre est attribuable à l'augmentation de 4 pour cent du nombre d'employés à temps plein et à la hausse de la rémunération au rendement, qui reflète l'amélioration de la performance à long terme de la caisse d'un exercice à l'autre, comme il est expliqué à la page 71. Le facteur qui influe le plus sur les charges de personnel est le type de stratégies de gestion active que nous choisissons de mettre en œuvre, du fait que nous devons embaucher les personnes possédant les compétences nécessaires pour faciliter et mener ces activités. Nous concevons nos régimes de rémunération globale de manière à ce qu'une partie importante de la rémunération de nos cadres supérieurs soit variable et différée. Nous versons à nos employés une rémunération basée sur l'atteinte ou le dépassement de leurs cibles et objectifs de rendement. Se reporter à la page 34 pour plus de détails. Par rapport à la taille de la caisse, les charges de personnel représentent un coût moyen de 19 cents par tranche de 100 dollars d'actif net pour l'exercice 2022, comparativement à 21 cents à l'exercice 2021.

Les frais généraux et administratifs se sont chiffrés à 415 millions de dollars durant l'exercice 2022, comparativement à 384 millions de dollars à l'exercice 2021. L'augmentation de 8 pour cent est principalement attribuable aux investissements effectués pour renforcer notre infrastructure de technologies et de données, à l'amélioration des communications portant sur nos stratégies en matière d'investissement durable et sur d'autres questions ayant trait aux relations publiques, ainsi qu'au retour à des niveaux de frais de déplacement plus près de la normale par suite de l'assouplissement des restrictions liées à la COVID-19 au cours de l'exercice considéré.

Les frais de gestion se sont chiffrés à 1 294 millions de dollars au cours de l'exercice 2022, comparativement à 1 419 millions de dollars à l'exercice 2021. La charge plus élevée enregistrée à l'exercice 2021 est essentiellement attribuable à la comptabilisation, au cours de cet exercice, de frais de gestion qui étaient assujettis à des ententes de paiement différé. Les commissions de performance ont totalisé 2 386 millions de dollars durant l'exercice 2022, comparativement à 2 288 millions de dollars à l'exercice 2021. L'augmentation de 4 pour cent d'un exercice à l'autre des commissions de performance s'explique par les solides réalisations d'actifs au sein de notre portefeuille d'actions de sociétés fermées. Les commissions de performance sont une forme de participation des gestionnaires de placement externes aux bénéfices d'Investissements RPC. Ces commissions ne sont versées que lorsque nos rendements réalisés dépassent un taux de rendement minimal préétabli.

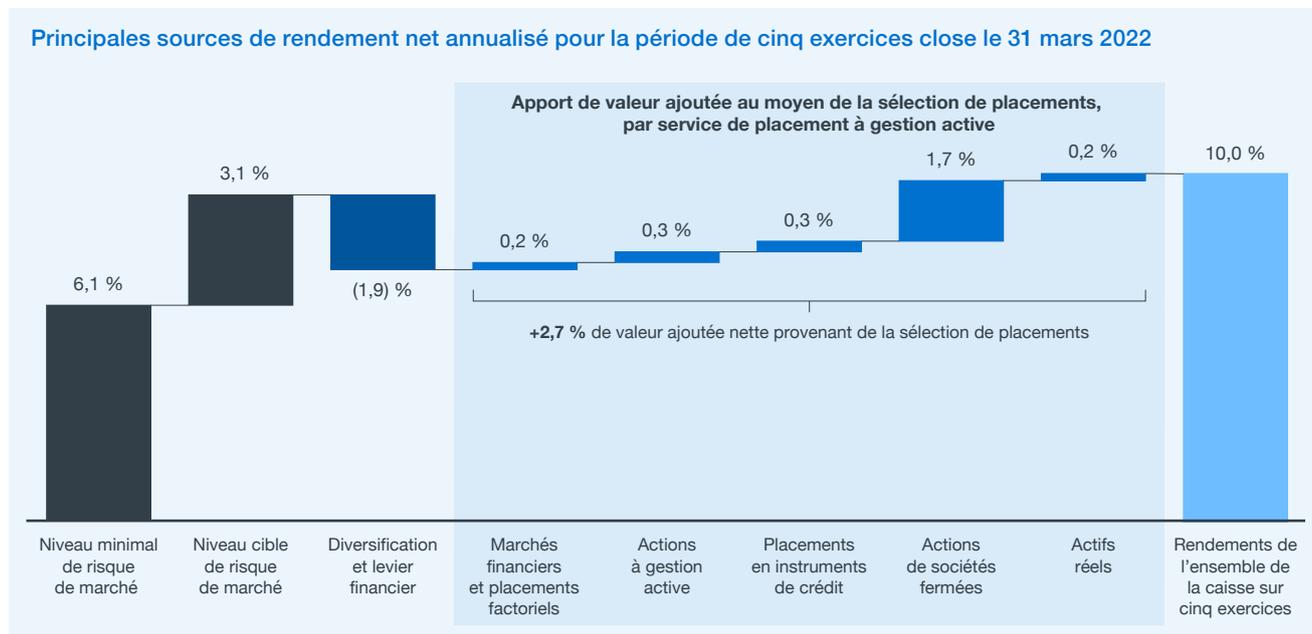
Les charges liées aux transactions se sont élevées à 567 millions de dollars au cours de l'exercice 2022, comparativement à 395 millions de dollars à l'exercice 2021. La hausse de 44 pour cent d'un exercice à l'autre s'explique principalement par une hausse des transactions au sein de notre service Actifs réels, par les frais de gestion d'actifs découlant du large éventail de placement détenus par notre service Placements en instruments de crédit et par la hausse des frais de négociation par suite de l'augmentation de la taille et de la complexité de nos activités sur les marchés publics. En raison de leur nature, les charges liées aux transactions varient d'un exercice à l'autre en fonction du nombre, de la taille et de la complexité de nos activités de placement.

L'impôt a totalisé 292 millions de dollars pour l'exercice 2022, comparativement à 1 111 millions de dollars à l'exercice 2021. Cette charge comprend l'impôt au titre du bénéfice et des profits réalisés, en plus des estimations de l'impôt futur au titre des profits susceptibles d'être réalisés à la vente des placements. La charge d'impôt importante enregistrée pour l'exercice 2021 était principalement attribuable aux ajustements apportés à l'impôt futur estimatif au titre des actifs détenus dans des territoires de l'Amérique latine et de l'Inde où les taux d'imposition sont élevés, et elle était proportionnelle aux hausses des profits réalisés pendant cette période. Bien qu'Investissements RPC soit exempté d'impôt sur le résultat au Canada, la caisse est assujettie à l'impôt sur son revenu de placement dans de nombreux territoires à l'étranger, ainsi qu'à la taxe de vente harmonisée au Canada. Veuillez vous reporter à notre site Web pour obtenir plus de détails sur la stratégie fiscale d'Investissements RPC.

Les charges liées au levier financier se sont établies à 295 millions de dollars pour l'exercice 2022, comparativement à 1 331 millions de dollars pour l'exercice 2021. La diminution de 78 pour cent d'un exercice à l'autre tient principalement à la baisse du taux d'intérêt effectif, qui s'est établi à 0,19 pour cent à l'exercice 2022, comparativement à 0,87 pour cent à l'exercice 2021. Cette baisse a été contrebalancée en partie par l'utilisation accrue du levier financier. Les charges liées au levier financier sont engagées au titre du levier financier de l'ensemble de la caisse, ce qui comprend le levier financier avec recours (tel qu'il est décrit à la page 50) et le levier financier sans recours pour les titres d'emprunt émis par l'intermédiaire de nos filiales constituées en sociétés de portefeuille. L'utilisation du levier financier nous permet non seulement d'accroître la diversification, mais également d'augmenter l'actif géré qui est déployé dans le cadre d'une vaste gamme de stratégies de gestion active. La caisse tire un profit lorsque le taux de rendement total est supérieur au taux d'intérêt effectif à payer sur la dette, soit un taux d'intérêt effectif moyen de 1,1 pour cent par année au cours des cinq derniers exercices.

## Performance des services de placement

Veillez vous reporter à la page 46 pour obtenir plus de détails sur la performance sur cinq exercices des sources de rendement de la caisse. La présente section traite de l'apport de valeur ajoutée de chaque service de placement à gestion active, conformément à leurs responsabilités en matière de placement.



### Apports aux rendements sur cinq exercices du service Gestion de fonds globale

Le chef des placements est responsable de la conception des portefeuilles stratégiques du RPC supplémentaire et du RPC de base dans le but de maximiser les rendements tout en évitant des risques de perte indus. Se reporter à la page 25 pour une analyse des portefeuilles stratégiques. À cette fin, il soumet à l'approbation du conseil des cibles en matière de risque de marché et de levier financier, et détermine l'approche de diversification de l'actif de la caisse par l'entremise de nos stratégies de placement. Au cours des cinq derniers exercices, notre décision de cibler un niveau de risque de marché plus élevé a donné lieu à un rendement annualisé additionnel de 3,1 %, alors que notre décision d'utiliser le levier financier et de diversifier les catégories d'actifs de la caisse s'est traduite par un rendement annualisé inférieur de 1,9 pour cent. La diversification nous permet également de mettre en œuvre nos stratégies de placement à gestion active, qui ont généré un rendement à valeur ajoutée net annualisé de 2,7 pour cent par rapport à leurs indices de référence respectifs. Ce résultat est attribuable à la composition globale des portefeuilles et aux choix de placement individuels au sein de chaque stratégie de gestion active.

De toutes les décisions prises à l'égard de la caisse, celle de cibler un niveau de risque de marché plus élevé pour le RPC de base adoptée au cours de l'exercice 2015 a eu l'incidence la plus importante à ce jour sur l'augmentation des rendements. Elle a permis d'ajouter une valeur totale de 70 milliards de dollars à la caisse au cours des cinq derniers exercices. Les rendements additionnels découlant de l'appétence au risque plus élevée dépendent grandement des rendements des marchés mondiaux, qui sont souvent volatils d'un exercice à l'autre et peuvent varier considérablement même sur des périodes de cinq exercices. Bien que cette décision ait permis de tirer une valeur significative de l'une des quatre principales sources de rendement additionnel, Gestion de fonds globale a pour mandat de maximiser les rendements totaux de toutes les sources, de façon intégrée. Notons, en particulier, que la diversification des catégories d'actifs est une condition essentielle à l'optimisation des rendements à valeur ajoutée découlant de la sélection des placements.

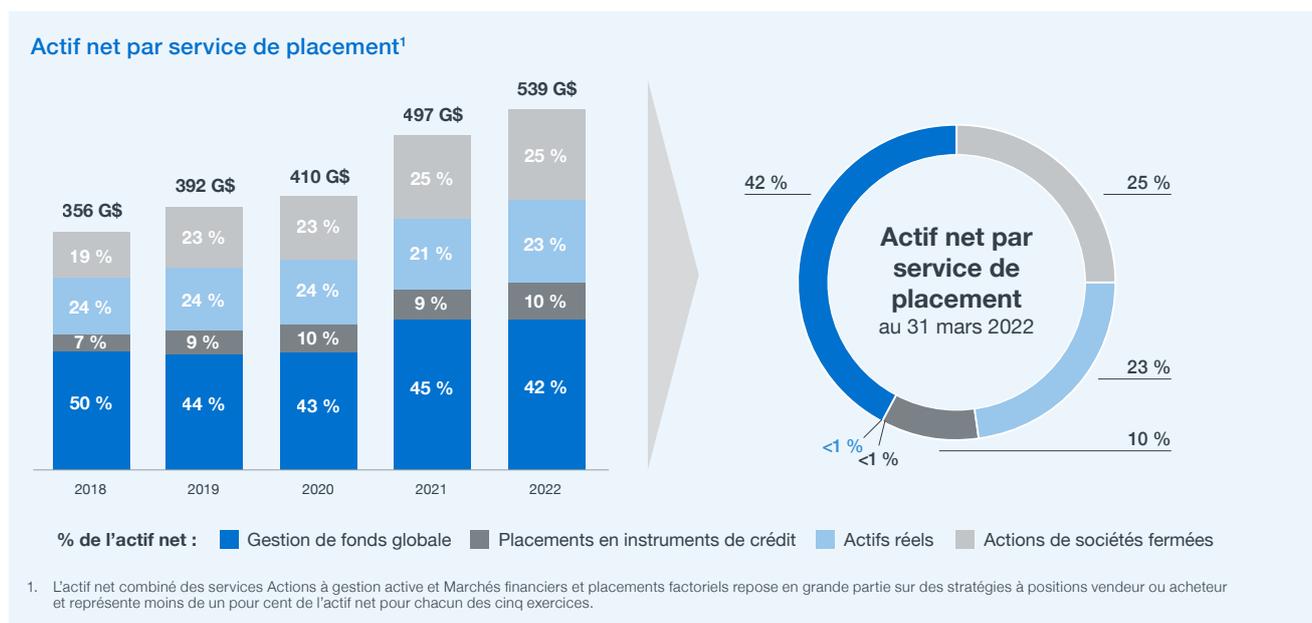
L'optimisation du rendement total de l'ensemble de la caisse se fait en partie en déterminant la répartition à court et à long terme des capitaux entre nos diverses stratégies de gestion active et d'équilibrage, ainsi que le financement correspondant qui sera obtenu grâce à nos stratégies de financement. Par exemple, lorsque le chef des placements affecte davantage de capitaux à une stratégie de gestion active qui génère avec succès une valeur ajoutée plus élevée au moyen de la sélection des placements, l'ensemble de la caisse en bénéficie. Pour compléter notre processus de placement, le portefeuille d'équilibrage sert de portefeuille complémentaire pour rééquilibrer la caisse de façon à la ramener à notre niveau cible de risque de marché, de levier financier et de diversification des expositions.

### Apport aux rendements sur cinq exercices des services de placement à gestion active

Sur une base consolidée, les services de placement à gestion active ont généré une valeur ajoutée nette annualisée de 2,7 pour cent par rapport aux indices de référence des marchés publics au cours des cinq derniers exercices. La valeur ajoutée générée par chacun des services de placement à gestion active est expliquée plus en détail aux pages suivantes.

Étant donné que nous mettons l'accent sur la performance à long terme, nous évaluons principalement notre rendement et notre profil des coûts sur un horizon de cinq exercices afin d'analyser les considérations économiques sous-jacentes à nos décisions. Cette approche s'appuie sur notre philosophie de gestion de la valeur, qui est décrite à la page 33 et qui contribue à accroître la transparence quant aux facteurs stratégiques à la base du profil des coûts à long terme de la caisse.

Compte non tenu de la variabilité d'un exercice à l'autre de nos charges liées au levier financier, plus de 90 pour cent des charges liées aux placements au cours de chacun des cinq derniers exercices ont été engagées dans le cadre de nos stratégies de gestion active visant à générer un rendement additionnel par la sélection des placements. Par conséquent, au cours des cinq derniers exercices, la valeur additionnelle générée par ces stratégies a largement compensé les coûts engagés.



Comme il est expliqué à la page 46, nous continuons de faire croître notre portefeuille à gestion active, qui comprend les placements des services Marchés financiers et placements factoriels, Actions à gestion active, Placements en instruments de crédit, Actions de sociétés fermées et Actifs réels. Le portefeuille à gestion active a augmenté, passant de 50 pour cent de la caisse à l'exercice 2018 à 58 pour cent de l'actif net à l'exercice 2022, et il a généré un rendement net annualisé de 12,2 pour cent au cours des cinq derniers exercices.

Le portefeuille d'équilibrage géré par le service Gestion de fonds globale a augmenté, passant de 176 milliards de dollars à l'exercice 2018 à 228 milliards de dollars à l'exercice 2022, générant ainsi un rendement net de 7,6 pour cent au cours des cinq derniers exercices. Les rendements plus élevés du portefeuille à gestion active sont globalement conformes à nos attentes quant à sa composition, et ils compensent les risques et les coûts additionnels assumés afin de générer des rendements à valeur ajoutée grâce à la sélection des placements.

### État du résultat net ajusté par service de placement

(en millions de dollars)	Gestion de fonds globale	Marchés financiers et placements factoriels	Actions à gestion active	Placements en instruments de crédit	Actions de sociétés fermées	Actifs réels	Total pour l'exercice 2022	Total pour l'exercice 2021
Produits bruts	(270)	3 584	(4 052)	3 621	23 051	14 743	40 677	91 810
Charges liées aux placements	297	1 662	439	293	2 413	863	5 967	6 535
Charges liées au levier financier	179			41	55	20	295	1 331
<b>Bénéfice net</b>	<b>(746)</b>	<b>1 922</b>	<b>(4 491)</b>	<b>3 287</b>	<b>20 583</b>	<b>13 860</b>	<b>34 415</b>	<b>83 944</b>

### Composition des catégories d'actifs de l'ensemble des services de placement à la fin de l'exercice 2022

(en millions de dollars)	Gestion de fonds globale	Marchés financiers et placements factoriels	Actions à gestion active	Placements en instruments de crédit	Actions de sociétés fermées	Actifs réels	Total
Actions de sociétés ouvertes	145 574	3 437	(2 705)	53	221	–	146 580
Actions de sociétés fermées	–	–	–	8 621	134 663	26 536	169 820
Placements à revenu fixe	45 637	(24)	–	(3 756)	(714)	(931)	40 212
Instruments de crédit	36 965	–	–	48 754	–	–	85 719
Biens immobiliers	–	–	–	–	–	48 690	48 690
Infrastructures	–	–	–	–	–	48 345	48 345
<b>Placements nets</b>	<b>228 176</b>	<b>3 413</b>	<b>(2 705)</b>	<b>53 672</b>	<b>134 170</b>	<b>122 640</b>	<b>539 366</b>
Stratégies de rendement absolu – Actif <sup>1</sup>		50 811	74 169				
Stratégies de rendement absolu – Passif		(47 398)	(76 874)				

1. Les stratégies de rendement absolu comprennent des expositions au risque systématique qui se contrebalancent par l'intermédiaire de placements en positions acheteur et vendeur, tant à l'interne qu'à l'externe. Par conséquent, la valeur de leur actif net reflète une sous-évaluation importante de l'ampleur de ces stratégies et de leur incidence sur la performance de la caisse. Afin d'illustrer la taille relative des services Marchés financiers et placements factoriels et Actions à gestion active sur une base comparable à celle de nos autres services détenant des positions acheteur uniquement, nous utilisons la somme des placements en position acheteur dans chacun de ces services pour estimer leur actif sous gestion brut.

## Gestion de fonds globale

Le service Gestion de fonds globale est responsable de la conception stratégique et tactique des portefeuilles de la caisse, de l'affectation des capitaux aux stratégies de placement et de la gestion des expositions, du levier financier et des liquidités. Dans le cadre de ces activités, le service investit, aux fins du portefeuille d'équilibrage, dans des titres de sociétés ouvertes à l'échelle mondiale. Le service Gestion de fonds globale dirige la mise en œuvre continue du cadre de placement du portefeuille global et s'assure que les activités de placement de la caisse produisent collectivement un portefeuille global qui vise à optimiser les rendements à long terme tout en évitant des risques indus.

### Faits saillants du service

#### Rendements nets sur cinq exercices

**7,6 %**                      **10,1 %**

Exercice 2022

Exercice 2021

#### Actif net

**228 milliards \$**

↑ 6,0 milliards \$

Variation sur un exercice

↑ 64 milliards \$

Variation sur cinq exercices

#### Perte éventuelle sur un exercice

**31 milliards \$**

#### Risque de dépréciation durable

**2 milliards \$**

#### Employés à temps plein

**80**

#### Présence dans les bureaux mondiaux

**3**

### Analyse du rendement et des risques

Le service Gestion de fonds globale a enregistré un rendement net sur cinq exercices de 7,6 pour cent, principalement favorisé par le rendement des marchés boursiers mondiaux. L'exposition du portefeuille d'équilibrage aux titres à revenu fixe et aux instruments de crédit a eu un apport positif aux rendements, étant donné que les taux d'intérêt en Amérique du Nord sont demeurés relativement près de leur creux historique au cours des cinq derniers exercices.

Pour l'exercice 2022, le rendement relativement stagnant du service, soit un rendement net négatif de 0,3 pour cent, reflète les rendements modestes des marchés boursiers mondiaux, qui ont été contrebalancés par les pertes de change et les pertes liées aux titres à revenu fixe résultant de l'appréciation du dollar canadien et de la hausse des taux d'intérêt. Après une envolée sur les marchés boursiers mondiaux au cours des trois premiers trimestres de l'exercice, les marchés ont chuté au quatrième trimestre, les investisseurs manifestant leur inquiétude à l'égard de la hausse de l'inflation et de l'incertitude géopolitique accrue. Les rendements des titres à revenu fixe sont devenus négatifs au quatrième trimestre, les marchés ayant commencé à refléter les prévisions de hausses imminentes des taux d'intérêt par les banques centrales au Canada, aux États-Unis et dans d'autres grandes économies.

Compte tenu de la pondération importante en actions de sociétés ouvertes du portefeuille d'équilibrage, Gestion de fonds globale est l'un des principaux contributeurs au risque de marché et au risque de crédit de la caisse, comme en témoigne la perte éventuelle sur un exercice (5,8 pour cent de l'actif net de la caisse). Le service présente toutefois un risque de dépréciation durable relativement faible (0,3 pour cent de l'actif net de la caisse). Étant donné que le portefeuille d'équilibrage comprend des placements dans des titres mondiaux de sociétés ouvertes qui sont très liquides, il sert de source aux réserves de liquidités centrales de la caisse. Dans l'ensemble, le risque opérationnel est élevé par rapport aux autres services de placement en raison de la complexité des modèles de constitution de portefeuille utilisés pour orienter la stratégie de placement de la caisse et le processus d'équilibrage. Pour plus de détails sur la gestion de nos risques, veuillez vous reporter à la rubrique Gérer les risques pour préserver la valeur, à la page 47.

Les rendements des indices de référence ne sont pas présentés pour Gestion de fonds globale, car l'objectif principal des placements dans le portefeuille d'équilibrage consiste à rééquilibrer le portefeuille global afin d'atteindre les expositions ciblées de la caisse. Cet objectif contraste avec celui des autres services de placement à gestion active, qui est de créer une valeur ajoutée par l'entremise de la sélection de placements, tel qu'il est expliqué à la page 27.

	Exercice 2022			Exercice 2021		
	Sur 5 exercices (%)	Sur 1 exercice (%)	Sur 1 exercice (en millions de dollars)	Sur 5 exercices (%)	Sur 1 exercice (%)	Sur 1 exercice (en millions de dollars)
<b>Rendements bruts</b>	8,4 %	(0,1) %	(270)	11,0 %	19,1 %	34 974
Charges liées aux placements	0,2 %	0,1 %	297	0,2 %	0,1 %	299
Charges liées au levier financier	0,6 %	0,1 %	179	0,7 %	0,5 %	1 221
<b>Rendements nets</b>	<b>7,6 %</b>	<b>(0,3) %</b>	<b>(746)</b>	<b>10,1 %</b>	<b>18,5 %</b>	<b>33 454</b>

## Marchés financiers et placements factoriels

Le service Marchés financiers et placements factoriels comprend des fonds spéculatifs gérés à l'externe et des stratégies de gestion active gérées à l'interne axés sur les investissements à l'échelle mondiale dans des actions de sociétés ouvertes, des titres à revenu fixe, des devises et des marchandises. La plupart des stratégies du service visent la constitution de portefeuilles neutres par rapport au marché.

### Faits saillants du service

Valeur ajoutée nette annualisée de la sélection de placements par rapport aux rendements de référence sur cinq exercices<sup>1</sup>

2,1 % Exercice 2022      1,9 % Exercice 2021

Actif brut<sup>2</sup>

51 milliards \$  
 ↑ 1 milliard \$ Variation sur un exercice      ↑ 4 milliards \$ Variation sur cinq exercices

Perte éventuelle sur un exercice

2 milliards \$

Risque de dépréciation durable

286 millions \$

Employés à temps plein

158

Présence dans les bureaux mondiaux

5

### Analyse du rendement et des risques

Au cours des cinq derniers exercices, le service Marchés financiers et placements factoriels a généré une valeur ajoutée nette de 2,1 pour cent par rapport à son indice de référence, en excluant l'incidence du change. La valeur ajoutée nette découle du rendement positif des fonds spéculatifs gérés à l'externe. Les apports au rendement se répartissent de façon relativement uniforme entre les principaux gestionnaires de fonds, ce qui témoigne de notre capacité à trouver des gestionnaires externes compétents en mesure d'obtenir des rendements supérieurs à leurs indices de référence respectifs. Les stratégies de gestion active gérées à l'interne de Marchés financiers et placements factoriels se sont traduites par une perte en raison du rendement inférieur des placements factoriels en titres de capitaux propres axés sur la valeur au cours des cinq derniers exercices, notamment durant le début des perturbations sur le marché causées par la pandémie.

Pour l'exercice 2022, le service Marchés financiers et placements factoriels a généré un rendement net de 3,3 pour cent, stimulé par la vigueur des stratégies des gestionnaires de fonds externes, ainsi que par les profits réalisés par l'entremise des expositions aux primes de risque gérées à l'interne. Les gestionnaires de portefeuilles d'actions quantitatives ont tiré parti de la réorientation des marchés vers les facteurs fondamentaux comme moteur de rendements. Ce changement fait suite à trois années de rendement inférieur au cours desquelles la situation a été exacerbée par le contexte de la COVID-19, qui a favorisé les sociétés à forte croissance axées sur la technologie. Outre les succès des gestionnaires d'actions quantitatives, des gains ont été réalisés par les gestionnaires de placements dans les titres à revenu fixe et les marchandises, lesquels ont tiré parti des pressions inflationnistes accrues. Les stratégies gérées à l'interne par le service ont généré des rendements positifs pour l'ensemble des placements factoriels axés sur la qualité, les tendances, la valeur et la liquidité au cours de l'exercice. Les programmes internes ont bénéficié de leur exposition en position acheteur aux marchandises et de leur exposition en position vendeur aux titres à revenu fixe.

Le service Marchés financiers et placements factoriels a été le plus faible contributeur au risque de marché et au risque de crédit de la caisse, comme en témoigne la perte éventuelle sur un exercice (0,4 pour cent de l'actif net de la caisse), et il ne présente pas un risque important de dépréciation durable (0,1 pour cent de l'actif net de la caisse). Compte tenu de la pondération significative du service dans des fonds gérés à l'externe, son portefeuille est moins liquide que celui d'un portefeuille constitué de placements directs dans des titres des marchés publics. Au cours des périodes passées de crise extrême sur le marché, le portefeuille du service a affiché de fortes corrélations entre les risques et le rendement de ses stratégies sur de courtes périodes. Le service Marchés financiers et placements factoriels présente également un risque opérationnel faible à modéré en raison de l'ampleur et de la complexité de ses produits dérivés négociés à l'interne et du recours à des gestionnaires externes.

	Exercice 2022			Exercice 2021		
	Sur 5 exercices (%)	Sur 1 exercice (%)	Sur 1 exercice (en millions de dollars)	Sur 5 exercices (%)	Sur 1 exercice (%)	Sur 1 exercice (en millions de dollars)
Rendements bruts	4,6 %	6,7 %	3 584	4,6 %	13,8 %	6 463
Charges liées aux placements	2,5 %	3,4 %	1 662	2,3 %	3,7 %	1 866
<b>Rendements nets</b>	<b>2,1 %</b>	<b>3,3 %</b>	<b>1 922</b>	<b>2,3 %</b>	<b>10,1 %</b>	<b>4 597</b>

Nous évaluons le rendement à valeur ajoutée à long terme de nos stratégies de gestion active en monnaie locale :

### Rendements nets annualisés sur cinq exercices (en monnaie locale)

	Exercice 2022	Exercice 2021
Portefeuille du service Marchés financiers et placements factoriels	2,7 %	2,9 %
Rendements des indices de référence	0,6 %	1,0 %
<b>Valeur ajoutée nette provenant de la sélection des placements</b>	<b>2,1 %</b>	<b>1,9 %</b>

1. Exclut l'incidence du change.

2. L'actif brut du service Marchés financiers et placements factoriels représente la somme de ses placements en position acheteur, ce qui se rapproche de son actif sous gestion brut.

## Actions à gestion active

Le service Actions à gestion active tire parti de ses avantages structurels comparatifs et de nos atouts développés au fil du temps pour exploiter des occasions sur les marchés boursiers mondiaux au moyen de recherches exclusives sur les facteurs fondamentaux propres aux sociétés. Ces recherches fondamentales nous permettent d'investir dans des sociétés précises au moyen de placements basés sur de fortes convictions qui sont regroupés pour constituer un portefeuille de positions acheteur et vendeur très concentré et neutre par rapport au marché, par un processus d'optimisation visant à éliminer les expositions aux facteurs non désirés.

### Faits saillants du service

Valeur ajoutée nette annualisée de la sélection de placements par rapport aux rendements de référence sur cinq exercices<sup>1</sup>

2,4 %

Exercice 2022

2,6 %

Exercice 2021

Actif brut<sup>2</sup>

74 milliards \$

↓ (8) milliards \$

Variation sur un exercice

↑ 48 milliards \$

Variation sur cinq exercices

Perte éventuelle sur un exercice

5 milliards \$

Risque de dépréciation durable

2 milliards \$

Employés à temps plein

137

Présence dans les bureaux mondiaux

7

### Analyse du rendement et des risques

Au cours des cinq derniers exercices, le service Actions à gestion active a généré une valeur ajoutée nette de 2,4 pour cent par rapport à son indice de référence, en excluant l'incidence du change. La valeur ajoutée nette est principalement attribuable aux placements d'Actions à gestion active dans des marchés d'actions de sociétés ouvertes établis. Les résultats ont été plus volatils dans les marchés émergents, où la solide performance des quatre derniers exercices a été plus que contrebalancée par la perte enregistrée pour l'exercice considérée en raison de changements inattendus en matière de réglementation en Chine.

Pour l'exercice 2022, le service Actions à gestion active a généré un rendement net négatif de 5,8 pour cent, un résultat attribuable aux placements en Chine. Parmi les facteurs ayant entraîné la baisse en Chine, notons la réaction des marchés boursiers à l'égard de nouvelles interventions réglementaires, la recrudescence de la COVID-19 au quatrième trimestre et les craintes des investisseurs quant à la possibilité de sanctions de la part des pays occidentaux si la Chine venait à soutenir les actions de la Russie en Ukraine. Dans une moindre mesure, les placements en Inde ont également contribué au rendement inférieur au cours de l'exercice 2022, car certains placements importants n'ont pas suivi le rendement du marché boursier en général de l'Inde à l'exercice 2022.

En ayant recours à une stratégie de rendement absolu, le service Actions à gestion active couvre les expositions factorielles et les facteurs de risque systématique, comme le risque de marché, le risque pays et le risque sectoriel. Par conséquent, le service a eu une contribution relativement faible au risque de marché et au risque de crédit de la caisse, comme en témoigne la perte éventuelle sur un exercice (1 pour cent de l'actif net de la caisse), et présente également un faible risque de dépréciation durable (0,4 pour cent de l'actif net de la caisse). La portion restante de risque de dépréciation durable auquel il est exposé, quoique dans une faible mesure, est principalement attribuable aux investissements de capital-risque qui présentent un risque inhérent de dépréciation durable. Dans l'ensemble, le risque opérationnel et le risque lié à la réglementation sont faibles, puisque le service gère principalement des actions cotées en bourse, et qu'une grande partie du portefeuille est investi dans des marchés établis. Toutefois, l'exposition du service aux marchés émergents présente un risque réglementaire accru, en particulier compte tenu des récents changements apportés à la réglementation en Chine.

	Exercice 2022			Exercice 2021		
	Sur 5 exercices (%)	Sur 1 exercice (%)	Sur 1 exercice (en millions de dollars)	Sur 5 exercices (%)	Sur 1 exercice (%)	Sur 1 exercice (en millions de dollars)
Rendements bruts	3,9 %	(5,3) %	(4 052)	4,3 %	5,3 %	2 970
Charges liées aux placements	0,5 %	0,5 %	439	0,6 %	0,6 %	450
<b>Rendements nets</b>	<b>3,4 %</b>	<b>(5,8) %</b>	<b>(4 491)</b>	<b>3,7 %</b>	<b>4,7 %</b>	<b>2 520</b>

Nous évaluons le rendement à valeur ajoutée à long terme de nos stratégies de gestion active en monnaie locale :

### Rendements nets annualisés sur cinq exercices (en monnaie locale)

	Exercice 2022	Exercice 2021
Portefeuille du service Actions à gestion active	3,3 %	3,6 %
Rendements des indices de référence	0,9 %	1,0 %
<b>Valeur ajoutée nette provenant de la sélection des placements</b>	<b>2,4 %</b>	<b>2,6 %</b>

1. Exclut l'incidence du change.

2. L'actif brut du service Actions à gestion active représente la somme de ses placements en position acheteur, ce qui se rapproche de son actif sous gestion brut.

## Placements en instruments de crédit

Le service Placements en instruments de crédit investit dans des instruments de crédit et des produits assimilables à des instruments de crédit sur les marchés publics et privés à l'échelle mondiale, ce qui comprend des placements dans des titres de créance de sociétés, le crédit à la consommation et le financement adossé à des actifs réels sur l'ensemble de l'échelle de notation, à l'exception des obligations souveraines.

### Faits saillants du service

Valeur ajoutée nette annualisée de la sélection de placements par rapport aux rendements de référence sur cinq exercices<sup>1</sup>

3,8 %

Exercice 2022

1,7 %

Exercice 2021

### Actif net

54 milliards \$

↑ 10 milliards \$

Variation sur un exercice

↑ 32 milliards \$

Variation sur cinq exercices

### Perte éventuelle sur un exercice

8 milliards \$

### Risque de dépréciation durable

4 milliards \$

### Employés à temps plein

137

### Présence dans les bureaux mondiaux

5

### Analyse du rendement et des risques

Au cours des cinq derniers exercices, le service Placements en instruments de crédit a généré une valeur ajoutée nette de 3,8 pour cent par rapport à son indice de référence, en excluant l'incidence du change. Les rendements additionnels du service reflètent la rigueur de son processus de souscription et les avantages comparatifs d'Investissements RPC, notamment ses partenariats existants.

Pour l'exercice 2022, le rendement net de 7,4 pour cent de Placements en instruments de crédit a été en grande partie favorisé par le rendement opérationnel supérieur d'Antares Capital, par le rendement solide des expositions au crédit à la consommation et par le redressement du portefeuille immobilier sous-jacent. Le service a enregistré de légères pertes dans la région de l'Asie-Pacifique en raison de la grande volatilité des marchés, les investisseurs ayant dû composer avec un resserrement de la réglementation dans le secteur immobilier en Chine, mais les rendements ont tout de même été supérieurs à l'indice de référence.

Le service Placements en instruments de crédit a eu une contribution relativement faible au risque de marché et au risque de crédit de la caisse, comme en témoigne la perte éventuelle sur un exercice (1,5 pour cent de l'actif net de la caisse). Le risque de dépréciation durable est demeuré faible (0,7 pour cent de l'actif net de la caisse) et cadre avec la proportion d'instruments de crédit de première qualité par rapport à ceux de catégorie spéculative. Placements en instruments de crédit a, de façon graduelle et stratégique, augmenté son exposition aux actifs de crédit plus risqués qui offrent un rendement proportionnel au risque. La notation moyenne de B+ attribuée au portefeuille est également conforme au profil cible du portefeuille. Le risque opérationnel est modéré en raison du manque de normalisation et d'automatisation du traitement des opérations liées aux instruments de crédit sur les marchés privés. Le risque lié à la réglementation est également accru en raison de la nature sur mesure de certaines opérations de crédit privé et des risques de restructurations et d'actifs en difficulté.

	Exercice 2022			Exercice 2021		
	Sur 5 exercices (%)	Sur 1 exercice (%)	Sur 1 exercice (en millions de dollars)	Sur 5 exercices (%)	Sur 1 exercice (%)	Sur 1 exercice (en millions de dollars)
<b>Rendements bruts</b>	6,7 %	8,1 %	3 621	7,9 %	6,9 %	2 743
Charges liées aux placements	0,6 %	0,6 %	293	0,6 %	0,5 %	223
Charges liées au levier financier	0,0 %	0,1 %	41	0,0 %	0,0 %	13
<b>Rendements nets</b>	<b>6,1 %</b>	<b>7,4 %</b>	<b>3 287</b>	<b>7,3 %</b>	<b>6,4 %</b>	<b>2 507</b>

Nous évaluons le rendement à valeur ajoutée à long terme de nos stratégies de gestion active en monnaie locale :

### Rendements nets annualisés sur cinq exercices (en monnaie locale)

	Exercice 2022	Exercice 2021
Portefeuille du service Placements en instruments de crédit	7,5 %	8,1 %
Rendements des indices de référence	3,7 %	6,4 %
<b>Valeur ajoutée nette provenant de la sélection des placements</b>	<b>3,8 %</b>	<b>1,7 %</b>

1. Exclut l'incidence du change.

## Actions de sociétés fermées

Le service Actions de sociétés fermées investit dans un large éventail d'actions de sociétés fermées à l'échelle mondiale, directement et en collaboration avec des partenaires. Le service cherche à obtenir des primes de rendement en investissant dans des actifs moins liquides et en mettant l'accent sur la création de valeur à long terme au moyen d'engagements auprès de fonds, de placements sur les marchés secondaires et de placements directs dans des sociétés fermées.

### Faits saillants du service

Valeur ajoutée nette annualisée de la sélection de placements par rapport aux rendements de référence sur cinq exercices<sup>1</sup>

8,7 %

Exercice 2022

2,4 %

Exercice 2021

### Actif net

134 milliards \$

↑ 9 milliards \$

Variation sur un exercice

↑ 76 milliards \$

Variation sur cinq exercices

### Perte éventuelle sur un exercice

41 milliards \$

### Risque de dépréciation durable

10 milliards \$

### Employés à temps plein

166

### Présence dans les bureaux mondiaux

6

### Analyse du rendement et des risques

Au cours des cinq derniers exercices, le service Actions de sociétés fermées a généré une valeur ajoutée nette de 8,7 pour cent par rapport à son indice de référence, en excluant l'incidence du change. La valeur ajoutée nette est attribuable au rendement supérieur de toutes ses stratégies pour les placements directs, les placements dans des fonds et dans les marchés secondaires à l'échelle mondiale. Plus particulièrement, nos placements directs dans les secteurs des technologies de l'information et des biens de consommation discrétionnaire ont affiché un meilleur rendement que l'indice de référence, en raison de l'amélioration des conditions du marché dans leurs régions respectives et de l'efficacité opérationnelle. Nos placements dans des fonds et sur les marchés secondaires ont profité en partie de l'augmentation des multiples de capitalisation et des évaluations relatives aux premiers appels publics à l'épargne, les marchés boursiers ayant connu un essor au cours de la période de cinq exercices. Les avantages comparatifs d'Actions de sociétés fermées soutiennent sa capacité à réaliser des opérations d'envergure complexes et à utiliser l'expertise sectorielle pour développer des perspectives qui lui sont propres, tout en tirant parti de partenariats à long terme avec des gestionnaires externes pour accroître le flux d'opérations, sa présence locale dans les principales régions et ses capacités de création de valeur.

Pour l'exercice 2022, le rendement net de 17,3 pour cent du service Actions de sociétés fermées a été favorisé par les profits tirés des placements dans les secteurs des technologies de l'information, des services financiers et des soins de santé aux États-Unis et en Europe. Le portefeuille continue à profiter de l'amélioration de la performance des sociétés qui le compose et des perspectives à l'égard de leurs bénéficiaires, ainsi que des profits liés au portefeuille de fonds d'actions de sociétés fermées. Le portefeuille d'Actions de sociétés fermées a été résilient face aux changements réglementaires en Chine qui ont eu des effets négatifs sur quelques-uns des indices des marchés publics faisant partie de l'indice de référence global, ce qui a contribué au rendement supérieur positif du service.

Le service Actions de sociétés fermées est le plus important contributeur au risque de marché et au risque de crédit de la caisse, comme en témoigne la perte éventuelle sur un exercice (7,6 pour cent de l'actif net de la caisse), et il présente un risque de dépréciation durable (1,9 pour cent de l'actif net de la caisse). Les rendements supérieurs attendus s'accompagnent d'un risque de pertes plus élevé, ce qui cadre avec une stratégie axée sur les titres de capitaux propres à effet de levier. Le portefeuille du service a fait preuve de résilience tout au long du cycle, ce qui s'est traduit par des capitaux de sauvetage peu élevés pour le programme de placements directs pendant la période de perturbations des marchés causée par la COVID-19. En raison de la taille plus importante et de la complexité accrue des structures d'opération, les placements directs dans des actions de sociétés fermées comportent généralement des risques opérationnels et liés à la réglementation plus élevés que les placements indirects dans des fonds ou des placements sur les marchés publics.

	Exercice 2022			Exercice 2021		
	Sur 5 exercices (%)	Sur 1 exercice (%)	Sur 1 exercice (en millions de dollars)	Sur 5 exercices (%)	Sur 1 exercice (%)	Sur 1 exercice (en millions de dollars)
<b>Rendements bruts</b>	20,0 %	19,1 %	23 051	19,8 %	38,2 %	36 055
Charges liées aux placements	2,1 %	1,8 %	2 413	2,3 %	1,9 %	2 053
Charges liées au levier financier	0,0 %	0,0 %	55	0,0 %	0,0 %	34
<b>Rendements nets</b>	<b>17,9 %</b>	<b>17,3 %</b>	<b>20 583</b>	<b>17,5 %</b>	<b>36,3 %</b>	<b>33 968</b>

Nous évaluons le rendement à valeur ajoutée à long terme de nos stratégies de gestion active en monnaie locale :

### Rendements nets annualisés sur cinq exercices (en monnaie locale)

	Exercice 2022	Exercice 2021
Portefeuille du service Actions de sociétés fermées	<b>19,3 %</b>	18,0 %
Rendements des indices de référence	<b>10,6 %</b>	15,6 %
<b>Valeur ajoutée nette provenant de la sélection des placements</b>	<b>8,7 %</b>	2,4 %

1. Exclut l'incidence du change.

## Actifs réels

Le service Actifs réels investit dans les secteurs de l'immobilier et des infrastructures, ainsi que dans des actifs liés à l'énergie traditionnelle et renouvelable à l'échelle mondiale. Son portefeuille génère une combinaison de revenu et de croissance du capital pour la caisse, tout en fournissant des flux de trésorerie qui augmentent avec l'inflation au fil du temps.

### Faits saillants du service

Valeur ajoutée nette annualisée de la sélection de placements par rapport aux rendements de référence sur cinq exercices<sup>1</sup>

1,2 %

Exercice 2022

1,9 %

Exercice 2021

### Actif net

123 milliards \$

↑ 18 milliards \$

Variation sur un exercice

↑ 50 milliards \$

Variation sur cinq exercices

### Perte éventuelle sur un exercice

25 milliards \$

### Risque de dépréciation durable

3 milliards \$

### Employés à temps plein

252

### Présence dans les bureaux mondiaux

8

### Analyse du rendement et des risques

Au cours des cinq derniers exercices, le service Actifs réels a généré une valeur ajoutée nette de 1,2 pour cent par rapport à son indice de référence, en excluant l'incidence du change. La valeur ajoutée nette est en grande partie attribuable au rendement supérieur des placements dans les autoroutes à péage et dans le secteur de l'énergie, qui ont surpassé la reprise des marchés de l'énergie. Les placements immobiliers ont fourni des apports modestes à la valeur ajoutée, car ils ont subi l'incidence des mesures de confinement liées à la pandémie de COVID-19 sur les secteurs du commerce de détail et des immeubles de bureaux au cours des exercices 2022 et 2021. Les avantages comparatifs d'Actifs réels comprennent la marge de manœuvre et la stabilité du capital nécessaires pour investir dans des secteurs moins concurrentiels de ses marchés sur un horizon de placement à long terme et la mise à profit de partenariats de grande qualité avec des coinvestisseurs et des propriétaires d'actifs afin d'accélérer et d'amplifier la croissance.

Pour l'exercice 2022, le rendement net du service Actifs réels de 12,8 pour cent reflète les différents rythmes de reprise à la suite de la pandémie. Le rendement net est en grande partie attribuable à la hausse des prix de l'énergie et des produits agricoles, à la demande toujours élevée des investisseurs mondiaux pour les actifs logistiques et au rebond de l'activité économique qui a entraîné une hausse de la demande pour les services essentiels à long terme. Par rapport à l'exercice précédent, l'assouplissement des restrictions de confinement à la suite du déploiement de vaccins a contribué à la stabilisation du secteur immobilier du commerce de détail et aux perspectives favorables à l'égard des sociétés du secteur de l'énergie.

Le service Actifs réels est un important contributeur au risque de marché et au risque de crédit de la caisse, comme en témoigne la perte éventuelle sur un exercice (4,7 pour cent de l'actif net de la caisse). En revanche, le service a une contribution relativement faible au risque de dépréciation durable (0,5 pour cent de l'actif net de la caisse), compte tenu de la stabilité des flux de trésorerie et de la qualité du crédit relativement plus élevée qui réduit la probabilité de défaillance. Le portefeuille du service Actifs réels a fait preuve de résilience, les placements du portefeuille ayant enregistré peu de dépréciation durable sur une période de cinq exercices. Le haut degré d'influence ou de contrôle exercé sur certains placements du service accroît les risques liés à la réglementation potentiels pour Investissements RPC. La nécessité d'avoir recours à des spécialistes pour effectuer les évaluations et les activités de structuration des placements contribuent également au risque opérationnel accru par rapport aux autres services de placement.

	Exercice 2022			Exercice 2021		
	Sur 5 exercices (%)	Sur 1 exercice (%)	Sur 1 exercice (en millions de dollars)	Sur 5 exercices (%)	Sur 1 exercice (%)	Sur 1 exercice (en millions de dollars)
<b>Rendements bruts</b>	8,3 %	13,6 %	14 743	7,5 %	8,9 %	8 605
Charges liées aux placements	1,1 %	0,8 %	863	1,2 %	1,7 %	1 644
Charges liées au levier financier	0,1 %	0,0 %	20	0,1 %	0,1 %	63
<b>Rendements nets</b>	<b>7,1 %</b>	<b>12,8 %</b>	<b>13 860</b>	<b>6,2 %</b>	<b>7,1 %</b>	<b>6 898</b>

Nous évaluons le rendement à valeur ajoutée à long terme de nos stratégies de gestion active en monnaie locale :

### Rendements nets annualisés sur cinq exercices (en monnaie locale)

	Exercice 2022	Exercice 2021
Portefeuille du service Actifs réels	8,4 %	7,2 %
Rendements des indices de référence	7,2 %	5,3 %
<b>Valeur ajoutée nette provenant de la sélection des placements</b>	<b>1,2 %</b>	<b>1,9 %</b>

1. Exclut l'incidence du change.

## Mise en œuvre de notre stratégie 2025

Au cours de l'exercice 2022, nous avons fait croître les placements de la caisse tout en optimisant la conception du portefeuille et en approfondissant l'expertise axée sur des informations fondées sur les données. Nous avons également poursuivi les travaux de base visant à renforcer nos capacités d'exploitation afin d'améliorer le positionnement d'Investissements RPC dans un contexte de placement de plus en plus

concurrentiel. Nous avons amélioré davantage nos capacités en matière de technologie et de données, renforcé nos processus et nos contrôles afin de protéger et de surveiller nos actifs et mis l'accent sur la rationalisation de nos activités. Notre objectif est d'assurer sans heurt notre croissance et d'accroître notre incidence et notre compétitivité globale.

Objectifs pour l'exercice 2022	Réalisations
Continuer à faire progresser les programmes de placement et accroître notre présence à l'échelle mondiale.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation de 20 % de notre effectif à l'étranger, qui est passé à 584 personnes, soit 28 % du total de notre effectif, par rapport à 486 personnes, ou 25 % du total de notre effectif au dernier exercice.</li> <li>Augmentation de 16 milliards de dollars des placements effectués dans les marchés émergents, ce qui représente désormais 22 pour cent de notre actif net.</li> </ul>
Examiner les occasions d'optimiser davantage le processus de conception et de constitution du portefeuille.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration de nouveaux outils et optimisation des processus afin de soutenir la surveillance des expositions, du levier financier et des liquidités de notre portefeuille.</li> <li>Amélioration des examens annuels et des pratiques de gestion de portefeuille de nos services de placement afin que les activités de ces derniers cadrent mieux avec la stratégie et les objectifs de l'ensemble de la caisse.</li> <li>Amélioration de notre cadre d'évaluation du rendement afin d'améliorer l'affectation de capitaux à court et à long terme, d'accroître l'efficacité de la constitution et de la gestion de notre portefeuille et d'éclairer la prise de décisions aux termes de notre cadre d'exploitation, comme il est décrit à la page 38.</li> <li>Progrès réalisés à l'égard de l'initiative pluriannuelle visant à mettre à jour notre cadre de conception et de positionnement tactique du portefeuille.</li> </ul>
Accroître les capacités et l'utilisation de données complexes, de l'analytique avancée, d'innovations et de technologies.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Établissement de partenariats stratégiques avec d'éminents spécialistes de la science et des technologies des données afin de tirer parti de leur expertise et de leurs compétences.</li> <li>Offre de capacités en matière de données et d'intelligence artificielle à tous les services de placement par l'entremise du laboratoire de rendement alpha en vue d'améliorer les résultats des placements et de créer de la valeur.</li> </ul>
Commencer à intégrer des catégories d'actifs à la nouvelle plateforme technologique de bout en bout axée sur les marchés publics.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration de notre approche à l'égard de la nouvelle plateforme technologique de bout en bout axée sur les marchés publics et présentation des principaux aspects de la mise en œuvre d'ici la fin de l'exercice 2023.</li> </ul>
Améliorer davantage nos pratiques intégrées en matière de gouvernance et de gestion des risques pour tous les risques (incluant les changements climatiques).	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorations apportées à nos politiques et à nos normes de gestion des risques, y compris l'augmentation des limites et des seuils en matière de risque de placement afin d'englober d'autres aspects du risque.</li> <li>Amélioration de nos méthodes d'évaluation des risques liés aux changements climatiques, notamment pour l'évaluation des actifs verts et de transition.</li> <li>Examen de nos pratiques en matière de gestion des risques liés à la sécurité de l'information, ce qui comprend la réalisation d'exercices d'intervention en cas d'incident lié à la cybersécurité pour évaluer la préparation de l'organisme.</li> </ul>

### Investir dans nos gens et notre culture axée sur la mission

Notre équipe mondiale composée de 2 052 professionnels est très motivée à faire de son mieux pour réaliser notre mission et assurer la stabilité et la viabilité du RPC. Cette mission publique alimente la volonté d'offrir un rendement élevé, attire les meilleurs talents et relie les employés de l'ensemble des bureaux à l'échelle mondiale.

Au cours de la deuxième année de la pandémie mondiale, nous nous sommes appuyés sur notre culture pour travailler en tant qu'équipe mondiale virtuelle. Nous avons mis l'accent sur la confiance, l'empathie et la souplesse et nous nous sommes efforcés de préserver le bien-être physique et mentale de nos gens. Nous avons modifié nos façons de travailler ensemble pour respecter nos priorités en matière de placement.

Nous avons apporté des changements systémiques à la façon dont nous exerçons nos activités, notamment en offrant des journées sans réunion et des heures de travail flexibles et nous continuons de promouvoir un leadership empathique à tous les niveaux de l'organisme. L'offre de ressources, d'outils et de programmes en matière de santé mentale est demeurée l'une de nos priorités cette année. Pour ce faire, nous avons offert des avantages améliorés, des séances d'information additionnelles avec des spécialistes du bien-être et des programmes destinés aux employés axés sur la santé, le bien-être et les liens.

Le travail à distance n'a pas ralenti le perfectionnement et la croissance de notre équipe mondiale talentueuse. Nos programmes de perfectionnement du leadership et de perfectionnement professionnel ont continué d'enrichir les expériences numériques à tous les niveaux de postes au sein d'Investissements RPC. Nous avons offert plus de 160 séances de perfectionnement, ce qui représente 50 cours, à plus de 5 400 participants au total. L'offre d'un apprentissage axé sur le leadership et d'un apprentissage informel accessibles demeurent des aspects importants et valorisés de notre culture. Plus de 70 pour cent de nos gens ont déclaré que leurs collègues ayant davantage d'expérience prennent le temps de leur transmettre certaines de leurs connaissances.

Les nouvelles occasions sont un facteur clé du développement de carrière chez Investissements RPC. Au cours de l'exercice, 321 collègues ont été promus, 67 employés ont saisi des occasions de détachement et 82 employés ont progressé dans leur carrière dans le cadre de changements de poste de même niveau. Nous reconnaissons qu'il est également possible de se perfectionner dans le cadre d'occasions d'apprentissage informelles, et 11 pour cent de nos employés ont participé à notre programme de mentorat mondial.

L'importance que nous accordons à l'équité, à la diversité et à l'inclusion est essentielle à notre stratégie en matière de talents. Nos initiatives à cet égard progressent bien, et nous pouvons compter sur l'engagement

de nos gens à l'échelle de l'organisme. Ainsi, 71 % de nos collègues ont participé à des séances d'apprentissage informelles soulignant les expériences uniques des groupes historiquement sous-représentés.

Dans le cadre du projet Empathie, les récits rédigés par des collègues au sujet de leur expérience personnelle au cours de la pandémie ont été consultés plus de 8 000 fois, et ont contribué à accroître la sensibilisation aux cultures dans l'ensemble de l'organisme.

Bien que nous puissions toujours nous améliorer, 47 pour cent de nos employés s'identifient comme faisant partie d'un groupe minoritaire, et nos équipes de placement comptent 42 pour cent d'employés appartenant à l'un de ces groupes. Les femmes représentent 44 pour cent de notre effectif mondial, 35 pour cent de nos investisseurs, 33 pour cent de notre équipe de la haute direction et 50 pour cent de notre conseil d'administration.

À notre avis, les équipes inclusives prennent de meilleures décisions, et la diversité permet d'éliminer les préjugés du processus décisionnel. Au cours de l'exercice, 95 pour cent de nos collègues ont participé à une formation sur l'adoption de comportements inclusifs visant à accroître la sensibilisation

et renforcer les capacités à tous les niveaux de l'organisme. Nous réalisons des progrès à cet égard. En effet, plus de 70 pour cent de nos collègues se sentent à l'aise de dénoncer les préjugés qu'ils constatent, et ils sont tout aussi nombreux à croire que leur équipe s'emploie activement à atténuer les préjugés au sein de leur groupe et dans le cadre de leurs décisions.

Nos groupes-ressources du personnel – Asia Connect, GoGreen, MindMatters, Mosaic, OUT, RISE et Initiative féminine (se reporter à la page 15) – ont recours à une variété de programmes et d'activités visant à favoriser l'appartenance et les alliances et à soutenir des causes importantes, par exemple, des réunions d'experts du secteur, des activités sociales et des séances d'information. Les groupes-ressources sont parrainés par des membres de l'équipe de la haute direction et aident à faciliter la compréhension et à élaborer des programmes sur les enjeux liés aux différences culturelles, à la viabilité, à l'équité entre les genres et à l'inclusion des membres de la communauté LGBTQ+. À l'échelle mondiale, le nombre de participants à ces équipes locales est élevé et en croissance. Le nombre de membres des groupes établis, y compris les personnes alliées, s'élève à plus de 500 à l'échelle mondiale.

### Objectifs stratégiques en matière de talents

	Exercice 2021	Exercice 2022	Objectif pour 2025
Embauche de femmes	40 %	38 %	50 %
Cadres supérieures – professionnelles en placement	21 %	22 %	30 %
Membres de la communauté LGBTQ+	3,0 %	3,4 %	5 %
Cadres supérieurs issus des minorités	25 %	27 %	28 %

### Améliorer notre gestion des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance

Au cours du dernier exercice, nous avons poursuivi nos efforts visant à améliorer directement et indirectement la performance de la caisse en intégrant davantage dans notre processus de placement les facteurs ESG, notamment en ce qui a trait aux changements climatiques.

#### Mesures liées à l'actionnariat actif et à l'engagement

Au cours de l'exercice 2022, en tant que propriétaires actifs, nous avons continué de collaborer avec les sociétés de notre portefeuille afin de gérer les risques et les occasions liés aux facteurs ESG pour soutenir la viabilité à long terme de la caisse. À cet effet, nous avons exercé nos activités de vote par procuration conformément à nos Principes et directives de vote par procuration.

Au cours de la période de vote 2021, nous avons communiqué nos points de vue dans le cadre de 3 795 assemblées dans 56 pays. Nous avons voté contre la direction dans 10,7 pour cent des cas. Nous avons voté contre les administrateurs de 481 sociétés ouvertes à l'échelle mondiale en raison de préoccupations liées à la diversité de genre. De ce nombre, et en l'absence de circonstances atténuantes, 290 sociétés se trouvaient en-deçà de notre nouveau seuil de représentation féminine d'au moins 30 % au sein d'un conseil d'administration pour l'Amérique du Nord, les marchés établis d'Europe et l'Australie. En outre, depuis l'adoption de notre politique en matière de vote sur les changements climatiques en mars 2021, lorsque l'engagement s'est révélé infructueux, nous avons voté contre le renouvellement du mandat du président du comité de gestion des risques de 42 sociétés, et donc voté contre 53 administrateurs. En ce qui a trait à la rémunération des dirigeants, nous avons voté comme suit :

- vote contre l'approbation de la rémunération des dirigeants pour 318 sociétés ouvertes de notre portefeuille sur un total de 1 526 votes au cours de la période de vote 2021;
- 104 votes contre des attributions au titre de régimes d'actions, sur un total de 205 votes;
- 66 votes en faveur des propositions relatives à la fréquence des votes concernant la rémunération, sur un total de 66 votes;
- 20 votes en faveur des propositions d'actionnaires liées à la rémunération, sur un total de 49 votes.

En 2021, nous avons voté contre 224 administrateurs de 82 sociétés, conformément à notre nouvelle politique en matière de vote sur les sociétés ouvertes. Pour obtenir plus d'information sur nos activités liées à l'investissement durable, veuillez vous reporter à notre Rapport 2021 sur l'investissement durable.

Nous sommes également fidèles à notre pratique de longue date consistant à faire preuve d'ouverture et de transparence, ce qui comprend le partage systématique et régulier d'informations avec nos parties prenantes. Nous veillerons à communiquer davantage d'information sur les facteurs ESG, y compris sur les changements climatiques, au fil de notre réflexion et à mesure que nous obtiendrons les données et les mesures pertinentes. Nous continuerons de suivre les progrès réalisés à cet égard, et envisagerons l'adoption de nouvelles mesures ou méthodes, au besoin.

#### Notre approche face aux changements climatiques

Au cours de l'exercice, nous nous sommes engagés à atteindre la carboneutralité dans notre portefeuille et nos activités d'ici 2050. Nous prenons les mesures suivantes dans le cadre cet engagement :

- Nous continuons à investir dans la transition et à exercer notre influence à cet égard à titre d'investisseur actif plutôt que d'avoir recours à un désinvestissement général.
- Nous nous sommes engagés à accroître nos placements de 67 milliards de dollars dans des actifs verts et de transition pour les faire passer à un minimum de 130 milliards de dollars d'ici 2030. Se reporter à la page 64 pour notre définition des actifs verts et de transition.
- Nous misons sur notre nouvelle approche de placement axée sur la décarbonisation, qui vise à générer des rendements attrayants par la réduction des émissions et la transformation des activités dans certains secteurs à fortes émissions.
- Nous nous sommes engagés à atteindre la carboneutralité dans nos activités internes d'ici la fin de l'exercice 2023 pour ce qui est des émissions de GES de portée 1 et 2 et des déplacements.

## Actifs verts et de transition

Dans le cadre de notre engagement à atteindre la carboneutralité, nous accroîtrons nos placements dans des actifs verts et de transition, pour les faire passer de 67 milliards de dollars au 31 décembre 2021 à un minimum de 130 milliards de dollars d'ici 2030. Au cours de l'exercice 2022, nous avons entrepris l'élaboration d'une méthode d'estimation de nos actifs verts et de transition. Nous avons établi la définition des actifs verts et de

transition en tenant compte de divers cadres et taxonomies, y compris la taxonomie de l'UE. Nous estimons qu'un actif est vert lorsqu'au moins 95 pour cent des produits qu'il génère peuvent être classés à titre de produits tirés d'activités écologiques, selon le classement de l'International Capital Markets Association. Nous estimons qu'un actif constitue un actif de transition s'il a annoncé son engagement à atteindre la carboneutralité en fonction d'objectifs et d'un plan crédibles, et qu'il contribue de manière significative à la réduction des émissions à l'échelle mondiale.

## Empreinte carbone du portefeuille

	Valeur actuelle des placements (en milliards \$ CA)	Total des émissions de carbone (en millions de tonnes d'éq. CO <sub>2</sub> )		Empreinte carbone (en tonnes d'éq. CO <sub>2</sub> par million de dollars)	
		Mars 2022	Mars 2021	Mars 2022	Mars 2021
Titres non gouvernementaux	455	21,1	21,8	46	52
Titres émis par les gouvernements	84	41,6	50,9	494	627

L'outil d'empreinte carbone élaboré à l'interne d'Investissements RPC fournit des renseignements sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) associées à tous les placements de la caisse, ainsi que sur les indices de référence pertinents. Au cours des exercices précédents, nous avons présenté quatre mesures relatives au carbone au sein des portefeuilles, soit le total des émissions de carbone, l'empreinte carbone, l'intensité de carbone et l'intensité de carbone moyenne pondérée. Nous effectuons les estimations aux fins de ces mesures à l'aide des méthodes de la participation dans les capitaux propres et de la propriété en capital à long terme. Nous continuerons d'évaluer l'ensemble de ces mesures, mais nous prévoyons à l'avenir communiquer le total des émissions de carbone et l'empreinte carbone à l'aide de la méthode de la propriété en capital à long terme, qui est décrite plus en détail dans notre Rapport sur l'investissement durable annuel. Il s'agit à notre avis des deux mesures les plus précises pour évaluer les progrès réalisés par rapport à notre engagement à atteindre la carboneutralité, et la méthode de la propriété en capital à long terme constitue la meilleure méthode de présentation de l'information sur les émissions pour une caisse composée de multiples actifs. Le total des émissions de carbone correspond aux émissions absolues de GES associées à nos investissements. À court terme, cette donnée continuera de suivre la croissance de notre actif sous gestion, avant que l'incidence de la réduction des émissions ne se fasse davantage sentir. L'empreinte carbone correspond aux émissions de carbone par million de dollars de nos placements. Cette donnée permet de comparer l'intensité des émissions associées à des portefeuilles de tailles diverses.

Il importe de noter que les émissions de carbone présentées par les sociétés de notre portefeuille ne constituent pas l'unique facteur influant sur ces mesures relatives au carbone; ces dernières sont également sensibles aux mesures financières comme la valeur de marché. À ce jour, environ 41 pour cent du total des émissions de la caisse sont déclarés directement par des sociétés de notre portefeuille, le reste étant estimé par des fournisseurs de données externes ou des intermédiaires en fonction des comparateurs disponibles. Nous nous attendons à ce que le pourcentage des émissions déclarées directement augmente à mesure que s'améliore la présentation de l'information liée aux changements climatiques par les sociétés. Nous prévoyons également une normalisation des méthodes d'évaluation des émissions. Ces améliorations pourraient influencer sur la comparabilité des données sur l'empreinte carbone liée à notre portefeuille pour différentes périodes. Les variations des mesures financières comme la valeur de marché peuvent également avoir une incidence importante sur les variations réelles des données relatives à l'empreinte carbone au cours d'un exercice donné. La question de cette incidence devient d'autant plus complexe si nous cernons des occasions d'investir dans un secteur à fortes émissions dans le but de soutenir la transition des entreprises et de générer des rendements supérieurs pour les bénéficiaires. Dans ce cas, les mesures relatives au carbone de la caisse peuvent fluctuer à court terme, mais s'améliorer sur le long terme.

Nos mesures comprennent les émissions de GES de portée 1 et 2 associées aux titres non gouvernementaux et les émissions associées aux titres émis par les gouvernements pour l'ensemble d'un pays. À l'heure actuelle, nous ne tenons pas compte des émissions de GES de portée 3 dans nos calculs, puisque la qualité et la couverture des données sur ces émissions ne sont pas encore suffisantes. Les émissions de portée 3 correspondent à l'ensemble des émissions indirectes provenant de sources en amont et en

aval qui ne sont pas comprises dans les émissions de portée 2 et qui sont produites dans la chaîne de valeur de la société déclarante. Nous continuons de surveiller la disponibilité de données de portée 3 exhaustives et de qualité pour évaluer la pertinence de communiquer l'information sur les émissions significatives de portée 3, en particulier dans les secteurs à fortes émissions au sein de leur chaîne de valeur.

Au cours de l'exercice 2022, le total des émissions de carbone et l'empreinte carbone de la caisse au titre des titres non gouvernementaux ont diminué de 0,7 million de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> et de six tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> par tranche de un million de dollars investis, respectivement. Dans un portefeuille de la taille du nôtre, de nombreux facteurs ont une incidence sur les variations du total des émissions de carbone et de l'empreinte carbone, et certaines variations peuvent être renversées ultérieurement. La réduction du total des émissions de carbone enregistrée à l'exercice 2022 peut être attribuée aux variations dans le portefeuille et à l'incidence de la COVID-19 sur les niveaux d'activités de nos sociétés en portefeuille. La réduction de l'empreinte carbone a quant à elle subi l'incidence de la hausse des prix des marchandises, de l'augmentation des ventes liée aux niveaux d'activité et de premiers signes de gains d'efficacité énergétique. Nous mettons en garde que ces mesures pourraient augmenter compte tenu de la reprise économique mondiale à la suite de la COVID-19 et de la perte de vigueur récente des prix des marchandises observée.

## Analyse de scénarios sur les changements climatiques

Afin de compléter les mesures standards de l'empreinte carbone, nous avons recours à l'analyse de scénarios pour évaluer les éventuelles incidences futures des événements de crise relatifs au risque lié aux changements climatiques, exprimées en pourcentage annualisé de la valeur de marché de la caisse au cours d'un exercice donné. Nous soumettons la résilience de nos placements à divers scénarios plausibles de simulation de crise, en incluant des événements extrêmes. Nous explorons différents résultats liés aux températures, au moyen des approches ascendante et descendante, afin de quantifier les répercussions financières. Jusqu'à présent, les résultats de nos évaluations suggèrent que :

- Dans un scénario de statu quo où les prix du carbone n'affichent pas une augmentation considérable par rapport à leurs niveaux actuels, la valeur de marché de la caisse pourrait afficher une variation négative pouvant aller jusqu'à 13 pour cent par année au cours des 30 prochaines années. Cette variation tient principalement aux risques physiques liés aux changements climatiques, notamment les changements chroniques au titre des précipitations, des écosystèmes et du niveau de la mer, ainsi que l'augmentation de la fréquence et de la gravité des événements météorologiques extrêmes.
- Si les mesures politiques devaient être plus fortement concentrées sur les années après 2030 avec l'adoption de mesures d'atténuation plus strictes afin de limiter le réchauffement à 2 °C au maximum, la valeur de marché de la caisse pourrait afficher une variation négative pouvant aller jusqu'à 11 pour cent par année au cours des 10 prochaines années. Cette variation tient principalement aux risques de transition associés à la chute marquée du PIB et aux répercussions sur la demande et les dépenses.

## Émissions liées à l'exploitation

### Répartition du total des émissions de GES liées à l'exploitation, selon leur portée

Source des émissions

Source des émissions	Total des émissions de GES (en tonnes d'éq. CO <sub>2</sub> )			
	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019
Portée 1	1 282	1 037	1 129	982
Portée 2 (en fonction de l'emplacement)	1 033	1 069	1 149	1 153
Portée 3 (déplacements uniquement)	1 893	181	18 565	18 563
<b>Total des émissions de GES</b>	<b>4 208</b>	<b>2 287</b>	<b>20 843</b>	<b>20 698</b>

En février 2022, Investissements RPC s'est engagé à atteindre la carboneutralité dans ses activités internes. Dans le cadre de cet engagement, nous avons entrepris, au cours de l'exercice 2022, d'évaluer nos émissions liées à l'exploitation de portée 1, 2 et 3 (déplacements uniquement) pour la période allant de l'exercice 2019 à la fin de l'exercice 2022. Nous avons choisi cette période afin de comprendre l'incidence de la pandémie sur notre empreinte en termes d'émissions liées à l'exploitation et de prendre des décisions éclairées à l'égard de notre plan visant à atteindre la carboneutralité.

Nous prévoyons qu'Investissements RPC atteindra la carboneutralité dans ses activités d'ici la fin de l'exercice 2023. Cet objectif sera d'abord atteint grâce à l'achat de crédits carbone de haute qualité afin de compenser les émissions. Au cours de l'exercice 2023, lorsque nous procéderons au retour dans nos bureaux et que nous reprendrons les déplacements nous explorerons la mise en œuvre de mesures de réduction des émissions afin de réduire notre besoin d'avoir recours aux crédits compensatoires au fil du temps et d'atteindre la carboneutralité dans les activités d'exploitation d'ici 2050.

### Mise en œuvre de notre stratégie en matière de technologies et de données

Nous avons continué de réaliser des progrès dans la mise en œuvre de notre stratégie en matière de technologies et de données entreprise au cours de l'exercice 2020. Au cours de l'exercice considéré, nous avons concrétisé trois aspects de notre stratégie :

1. la modernisation de nos technologies en milieu de travail;
2. la protection de notre infrastructure technologique dans l'avenir grâce à la migration vers un environnement infonuagique hybride;
3. la mise en œuvre de notre stratégie en matière de main-d'œuvre grâce à la constitution de notre nouvelle équipe du centre de technologies et de données de Mumbai, qui a accru notre capacité à collaborer avec nos collègues de l'Asie-Pacifique et de l'Europe en fonction des différents fuseaux horaires, ce qui nous a permis de constituer un véritable effectif mondial.

Nous avons amélioré notre approche à l'égard de l'initiative relative à la technologie sur les marchés publics, une initiative pluriannuelle mise en œuvre au sein de plusieurs services, et avons entrepris la mise sur pied d'une plateforme intégrée pour les opérations sur les marchés publics tout au long du cycle de vie des placements. Nous avons établi les capacités fondamentales pour une plateforme d'analytique permettant aux entreprises de créer des modèles analytiques et d'en tirer des données dans un environnement évolutif, sécuritaire et intégré. Enfin, nous avons renforcé nos contrôles des technologies et des données et nos capacités en matière de cybersécurité afin de faire face aux cybermenaces en constante évolution.

## Perspectives d'avenir

### Nos priorités stratégiques pour l'exercice 2023

Voici nos principaux objectifs pour l'exercice 2023 :

1. Atteindre nos objectifs en matière de rendement des placements tout en respectant les caractéristiques souhaitées pour notre portefeuille, en assurant l'équilibre entre le risque et le rendement et en assurant une gestion rigoureuse des coûts.
2. Continuer de miser sur nos talents en tant qu'avantage concurrentiel, en mettant l'accent sur la représentation des femmes et des minorités et le développement de carrière.
3. Améliorer notre compétitivité en agissant à l'unisson, c'est-à-dire miser sur la combinaison unique de nos avantages, de nos capacités et de nos services en vue de créer de la valeur à long terme.
4. Continuer d'améliorer notre efficacité et notre soutien opérationnel dans le cadre de nos processus de placement.
5. Entreprendre une démarche pluriannuelle visant à établir le leadership de la caisse en matière de changements climatiques, atteindre la carboneutralité d'ici 2050, et établir le leadership de la caisse en matière d'exécution en ce qui a trait à la présentation d'information et à l'investissement dans le contexte de la transition énergétique.

## Politiques et contrôles financiers

### Attestation du chef de la direction et du chef des finances et de la gestion des risques

La direction est responsable de l'établissement et du maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est considéré comme efficace lorsqu'il est conçu pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers aux fins de la publication de l'information financière conformément aux normes IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) ainsi qu'aux dispositions de la *Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada* (la Loi sur l'Office d'investissement du RPC) et des règlements d'application. En raison de ses limites inhérentes, le contrôle interne à l'égard de l'information financière pourrait ne pas prévenir ni détecter les inexactitudes en temps opportun. De plus, les projections de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour des périodes ultérieures sont assujetties au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de l'évolution des conditions, ou que le niveau de conformité aux politiques ou aux procédures diminue.

Sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances et de la gestion des risques, la direction a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière d'Investissements RPC au 31 mars 2022, selon les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. À la suite de cette évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace au 31 mars 2022. Investissements RPC n'est pas tenu par la loi d'effectuer cette évaluation annuelle. Nous effectuons l'évaluation sur une base volontaire afin de respecter notre engagement à l'égard de normes strictes en matière de gouvernance d'entreprise et de reddition de comptes.

La direction est responsable de la conception de contrôles et procédures de communication de l'information et de leur efficacité afin de s'assurer que chaque rapport annuel d'Investissements RPC respecte les exigences en matière d'information à fournir conformément à la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC* et aux règlements connexes. Sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances et de la gestion des risques, la direction a évalué ces contrôles et procédures de communication de l'information et a conclu qu'ils étaient efficaces au 31 mars 2022.

### Méthodes comptables et principales estimations comptables

#### Principales méthodes comptables

Les états financiers sont préparés conformément aux normes IFRS, aux exigences de la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC* et aux règlements d'Investissements RPC. La préparation des états financiers exige le choix de méthodes comptables appropriées. Des processus ont été établis afin de nous assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière cohérente et que les modifications sont bien contrôlées.

### Changements futurs de méthodes comptables

Les changements des normes comptables par l'IASB et les faits nouveaux s'y rapportant sont surveillés activement. L'incidence de l'adoption de nouvelles normes émises par l'IASB est évaluée de façon continue, ainsi que toute incidence sur la présentation des états financiers, y compris l'évaluation des autres choix de présentation au moment de la transition, le cas échéant.

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> avril 2021, Investissements RPC a adopté les modifications de la phase 2 du projet de modification d'IFRS 9, *Instruments financiers*, d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et d'IFRS 16, *Contrats de location* (les modifications). Les modifications tiennent compte des exigences en matière d'informations à fournir dans les états financiers en ce qui a trait au remplacement des taux interbancaires offerts (les TIO) par des taux de référence alternatifs.

La transition des TIO aux taux de référence alternatifs a une incidence sur les instruments financiers indexés sur les taux interbancaires offerts à Londres (les taux LIBOR), dont la date d'échéance est postérieure au 30 juin 2023 pour certains taux LIBOR en dollars américains et au 31 décembre 2021 pour les autres taux LIBOR. Cette transition présente plusieurs risques, y compris ceux liés à la mise à jour de nos systèmes et processus, à la modification de contrats ou de clauses de repli existantes et à la communication avec les contreparties au sujet de la réforme des TIO. Afin de gérer ces risques, Investissements RPC a mis en œuvre un programme à l'échelle de l'organisme pour gérer et coordonner tous les aspects de la transition.

À l'exception des changements de méthodes comptables présentés ci-dessus, aucune adoption de normes IFRS publiées, aucun changement apporté aux normes existantes ni aucune nouvelle interprétation n'a eu d'incidence sur les états financiers au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022.

### Évaluation de la juste valeur

La plus importante des estimations comptables faites par la direction est la détermination de la juste valeur des placements et des passifs liés aux placements. La juste valeur est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur est une mesure fondée sur le marché et, par conséquent, elle tient compte des facteurs que les intervenants du marché prennent en considération lorsqu'ils vendent un actif ou qu'ils paient pour le transfert d'un passif.

La juste valeur des placements et des passifs liés aux placements est classée de manière hiérarchique selon le degré de fiabilité des données d'entrée non observables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur. Ce classement est le suivant :

- Niveau 1 – Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – Données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (comme les prix) ou indirectement (données calculées à l'aide des prix);
- Niveau 3 – Données d'entrée qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché pour l'actif ou le passif (données d'entrée non observables).

Le tableau ci-dessous présente la répartition des placements détenus directement par la caisse et ses filiales constituées en sociétés de portefeuille selon la hiérarchie des justes valeurs.

### Apport en pourcentage des services de placement à chaque niveau de la hiérarchie

	Exercice 2022			Exercice 2021		
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Stratégies de placement sur les marchés publics	87 %	91 %	6 %	95 %	78 %	4 %
Placements en instruments de crédit	0 %	7 %	13 %	0 %	14 %	12 %
Actions de sociétés fermées	2 %	2 %	44 %	1 %	7 %	46 %
Actifs réels	11 %	0 %	37 %	4 %	1 %	38 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

### Comment nous évaluons et nous déterminons la juste valeur

Notre méthode de détermination de la juste valeur des placements sur les marchés publics diffère de celle utilisée pour les placements sur les marchés privés :

- Placements sur les marchés publics : La juste valeur des placements dans des actions, des obligations et d'autres titres du marché public, qui sont négociés sur des marchés actifs, est déterminée en fonction des prix cotés à la bourse et des prix obtenus auprès d'autres fournisseurs de données du marché.
- Placements sur les marchés privés : La juste valeur des placements dans des actions de sociétés fermées, des biens immobiliers, des infrastructures et d'autres catégories d'actifs similaires est déterminée au moyen des transactions récemment conclues sur le marché portant sur des instruments identiques ou similaires ou de techniques d'évaluation maximisant l'utilisation de données d'entrée observables telles que les courbes de taux d'intérêt. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de multiples de capitalisation et de transactions récentes, l'application de la juste valeur actuelle d'un autre placement essentiellement semblable sur les marchés publics, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, ainsi que le recours à des modèles de détermination du prix et à d'autres méthodes d'évaluation reconnues dans le secteur.

L'estimation de la juste valeur des placements privés exigeant non seulement l'utilisation de données mais l'exercice du jugement, nous procédons à des vérifications et à des contrôles de différents niveaux :

- Le groupe des finances est responsable de la surveillance des processus, des contrôles et des résultats relatifs à l'évaluation, et est indépendant des services de placement. Le groupe se compose de professionnels accrédités possédant une vaste expérience de l'évaluation des actifs privés, acquise auprès de cabinets comptables, de gestionnaires d'actifs et d'autres caisses de retraite de grande taille.
- Nous avons recours à des évaluateurs tiers et à des experts en évaluation externes dans le cadre d'une approche fondée sur les risques afin d'obtenir des points de vue indépendants sur les justes valeurs les plus subjectives.

Dans les cas où la juste valeur est obtenue directement auprès des gestionnaires de placement externes, nous examinons régulièrement la qualité des pratiques d'évaluation de nos partenaires.

La gouvernance des processus et des contrôles relatifs à l'évaluation est assurée par la direction (par l'intermédiaire du comité d'évaluation) et le conseil d'administration (par l'intermédiaire du comité de vérification).

Nous examinons continuellement nos pratiques d'évaluation afin de veiller à maintenir des normes élevées en matière de gestion des risques et de gouvernance et de faire en sorte de préserver la confiance de nos parties prenantes.

### Principales mesures de la performance et mesures non conformes aux normes IFRS

La présentation de certaines mesures non conformes aux Normes internationales d'information financière (les mesures non conformes aux normes IFRS) décrites ci-dessous vise à fournir au lecteur de l'information supplémentaire qui reflète la perspective de la direction quant au rendement de la caisse. Les mesures non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres institutions.

De plus, conformément à l'approche de placement à long terme de la caisse, la direction présente des mesures de la performance sur cinq exercices et sur 10 exercices qui vont au-delà de la comparaison d'un exercice à l'autre présentée dans les états financiers et les notes annexes. Le rapport de gestion présente certains résultats financiers en dollars et en pourcentage. Il présente aussi des mesures de la performance, comme la valeur ajoutée en dollars et la valeur ajoutée en pourcentage. Lorsque ces mesures sont présentées en pourcentage, elles sont calculées par rapport aux soldes moyens de l'actif net et tiennent compte de l'incidence cumulative quotidienne. Ces mesures ne sont pas incluses dans le tableau ci-dessous, car elles n'ont pas de valeur comparable selon les normes IFRS.

Mesures non conformes aux normes IFRS	Rapprochement avec une mesure équivalente conformes aux normes IFRS		
	(en millions de dollars)	31 mars 2022	31 mars 2021 <sup>1</sup>
<b>Charges liées au levier financier</b> : Tel qu'il est présenté à la rubrique Gérer les coûts dans notre quête de valeur du rapport de gestion, le total des charges liées au levier financier se compose des charges engagées relativement aux passifs liés au financement par emprunt, à la dette garantie à court terme, aux titres et prêts vendus en vertu de conventions de rachat, aux services de courtage de premier ordre et aux autres transactions d'emprunt et de prêt de titres. Les profits et les pertes liés à certains dérivés de taux d'intérêt utilisés dans le cadre d'activités de financement sont également inclus, de même que les charges d'intérêts nominales liées aux dérivés, principalement les swaps et les contrats à terme normalisés, utilisés pour générer un levier financier additionnel pour la caisse.	(en millions de dollars)	31 mars 2022	31 mars 2021 <sup>1</sup>
<b>Charges liées au levier financier</b>		295	1 331
Déduire :			
Charges d'intérêts nominales liées aux dérivés utilisés pour générer un levier financier additionnel pour la caisse		311	181
Charges financières assumées par les filiales constituées en sociétés de portefeuille d'Investissements RPC		120	114
<b>Charges financières</b> (État consolidé du résultat global dans les états financiers)		(136)	1 036
<b>Levier financier avec recours</b> : Tel qu'il est décrit à la rubrique Risque de liquidité et risque de levier financier à la page 50 du rapport de gestion, le levier financier avec recours représente les obligations juridiques assorties d'un droit de recours direct à l'égard de la société mère d'Investissements RPC; il est distinct de notre levier financier sans recours, lequel se limite aux titres d'emprunt émis par l'intermédiaire de nos filiales constituées en sociétés de portefeuille qui ne comportent qu'un recours à l'égard de certains placements détenus au sein de ces filiales. Le levier financier avec recours se compose des passifs liés au financement par emprunt, des passifs liés aux rachats et de la valeur nominale des dérivés utilisés pour générer un levier financier additionnel pour la caisse, facteurs contrebalancés en partie par la trésorerie et les soldes des conventions de revente.	(en millions de dollars)	31 mars 2022	31 mars 2021 <sup>1</sup>
<b>Levier financier avec recours</b>		121 839	88 279
Déduire :			
Valeur nominale des dérivés utilisés pour générer un levier financier additionnel pour la caisse		93 040	67 348
Ajouter :			
Passifs liés au financement par emprunt des filiales		5 341	3 548
Trésorerie, équivalents de trésorerie et conventions de revente portés en réduction du levier financier avec recours		60 723	60 024
Autres passifs liés aux placements		34 176	17 209
<b>Passifs liés aux placements</b> (Annexe consolidée du portefeuille dans les états financiers)		129 039	101 712
<b>Diversification des devises</b> : L'exposition au change utilisée comme base pour les graphiques de diversification des devises et du rendement des placements en monnaie étrangère, présentés à la rubrique Composition et rendement de la caisse à la page 45 du rapport de gestion, est calculée en fonction de la monnaie sous-jacente à laquelle est exposé un actif ou un titre particulier. Par exemple, un certificat américain d'actions étrangères du Mexique est négocié en dollars américains. Même si le placement est libellé en dollars américains, la monnaie sous-jacente est le peso mexicain. Cette façon de faire constitue la base du calcul de la diversification des devises et du rendement des placements en monnaie étrangère. Cette mesure contraste avec les normes IFRS qui mettent l'accent sur la monnaie dans laquelle l'instrument financier lui-même est libellé, soit le dollar américain dans l'exemple ci-dessus.	(en millions de dollars)	31 mars 2022	31 mars 2021
<b>Total de l'exposition au risque de change, selon le rapport de gestion</b>		450 136	424 515
Ajouter :			
Incidence de la restriction de la fluctuation du change à la monnaie dans laquelle est libellé un instrument financier		2 040	528
<b>Total de l'exposition au risque de change</b> (note 8.4.1 des états financiers)		452 176	425 043
<b>Produits bruts</b> : Tel qu'il est décrit à la rubrique Performance des services de placement du rapport de gestion, les produits bruts sont composés du total des produits tel qu'il est présenté dans l'état consolidé du résultat global, qui est ramené au montant brut par la réintégration des charges assumées par les filiales constituées en sociétés de portefeuille, les charges d'intérêts nominales liées aux dérivés utilisés pour générer un levier financier additionnel pour la caisse et certains honoraires liés aux placements.	(en millions de dollars)	31 mars 2022	31 mars 2021
<b>Produits bruts</b>		40 677	91 810
Déduire :			
Frais de gestion et commissions de performance liés aux placements		3 622	3 666
Charges liées aux transactions assumées par les filiales constituées en sociétés de portefeuille d'Investissements RPC		246	209
Charges d'impôt assumées par les filiales constituées en sociétés de portefeuille d'Investissements RPC		60	839
Charges financières assumées par les filiales constituées en sociétés de portefeuille d'Investissements RPC et charges d'intérêts nominales liées aux dérivés utilisés pour générer un levier financier additionnel pour la caisse		431	295
<b>Produits</b> (note 6.1.1 des états financiers)		36 318	86 801
<b>Charges liées aux placements</b> : Tel qu'il est décrit à la rubrique Gérer les coûts dans notre quête de valeur du rapport de gestion, les charges liées aux placements comprennent les charges de personnel, les frais généraux et administratifs, les frais de gestion et les commissions de performance, les charges liées aux transactions et l'impôt. Ces montants comprennent les coûts engagés directement par Investissements RPC et les coûts assumés par les filiales constituées en sociétés de portefeuille, ainsi que certains honoraires liés aux placements.	(en millions de dollars)	31 mars 2022	31 mars 2021
<b>Charges liées aux placements</b>		5 967	6 535
Déduire :			
Charges engagées par les filiales constituées en sociétés de portefeuille		306	1 048
Certains honoraires liés aux placements		3 622	3 666
Ajouter :			
Charges financières		(136)	1 036
<b>Charges</b> (note 6.1.1 des états financiers)		1 903	2 857

1. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

# Analyse de la rémunération

## Lettre de la présidente du comité des ressources humaines et de la rémunération

À titre de présidente du comité des ressources humaines et de la rémunération (le CRHR), je suis heureuse de vous faire part de notre approche à l'égard de l'évaluation du rendement et de l'établissement de la rémunération des employés d'Investissements RPC.

### Faits saillants relatifs au rendement de l'exercice 2022

L'une des composantes clés de notre programme de rémunération est le rendement des placements de la caisse. Pour la période de cinq exercices close le 31 mars 2022, la caisse a généré un rendement net annualisé de 10,0 pour cent et a cumulé une valeur ajoutée en dollars de 10 milliards de dollars par rapport aux portefeuilles de référence. Pour en savoir plus sur nos résultats financiers, se reporter à la rubrique Rapport de gestion.

### Résultats liés à la rémunération

Nous basons notre programme de rémunération sur le rendement des placements, ce qui favorise la parfaite harmonisation des intérêts des employés d'Investissements RPC et de ceux des 21 millions de cotisants et de bénéficiaires du RPC.

En accordant une priorité réfléchie au rendement de nos placements à long terme, tout en tenant compte de la valeur ajoutée en dollars par rapport aux portefeuilles de référence, nous nous assurons de fournir une rémunération qui reflète un rendement global. Surtout, notre programme de rémunération continue d'évaluer les résultats, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, ce qui comprend l'évaluation du rendement de notre chef de la direction, de l'équipe de la haute direction et des employés par rapport aux objectifs d'affaires stratégiques à long terme.

Au cours des cinq derniers exercices, le rendement net et la valeur ajoutée en dollars cumulative de l'ensemble de la caisse d'Investissements RPC ont dépassé les cibles, ce qui a donné lieu à un multiplicateur de la performance de l'ensemble de la caisse de 1,36. Nous avons déterminé que la conception du régime crée une rémunération appropriée qui tient compte du rendement absolu et relatif.

Le comité des ressources humaines et de la rémunération se donne le droit sans réserve de récompenser les rendements de l'équipe de la haute direction se situant dans une fourchette de zéro à deux fois les niveaux cibles. Ce droit sans réserve s'applique également à toute révision salariale ou autre entente de rémunération. Ainsi, le comité peut évaluer le rendement dans sa globalité pour non seulement récompenser les résultats, mais aussi la façon dont ils ont été accomplis.

### Décisions relatives à la rémunération du chef de la direction

L'évaluation de M. Graham pour l'exercice reflète la reconnaissance de ses grandes réalisations, pour lesquelles le conseil lui a attribué un multiplicateur de prime de rendement de 1,65. La moyenne pondérée du multiplicateur de la performance de l'ensemble de la caisse et des multiplicateurs du rendement du service et du rendement individuel a donné lieu à un multiplicateur de prime de rendement global de 1,51 pour M. Graham.

Le conseil a accordé à M. Graham une rémunération directe totale de 5 268 200 dollars pour l'exercice 2022, qui se compose du salaire, d'une prime de rendement acquise au cours de l'exercice et de primes différées. M. Graham bénéficie aussi d'un régime de retraite et d'avantages sociaux réguliers.

Vous trouverez plus de renseignements sur la rémunération du chef de la direction et des autres membres de la haute direction visés à la rubrique intitulée Analyse de la rémunération ci-dessous.

La présidente du comité des ressources humaines et de la rémunération,



Sylvia Chrominska

## Le rôle et les activités du CRHR du conseil d'administration

Comme il est expliqué à la page 76, le comité des ressources humaines et de la rémunération (le CRHR) transmet au conseil d'administration ses recommandations concernant les questions relatives aux ressources humaines, notamment en ce qui a trait à la gestion et au perfectionnement des talents et à la rémunération.

Le CRHR a adopté plusieurs objectifs précis à l'appui des priorités stratégiques de la caisse au cours de l'exercice 2022, notamment soutenir le chef de la direction au cours de sa première année de mandat, mettre l'accent sur nos plans de relève et mettre en œuvre des initiatives en matière d'équité, de diversité et d'inclusion. Le CRHR a également examiné les plans de la direction visant à atténuer l'incidence du resserrement des marchés du travail et de la concurrence accrue pour attirer des talents hautement qualifiés dans l'ensemble du secteur des placements.

Pouvoir compter sur des employés solides, expérimentés et qualifiés est essentiel à notre réussite, particulièrement en période de changements, comme c'est le cas depuis le début de la pandémie. La contribution de nos gens est déterminante pour aider la caisse à traverser cette période difficile, car les compétences permettent d'assurer la création de valeur et de la préserver. Le CRHR est d'avis que la rémunération versée au cours de l'exercice 2022 est appropriée, surtout si l'on tient compte de l'apport considérable de la conception et de la gestion de nos portefeuilles de placement au rendement généré, qui a été supérieur aux objectifs de rendement absolu et relatif de l'ensemble de la caisse sur cinq exercices. Nous sommes convaincus que nos décisions relatives aux facteurs de rémunération que sont le rendement des services et le rendement individuel reflètent notre évaluation du rendement de l'équipe de la haute direction par rapport aux objectifs établis au préalable pour l'exercice, et qu'elles s'alignent de façon appropriée sur les intérêts des cotisants et des bénéficiaires du RPC.

Veillez vous reporter à la rubrique Stratégie à la page 34 pour plus d'information sur notre politique de rémunération et à notre site Web pour plus de détails sur les tâches du CRHR et du conseil d'administration, telles qu'elles sont décrites dans leur mandat. La composition du CRHR actuel est présentée aux pages 84 et 85.

Le CRHR a recours aux services de Hugessen Consulting Inc., qui est chargée de fournir une orientation, des conseils et des renseignements indépendants concernant les ressources humaines et la rémunération des dirigeants. Hugessen ne peut fournir un quelconque service à la direction sans l'approbation préalable du CRHR. Hugessen a reçu 168 688 dollars pour les services rendus au CRHR pour l'exercice 2022 (121 879 dollars à l'exercice 2021).

## Communication de l'information relative à la rémunération pour l'exercice 2022

Nous présentons ci-dessous, et plus haut à la rubrique Stratégie, les mesures de rendement utilisées pour prendre les décisions relatives à la rémunération pour tous les employés, y compris notre chef de la direction et les membres de la haute direction visés, ainsi que la rémunération réelle pour l'exercice 2022. Nous présentons l'information à l'égard de la rémunération totale accordée à l'ensemble des principaux dirigeants. Nous communiquons également la rémunération individuelle du chef de la direction, du chef des finances et de la gestion des risques et des quatre membres suivants de l'équipe de la haute direction dont le salaire est le plus élevé. Voici nos membres de la haute direction visés pour l'exercice :

- **Président et chef de la direction – John Graham**
- **Directeur général principal et chef des finances et de la gestion des risques – Neil Beaumont**
- **Directeur général principal et chef des placements – Edwin Cass**
- **Directrice générale principale et chef mondiale, Actions de sociétés fermées – Suyi Kim**
- **Directrice générale principale, chef mondiale, Actifs réels et chef du développement durable – Deborah Orida**
- **Directrice générale principale et chef des données et de la technologie – Kelly Shen**

## Mesures de rendement

La direction établit les objectifs financiers et non financiers dans le plan d'affaires d'Investissements RPC pour chaque exercice. Le conseil d'administration approuve ces objectifs et évalue les progrès réalisés à l'égard des objectifs organisationnels sur une base trimestrielle et à la fin de l'exercice, ce qui permet d'axer l'approche de rémunération et d'évaluation sur la rémunération au rendement.

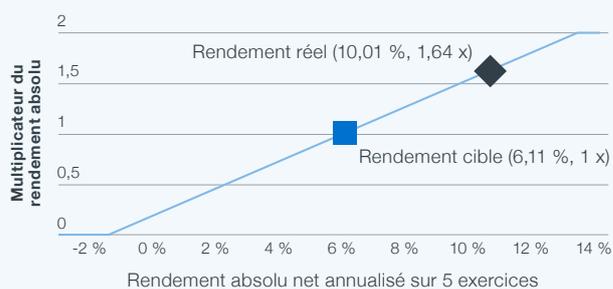
## Performance de l'ensemble de la caisse

Nous évaluons la performance de l'ensemble de la caisse sur une période de cinq exercices à l'aide de deux composantes équipondérées, soit le rendement absolu et le rendement relatif. Pour l'exercice 2022 :

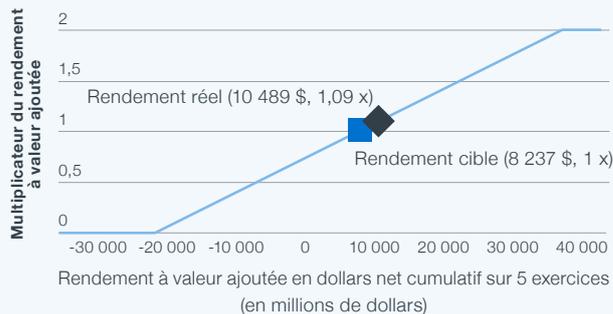
- Pour ce qui est de la **composante rendement absolu**, un rendement annualisé sur cinq exercices cible de 6,11 pour cent donnera lieu à un multiplicateur cible de une fois.
- En ce qui concerne la **composante rendement relatif**, la caisse doit atteindre une valeur ajoutée en dollars cible cumulative sur cinq exercices de 8,2 milliards de dollars par rapport aux portefeuilles de référence pour obtenir un multiplicateur de rendement relatif de une fois.

Le conseil examine les cibles chaque année. Les graphiques ci-dessous illustrent les performances cible et réelle de l'ensemble de la caisse pour l'exercice 2022.

### Composante rendement absolu du multiplicateur de la performance de l'ensemble de la caisse



### Composante rendement à valeur ajoutée du multiplicateur de la performance de l'ensemble de la caisse



Les rendements absolu et relatif de l'ensemble de la caisse au cours de l'exercice 2022 ont donné lieu à un multiplicateur équi pondéré de la performance de l'ensemble de la caisse de 1,36 pour l'exercice clos le 31 mars 2022 (1,06 – 31 mars 2021).

**Tableau 1 : Performance de l'ensemble de la caisse pour les exercices 2018 à 2022 et résultats cumulatifs**

Exercice	Rendement absolu			Rendement relatif			
	Bénéfice net de l'ensemble de la caisse (en milliards de dollars)	Rendement net de l'ensemble de la caisse (%)	Multiplicateur du rendement absolu de l'ensemble de la caisse	Rendement des portefeuilles de référence (en milliards de dollars)	Valeur ajoutée en dollars nette de l'ensemble de la caisse (en milliards de dollars)	Multiplicateur de la valeur ajoutée de l'ensemble de la caisse	Multiplicateur de la performance de l'ensemble de la caisse
2018	37	11,56 %		31	6		
2019	32	8,95 %		26	6		
2020	12	3,09 %		(11)	23		
2021	84	20,37 %		119	(35)		
<b>2022</b>	<b>34</b>	<b>6,84 %</b>		<b>24</b>	<b>10</b>		
Cumulatif en \$/annualisé en % – sur 5 exercices	<b>199</b>	<b>10,01 %</b>	<b>1,64</b>	<b>189</b>	<b>10</b>	<b>1,09</b>	<b>1,36</b>

### Rendement des services et des groupes et rendement individuel

Les services et les groupes de l'organisme ont des objectifs financiers et non financiers qui cadrent avec la nature de leur travail et de leur apport à la réussite de la caisse. Le chef de la direction évalue le rendement par rapport à ces objectifs aux fins d'approbation par le conseil. Une description plus détaillée de la performance de l'ensemble de la caisse et du rendement des services de placement se trouve à la rubrique Rapport de gestion.

Les objectifs de rendement individuel concernent les efforts déployés par tous les employés pour l'atteinte des objectifs organisationnels plus généraux, selon leur rôle. Le rendement individuel des membres de l'équipe de la haute direction est évalué par le chef de la direction et présenté au conseil d'administration aux fins d'approbation des multiplicateurs de rendement utilisés pour déterminer la rémunération au rendement. Les sections suivantes décrivent la rémunération du chef de la direction et des membres de la haute direction visés pour l'exercice 2022.

### Rémunération du chef de la direction

Au début de chaque exercice, le conseil d'administration et le chef de la direction établissent des objectifs organisationnels et individuels pour le chef de la direction. À la fin de l'exercice, le CRHR évalue le rendement du chef de la direction par rapport à ces objectifs et présente son évaluation au conseil aux fins d'examen et d'approbation.

Les réalisations pour l'exercice 2022 comprennent l'atteinte des objectifs suivants :

- Générer des rendements supérieurs à ceux de ses pairs sur un horizon à long terme, tout en gérant efficacement nos coûts;
- Promouvoir et faire progresser le plan de mise en œuvre de la stratégie 2025 d'Investissements RPC.
- Attirer les meilleurs talents, et assurer leur perfectionnement et leur maintien en poste à tous les niveaux de l'organisme afin de créer un important bassin diversifié de chefs de file mondiaux.

Pour l'exercice 2022, le conseil d'administration a attribué à M. Graham une prime de rendement totale de 3 918 200 dollars. Sa façon de diriger l'organisme, ses priorités stratégiques et sa gestion de la caisse placent Investissements RPC en excellente position pour continuer à servir les intérêts des cotisants et des bénéficiaires du RPC.

## Rémunération des membres de la haute direction visés

Le tableau 2 ci-dessous présente la rémunération totale des membres de la haute direction visés pour les trois derniers exercices.

**Tableau 2 : Sommaire de la rémunération**

Nom et titre	Exercice	Monnaie	Salaire de base A	Prime acquise au cours de l'exercice B	Primes différées <sup>1</sup> C	Autres primes différées <sup>2</sup> D	Valeur des régimes de retraite E	Toutes les autres formes de rémunération <sup>3</sup> F	Rémunération totale (incluant la prime différée) A+B+
									C+D+E+F
John Graham <sup>3, 4, 5</sup> Président et chef de la direction	<b>2022</b>	<b>CAD</b>	<b>650 000</b>	<b>1 959 100</b>	<b>1 959 100</b>	<b>700 000</b>	<b>72 506</b>	<b>9 314</b>	<b>5 350 020</b>
	2021		464 096	1 187 157	1 187 157	58 334	46 930	7 911	2 951 585
	2020		437 500	1 364 125	1 364 125		45 214	114 654	3 325 618
Neil Beaumont <sup>4</sup> Directeur général principal et chef des finances et de la gestion des risques	<b>2022</b>	<b>CAD</b>	<b>456 337</b>	<b>1 024 819</b>	<b>1 024 819</b>		<b>46 963</b>	<b>7 149</b>	<b>2 560 087</b>
	2021		448 050	967 620	967 620		47 348	42 406	2 473 043
	2020		445 875	1 147 682	1 147 682		46 510	52 999	2 840 749
Edwin Cass <sup>3, 4, 6</sup> Directeur général principal et chef des placements	<b>2022</b>	<b>CAD</b>	<b>550 000</b>	<b>1 547 700</b>	<b>1 547 700</b>	<b>375 000</b>	<b>59 645</b>	<b>10 016</b>	<b>4 090 061</b>
	2021		527 945	1 297 689	1 297 689	300 000	58 656	276 913	3 758 893
	2020		500 000	1 493 000	1 493 000		52 976	483 820	4 022 796
Suyi Kim <sup>3, 7, 8</sup> Directrice générale principale et chef mondiale, Actions de sociétés fermées	<b>2022</b>	<b>HKD</b>	<b>4 405 406</b>	<b>7 710 000</b>			<b>552 956</b>	<b>10 649 801</b>	<b>23 318 163</b>
	2021		4 239 480	9 118 062	9 118 062		533 532	1 535 123	24 544 258
	2020		3 187 988	8 167 626	8 167 626		413 741	1 200 850	21 137 831
Deborah Orida <sup>9</sup> Directrice générale principale, chef mondiale, Actifs réels et chef du développement durable	<b>2022</b>	<b>CAD</b>	<b>508 329</b>	<b>1 532 103</b>	<b>1 532 103</b>		<b>53 982</b>	<b>12 439</b>	<b>3 638 956</b>
	2021		475 740	1 264 516	1 264 516		51 557	5 867	3 062 196
	2020		441 667	1 361 217	1 361 217		45 906	89 667	3 299 674
Kelly Shen <sup>3, 10, 11</sup> Directrice générale principale et chef des données et de la technologie	<b>2022</b>	<b>USD</b>	<b>481 239</b>	<b>1 119 844</b>	<b>1 119 844</b>		<b>8 860</b>	<b>312 771</b>	<b>3 042 558</b>
	2021		469 406	975 602	975 602		38 704	43 128	2 502 441
	2020		432 079	1 104 449	1 104 449		48 700	107 320	2 796 996

1. La prime différée représente la valeur de la prime au moment de son attribution. La valeur de la prime fluctue selon la performance de l'ensemble de la caisse sur la période d'acquisition des droits.
2. Les autres primes différées correspondent aux attributions à long terme exceptionnelles. Dans le cas du président et chef de la direction et du chef des placements, ces primes comprennent des attributions de parts liées au rendement de la caisse.
3. Toutes les autres formes de rémunération comprennent la prime ou la valeur de l'assurance vie et invalidité, les prestations pour soins de santé, soins dentaires et soins de la vue, les conditions d'emploi discrétionnaires, le remboursement des frais liés à la santé et au mieux-être de même qu'une évaluation de santé complète effectuée par une clinique médicale privée. Les avantages indirects accordés sont limités au remboursement des frais de stationnement des dirigeants de nos bureaux au Canada. M. Graham a reçu une allocation temporaire au cours de l'exercice 2020 dans le cadre de son affectation à l'étranger. M. Cass a reçu une allocation temporaire pour la durée de son affectation à l'étranger. M<sup>me</sup> Kim a reçu une allocation de logement à Hong Kong et un paiement non récurrent sous réserve de conditions dans le cadre de son déménagement au Canada. M<sup>me</sup> Shen a reçu une allocation spéciale dans le cadre d'une entente relative à ses déplacements au cours de l'exercice 2021, ainsi qu'un paiement non récurrent lié à son déménagement aux États-Unis. Ces chiffres comprennent tous les coûts liés au déménagement et à l'affectation, le cas échéant.
4. Le membre de la haute direction visé a choisi de différer une partie ou la totalité de sa prime acquise au cours de l'exercice 2022 en vertu du régime facultatif de primes de rendement différées.
5. En tant que président et chef de la direction, M. Graham a reçu deux attributions de parts liées au rendement de la caisse; soit une attribution au prorata de parts liées au rendement de la caisse d'une valeur de 58 334 dollars canadiens au moment de sa nomination, et une attribution d'une valeur de 700 000 dollars canadiens à l'exercice 2022. Selon une évaluation, le placement fictif sous-jacent relatif à la première attribution s'établit à 388 893 dollars canadiens et celui relatif à la seconde attribution, à 4 666 667 dollars canadiens. La totalité des droits au titre de ces attributions seront acquis sur une période de cinq ans.
6. En tant que directeur général principal et chef des placements, M. Cass a reçu deux attributions de parts liées au rendement de la caisse; soit une attribution de parts liées au rendement de la caisse d'une valeur de 300 000 dollars canadiens au moment de sa nomination, et une seconde attribution d'une valeur de 375 000 dollars canadiens à l'exercice 2022. Selon une évaluation, le placement fictif sous-jacent relatif à la première attribution s'établit à 2,0 millions de dollars canadiens et celui relatif à la seconde attribution, à 2,5 millions de dollars canadiens. La totalité des droits au titre de ces attributions seront acquis sur une période de cinq ans.
7. Lors de sa nomination à titre de directrice générale principale et chef mondiale, Placements en actions de sociétés fermées et de son déménagement au Canada, M<sup>me</sup> Kim a renoncé à des attributions antérieures dont les droits n'avaient pas été acquis et aux primes différées pour l'exercice 2022. Elle recevra une prime différée en remplacement de ces primes pendant l'exercice 2023.
8. Les autres éléments de la rémunération de M<sup>me</sup> Kim sont convertis au moyen du taux de change en vigueur au 31 mars 2022 (1 USD pour 7,83 HKD), au 31 mars 2021 (1 USD pour 7,77 HKD) et au 31 mars 2020 (1 USD pour 7,75 HKD), selon le cas. Sa rémunération pour l'exercice 2020 a été calculée au prorata afin de tenir compte d'une période de congé approuvé.
9. La rémunération de M<sup>me</sup> Orida pour l'exercice 2021 a été calculée au prorata en fonction du temps consacré à ses fonctions de directrice générale principale et chef mondiale, Actions à gestion active, et à ses fonctions de directrice générale principale et chef mondiale, Actifs réels.
10. La rémunération de M<sup>me</sup> Shen pour l'exercice 2021 est calculée au prorata du temps consacré à ses fonctions aux États-Unis et au Canada.
11. Conformément à son contrat de travail, M<sup>me</sup> Shen a reçu une attribution de parts de fonds restreintes complémentaires de 2,20 millions de dollars canadiens pour l'exercice 2019. Les droits au titre de cette attribution s'acquiescent en trois tranches, soit 33 pour cent au cours de l'exercice 2019, 33 pour cent au cours de l'exercice 2020 et 34 pour cent au cours de l'exercice 2021.

**Rémunération différée** – Conformément au régime de rémunération au rendement, les cadres supérieurs, y compris les membres de la haute direction visés, doivent différer une partie de leur prime de rendement annuelle. Le tableau 3 ci-dessous présente les primes différées qui n'ont pas été versées et les paiements futurs pour chaque membre de la haute direction visé.

**Tableau 3 : Primes différées**

Nom	Monnaie	Type de prime	Année de l'attribution	Valeur de l'attribution	Paiements effectués au cours de l'exercice 2022	Valeur actuelle des attributions dont les droits ne sont pas acquis <sup>1</sup>
John Graham <sup>2, 3, 4</sup> Président et chef de la direction	CAD	Prime différée	2022	1 959 100		1 959 100
		Prime différée	2021	1 187 157	422 786	845 572
		Prime différée	2020	1 364 125	584 916	584 916
		Prime différée	2019	1 323 635	585 092	
		Prime pour contribution extraordinaire	2019	400 000	176 814	
		Parts liées au rendement de la caisse	2022	700 000		319 200
		Parts liées au rendement de la caisse	2021	58 334		111 361
Neil Beaumont Directeur général principal et chef des finances et de la gestion des risques	CAD	Prime différée	2022	1 024 819		1 024 819
		Prime différée	2021	967 620	344 602	689 203
		Prime différée	2020	1 147 682	492 108	492 108
		Prime différée	2019	1 119 018	494 644	
Edwin Cass <sup>5, 6</sup> Directeur général principal et chef des placements	CAD	Prime différée	2022	1 547 700		1 547 700
		Prime différée	2021	1 297 689	462 150	924 301
		Prime différée	2020	1 493 000	640 175	640 175
		Prime différée	2019	1 547 808	684 184	
		Parts liées au rendement de la caisse	2022	375 000		171 000
Parts liées au rendement de la caisse	2021	300 000		572 707		
Suyi Kim <sup>7, 8</sup> Directrice générale principale et chef mondiale, Actions de sociétés fermées	HKD	Prime différée	2022		4 211 500	
		Prime différée	2021	9 118 062	3 039 353	
		Prime différée	2020	8 167 626	3 277 941	
		Prime différée	2019	10 699 945	4 426 937	
Deborah Orida Directrice générale principale, chef mondiale, Actifs réels et chef du développement durable	CAD	Prime différée	2022	1 532 103		1 532 103
		Prime différée	2021	1 264 516	450 336	900 673
		Prime différée	2020	1 361 217	583 669	583 669
		Prime différée	2019	1 286 571	557 714	
Kelly Shen <sup>9</sup> Directrice générale principale et chef des données et de la technologie	USD	Prime différée	2022	1 119 844		1 119 844
		Prime différée	2021	975 602	348 011	696 022
		Prime différée	2020	1 104 449	539 655	539 655
		Prime différée	2019	442 080	209 010	

- La valeur estimative actuelle des primes dont les droits n'ont pas été acquis se fonde sur un rendement de la caisse de zéro pour cent pour les exercices futurs. Dans le cas des primes différées, des primes pour contribution extraordinaire et des parts de fonds restreintes complémentaires, cette valeur équivaut à la valeur des primes à la date d'attribution, multipliée par le rendement net cumulatif de l'ensemble de la caisse et les taux de change applicables à la date d'attribution. En ce qui a trait aux parts liées au rendement de la caisse, cette valeur correspond uniquement au rendement net cumulatif de l'ensemble de la caisse pour ce qui est du placement fictif sous-jacent depuis l'attribution.
- M. Graham a été nommé président et chef de la direction le 26 février 2021. Sa rémunération pour l'exercice 2021 est calculée au prorata du temps consacré aux fonctions de directeur général principal et chef mondial, Placements en instruments de crédit, et de président et chef de la direction. Les primes de M. Graham pour l'exercice 2019 ont été calculées au prorata du temps consacré aux fonctions de directeur général et chef, Placements directs dans les instruments de crédit et de directeur général principal et chef mondial, Placements en instruments de crédit.
- En tant que président et chef de la direction, M. Graham a reçu deux attributions de parts liées au rendement de la caisse; soit une attribution au prorata de parts liées au rendement de la caisse d'une valeur de 58 334 dollars canadiens au moment de sa nomination, et une attribution d'une valeur de 700 000 dollars canadiens à l'exercice 2022. Selon une évaluation, le placement fictif sous-jacent relatif à la première attribution s'établit à 388 893 dollars canadiens et celui relatif à la seconde attribution, à 4 666 667 dollars canadiens. La totalité des droits au titre de ces attributions seront acquis sur une période de cinq ans.
- À l'exercice 2019, M. Graham a reçu une prime pour contribution extraordinaire accordée par le conseil d'administration pour le leadership dont il a fait preuve dans le cadre de la gestion de multiples services de placement pendant une période de transition.
- M. Cass a été nommé directeur général principal et chef des placements le 9 septembre 2020. Son salaire et sa prime pour l'exercice 2021 ont été calculés au prorata du temps consacré aux fonctions de directeur général principal et chef des placements et de directeur général principal et chef mondial, Actifs réels.
- En tant que directeur général principal et chef des placements, M. Cass a reçu deux attributions de parts liées au rendement de la caisse; soit une attribution de parts liées au rendement de la caisse d'une valeur de 300 000 dollars canadiens au moment de sa nomination, et une seconde attribution d'une valeur de 375 000 dollars canadiens à l'exercice 2022. Selon une évaluation, le placement fictif sous-jacent relatif à la première attribution s'établit à 2,0 millions de dollars canadiens et celui relatif à la seconde attribution, à 2,5 millions de dollars canadiens. La totalité des droits au titre de ces attributions seront acquis sur une période de cinq ans.
- Lors de sa nomination à titre de directrice générale principale et chef mondiale, Placements en actions de sociétés fermées et de son déménagement au Canada, M<sup>me</sup> Kim a renoncé à des attributions antérieures et aux primes différées pour l'exercice 2022. Elle recevra une prime différée en remplacement de ces primes pendant l'exercice 2023.
- La rémunération de M<sup>me</sup> Kim pour l'exercice 2020 a été calculée au prorata afin de tenir compte d'une période de congé approuvé.
- La valeur des primes attribuées à M<sup>me</sup> Shen a été convertie en dollars américains au moyen du taux de change en vigueur au 31 mars 2022 (1 CAD pour 0,80 USD), au 31 mars 2021 (1 CAD pour 0,80 USD), au 31 mars 2020 (1 CAD pour 0,70 USD) et au 31 mars 2019 (1 CAD pour 0,75 USD). Les primes dont les droits n'ont pas été acquis ont été converties en dollars américains au moyen du taux de change en vigueur au 31 mars 2022 (1 CAD pour 0,80 USD).

### Dispositions de cessation d'emploi et de départ à la retraite pour le chef de la direction

Sous réserve de clauses de non-concurrence, le chef de la direction a le droit de prendre sa retraite et de bénéficier de certains avantages, à condition de respecter les seuils combinés de 55 ans d'âge et de 10 ans de service à Investissements RPC et d'avoir transmis un préavis au moins six mois avant son départ à la retraite. La prime de rendement annuelle pour l'exercice au cours duquel il prend sa retraite est versée au prorata. Les droits non acquis relatifs aux primes différées continuent d'être acquis conformément au calendrier d'acquisition des droits établi. Tous les avantages prennent fin à la date de la retraite.

Dans le cas d'une cessation d'emploi sans motif valable, l'indemnité de cessation d'emploi du chef de la direction correspond à ce qui suit :

- Le salaire de base gagné et restant à payer, ainsi qu'un paiement calculé au prorata tenant lieu de prime de rendement cible acquise au cours de l'exercice.
- Un montant équivalent à 21 mois de salaire et un montant tenant lieu de prime de rendement acquise au cours de l'exercice qui est calculé en fonction de la moyenne pondérée des primes versées pour les trois exercices antérieurs.
- Les primes différées dont les droits seraient devenus acquis au cours de la période de 21 mois.

Le chef de la direction renonce à toute partie différée des primes de rendement, à l'exception des primes de rendement différées facultatives et des droits au titre des primes acquis. Les avantages garantis, comme l'assurance vie et les prestations pour soins de santé et dentaires, sont maintenus durant la période d'indemnisation.

En cas de cessation d'emploi avec motif valable, le chef de la direction renonce à toutes les primes et à tous les avantages. Aucune disposition en matière de changement de contrôle n'est prévue dans les conditions d'emploi.

En cas de démission, toutes les primes et tous les avantages sont frappés de déchéance.

### Dispositions de cessation d'emploi et de départ à la retraite pour les membres de la haute direction visés

En cas de cessation d'emploi sans motif valable, l'indemnité de cessation d'emploi des membres de la haute direction visés correspond à ce qui suit :

- Douze mois de salaire de base et un paiement calculé au prorata de la valeur de la prime cible acquise au cours de l'exercice visé.
- Un mois de salaire supplémentaire et un douzième de la prime cible acquise au cours de l'exercice par année de service, jusqu'à concurrence de 18 mois de salaire de base et de la prime acquise au cours de l'exercice.
- Les primes différées dont les droits seraient devenus acquis au cours de cette période, jusqu'à concurrence de 18 mois.

En cas de cessation d'emploi avec motif valable ou de démission, l'employé renonce à toutes les primes, à toutes les primes dont les droits n'ont pas été acquis et à tous les avantages. Aucune disposition en matière de changement de contrôle n'est prévue dans les conditions d'emploi.

En ce qui concerne M. Cass en particulier, en cas de démission, celui-ci recevra le paiement, calculé au prorata, d'une prime différée dont les droits seraient devenus acquis à la fin de l'exercice au cours duquel a lieu la démission. Cette disposition tient compte des obligations postérieures à son emploi et le montant est payable un an après la démission. Tous les autres avantages et primes sont frappés de déchéance.

Comme c'est le cas pour les autres employés, les membres de la haute direction visés ont le droit de prendre leur retraite, à condition qu'ils respectent les seuils combinés de 55 ans et plus et de 10 ans de service à Investissements RPC.

À leur retraite, les employés continuent de recevoir les paiements différés continus qui leur sont dus en vertu du régime de rémunération au rendement, pourvu qu'ils continuent de répondre aux critères relatifs à la retraite en vertu du régime. Le cycle de paiement normal s'applique, et les paiements sont assujettis aux mêmes conditions. Tous les avantages prennent fin à la date où l'employé prend sa retraite.

Le tableau 4 ci-après présente les indemnités qui seraient versées aux membres de la haute direction visés advenant leur retraite ou la cessation de leur emploi sans motif valable au 31 mars 2022.

**Tableau 4 : Indemnités de cessation d'emploi et de retraite éventuelles<sup>1</sup>**

Nom	Monnaie	Années de service complètes	Indemnité de cessation d'emploi <sup>2</sup>	Traitement des primes dont les droits n'ont pas été acquis à la retraite <sup>3,4</sup>
John Graham Président et chef de la direction	CAD	14	4 863 011	4 127 202
Neil Beaumont Directeur général principal et chef des finances et de la gestion des risques	CAD	4	1 597 180	2 432 000
Edwin Cass Directeur général principal et chef des placements	CAD	14	3 128 407	4 079 907
Suyi Kim <sup>5</sup> Directrice générale principale et chef mondiale, Actions de sociétés fermées	HKD	14	20 154 772	
Deborah Orida Directrice générale principale, chef mondiale, Actifs réels et chef du développement durable	CAD	12	2 287 479	3 323 000
Kelly Shen Directrice générale principale et chef des données et de la technologie	USD	3	1 579 067	2 727 900

1. Ne comprend pas la rémunération au rendement qui est incluse dans le tableau 2 : Sommaire de la rémunération. Les indemnités de cessation d'emploi et de retraite sont estimées au 31 mars 2022. Les paiements réels sont calculés au prorata de la période de service pendant la période de rendement.
2. Valeur indicative qui exclut la valeur des primes différées dont les droits peuvent continuer d'être acquis conformément aux modalités de cessation d'emploi et le coût des avantages maintenus durant le délai de préavis, le cas échéant.
3. À la retraite, le versement des primes dont les droits n'ont pas été acquis sera assujetti aux conditions suivantes :
  - Le rendement est évalué à la fin de la période d'acquisition des droits.
  - Les obligations postérieures à l'emploi sont respectées sur une base continue.
  - Le montant est versé à la fin de la période d'acquisition des droits.
4. Les primes dont les droits n'ont pas été acquis supposent un rendement net de zéro pour cent de la caisse pour les exercices futurs.
5. Lors de sa nomination à titre de directrice générale principale et chef mondiale, Placements en actions de sociétés fermées et de son déménagement au Canada, M<sup>me</sup> Kim a renoncé à des attributions antérieures dont les droits n'avaient pas été acquis et aux primes différées pour l'exercice 2022. Elle recevra une prime différée en remplacement de ces primes pendant l'exercice 2023.

# Pratiques de gouvernance du conseil d'administration

## Lettre de la présidente du comité de la gouvernance

Nous sommes d'avis que de saines pratiques en matière de gouvernance sont essentielles à l'excellente performance à long terme de toutes les sociétés dans lesquelles nous investissons, de même qu'à la réussite d'Investissements RPC. L'adoption de solides pratiques de gouvernance nous permet de veiller à la conformité avec les lois et les normes de déontologie auxquelles nous nous attendons de chaque personne au sein d'Investissements RPC. Nous nous engageons à respecter des normes rigoureuses de gouvernance d'entreprise, et nous nous efforçons d'être un chef de file en la matière en adoptant les meilleures pratiques mondiales de gouvernance de notre secteur.

Une bonne gouvernance doit d'abord être assurée par notre conseil d'administration. Le comité de la gouvernance du conseil évalue régulièrement les pratiques de gouvernance de notre organisme. Il prend en compte l'évolution des meilleures pratiques internationales, les changements réglementaires et les attentes des parties prenantes. Le comité veille à assurer l'efficacité du conseil en révisant les critères de sélection et les compétences des administrateurs, en planifiant la relève du conseil et en supervisant les programmes d'orientation et de perfectionnement continu des administrateurs. Le comité supervise également le processus d'évaluation annuelle du conseil, comme il est décrit à la rubrique Un engagement à l'égard de la reddition de comptes, à la page 79. Nous surveillons l'application du code de déontologie et des politiques connexes de façon à promouvoir une culture d'éthique et d'intégrité à l'échelle d'Investissements RPC. En outre, nous présentons des recommandations aux fins d'approbation du conseil à l'égard des Principes et directives de vote par procuration, qui fournissent aux sociétés ouvertes dans lesquelles Investissements RPC détient des actions des indications sur la façon dont nous comptons voter sur les questions présentées aux actionnaires.

Pour l'exercice 2022, mes collègues membres du comité étaient les suivants : Dean Connor (à partir d'août 2021), Tahira Hassan, Chuck Magro, Heather Munroe-Blum (à titre de membre d'office), Karen Sheriff (jusqu'en juillet 2021) et Boon Sim.

## Rapport sur les activités de l'exercice 2022

Une des principales responsabilités du comité de la gouvernance est de diriger le conseil quand vient le temps d'évaluer et de planifier la relève et la composition de ses membres, ce qui assure un équilibre approprié entre renouvellement et continuité. Au cours de l'exercice, nous avons amorcé des recherches approfondies en vue de trouver une personne candidate au poste d'administrateur pour remplacer Chuck Magro, qui a démissionné du conseil le 31 mars 2022 en raison de ses responsabilités dans un nouveau rôle de direction, ainsi qu'une personne candidate pour remplacer Kathleen Taylor, dont le dernier mandat au conseil se termine en octobre 2022. Nous avons recommandé aux gérants d'Investissements RPC une personne pour remplacer M. Magro, tandis que la recherche du successeur de M<sup>me</sup> Taylor se poursuit. Le comité a également recommandé le renouvellement du mandat de Mark Evans.

Toutes les recommandations de nomination et de renouvellement de mandat, y compris celles que nous avons faites au cours de l'exercice 2022, sont fondées sur notre rigoureux processus de nomination et de renouvellement des mandats des administrateurs décrit à la page 77. Ce processus tient compte de notre tableau de la composition du conseil présenté à la page 78 et des résultats de notre processus d'évaluation du conseil et du comité et d'évaluation par les pairs bien établi, entre autres facteurs.

Pendant l'exercice 2022, le comité a procédé à l'examen de la rémunération des administrateurs, qui a lieu tous les deux ans, et a recommandé des changements qui ont pris effet le 1<sup>er</sup> avril 2022. Notre objectif visait à assurer que le cadre de rémunération demeure concurrentiel pour recruter et maintenir en poste les administrateurs en faisant face à la concurrence accrue sur le marché mondial des talents, tout en respectant la mission publique d'Investissements RPC.

Le comité a entrepris un examen de la gouvernance des sociétés du portefeuille d'Investissements RPC, et plus particulièrement de l'approche adoptée pour améliorer la gouvernance dans l'ensemble des activités de gestion d'actifs et de création de valeur d'Investissements RPC. Ces travaux se poursuivront au cours de l'exercice 2023.

Le comité de la gouvernance a supervisé un vaste programme d'orientation pour les nouveaux administrateurs et présidents de comité, ainsi que le perfectionnement et la formation continue pour tous les administrateurs, en tenant compte du contexte de réunions virtuelles, qui s'est prolongé tout au long de l'exercice considéré.

Au cours du prochain exercice, en plus de nos activités habituelles, nous ferons progresser la planification de la relève de la présidente du conseil, le dernier mandat de Heather Munroe-Blum se terminant en octobre 2023.

La présidente du comité de la gouvernance,



N. Ashleigh Everett

## Pratiques de gouvernance du conseil d'administration

La présente section décrit certaines des principales pratiques de gouvernance du conseil d'administration. Des renseignements supplémentaires sur la gouvernance se trouvent sur notre [site Web](#).

### Mandat, fonctions et objectifs du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la supervision de la gestion de l'organisme et des affaires d'Investissements RPC. Les membres du conseil d'administration exercent notamment les fonctions suivantes :

- Nommer le président et chef de la direction et évaluer annuellement son rendement.
- Définir avec la direction l'orientation stratégique de l'organisme.
- Examiner et approuver les politiques, normes et procédures en matière de placement.
- Examiner et approuver la politique de gestion du risque, qui établit l'appétence au risque de l'organisme.
- Approuver le cadre pour l'approbation des opérations de placement et pour le maintien en poste des gestionnaires de placement externes.
- Examiner les portefeuilles de placement et les résultats obtenus des décisions de placement.
- Examiner et approuver le plan d'affaires et le budget annuels.
- Superviser la planification de la relève des membres de la haute direction.
- Établir les politiques de rémunération et approuver la rémunération de la haute direction.
- Nommer l'auditeur externe d'Investissements RPC.
- Établir le code de déontologie à l'intention des administrateurs et du personnel, et surveiller la conformité à ce code.
- Établir des mécanismes de détection et de résolution des conflits d'intérêts.
- Établir diverses politiques portant notamment sur les pouvoirs, l'approvisionnement, la lutte contre la corruption, la confidentialité et les déplacements et dépenses.
- Examiner et approuver les informations significatives à fournir telles que les états financiers trimestriels et annuels et le rapport annuel.
- Évaluer le rendement du conseil, notamment au moyen d'une évaluation annuelle du président du conseil et des administrateurs par leurs pairs.

Une des responsabilités les plus essentielles du conseil est de préserver un modèle de gouvernance qui permet à Investissements RPC d'exercer ses activités sans lien de dépendance avec les gouvernements et d'agir en tant qu'organisme de gestion de placements professionnel et indépendant. Le conseil s'assure que le mandat d'Investissements RPC lié exclusivement au placement est mis en œuvre sans tenir compte des considérations politiques et sociales ni du développement économique et des autres objectifs non liés aux placements.

Le code de déontologie d'Investissements RPC prévoit que les membres du conseil ne doivent participer à aucune activité politique qui pourrait :

- être incompatible avec leurs fonctions;
- nuire à leur capacité de s'acquitter de leurs fonctions de façon impartiale sur le plan politique;
- mettre en doute l'intégrité, l'objectivité ou l'impartialité de l'organisme.

On s'attend à ce que les administrateurs, les dirigeants et les employés signalent sur-le-champ toute tentative d'ingérence politique relativement aux décisions de placement, d'approvisionnement, d'embauche ou de tout autre type. Aucun fait de ce genre n'a été signalé.

## Mandats, activités et composition des comités du conseil

Le conseil compte cinq comités permanents qui se sont réunis au cours de l'exercice 2022 : le comité de stratégie de placement, le comité de vérification, le comité de gestion du risque, le comité des ressources humaines et de la rémunération et le comité de la gouvernance. Le tableau Participation aux réunions du conseil, à la page 81, illustre la composition des comités.

Le comité de stratégie de placement, qui est le comité de placement exigé par la *Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada* (la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC*), examine et recommande les politiques de placement aux fins d'approbation du conseil; de plus, il examine et approuve la stratégie de placement à long terme d'Investissements RPC et en surveille la mise en œuvre. Ce comité approuve aussi certaines opérations de placement et le comité de la gouvernance examine et approuve l'engagement des gestionnaires de placement externes conformément à la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC*.

Le comité de vérification supervise l'élaboration et le maintien par la direction des systèmes de contrôle interne et du processus de présentation de l'information financière de la caisse, ce qui comprend la formulation de recommandations à l'égard des états financiers et de la rubrique Rapport de gestion du présent rapport aux fins d'approbation par le conseil. Le comité supervise également les fonctions d'audit externe et interne, dont la nomination de l'auditeur interne et la recommandation de l'auditeur externe aux fins d'approbation par le conseil. Le comité de vérification tient régulièrement des réunions séparées avec les auditeurs externes et avec les auditeurs internes, sans que la direction soit présente, ainsi qu'avec le chef des finances et de la gestion des risques.

Le comité de vérification transmet au conseil des recommandations à propos de l'examen spécial exigé par la loi, qui consiste à examiner les systèmes et les pratiques d'Investissements RPC tous les six ans. L'examen spécial le plus récent a été effectué en février 2022; il a permis d'établir une assurance raisonnable que les systèmes et pratiques évalués ne présentaient aucune déficience importante. Des exemplaires du rapport de cet examen spécial, ainsi que des rapports précédents, sont accessibles sur le [site Web](#) d'Investissements RPC.

Le comité de gestion du risque met l'accent sur la gouvernance des risques et sur la supervision de la gestion des risques. Il examine et recommande la politique de gestion du risque et il surveille le profil de risque d'Investissements RPC par rapport à son appétence au risque. Il examine également les principaux risques existants et émergents auxquels Investissements RPC est exposé. En outre, le comité examine et recommande d'autres politiques importantes de gestion des risques, ainsi que les exceptions à ces politiques. Le comité de gestion du risque tient régulièrement des réunions séparées avec le chef des finances et de la gestion des risques. Veuillez vous reporter à la page 29 pour obtenir plus de renseignements sur les pratiques de gouvernance des risques d'Investissements RPC.

Le comité des ressources humaines et de la rémunération (le CRHR) administre le processus d'évaluation du rendement du chef de la direction et des hauts dirigeants. Il examine et recommande le cadre de rémunération, revoit la structure organisationnelle et supervise la planification de la relève de la direction. Il s'occupe en outre des politiques concernant les ressources humaines, des avantages du personnel et des régimes de retraite du personnel. Le rôle du CRHR est présenté plus en détail à la rubrique Analyse de la rémunération.

Le comité de la gouvernance veille à l'application, par Investissements RPC, de pratiques exemplaires en matière de gouvernance. Le comité de la gouvernance supervise les questions liées à l'éthique et à la culture de l'organisme, notamment en passant en revue et en surveillant l'application du code de déontologie et des politiques connexes. Il établit et recommande des processus d'évaluation du rendement pour le conseil, pour les comités du conseil, pour les administrateurs individuellement et pour le président du conseil. Il supervise également la planification de la relève du conseil, ce qui comprend la révision des critères de sélection et des compétences exigées pour la nomination d'administrateurs et le renouvellement de mandats. Le comité de la gouvernance formule des recommandations quant à la rémunération des administrateurs, supervise la conception des programmes d'orientation et de formation continue des administrateurs et présente des recommandations aux fins d'approbation du conseil à l'égard des Principes et directives de vote par procuration et de la politique relative à la diversité du conseil d'administration.

Lors de chaque réunion régulière prévue au calendrier, le conseil et chaque comité tiennent des séances auxquelles les membres de la direction n'assistent pas. De plus, le conseil rencontre individuellement le chef de la direction lors de chaque réunion régulière prévue au calendrier.

### Décisions soumises à l'approbation préalable du conseil

Les pouvoirs discrétionnaires de la direction en matière de décisions opérationnelles et de placement sont décrits dans les politiques approuvées par le conseil, y compris une politique détaillée portant exclusivement sur les pouvoirs. Le conseil doit notamment approuver l'orientation stratégique d'Investissements RPC ainsi que son plan d'affaires et son budget annuels. La nomination des dirigeants ainsi que leur rémunération annuelle et leurs primes de rendement nécessitent également l'approbation du conseil.

### Attentes du conseil d'administration à l'égard de la direction

Le conseil s'attend à ce que la direction se conforme à toutes les politiques approuvées par le conseil ainsi qu'à la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC* et à son règlement d'application, et à toute règle imposée conformément à la législation applicable. La direction définit, avec la participation du conseil, l'orientation stratégique de l'organisme. La stratégie prévoit des politiques et des contrôles de gestion des risques, ainsi que des mécanismes de surveillance et de présentation de rapports. La direction est également tenue de soutenir et de promouvoir une culture d'intégrité absolue, de respecter un code de déontologie strict et de gérer de manière appropriée les conflits d'intérêts.

La direction est chargée d'élaborer des indices de référence qui mesurent objectivement le rendement des marchés, des catégories d'actifs et des stratégies dans lesquels Investissements RPC investit. Le conseil évalue et approuve ces indices pour l'ensemble de la caisse et s'en sert pour évaluer le rendement de la direction en matière de placement et pour structurer les primes de rendement.

La direction doit, en temps opportun, communiquer au conseil et au public toutes les informations et activités significatives, y compris les nouveaux placements, les résultats financiers trimestriels et annuels et les faits nouveaux susceptibles d'avoir une incidence significative sur la réputation d'Investissements RPC.

## Assurer l'efficacité du conseil

### Gérer avec prudence le renouvellement du conseil

En vertu de la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC*, chaque administrateur est nommé pour un mandat maximal de trois ans. Chaque administrateur peut être renommé pour un ou plusieurs mandats additionnels. Afin d'assurer de bonnes pratiques de gouvernance, le conseil s'emploie à gérer le renouvellement et la continuité de manière prudente. Il veille à ce que plusieurs administrateurs qui siègent au conseil depuis longtemps demeurent en poste lorsque le mandat d'autres administrateurs prend fin et que de nouveaux administrateurs font leur entrée au sein du conseil.

Au cours de l'exercice 2022, de nouveaux collègues administrateurs, Dean Connor et Barry Perry, se sont joints au conseil pour remplacer Karen Sheriff et Jo Mark Zurel, qui ont chacun terminé trois mandats au conseil. Sylvia Chrominska et Chuck Magro ont tous deux été nommés pour un deuxième mandat. Cependant, M. Magro a par la suite accepté un nouveau rôle de direction, de sorte qu'il a quitté le conseil le 31 mars 2022. Le conseil a recommandé un candidat au siège laissé vacant par le départ de M. Magro. Une recherche est en cours afin de trouver une personne pour remplacer Kathleen Taylor, dont le dernier mandat au conseil se termine cette année.

Le comité a également recommandé le renouvellement du mandat de Mark Evans pour une deuxième période de trois ans au sein du conseil.

Le conseil continue de collaborer étroitement avec le comité des candidatures fédéral-provincial pour assurer un rythme prudent de renouvellement de ses administrateurs. S'il est géré de façon prudente, l'équilibre approprié entre renouvellement et continuité contribue à l'efficacité du conseil à mesure que ce dernier remplit ses fonctions.

### Processus de nomination et de renouvellement de mandat des administrateurs

Le processus de nomination et de renouvellement de mandat des administrateurs vise à assurer que le conseil est composé d'administrateurs indépendants et qualifiés qui exercent efficacement le rôle de surveillance afin d'aider Investissements RPC à atteindre ses objectifs, notamment compter un nombre suffisant d'administrateurs ayant les compétences ou l'expérience éprouvées en matière de finances, comme l'exige la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC*. Investissements RPC cherche à respecter ses pratiques en matière de gouvernance qui en font un chef de file dans le domaine de la surveillance de la gestion de régimes de retraite du secteur public. À cette fin, le processus de nomination et de renouvellement de mandat des administrateurs repose sur les principes suivants : le mérite, l'ouverture, la transparence et la diversité.

Le comité de la gouvernance examine et met à jour régulièrement la liste des compétences et qualités recherchées et réelles au sein du conseil. Le comité établit les qualités essentielles, ou les « atouts », que les personnes intéressées doivent posséder, ainsi que les autres compétences exigées par le conseil dans son ensemble ou pour chacun des membres de celui-ci, à divers degrés, tel qu'ils sont présentés à la page 78. Le comité compare ensuite ces exigences à la composition actuelle du conseil d'Investissements RPC afin d'établir quelles compétences et qualités sont nécessaires, ou seront probablement nécessaires dans un avenir prévisible.

Dans le cadre du processus de nomination des administrateurs, Investissements RPC retient les services d'agences de recrutement de cadres afin de trouver des candidats présentant les compétences nécessaires pour le poste. Pour respecter les principes d'ouverture, de transparence et d'indépendance, le conseil affiche sur le site Web d'Investissements RPC un avis sur les possibilités de nomination, ce qui permet au public de prendre connaissance des critères d'admissibilité au conseil et des principales compétences requises pour être nommé administrateur. Les personnes qualifiées intéressées peuvent alors présenter leur candidature au conseil. Ces candidats s'ajoutent aux candidats qui ont été repérés par le conseil et les agences externes de recrutement afin d'élargir le plus possible le bassin de candidats aux fins de nomination. Une analyse des compétences et de la diversité, comme il est décrit à la rubrique Composition du conseil ci-après et à la rubrique Diversité au sein du conseil, à la page 82, est utilisée pour définir les critères de sélection visant à pourvoir un poste au conseil. Le comité de la gouvernance (ou un comité spécial de recherche d'administrateurs) utilise ensuite ces critères pour évaluer les candidats.

Dans le cadre de l'évaluation des renouvellements de mandats potentiels d'administrateurs, le comité de la gouvernance tient compte des résultats de l'évaluation annuelle des administrateurs pertinents ainsi que de leur rendement au sein du conseil. Il tient également compte des atouts, des compétences des membres du conseil et des autres candidats potentiels, y compris les candidatures présentées à l'égard de l'avis sur les possibilités de nomination et de la diversité globale au sein du conseil.

Une fois approuvée par le conseil, la liste des candidats présentant les compétences nécessaires pour une nomination au conseil d'Investissements RPC ou un renouvellement de mandat est transmise au comité des candidatures. Constitué par le ministre fédéral des Finances, le comité des candidatures examine les candidatures recommandées puis les soumet au ministre fédéral des Finances. À la suite d'une consultation avec les ministres provinciaux des Finances participants, le ministre fédéral des Finances recommande des administrateurs au gouverneur en conseil fédéral aux fins de nomination ou de renouvellement de mandat.

### Composition du conseil

Le conseil maintient et examine régulièrement un tableau des compétences afin de faire le suivi des compétences et de l'expérience qui sont nécessaires pour que le conseil soit en mesure de superviser les affaires et les activités d'Investissements RPC et de repérer toute lacune au sein des compétences collectives du conseil. Les administrateurs doivent indiquer leurs cinq principaux domaines d'expérience, tout en soulignant également l'expérience qu'ils possèdent dans d'autres domaines, en consultation avec le comité de la gouvernance.

Le conseil a déterminé que son expérience en matière de gouvernance, de fonctions et de secteurs, ainsi que sa diversité, assurent actuellement une surveillance efficace d'Investissements RPC. Le tableau suivant présente en détail les compétences et la diversité des membres du conseil qui étaient en poste au 31 mars 2022. Les biographies des administrateurs d'Investissements RPC, aux pages 84 et 85, présentent d'autres détails sur les antécédents et l'expérience professionnelle de chaque administrateur dans ces domaines de compétence.

### Tableau de la composition du conseil

	Sylvia Chrominska	Dean Connor	Mark Evans	Ashleigh Everett	Tahira Hassan	Chuck Magro	John Montalbano	Heather Munroe-Blum	Barry Perry	Mary Phibbs	Boon Sim	Kathleen Taylor
<b>Compétences et expérience<sup>1</sup></b>				✓				✓	✓		✓	✓
Gouvernance à grande échelle				✓				✓	✓		✓	✓
Leadership de cadre dirigeant	✓	✓		✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	
Gestion de placements et d'actifs		✓	✓				✓		✓		✓	
Services financiers	✓			✓						✓		✓
Gestion des risques	✓	✓	✓			✓	✓	✓		✓		
Comptabilité/finance					✓		✓		✓	✓		✓
Développement d'affaires et restructuration d'entreprise			✓	✓	✓	✓					✓	
Gouvernement/réglementation/politique publique		✓						✓				
Affaires mondiales	✓	✓	✓		✓	✓		✓		✓		✓
Gestion des talents/rémunération	✓			✓		✓	✓	✓	✓			✓
Technologies et données			✓		✓						✓	
<b>Diversité</b>												
Âge <sup>2</sup>	70	65	64	65	68	52	57	71	57	64	59	64
Nombre d'années de service au conseil <sup>2</sup>	3	–	2	5	7	3	5	11	–	4	1	8
Genre	✓			✓	✓			✓		✓		✓
Autres <sup>3</sup>					✓						✓	

1. Les administrateurs doivent indiquer leurs cinq principaux domaines d'expérience, tout en soulignant également l'expérience qu'ils possèdent dans d'autres domaines, en consultation avec le comité de la gouvernance.

2. Au 31 mars 2022.

3. Les membres du conseil qui affirment leur appartenance à une minorité visible, à la communauté des personnes handicapées, à un peuple autochtone ou à la communauté LGBTQ+ sont placés dans cette catégorie.

## Orientation et perfectionnement des membres du conseil

Le conseil a établi un programme d'orientation destiné aux nouveaux administrateurs, qui comprend plusieurs séances d'information générale, lesquelles ont eu lieu de manière virtuelle au cours de l'exercice considéré en raison du contexte de la pandémie qui se poursuit. Ces séances présentent Investissements RPC, son histoire et son mandat, de même que sa stratégie, son processus de planification opérationnelle et les priorités actuelles de l'organisme et de ses services. Des documents contextuels sont remis à l'avance à chaque nouvel administrateur et, au cours du processus d'orientation, une rencontre approfondie a lieu avec la direction. Les administrateurs sont invités à participer à des séances d'orientation supplémentaires afin de consolider leur connaissance de l'organisme dans des domaines particuliers.

Étant donné les responsabilités changeantes des administrateurs et la nature unique d'Investissements RPC, le perfectionnement professionnel des administrateurs constitue un élément clé pour le conseil. La direction procède régulièrement à des présentations portant sur nos activités et les nouveaux enjeux internationaux, qui sont animées par des conférenciers internes et externes. Malgré le maintien des réunions en formule virtuelle au cours de l'exercice, le conseil a continué de mettre l'accent sur le perfectionnement du conseil et des administrateurs en continuant d'intégrer des séances de perfectionnement et des présentations de conférenciers externes au calendrier des réunions du conseil. Au cours de l'exercice 2022, ces séances ont porté sur les changements climatiques, le contexte géopolitique et les tendances liées aux investissements en Chine, ainsi que sur l'approche à adopter pour la constitution de portefeuilles.

Un important volet de la formation des membres du conseil consiste à acquérir une excellente connaissance des différentes régions dans lesquelles Investissements RPC exerce ses activités et investit. Avant la pandémie de COVID-19, les administrateurs se rendaient périodiquement dans des bureaux à l'étranger d'Investissements RPC dans le cadre d'une de leurs réunions prévues au calendrier afin d'obtenir une perspective plus large des défis et des conséquences associés à l'investissement de capitaux à l'échelle mondiale. La capacité à voyager des membres du conseil a continué d'être entravée au cours de l'exercice 2022, et une réunion « à l'étranger » virtuelle, axée sur la région de San Francisco, a plutôt été tenue. Parmi les faits saillants de la réunion, notons la participation des équipes d'Investissements RPC de San Francisco ainsi que de certains partenaires et sociétés en portefeuille de la région. Ces séances ont permis au conseil d'approfondir ses connaissances des thèmes stratégiques qui font la renommée de la région de la baie de San Francisco, comme les investissements et les entreprises perturbatrices dans le secteur des technologies, en plus de fournir des perspectives sur les tendances économiques et politiques globales aux États-Unis.

Compte tenu de l'ampleur et de l'étendue des activités d'Investissements RPC, les membres du conseil sont également encouragés à participer à des programmes de perfectionnement externes afin d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences.

## Un engagement à l'égard de la reddition de comptes

### Procédures d'évaluation du rendement du conseil

Le conseil a établi un processus annuel d'évaluation de son propre rendement ainsi que de celui de ses comités, du président du conseil et de chaque administrateur. Les critères d'évaluation du conseil comprennent l'organisation et la culture du conseil et des comités, l'accès à l'information et la surveillance de la stratégie et des risques. Toutes les évaluations sont effectuées à l'aide de questionnaires confidentiels. L'ensemble du conseil passe ensuite en revue les résumés des évaluations, qui servent de base à des plans d'amélioration continue.

L'évaluation annuelle confidentielle des administrateurs par les pairs est dirigée par le président du conseil et est conçue pour aider chaque administrateur à repérer des possibilités d'autoperfectionnement. Elle est également utilisée pour étudier la possibilité d'attribuer aux administrateurs de nouveaux rôles au sein du conseil et de ses comités. Une fois les commentaires reçus, le président rencontre chaque administrateur individuellement une première fois, et au moins une autre fois au cours de l'exercice. Le conseil examine chaque année les améliorations à apporter à ce processus.

L'évaluation annuelle confidentielle du président du conseil est dirigée par le président du comité de la gouvernance qui, sous réserve des directives du conseil, fournit une rétroaction au président du conseil.

Un résumé des commentaires recueillis dans le cadre du processus d'évaluation est transmis au comité des candidatures externe, qui tient compte de cette information pour déterminer s'il convient de renouveler le mandat des administrateurs d'Investissements RPC et celui du président du conseil lorsque la fin de leur mandat approche.

### Activités extérieures des administrateurs

Afin de s'assurer de l'indépendance des administrateurs, le conseil surveille, conformément aux pratiques de gouvernance exemplaires, les situations d'administration de liaison au sein du conseil ou des comités. À l'heure actuelle, aucun administrateur d'Investissements RPC ne siège à un autre conseil d'administration d'une société ouverte avec un autre administrateur d'Investissements RPC.

On s'attend aussi à ce que les administrateurs préviennent le président du conseil d'administration avant d'accepter un autre poste d'administrateur ou de dirigeant pour s'assurer qu'il n'y a pas de conflit avec les activités d'Investissements RPC et que les administrateurs continueront d'avoir assez de temps à consacrer aux affaires d'Investissements RPC.

### Rémunération des administrateurs

Le comité de la gouvernance du conseil est chargé de formuler des recommandations à propos de la rémunération des administrateurs. En vertu de la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC*, les administrateurs reçoivent la rémunération et les avantages compte tenu de la rémunération et des avantages accordés aux personnes ayant des fonctions et des responsabilités semblables. Cette rémunération se compose d'honoraires annuels, de jetons de présence et d'indemnités de déplacement et autres. La rémunération des administrateurs est examinée au moins tous les deux ans, et des changements sont recommandés au conseil aux fins d'approbation, le cas échéant.

Au cours de l'exercice 2022, le comité a procédé à un examen de la rémunération des administrateurs avec l'aide d'un conseiller externe. Le comité avait pour objectif de s'assurer qu'Investissements RPC demeure compétitif pour recruter et maintenir en poste des administrateurs exceptionnels afin d'atteindre ses objectifs prévus par la loi tout en tenant compte du mandat public de l'organisme, conformément à la politique de rémunération des administrateurs décrite à la page 80. Compte tenu des résultats de l'analyse comparative de la rémunération, le conseil a approuvé des hausses des honoraires annuels des administrateurs et de la présidente du conseil qui entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2022. Le conseil a également approuvé l'attribution de jetons de présence à la présidente du conseil pour chaque réunion du conseil à laquelle elle participe au-delà de la dixième au cours d'un exercice, ainsi que les honoraires annuels du président du comité de stratégie de placement, lesquels correspondent aux honoraires des présidents des autres comités du conseil et visent à rémunérer le président du comité de stratégie de placement pour les responsabilités additionnelles associées à ce rôle.

Le tableau suivant présente les changements apportés à la rémunération des administrateurs qui sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2022.

### Rémunération des administrateurs pour les exercices 2022 et 2023

	Exercice 2022	Exercice 2023
	(\$)	(\$)
<b>Honoraires annuels</b>		
Présidente du conseil <sup>1</sup>	255 000	290 000
Administrateur	80 000	100 000
Président de comité, honoraires supplémentaires	25 000	25 000
<b>Jetons de présence</b>		
Jetons de présence pour réunion complète <sup>2</sup> (auparavant, jetons de présence aux réunions en personne)	2 000	2 000
Jetons de présence pour réunion partielle <sup>3</sup> (auparavant, jetons de présence aux conférences téléphoniques)	1 000	1 000
<b>Indemnités de déplacement et autres (total)</b>		
Plus de 200 km	1 000	1 000
Déplacement à l'étranger	1 000	1 000
<b>Indemnité annuelle pour les administrateurs résidant à l'étranger</b>	40 000	40 000

- En ce qui concerne la présidente du conseil, la rémunération continuera de correspondre à des honoraires annuels fixes pour tenir compte de la différence entre son rôle et celui des administrateurs. La présidente du conseil sera toutefois admissible aux honoraires de président de comité, au remboursement des frais de déplacement relatifs à la participation aux réunions régulières prévues au calendrier et à des jetons de présence pour chaque réunion du conseil à laquelle elle participe au-delà de la dixième au cours d'un exercice, ou lorsqu'elle siège à un comité spécial ou assiste à des assemblées publiques.
- Réunion d'une durée de 90 minutes ou plus ou qui est considérée comme une réunion complète conformément aux lignes directrices établies par le comité de la gouvernance.
- Réunion d'une durée de moins de 90 minutes ou qui est considérée comme une réunion partielle conformément aux lignes directrices établies par le comité de la gouvernance.

#### Politique de rémunération des administrateurs d'Investissements RPC

La défense des intérêts des cotisants et bénéficiaires du RPC exige la contribution d'administrateurs professionnels capables d'assurer la gérance et la surveillance efficaces d'Investissements RPC. Le conseil maintient une politique de rémunération qui tient compte des éléments suivants :

- Les meilleures pratiques de gouvernance.

- Le recrutement et le maintien en poste d'administrateurs possédant une expertise et une expérience internationales importantes dans les domaines des affaires, des finances ou des placements.
- Le temps considérable que les administrateurs doivent consacrer à leurs tâches.

Un équilibre harmonieux entre les activités commerciales d'Investissements RPC et sa mission publique favorise la sélection de personnes qui renforceront la culture unique de l'organisme.

### Principes de rémunération des administrateurs d'Investissements RPC

#### I. Neutralité de la rémunération

La rémunération ne devrait pas à elle seule attirer ou éloigner les candidats souhaités.

- Lorsqu'il examine la rémunération des administrateurs d'Investissements RPC, le conseil doit avoir pour objectif d'établir un « seuil » de rémunération raisonnable de façon à ce que la rémunération n'ait pas une incidence importante favorable ou défavorable sur la décision d'un candidat au poste d'administrateur d'Investissements RPC.

#### II. Mission publique

Les gouvernements canadiens ont établi Investissements RPC afin qu'il serve les millions de cotisants au programme obligatoire du RPC. La rémunération des administrateurs doit donc tenir compte de cette mission distincte de celle des autres organismes commerciaux axés sur les profits et le cours des actions.

- Même si elle devrait refléter la réalité selon laquelle la charge de travail, le temps, l'expertise et l'expérience requis des administrateurs d'Investissements RPC sont comparables à ce qui est exigé dans le secteur privé, la rémunération totale de ces derniers doit tenir compte de notre mission publique.

#### III. Temps exigé

La structure de rémunération doit tenir compte du nombre différent d'heures que chacun des administrateurs doit consacrer aux tâches liées à son rôle au sein du conseil.

- Le conseil doit envisager et concevoir une structure de rémunération qui tient compte du fait que ses membres « travaillent réellement » et doivent se déplacer fréquemment et consacrer beaucoup de temps à leurs tâches. Les administrateurs sont en effet tenus de se consacrer continuellement à des questions organisationnelles, et non seulement de se préparer pour les fréquentes réunions du conseil et des comités et y participer. La structure doit refléter les exigences supplémentaires en matière de temps, de déplacements et de réunions imposées à chacun des administrateurs et des présidents des comités, ainsi que le rôle unique du président du conseil.

#### IV. Indice de référence relatif

Investissements RPC est un organisme de gestion de placements international complexe et est à juste titre considéré comme un homologue des principales institutions financières et grandes entreprises mondiales.

- Le marché mondial des administrateurs très compétents est extrêmement concurrentiel, et Investissements RPC doit prendre en considération la façon dont les candidats perçoivent le rôle important que doivent jouer les membres de son conseil afin de recruter et de maintenir en poste les meilleurs talents en matière de gouvernance. Afin de procéder à une analyse comparative de la rémunération, le conseil doit tenir compte des autres occasions qui s'offrent aux candidats dans quatre marchés des talents cibles : 1) les caisses de retraite et les gestionnaires d'actifs canadiens de moindre envergure; 2) les grands gestionnaires d'actifs canadiens et les conseils d'administration des 100 sociétés les plus importantes inscrites à la Bourse de Toronto; 3) les grandes banques canadiennes et grands gestionnaires d'actifs des États-Unis et du Royaume-Uni; 4) les fonds souverains et les caisses de retraite internationaux.

#### V. Taux de réduction approprié par rapport à l'indice de référence

Un niveau de rémunération entièrement fondé sur le marché n'est pas approprié en raison de la mission publique d'Investissements RPC (comme il est décrit au principe II).

- Compte tenu de l'examen des marchés des talents cibles effectué dans le cadre de l'analyse comparative, un taux de réduction d'environ 20 pour cent a été appliqué lors de l'examen de la rémunération effectué au cours de l'exercice 2022.

#### Réunions du conseil et participation

Le conseil a tenu huit réunions régulières prévues au calendrier au cours de l'exercice 2022. En outre, cinq réunions régulières prévues au calendrier du comité de vérification, cinq réunions régulières prévues au calendrier du comité des ressources humaines et de la rémunération, cinq réunions régulières prévues au calendrier du comité de la gouvernance, cinq réunions régulières prévues au calendrier du comité de gestion du risque et huit réunions régulières prévues au calendrier du comité de stratégie de placement ont été tenues durant l'exercice. Par ailleurs, le conseil et ses

comités ont tenu un certain nombre de réunions extraordinaires pour discuter de questions précises ou procéder à des approbations, dont certaines étaient prévues à un moment où les administrateurs ne pouvaient pas tous être présents en raison d'engagements préexistants.

Toutes les réunions du conseil et des comités ont été tenues par vidéoconférence interactive en raison de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur la capacité des administrateurs à voyager. Le tableau ci-dessous indique le nombre de réunions auxquelles a assisté chacun des administrateurs au cours de l'exercice 2022 par rapport au nombre de réunions auxquelles cette personne aurait pu être présente.

#### Réunions du conseil et participation

Administrateur	Réunion du conseil	Comité de stratégie de placement	Comité de vérification	Comité de la gouvernance	CRHR	Comité de gestion du risque
Heather Munroe-Blum <sup>1</sup>	14 / 14	11 / 12	6 / 6	7 / 7	9 / 9	6 / 6
Sylvia Chrominska	13 / 14	12 / 12	–	–	8 / 9	6 / 6
Mark Evans	13 / 14	11 / 12	–	–	9 / 9	6 / 6
Ashleigh Everett <sup>2</sup>	14 / 14	12 / 12	1 / 1	7 / 7	1 / 1	–
Tahira Hassan <sup>3</sup>	13 / 14	12 / 12	–	7 / 7	2 / 2	6 / 6
Chuck Magro	9 / 14	9 / 12	5 / 6	4 / 7	7 / 9	–
John Montalbano <sup>4</sup>	14 / 14	12 / 12	6 / 6	–	4 / 4	6 / 6
Mary Phibbs <sup>5</sup>	14 / 14	12 / 12	6 / 6	1 / 1	1 / 1	6 / 6
Karen Sheriff <sup>6</sup>	3 / 4	4 / 4	–	1 / 1	3 / 4	–
Boon Sim <sup>7</sup>	13 / 14	10 / 12	6 / 6	7 / 7	1 / 1	–
Katie Taylor	14 / 14	12 / 12	6 / 6	–	9 / 9	–
Jo Mark Zurel <sup>8</sup>	4 / 4	4 / 4	1 / 1	–	–	2 / 2
Dean Connor <sup>9</sup>	10 / 10	8 / 8	1 / 1	6 / 6	–	4 / 4
Barry Perry <sup>10</sup>	10 / 10	8 / 8	5 / 5	–	5 / 5	–

- Membre d'office du comité de vérification, du comité de la gouvernance, du CRHR et du comité de gestion du risque.
- A assisté à une réunion du comité de vérification et du CRHR sur invitation.
- A assisté à une réunion du CRHR sur invitation.
- Est président du comité de vérification depuis le 12 août 2021. A quitté le CRHR le 4 août 2021. Est membre d'office du comité de gestion du risque depuis le 4 août 2021.
- Est présidente du comité de gestion du risque depuis le 4 août 2021. A cessé ses fonctions de présidente du comité de vérification le 12 août 2021. Est membre d'office du comité de vérification depuis le 12 août 2021. A assisté à une réunion du CRHR sur invitation.
- A quitté le conseil le 31 juillet 2021.
- A assisté à une réunion du CRHR sur invitation.
- A quitté le conseil le 4 août 2021. Membre d'office du comité de vérification.
- S'est joint au conseil le 4 août 2021. S'est joint au comité de gestion du risque, au comité de la gouvernance et au comité de stratégie de placement le 4 août 2021. A assisté à une réunion du comité de vérification sur invitation.
- S'est joint au conseil le 4 août 2021. S'est joint au comité de vérification, au CRHR et au comité de stratégie de placement le 4 août 2021.

Un comité spécial pour rechercher des candidats à des postes d'administrateur a été formé au cours de l'exercice 2022 afin d'évaluer des candidats potentiels et de recommander au comité de la gouvernance et au conseil les candidats tout désignés pour remplacer Chuck Magro et Kathleen Taylor. Le comité est composé d'Ashleigh Everett (présidente), de Sylvia Chrominska, de Dean Connor, de Chuck Magro (jusqu'à la confirmation de sa démission), de Heather Munroe-Blum et de Kathleen Taylor.

### Rémunération des administrateurs pour l'exercice 2022

Selon les tableaux des honoraires en vigueur au cours de l'exercice 2022 et de présence, la rémunération individuelle de chaque administrateur pour l'exercice 2022 était composée comme suit :

Administrateur	Honoraires annuels	Jetons de présence aux réunions du conseil et des comités	Jetons de présence aux assemblées publiques	Frais de déplacement	Rémunération totale
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
Heather Munroe-Blum	255 000	15 000	–	–	270 000
Sylvia Chrominska	105 000	76 000	–	–	181 000
Mark Evans	120 000	68 000	–	–	188 000
Ashleigh Everett	105 000	73 000	–	–	178 000
Tahira Hassan	80 000	76 000	–	–	156 000
Chuck Magro	80 000	65 000	–	–	145 000
John Montalbano <sup>1</sup>	95 927	74 000	–	–	169 927
Mary Phibbs <sup>2</sup>	145 538	69 000	–	–	214 538
Karen Sheriff	26 667	18 000	–	–	44 667
Boon Sim	120 000	65 000	–	–	185 000
Katie Taylor	80 000	76 000	–	–	156 000
Jo Mark Zurel	36 062	18 000	–	–	54 062
Dean Connor <sup>3</sup>	52 688	64 000	–	–	116 688
Barry Perry <sup>4</sup>	52 688	57 000	–	–	109 688

1. Est président du comité de vérification depuis le 12 août 2021. A quitté le CRHR le 4 août 2021. Est membre d'office du comité de gestion du risque depuis le 4 août 2021.
2. Est présidente du comité de gestion du risque depuis le 4 août 2021. A cessé ses fonctions de présidente du comité de vérification le 12 août 2021. Est membre d'office du comité de vérification depuis le 12 août 2021. A assisté à une réunion du CRHR sur invitation.
3. S'est joint au conseil le 4 août 2021. S'est joint au comité de gestion du risque, au comité de la gouvernance et au comité de stratégie de placement le 4 août 2021. A assisté à une réunion du comité de vérification sur invitation.
4. S'est joint au conseil le 4 août 2021. S'est joint au comité de vérification, au CRHR et au comité de stratégie de placement le 4 août 2021.

## Diversité

### Diversité au sein du conseil

Investissements RPC est d'avis que la diversité, y compris la diversité des genres, est essentielle à la formation d'un conseil d'administration efficace présentant diverses perspectives et compétences. Le conseil a adopté une politique écrite en matière de diversité au sein du conseil d'administration. Cette politique reflète notre conviction de longue date voulant que les intérêts d'Investissements RPC soient mieux servis par un conseil possédant un large éventail de compétences, d'antécédents, de perspectives et d'idées. Aux fins de la composition du conseil, les différents points pris en compte en matière de représentation comprennent, sans s'y limiter, l'expérience et l'expertise professionnelles, l'âge, le genre, l'ethnicité, le pays d'origine, un handicap, l'orientation sexuelle et d'autres caractéristiques définissant une personne.

La politique relative à la diversité du conseil s'applique à la nomination de nouveaux candidats au poste d'administrateur et aux recommandations pour le renouvellement du mandat des administrateurs en poste au conseil. Selon cette politique, lorsqu'il évaluera la composition du conseil ou qu'il sélectionnera des candidats admissibles à la nomination ou au renouvellement de mandat, le conseil ou le comité de recherche qu'il mettra sur pied devra tenir dûment compte des avantages d'assurer une diversité parmi les administrateurs. Plus précisément, en plus de la diversité au sein du conseil, cette politique comprend un objectif de parité entre les genres qui assure qu'au moins 40 pour cent des membres du conseil soient des personnes qui se définissent comme femme et qu'au moins 40 pour cent soient des personnes qui se définissent comme homme. Actuellement, six des 12 membres habituels du conseil d'Investissements RPC se définissent comme femme (50 pour cent), en comptant Heather Munroe-Blum, qui est la présidente du conseil.

La politique relative à la diversité du conseil ne prévoit pas d'objectifs quant à la représentation au conseil d'autres groupes habituellement sous-représentés compte tenu de la petite taille du conseil et de l'importance de considérer différents facteurs pour la nomination ou le renouvellement de mandat des administrateurs. À l'heure actuelle, 17 pour cent des membres (deux des 12 administrateurs habituels du conseil) font partie de minorités visibles.

Une agence de recrutement engagée pour aider le conseil à sélectionner des candidats aux fins de nomination au conseil est régie par la politique relative à la diversité du conseil. Le comité de la gouvernance examine la politique relative à la diversité du conseil et la conformité du conseil à celle-ci chaque année.

### Diversité au sein de l'équipe de la haute direction

Nous accordons également une grande importance à la diversité et à l'inclusion en ce qui a trait à nos pratiques en matière de talents, présentées à la rubrique Notre régime de rémunération au rendement à la page 34, au sein de l'équipe de la haute direction. Le conseil tient habituellement compte de la diversité au cours des discussions concernant le bassin de candidats pour les postes de la haute direction et met en œuvre des plans de perfectionnement pour les talents diversifiés et de rendement élevé de la haute direction. Lorsqu'il est question de la nomination des dirigeants d'Investissements RPC, le conseil tient compte de la diversité de genre et des autres dimensions de la diversité.

Actuellement, 33 pour cent des membres de l'équipe de la haute direction sont des femmes (5 membres sur 15). Investissements RPC s'engage à assurer qu'au moins 30 pour cent des postes de l'équipe de la haute direction soient occupés par des femmes. À l'heure actuelle, 3 des 15 membres de l'équipe de la haute direction (20 pour cent) s'identifient comme appartenant à une minorité visible. Nous n'avons pas établi d'objectifs précis autres que la parité entre les genres quant à la représentation de la diversité au sein de l'équipe de la haute direction compte tenu de la taille relativement petite du groupe et du fait que nous croyons qu'il vaut mieux concentrer nos efforts sur le renforcement du bassin de talents d'Investissements RPC et considérer un grand nombre de candidats pour pourvoir les postes de la haute direction.

## Éthique et culture

### Une culture d'intégrité et d'éthique

Le conseil accorde une grande importance à la promotion d'une culture inclusive d'éthique et d'intégrité à l'échelle d'Investissements RPC. Il exige de la direction qu'elle l'aide à promouvoir une solide culture en matière de gouvernance.

### Code de déontologie et politiques connexes

Le code de déontologie se trouve sur notre site Web. Il décrit les attentes envers chaque personne au sein d'Investissements RPC ainsi que nos responsabilités à l'égard de chacun.

Le code de déontologie prévoit des critères stricts en ce qui a trait à l'acceptation, par les administrateurs et les membres du personnel, d'invitations, de cadeaux ou d'un traitement spécial qui pourraient favoriser ou donner l'impression de favoriser des sous-traitants ou des fournisseurs actuels ou potentiels ou toute autre partie avec laquelle nous faisons affaire.

Il traite également de conflits d'intérêts, de conduite personnelle et professionnelle, de confidentialité des renseignements exclusifs et de placements personnels.

Les politiques internes connexes fournissent des renseignements supplémentaires sur les conflits d'intérêts et les placements personnels. Ces politiques visent à détecter, à gérer et, dans la mesure du possible, à éliminer les conflits d'intérêts d'administrateurs et d'employés. La possibilité de conflits d'intérêts a été prévue dans les dispositions législatives concernant Investissements RPC en raison du besoin de recruter des administrateurs et des employés possédant une expérience dans le domaine des finances et du placement. Nos politiques visent à faire en sorte que les administrateurs et les membres du personnel agissent dans l'intérêt de l'organisme. Ceux-ci doivent déclarer tous les intérêts personnels ou professionnels susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts réel, potentiel ou perçu. Toute participation à la prise de décision ayant un lien avec l'objet du conflit est interdite. En outre, on s'attend à ce que les administrateurs qui acceptent des fonctions au sein d'organismes dont les objectifs ou les mandats entrent en conflit avec ceux d'Investissements RPC, ou qui pourraient être raisonnablement perçus comme tel, démissionnent du conseil.

Ces politiques traitent également des opérations personnelles des administrateurs et employés d'Investissements RPC. Elles établissent des règles rigoureuses exigeant l'obtention d'une autorisation préalable et établissant des restrictions pour les opérations personnelles effectuées selon des circonstances prescrites.

Les nouveaux employés doivent, dans le cadre du processus d'embauche, accepter de se conformer au code de déontologie et aux politiques de conduite qui s'y rattachent. Pris ensemble, le code de déontologie et ces lignes directrices établissent des normes élevées en matière de promotion de comportements éthiques et de prévention des conflits d'intérêts. Deux fois par année, les administrateurs et les employés doivent réitérer leur engagement à se conformer à ces politiques et les employés doivent suivre un module en ligne afin de vérifier leur compréhension du code et leur capacité à l'appliquer aux décisions et aux activités quotidiennes. Ce code oblige également chaque personne au sein d'Investissements RPC à signaler toute violation dont elle soupçonne l'existence.

### Principes directeurs

Nos principes directeurs d'intégrité, de partenariat et de rendement élevé sont incorporés à notre code de déontologie. Chaque année, Investissements RPC organise, le même jour pour tous les bureaux, des séances destinées à tous les employés afin de renouveler leur engagement envers les principes directeurs et que l'accent sur cette pierre angulaire de notre culture soit maintenu.

Lorsque le conseil fait les évaluations annuelles du rendement du chef de la direction, il tient compte du leadership de celui-ci pour renforcer l'adhésion au code de déontologie ainsi que pour soutenir l'adoption d'une culture d'intégrité, de partenariat et de rendement élevé. Ces facteurs sont également pertinents au moment d'embaucher des employés et de les évaluer.

### Conseiller en déontologie

Pour renforcer l'adhésion au code de déontologie, le conseil a nommé un conseiller externe en déontologie afin de s'entretenir avec les administrateurs, les membres du personnel et les tiers concernés de questions relatives au code de déontologie de manière confidentielle. Le conseiller en déontologie aide également le comité de la gouvernance à encadrer l'application du code de déontologie et à le revoir pour tout changement apporté à celui-ci. Sheila Block, avocate plaidante canadienne réputée, exerce actuellement ces fonctions. Le conseiller en déontologie soumet un rapport au conseil et rencontre celui-ci au moins une fois par année afin de passer en revue ses activités.

## Conseil d'administration<sup>1</sup>



**HEATHER MUNROE-BLUM**  
O.C., O.Q., PH. D., F.R.S.C., PRÉSIDENTE<sup>1, 2\*, 3\*, 4\*, 5\*</sup>

Administratrice de sociétés et chercheuse en politique publique, Montréal (Québec)  
Membre du conseil depuis décembre 2010.  
Nommée présidente du conseil en octobre 2014.  
Présidente du comité de stratégie de placement.

Présidente du conseil de la Fondation Gairdner, cofondatrice/coprésidente du conseil de la Fondation pour l'alphabétisation des enfants canadiens et coprésidente du Conseil des leaders de l'Institut de science ouverte Tanenbaum de l'Université McGill. Ancienne principale et vice-chancelière (rectrice) de l'Université McGill et, entre autres, ancienne administratrice de la Banque Royale du Canada et des hôtels Four Seasons. Officière de l'Ordre du Canada et de l'Ordre national du Québec et fellow de l'Institut des administrateurs de sociétés.

Elle compte plus de 25 années d'expérience à des postes de haute direction dans les secteurs des études supérieures, de la santé, des politiques publiques et de la recherche et du développement. Elle a acquis une vaste expérience au sein de conseils d'administration.



**ASHLEIGH EVERETT<sup>1, 3</sup>**

Cadre d'entreprises, administratrice de sociétés, Winnipeg (Manitoba)  
Membre du conseil depuis février 2017.  
Présidente du comité de la gouvernance.

Administratrice de la Compagnie mutuelle d'assurance Wawanesa. Ancienne administratrice de La Banque de Nouvelle-Écosse et de Manitoba Telecom Services, ancienne membre de l'Équipe d'entreprise du premier ministre (province du Manitoba), administratrice de Royal Canadian Securities Limited, de Domo Gasoline Corporation Ltd. et de L'Eau-1 Inc. Titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'école de gestion Ivey de l'Université Western.

Elle a acquis une vaste expérience au sein de conseils d'administration de sociétés de télécommunications et de services financiers du secteur public et compte plus de 30 années d'expérience dans le secteur privé à titre de cadre supérieure au sein d'entreprises d'aménagement immobilier et de commerce de détail.



**SYLVIA CHROMINSKA<sup>1, 4, 5</sup>**

Administratrice de sociétés, Stratford (Ontario)  
Membre du conseil depuis septembre 2018.  
Présidente du comité des ressources humaines et de la rémunération

Présidente du comité des ressources humaines et de la rémunération de Wajax Inc. et membre d'office du conseil du Festival de Stratford. Ancienne administratrice de Scotiabank (Trinidad et Tobago), d'Emera Inc., de Dofasco Inc. et de l'Association des banquiers canadiens. Elle est titulaire d'un diplôme spécialisé en administration des affaires et d'un doctorat honorifique de l'Université Western.

Elle compte plus de 30 ans d'expérience dans le secteur bancaire; elle a notamment occupé des postes de direction en ressources humaines et en risques de crédit des entreprises. Elle a aussi une vaste expertise en tant que membre de conseils d'administration.



**TAHIRA HASSAN<sup>1, 3, 5</sup>**

Administratrice de sociétés, Toronto (Ontario)  
Membre du conseil depuis février 2015.

Administratrice externe de l'Ontario Shores Centre for Mental Health Sciences. A siégé au conseil d'administration de Brambles Limited, de Recall Holdings Limited, de Dreyer's Grand Ice Cream Holdings Inc. et de Dairy Partners America. Ancienne vice-présidente principale de Nestlé SA. Comptable en management accréditée (Canada), fellow du Chartered Institute of Management Accountants (Royaume-Uni), et titulaire du titre Chartered Global Management Accountant.

Elle compte plus de 45 années d'expérience au Canada, au Royaume-Uni, en Suisse et au Pakistan, dans les domaines des affaires et de la gouvernance au sein de divers conseils d'administration d'entreprises multinationales.



**DEAN CONNOR<sup>1, 3, 5</sup>**

Administrateur de sociétés, Toronto (Ontario)  
Membre du conseil depuis août 2021.

Fait partie du conseil des fiduciaires du Réseau universitaire de santé et est membre du conseil consultatif Ivey de la Ivey Business School. Ancien président et chef de la direction de la Financière Sun Life Inc. et président (Amériques) de Mercer Human Resource Consulting. Il détient le titre de fellow de la Society of Actuaries et de l'Institut canadien des actuaires. Il est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en administration des affaires de la Ivey School of Business de l'Université Western.

Il possède plus de 40 ans d'expérience à l'échelle mondiale dans les domaines des services financiers et des services-conseils auprès des dirigeants.

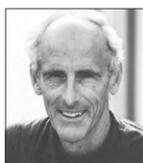


**CHUCK MAGRO<sup>1, 2, 3, 4</sup>**

Cadre d'entreprises, Heritage Point (Alberta)  
Membre du conseil depuis juillet 2018.  
A quitté le conseil le 31 mars 2022.

Chef de la direction de Corteva Agriscience. Membre de la Business Roundtable (États-Unis) et membre du conseil d'administration de CropLife International. Ancien administrateur du Conseil canadien des affaires et de la Nutrients for Life Foundation et ancien président de The Fertilizer Institute et de Canpotex. Ancien président et chef de la direction de Nutrien Ltd.

Il possède 25 ans d'expérience en affaires internationales, principalement en Amérique du Nord et du Sud, en Australie, en Europe et en Asie, ainsi que de l'expérience en tant que membre de conseils d'administration.



**WILLIAM « MARK » EVANS<sup>1, 4, 5</sup>**

Investisseur dans le secteur des entreprises de technologie en phase de démarrage, Londres, Royaume-Uni  
Membre du conseil depuis mai 2019.

Au cours des 20 dernières années, il a collaboré avec des créateurs d'entreprises de technologie en phase de démarrage, après avoir travaillé pendant 15 ans pour une société de services financiers privés en Europe, en Asie et aux États-Unis. Il détient des diplômes en économie de l'Université Queen's et de l'Université d'Oxford.



**JOHN MONTALBANO, CFA<sup>1, 2, 5\*</sup>**

Administrateur de sociétés, Vancouver (Colombie-Britannique)  
Membre du conseil depuis février 2017.  
Président du comité de vérification.

Administrateur d'AbCellera Biologics, d'Aritza Inc., d'Eupraxia Pharmaceuticals, de la Fondation Asie Pacifique, de la Fondation Gairdner, de la Fondation Rideau Hall et de Windmill Microlending. Ancien vice-président du conseil d'administration de RBC Gestion de patrimoine, ancien président du conseil de l'Université de la Colombie-Britannique et ancien chef de la direction de RBC Gestion mondiale d'actifs. Il détient le titre d'analyste financier agréé et le titre de « Leslie Wong Fellow » de la UBC Portfolio Management Foundation. Il est titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université de la Colombie-Britannique (spéc.).

Il possède plus de 30 ans d'expérience dans le secteur de la gestion d'actifs ainsi qu'une vaste expérience à titre de cadre supérieur.

1. Les biographies sont présentées pour tous les administrateurs et administratrices ayant siégé au conseil au cours de l'exercice 2022.



**BARRY PERRY**<sup>1, 2, 4</sup>

Administrateur de sociétés, Terre-Neuve-et-Labrador  
Membre du conseil depuis août 2021.

Administrateur de Capital Power. Ancien président et chef de la direction de Fortis et ancien administrateur de Fortis, d'ITC Holdings, d'UNS Energy, de FortisBC Energy, de FortisAlberta, de Central Hudson Gas & Electric et de Newfoundland Power. Il est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en commerce de l'Université Memorial de Terre-Neuve. Il est membre de l'Association of Chartered Professional Accountants of Newfoundland and Labrador.

Il possède plus de 30 ans d'expérience comme dirigeant et membre de conseils d'administration dans le secteur des services publics.



**KATHLEEN TAYLOR, C.M., B.A. (SPÉC.), J.D., MBA**<sup>1, 2, 4</sup>

Cadre internationale, administratrice de sociétés,  
Toronto (Ontario)  
Membre du conseil depuis octobre 2013.

Présidente du conseil d'administration de la Banque Royale du Canada, présidente désignée du conseil de surveillance de l'Hôpital pour enfants malades, présidente du conseil d'Altas Partners, vice-présidente du Groupe Adecco et administratrice d'Air Canada. Ancienne présidente et chef de la direction de Four Seasons Hotels and Resorts. Officière de l'Ordre du Canada.

Elle possède près de 25 ans d'expérience à l'échelle internationale. Dans ses fonctions, elle a contribué au développement d'une culture mondiale et a supervisé des initiatives stratégiques et opérationnelles d'envergure. Elle a aussi une vaste expérience en tant que membre de conseils d'administration.



**MARY PHIBBS**<sup>1, 2\*, 5</sup>

Administratrice de sociétés, Londres, Royaume-Uni  
Membre du conseil depuis mai 2017. Présidente du comité de gestion du risque.

Présidente du conseil de Virgin Money Unit Trust Managers Limited. Ancienne administratrice externe de Morgan Stanley International Limited et de Novae Group PLC, et ancienne membre de la direction de Standard Chartered Bank PLC et d'ANZ Banking Group. Elle détient un baccalauréat ès sciences de l'Université de Surrey. Elle est Fellow de l'Institute of Chartered Accountants (Angleterre et Pays de Galles), ainsi que Fellow de Chartered Accountants Australia and New Zealand.

Elle compte plus de 40 ans d'expérience en affaires internationales, en gestion du risque et en tant que membre de conseils d'administration.



**JO MARK ZUREL**<sup>1, 2\*, 5</sup>

Comptable professionnel agréé, administrateur  
de sociétés, St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)  
Membre du conseil depuis novembre 2012.  
A quitté le conseil en août 2021, après la fin  
de son mandat.

Président de Highland Copper et administrateur de Major Drilling Group International Inc., de Fortis Inc. et de l'IAS. Ancien président du conseil d'administration du Conseil économique des provinces de l'Atlantique, de la Chambre de commerce de St. John's, de Junior Achievement of Newfoundland and Labrador et de Newfoundland Power Inc. et ancien administrateur de Fronteer Gold Inc.

Il possède une vaste expérience dans le secteur du placement et en tant qu'administrateur de sociétés.



**KAREN SHERIFF**<sup>1, 3, 4</sup>

Cadre d'entreprises, Halifax (Nouvelle-Écosse)  
Membre du conseil depuis octobre 2012.  
A quitté le conseil en juillet 2021, après la fin  
de son mandat.

Membre des conseils d'administration de BCE Inc. (Bell Canada) et d'Emera Inc. A siégé au conseil d'administration de Bell Aliant, de Teknion Corporation et de WestJet Airlines. Ancienne présidente et chef de la direction de Bell Aliant et de Q9 Networks. Ancienne membre de la direction de Bell Canada, d'Ameritech et de United Airlines.

Elle possède une vaste expérience à des postes de haute direction et des compétences en établissement de priorités stratégiques pour de grandes sociétés.

Membre des comités suivants :

- 1) comité de stratégie de placement
- 2) comité de vérification
- 3) comité de la gouvernance
- 4) comité des ressources humaines et de la rémunération
- 5) comité de gestion du risque

\* Membre d'office



**BOON SIM**<sup>1, 2, 3</sup>

Administrateur de sociétés, New York,  
New York, États-Unis  
Membre du conseil depuis juillet 2020.

Associé directeur d'Artius Capital Partners. Ancien administrateur de WorldPay Inc. et de Vantiv Inc. et ancien membre de la direction de Temasek International et du Credit Suisse Group. Membre du conseil de l'École de gestion de l'Université Yale. Titulaire d'une maîtrise ès sciences en génie du Massachusetts Institute of Technology et d'une maîtrise en gestion privée et publique de l'Université Yale.

Il possède plus de 30 ans d'expérience dans les secteurs de la finance et des technologies à l'échelle mondiale et une expertise dans un éventail de secteurs à forte croissance.

## Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers consolidés de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (Investissements RPC) ont été préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration. La direction est responsable de l'intégrité et de la fiabilité des états financiers consolidés et de l'information financière figurant au rapport annuel. Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board ainsi qu'aux dispositions de la *Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada* (la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC*) et des règlements d'application. L'information financière présentée tout au long du rapport annuel est cohérente avec ces états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés comprennent des montants fondés sur le jugement et les meilleures estimations de la direction, lorsque cela a été jugé approprié. Les principales méthodes comptables suivies sont présentées à la note 1 des états financiers consolidés ou dans les notes auxquelles se rapportent les méthodes comptables.

Investissements RPC élabore et maintient des systèmes de contrôle interne et des procédures à l'appui de ceux-ci, qui visent à fournir l'assurance raisonnable quant à la protection de son actif et au fait que les opérations sont dûment enregistrées, autorisées et conformes à la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC* et à ses règlements d'application, ainsi qu'aux règlements administratifs et aux politiques de placement d'Investissements RPC. Le cadre de contrôle interne comprend une structure solide en matière de gouvernance d'entreprise, un cadre de gestion des risques d'entreprise qui permet de repérer les principaux risques auxquels est exposé l'organisme, d'en assurer le suivi et d'en rendre compte, un code de déontologie, des règles en matière de conflits d'intérêts ainsi que d'autres politiques, pouvoirs de gestion et procédures qui guident les prises de décisions. Les contrôles comprennent également l'établissement d'une structure organisationnelle qui prévoit un partage bien défini des responsabilités et de l'obligation de rendre des comptes, la sélection et la formation d'un personnel qualifié, et la communication des politiques, pouvoirs de gestion et procédures dans tout l'organisme. Les systèmes de contrôle interne sont de plus renforcés par un mécanisme de gestion de la conformité qui vise à surveiller qu'Investissements RPC se conforme aux dispositions législatives, aux politiques, aux pouvoirs de gestion et aux procédures ainsi que par des auditeurs internes et externes

Le président et chef de la direction,



**John Graham**

Toronto (Ontario)  
Le 12 mai 2022

qui examinent et évaluent les contrôles internes conformément à leurs plans d'audit annuel respectifs, approuvés par le comité de vérification.

La direction est responsable de l'établissement et du maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux normes IFRS ainsi qu'à la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC* et à ses règlements d'application. La direction a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 mars 2022 dans le cadre de notre processus d'attestation du chef de la direction et du chef des finances et de la gestion des risques, tel qu'il est expliqué à la page 66 du rapport de gestion figurant au rapport annuel de 2022.

Le comité de vérification aide le conseil d'administration à s'acquitter de sa responsabilité consistant à approuver les états financiers consolidés. Ce comité, constitué d'administrateurs indépendants, se réunit régulièrement avec la direction, les auditeurs internes et les auditeurs externes pour discuter de l'étendue des audits et des autres mandats dont ils peuvent être chargés à l'occasion et des constatations qui en résultent, pour examiner l'information financière et pour discuter du caractère adéquat des contrôles internes. Le comité de vérification examine les états financiers consolidés et recommande au conseil d'administration de les approuver.

L'auditeur externe d'Investissements RPC, Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., a effectué un audit indépendant des états financiers consolidés conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, en procédant aux contrôles par sondages et autres procédures qu'il jugeait nécessaires pour exprimer une opinion dans son rapport de l'auditeur indépendant. Pour la première fois cet exercice, Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. a également effectué un audit indépendant de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière. Pour le rapport complet sur l'opinion d'audit du contrôle interne d'Investissements RPC à l'égard de l'information financière, veuillez vous reporter à notre site Web. L'auditeur externe peut en tout temps communiquer avec la direction et le comité de vérification pour discuter de ses constatations quant à l'intégrité et à la fiabilité de l'information financière d'Investissements RPC et au caractère adéquat des systèmes de contrôle interne.

Le directeur général principal et chef des finances et de la gestion des risques,



**Neil Beaumont, CPA, CA**

# Certificat de placement

La *Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada* (la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC*) exige qu'un des administrateurs signe, au nom du conseil d'administration, un certificat indiquant que les placements détenus par Investissements RPC au cours de l'exercice ont été effectués conformément à la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC* ainsi qu'aux politiques, normes et procédures en matière de placement d'Investissements RPC. Ce certificat figure donc ci-dessous.

Le président du comité de vérification, au nom du conseil d'administration,



**John Montalbano**

Toronto (Ontario)

Le 12 mai 2022

Les placements détenus par Investissements RPC au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022 ont été effectués conformément à la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC* ainsi qu'aux politiques, normes et procédures en matière de placement d'Investissements RPC.

# Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (Investissements RPC), qui comprennent le bilan consolidé au 31 mars 2022, et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations de l'actif net et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Investissements RPC au 31 mars 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Nous avons également audité, conformément à la norme énoncée dans le Manuel de CPA Canada – Certification pour l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière, le contrôle interne d'Investissements RPC à l'égard de l'information financière au 31 mars 2022, selon les critères établis dans le document Internal Control – Integrated Framework (2013), publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission, et notre rapport daté du 16 mai 2022 comporte une opinion sans réserve sur le contrôle interne d'Investissements RPC à l'égard de l'information financière.

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants d'Investissements RPC conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations, et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité d'Investissements RPC à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Investissements RPC ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière d'Investissements RPC.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité d'Investissements RPC à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Investissements RPC à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

De plus, à notre avis, les opérations d'Investissements RPC qui ont été portées à notre attention au cours de notre audit des états financiers ont, dans tous leurs aspects significatifs, été effectuées conformément à la *Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada* (la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC*) et aux règlements administratifs d'Investissements RPC, selon le cas.

En outre, à notre avis, le registre des placements tenu par la direction d'Investissements RPC conformément à l'alinéa 39(1) c) de la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC* présente fidèlement, dans tous ses aspects significatifs, les renseignements exigés par la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC*.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

**Comptables professionnels agréés**  
Experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)  
Le 16 mai 2022

# États financiers consolidés et notes annexes

## Bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2022	Au 31 mars 2021
<b>Actif</b>		
Placements (note 2)	678 874 \$	595 952 \$
Montants à recevoir au titre des opérations en cours	7 964	2 663
Locaux et matériel	447	459
Autres actifs	390	311
<b>Total de l'actif</b>	<b>687 675</b>	<b>599 385</b>
<b>Passif</b>		
Passifs liés aux placements (note 2)	123 304	98 158
Montants à payer au titre des opérations en cours	24 168	3 191
Créditeurs et charges à payer	892	849
<b>Total du passif</b>	<b>148 364</b>	<b>102 198</b>
<b>Actif net</b>	<b>539 311 \$</b>	<b>497 187 \$</b>
<b>L'actif net est constitué de ce qui suit :</b>		
Capital social	– \$	– \$
Bénéfice net accumulé	378 080	343 665
Transferts cumulatifs nets du Régime de pensions du Canada	161 231	153 522
<b>Actif net</b>	<b>539 311 \$</b>	<b>497 187 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

La présidente du conseil,



Heather Munroe-Blum

Le président du comité de vérification,



John Montalbano

## État consolidé du résultat global

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos les	
	31 mars 2022	31 mars 2021 <sup>1</sup>
<b>Produits :</b>		
Intérêts, dividendes et autres produits	11 647 \$	8 884 \$
Profits nets sur les placements privés (note 1.7)	412	1 375
(Pertes nettes) profits nets sur les placements en actions de sociétés ouvertes et les autres placements (note 1.7)	(8 217)	33 042
Profits nets provenant de filiales constituées en sociétés de portefeuille (note 5)	32 476	43 500
	<b>36 318</b>	<b>86 801</b>
<b>Charges :</b>		
Charges de personnel	1 013	938
Frais généraux et administratifs (note 13)	415	384
Frais de gestion	20	18
Commissions de performance	38	23
Charges liées aux transactions	321	186
Impôt	232	272
Charges financières	(136)	1 036
	<b>1 903</b>	<b>2 857</b>
<b>Bénéfice net et bénéfice global</b>	<b>34 415 \$</b>	<b>83 944 \$</b>

1. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## État consolidé des variations de l'actif net

(en millions de dollars canadiens)	Nombre d'actions en circulation	Capital social	Transferts cumulatifs nets du Régime de pensions du Canada	Bénéfice net accumulé	Total de l'actif net
<b>Au 1<sup>er</sup> avril 2020</b>	10	– \$	149 867 \$	259 721 \$	409 588 \$
Total du bénéfice net pour l'exercice		–	–	83 944	83 944
Transferts touchant le Régime de pensions du Canada :					
Transferts du Régime de pensions du Canada		–	44 071	–	44 071
Transferts au Régime de pensions du Canada		–	(40 416)	–	(40 416)
<b>Au 31 mars 2021</b>	10	– \$	153 522 \$	343 665 \$	497 187 \$
<b>Au 1<sup>er</sup> avril 2021</b>	10	– \$	153 522 \$	343 665 \$	497 187 \$
Total du bénéfice net pour l'exercice		–	–	34 415	34 415
Transferts touchant le Régime de pensions du Canada :					
Transferts du Régime de pensions du Canada		–	49 195	–	49 195
Transferts au Régime de pensions du Canada		–	(41 486)	–	(41 486)
<b>Au 31 mars 2022</b>	10	– \$	161 231 \$	378 080 \$	539 311 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## Tableau consolidé des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos les	
	31 mars 2022	31 mars 2021
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Bénéfice net	34 415 \$	83 944 \$
Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des locaux et du matériel	61	60
(Profits) sur les passifs liés au financement par emprunt (note 11)	(4 137)	(3 751)
Ajustements au titre de la variation nette des actifs et passifs d'exploitation :		
(Augmentation) des placements	(83 284)	(69 185)
(Augmentation) diminution des montants à recevoir au titre des opérations en cours	(5 301)	4 281
(Augmentation) des autres actifs	(1)	(18)
Augmentation (diminution) des passifs liés aux placements	17 429	(26 958)
Augmentation (diminution) des montants à payer au titre des opérations en cours	20 977	(2 511)
Augmentation des créditeurs et charges à payer	43	57
<b>Flux de trésorerie nets (affectés aux) activités d'exploitation</b>	<b>(19 798)</b>	<b>(14 081)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Transferts du Régime de pensions du Canada	49 195	44 071
Transferts au Régime de pensions du Canada	(41 486)	(40 416)
Produit des passifs liés au financement par emprunt (note 11)	17 229	12 839
Remboursement des passifs liés au financement par emprunt (note 11)	(5 375)	(11 034)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement</b>	<b>19 563</b>	<b>5 460</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Acquisition de locaux et de matériel	(49)	(45)
<b>Flux de trésorerie nets (affectés aux) activités d'investissement</b>	<b>(49)</b>	<b>(45)</b>
<b>Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie</b>	<b>(90)</b>	<b>(488)</b>
(Diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(374)	(9 154)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	13 969	23 123
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>13 595</b>	<b>13 969</b>
<b>La trésorerie et les équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice comprennent les éléments suivants :</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus à des fins d'exploitation <sup>1</sup>	303	225
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus à des fins de placement <sup>2</sup>	13 292	13 744
<b>Total</b>	<b>13 595 \$</b>	<b>13 969 \$</b>

1. Présentés à titre de composante des autres actifs au bilan consolidé.

2. Présentés à titre de composante des placements au bilan consolidé.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## Annexe consolidée du portefeuille

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les placements et les passifs liés aux placements détenus par l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et ses filiales constituées en sociétés de portefeuille sur une base combinée. La nature de ces placements et de ces passifs liés aux placements est décrite plus en détail à la note 2.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2022	Au 31 mars 2021 <sup>2</sup>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>15 341 \$</b>	14 532 \$
<b>Actions</b>		
Actions de sociétés ouvertes	159 385	175 083
Actions de sociétés fermées	173 730	159 062
<b>Total des actions</b>	<b>333 115</b>	334 145
<b>Placements à revenu fixe</b>		
Obligations	108 319	98 560
Autres titres de créance	40 956	31 322
Titres du marché monétaire	1 368	143
<b>Total des placements à revenu fixe</b>	<b>150 643</b>	130 025
<b>Stratégies de rendement absolu</b>	<b>34 681</b>	29 008
<b>Infrastructures</b>	<b>45 600</b>	39 954
<b>Biens immobiliers</b>	<b>41 650</b>	38 704
<b>Sommes à recevoir sur les placements</b>		
Titres acquis en vertu de conventions de revente et trésorerie donnée en garantie pour les titres empruntés	56 809	7 127
Actifs liés aux dérivés	2 933	3 636
Autres	5 915	2 770
<b>Total des sommes à recevoir sur les placements</b>	<b>65 657</b>	13 533
<b>Total des placements<sup>1</sup></b>	<b>686 687 \$</b>	599 901 \$
<b>Passifs liés aux placements</b>		
Passifs liés au financement par emprunt	49 507	39 997
Titres et prêts vendus en vertu de conventions de rachat et garantie en trésorerie reçue pour les titres prêtés	43 629	33 150
Titres vendus à découvert	29 003	22 275
Passifs liés aux dérivés	4 775	3 004
Dette garantie à court terme	1 196	1 234
Autres	929	2 052
<b>Total des passifs liés aux placements<sup>1</sup></b>	<b>129 039</b>	101 712
Montants à recevoir au titre des opérations en cours <sup>1</sup>	8 525	3 077
Montants à payer au titre des opérations en cours <sup>1</sup>	26 807	4 000
<b>Placements nets</b>	<b>539 366 \$</b>	497 266 \$

1. Composés de tous les actifs et les passifs financiers détenus par l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et ses filiales constituées en sociétés de portefeuille. En revanche, le bilan consolidé présente tous les actifs et les passifs financiers détenus par des filiales constituées en sociétés de portefeuille à titre de placement, ce qui entraîne un écart de 7 813 millions de dollars (31 mars 2021 – 3 949 millions de dollars), de 5 735 millions de dollars (31 mars 2021 – 3 554 millions de dollars), de 561 millions de dollars (31 mars 2021 – 414 millions de dollars) et de 2 639 millions de dollars (31 mars 2021 – 809 millions de dollars) par rapport aux placements, aux passifs liés aux placements, aux montants à recevoir au titre des opérations en cours et aux montants à payer au titre des opérations en cours, respectivement, tels qu'ils sont présentés dans le bilan consolidé. Veuillez vous reporter aux notes 1.2, 3.1 et 3.2 pour plus de détails.

2. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## Notes annexes

Note	Description	Page
1.	Sommaire des principales méthodes comptables	96
2.	Placements et passifs liés aux placements	99
3.	Évaluation à la juste valeur	102
4.	Dérivés	110
5.	Profits nets provenant de filiales constituées en sociétés de portefeuille	113
6.	Information sectorielle	113
7.	Gestion des risques	115
8.	Risque de marché	118
9.	Risque de crédit	120
10.	Risque de liquidité et risque de levier financier	121
11.	Rapprochement des passifs liés au financement par emprunt	124
12.	Instruments financiers – droits de compensation	124
13.	Frais généraux et administratifs	125
14.	Transactions entre parties liées	126
15.	Garanties	126
16.	Engagements	127
17.	Cautionnements et indemnités	127
18.	RPC de base et RPC supplémentaire	128

### Information sur la société

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (Investissements RPC) a été créé en décembre 1997 conformément à la *Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada* (la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC*). Investissements RPC est une société d'État fédérale dont toutes les actions appartiennent à Sa Majesté la Reine du chef du Canada. Le capital social autorisé et émis d'Investissements RPC correspond à un montant de 100 dollars divisé en 10 actions d'une valeur nominale de 10 dollars chacune.

Investissements RPC a pour mission d'aider le Régime de pensions du Canada (le RPC) à s'acquitter de ses obligations envers les cotisants et les bénéficiaires aux termes de la loi intitulée *Régime de pensions du Canada* (la loi sur le RPC). Il est chargé de gérer les sommes qui lui sont transférées en application des articles 108.1 et 108.3 de la loi sur le RPC, dans l'intérêt des cotisants et des bénéficiaires du RPC. En mars 1999, Investissements RPC a reçu du RPC ses premiers fonds destinés à l'investissement. L'actif d'Investissements RPC doit être placé, conformément à la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC*, aux règlements et aux politiques en matière de placement d'Investissements RPC, en vue d'un rendement maximal tout en évitant des risques de perte indus et compte tenu des facteurs pouvant avoir un effet sur le financement du RPC ainsi que sur sa capacité de s'acquitter, chaque jour ouvrable, de ses obligations financières.

En décembre 2016, le projet de loi C-26, intitulé *Loi modifiant le Régime de pensions du Canada, la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et la Loi de l'impôt sur le revenu*, a reçu la sanction royale. Ces modifications législatives augmentent le montant des cotisations au RPC et le montant correspondant des prestations de retraite et des autres prestations qui sont versées au titre des cotisations au RPC versées après 2018. La loi sur le RPC définit maintenant le RPC en deux composantes distinctes. Le « RPC de base » s'entend des prestations et des cotisations établies avant 2019. Le « RPC supplémentaire » s'entend des prestations et des cotisations supplémentaires qui ont commencé le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les actifs attribuables au compte supplémentaire du RPC sont comptabilisés séparément de ceux du compte de base du RPC. La note 18 présente des renseignements sur l'actif net, les placements nets et le bénéfice net du compte de base du RPC et du compte supplémentaire du RPC. Toute mention d'« Investissements RPC » s'entend à la fois du RPC de base et du RPC supplémentaire.

Investissements RPC est exempté de l'impôt prévu à la partie I en vertu de l'alinéa 149 (1) d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), puisque toutes les actions d'Investissements RPC appartiennent à Sa Majesté la Reine du chef du Canada. En outre, toutes les filiales entièrement détenues d'Investissements RPC sont exemptées de l'impôt prévu à la partie I.

Les états financiers consolidés fournissent de l'information sur l'actif net géré par Investissements RPC, et ne comprennent pas les passifs et les autres actifs du RPC.

Le siège social d'Investissements RPC est situé au 1, rue Queen Est, Toronto (Ontario), Canada.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration, et leur publication a été autorisée le 12 mai 2022.

## 1. Sommaire des principales méthodes comptables

### EN UN COUP D'ŒIL

La présente note décrit les principales méthodes comptables pertinentes pour les états financiers consolidés dans leur ensemble. Si une méthode comptable s'applique à un élément précis des états financiers, elle est décrite dans la note portant sur cet élément.

### RECOURS À DES ESTIMATIONS, À DES HYPOTHÈSES ET AU JUGEMENT

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction établisse des estimations, porte des jugements et pose des hypothèses qui influent sur les montants comptabilisés de l'actif et du passif, principalement aux fins de l'évaluation des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif. L'incertitude quant à ces estimations, jugements et hypothèses pourrait donner lieu à un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et passifs concernés au cours de périodes ultérieures.

#### 1.1 Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés présentent la situation financière et la performance financière d'Investissements RPC en vertu des Normes internationales d'information financière (les normes IFRS).

Investissements RPC constitue une entité d'investissement puisqu'il répond à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, *États financiers consolidés* (IFRS 10), à savoir une entité qui :

- obtient des fonds de un ou plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services de gestion d'investissements. Dans le cas d'Investissements RPC, nous avons un investisseur (plus précisément, nous investissons les montants transférés du RPC qui ne sont pas nécessaires pour verser les prestations de retraite courantes au titre du RPC), mais les fonds sont investis dans l'intérêt d'un large groupe de personnes, soit les cotisants et les bénéficiaires du RPC;
- déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

Investissements RPC ne s'est basé sur aucun jugement important ni sur aucune hypothèse importante pour déterminer s'il répondait à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10.

#### Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés d'Investissements RPC ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board ainsi qu'aux dispositions de la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC* et des règlements d'application.

#### 1.2 Filiales

Investissements RPC constitue une entité d'investissement et présente ses résultats d'exploitation conformément à IFRS 10. Par conséquent, les états financiers consolidés présentent les résultats d'exploitation d'Investissements RPC et de ses filiales entièrement détenues qui ont été créées dans le but de fournir des services en matière d'investissement afin de soutenir ses activités. Les filiales en exploitation de cette nature comprennent celles qui fournissent des services-conseils en matière d'investissement ou celles qui ont été créées dans le but de fournir du financement à Investissements RPC.

Les filiales entièrement détenues qui sont gérées par Investissements RPC dans le but de détenir des placements sont appelées filiales constituées en sociétés de portefeuille. Ces filiales ne sont pas consolidées, mais plutôt évaluées et présentées à la juste valeur par le biais du résultat net dans ces états financiers consolidés, conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9). La juste valeur des filiales constituées en sociétés de portefeuille non consolidées est fondée sur la juste valeur des placements sous-jacents, des passifs liés aux placements et des montants au titre des opérations en cours détenus par la filiale constituée en société de portefeuille de même que sur son bénéfice net accumulé, déduction faite des dividendes versés. La juste valeur des placements sous-jacents et des passifs liés aux placements est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation et des données d'entrée connexes décrites à la note 2.

#### 1.3 Entreprises associées et coentreprises

Une entreprise associée est une entité pour laquelle Investissements RPC, ou ses filiales constituées en sociétés de portefeuille, ont la capacité d'exercer une influence notable sur son processus décisionnel.

Les participations dans des coentreprises représentent les entreprises dans lesquelles Investissements RPC, ou ses filiales constituées en sociétés de portefeuille, détiennent un contrôle conjoint.

Investissements RPC est une entité d'investissement et elle évalue ses participations dans des entreprises associées et des coentreprises à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (IAS 28), et à IFRS 9.

## 1.4 Instruments financiers

### Classement

Investissements RPC classe ses actifs financiers et ses passifs financiers conformément à IFRS 9 comme suit :

#### Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés comme étant évalués soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit au coût amorti. Le classement dépend a) du modèle économique pour la gestion des actifs financiers et b) des caractéristiques des flux de trésorerie des actifs financiers. Les actifs financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net puisqu'ils font partie d'un portefeuille de placement géré de façon à optimiser les rendements tout en évitant des risques de perte indus, et dont la performance est évaluée sur la base de la juste valeur conformément aux stratégies de placement et de gestion des risques d'Investissements RPC. Les actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les placements dans des actions, des titres à revenu fixe, des stratégies de rendement absolu, des infrastructures, des biens immobiliers, des titres acquis en vertu de conventions de revente, de la trésorerie donnée en garantie pour les titres empruntés et des dérivés. Les actifs financiers comptabilisés au coût amorti comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les montants à recevoir au titre des opérations en cours et les autres actifs.

#### Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés comme étant évalués soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit au coût amorti. Un passif financier est classé à la juste valeur par le biais du résultat net s'il est classé comme détenu à des fins de transaction, s'il s'agit d'un dérivé ou s'il est désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale.

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les passifs liés aux dérivés et les titres vendus à découvert. Les passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les passifs liés au financement par emprunt, les titres et prêts vendus en vertu de conventions de rachat, la garantie en trésorerie reçue pour les titres prêtés, la dette garantie à court terme et les autres passifs liés aux placements. Les passifs financiers au coût amorti comprennent les montants à payer au titre des opérations en cours et les créanciers et charges à payer.

### Comptabilisation

Investissements RPC comptabilise un actif financier ou un passif financier lorsqu'il devient, et seulement lorsqu'il devient, une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les placements, les sommes à recevoir sur les placements, les passifs liés aux placements, les montants à recevoir au titre des opérations en cours et les montants à payer au titre des opérations en cours sont comptabilisés à la date de transaction.

### Décomptabilisation

Un actif financier est décomptabilisé dans les situations suivantes : a) lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier expirent; b) lorsqu'Investissements RPC transfère l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages qui y sont associés; ou c) lorsqu'Investissements RPC n'a plus le contrôle sur cet actif dans les cas où il n'a ni conservé ni transféré la quasi-totalité des risques et des avantages qui y sont associés.

Investissements RPC décomptabilise un passif financier lorsque l'obligation aux termes du passif est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

### Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale.

### Évaluation ultérieure

Après leur évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers continuent d'être évalués à la juste valeur ou au coût amorti. Toute variation ultérieure de la juste valeur de ces actifs et passifs financiers classés à la juste valeur est comptabilisée comme un profit ou une perte dans l'état consolidé du résultat global.

## 1.5 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation d'Investissements RPC sont le dollar canadien, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel Investissements RPC exerce ses activités. Investissements RPC évalue sa performance et gère ses liquidités en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, événements et conditions sous-jacents.

## 1.6 Conversion des devises

Les transactions, y compris les achats et les cessions de placements, ainsi que les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur à la date de transaction. Les placements et les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle à chaque date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère sont évalués au coût historique et sont convertis au moyen du cours de change à la date de la transaction initiale.

Les profits et les pertes de change sur les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont inclus dans les profits et les pertes sur la juste valeur connexes à l'état consolidé du résultat global.

## 1.7 Produits

### Intérêts, dividendes et autres produits

Les intérêts et autres produits sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés. Le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende, soit lorsque le droit d'Investissements RPC de recevoir le dividende est établi. Les intérêts, dividendes et autres produits comprennent également le revenu de dividendes reçu par Investissements RPC de ses filiales constituées en sociétés de portefeuille.

### Profits nets et pertes nettes sur les placements privés et profits nets et pertes nettes sur les placements en actions de sociétés ouvertes et les autres placements

Les profits nets et les pertes nettes sur les placements privés se composent des profits et des pertes réalisés et latents sur les actions de sociétés fermées, les infrastructures et les biens immobiliers. Les profits nets et les pertes nettes sur les placements en actions de sociétés ouvertes et les autres placements comprennent les profits et les pertes réalisés et latents sur les actions de sociétés ouvertes, les titres à revenu fixe, les stratégies de rendement absolu, les dérivés et autres.

### Profits nets et pertes nettes provenant de filiales constituées en sociétés de portefeuille

Les profits nets et les pertes nettes provenant de filiales constituées en sociétés de portefeuille se composent des profits et des pertes réalisés et latents sur les participations dans des filiales constituées en sociétés de portefeuille.

## 1.8 Charges

### Charges de personnel

Les charges de personnel comprennent les salaires, les primes et les avantages. Les charges de personnel sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

### Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs comprennent les coûts engagés au titre des technologies, des données, des services professionnels, des locaux et du matériel, des communications, de la rémunération de l'auditeur, des déplacements et de la rémunération des administrateurs. Les frais généraux et administratifs sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

### Frais de gestion

Les frais de gestion comprennent les paiements versés aux gestionnaires externes pour le placement et la gestion des capitaux engagés par Investissements RPC. Les frais de gestion sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

### Commissions de performance

Les commissions de performance comprennent les paiements versés aux gestionnaires externes lorsque le rendement touché par Investissements RPC est supérieur à un taux de rendement établi. Les commissions de performance sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

### Charges liées aux transactions

Les charges liées aux transactions comprennent les coûts marginaux directement attribuables à l'acquisition, au maintien, à la restructuration ou à la cession d'un placement. Ces charges comprennent toutes sortes de charges non récurrentes, telles que les coûts liés au contrôle diligent relatif aux placements éventuels, les honoraires liés à des services-conseils de nature juridique et fiscale qui sont engagés pour exécuter les transactions visant des actifs de marchés privés ou, dans le cas des marchés publics, le versement des droits de garde et des commissions relatives à la négociation de titres. Les charges liées aux transactions sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

### Impôt

Investissements RPC est exempté de l'impôt sur le résultat relativement à ses activités au Canada, mais est assujéti à l'impôt dans plusieurs territoires étrangers et doit aussi payer de l'impôt indirect. L'impôt comptabilisé en résultat comprend principalement l'impôt sur les dividendes, les produits d'intérêts et les gains en capital liés aux placements dans des actions et des titres de créance et aux participations dans des filiales constituées en sociétés de portefeuille. La majorité de ces impôts sont perçus à la source.

Les retenues d'impôt à la source, moins les déductions pour les montants remboursables, sont comptabilisées en même temps que le revenu de dividendes ou les produits d'intérêts connexes. La retenue d'impôt à la source remboursable est présentée dans l'annexe consolidée du portefeuille à titre d'autres sommes à recevoir sur les placements.

L'impôt sur le résultat qui n'est pas perçu à la source est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global au cours de la même période que les produits ou les profits y afférents. L'impôt différé sur les gains en capital est comptabilisé à titre de passif au poste Autres passifs liés aux placements du bilan, en fonction des paiements futurs attendus lorsqu'Investissements RPC se trouve en position de profit dans un marché applicable. Les changements apportés au passif d'impôt différé au cours de l'exercice sont comptabilisés à titre de charge ou d'économie au poste Impôt dans l'état consolidé du résultat global.

Toutes les positions fiscales incertaines, comme les remboursements de retenues d'impôt contestés, sont évaluées à chaque période de présentation de l'information financière.

## Charges financières

Les charges financières comprennent les charges d'intérêts et les autres coûts engagés à l'égard de l'emprunt de fonds ou de titres. Les charges financières sont composées des charges engagées relativement aux passifs liés au financement par emprunt, aux titres et prêts vendus en vertu de conventions de rachat, aux services de courtage de premier ordre et aux autres transactions de prêt et d'emprunt de titres. Les profits et les pertes liés à certains dérivés de taux d'intérêt utilisés dans le cadre des activités de financement sont également inclus dans les charges financières. Les charges financières sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

## 1.9 Méthodes comptables adoptées au cours de l'exercice considéré et changements futurs de méthodes comptables

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> avril 2021, Investissements RPC a adopté les modifications de la phase 2 du projet de modification d'IFRS 9, *Instruments financiers*, d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et d'IFRS 16, *Contrats de location* (les modifications). Les modifications répondent aux questions ayant une incidence sur la présentation de l'information financière à la suite du remplacement des taux interbancaires offerts (les TIO) par des taux de référence alternatifs et présentent des exigences précises en matière d'informations à fournir dans les états financiers pour illustrer l'incidence de la réforme.

La transition des TIO aux taux de référence alternatifs aura une incidence sur les instruments financiers indexés sur les taux interbancaires offerts à Londres (les taux LIBOR), dont la date d'échéance est postérieure au 30 juin 2023 pour certains taux LIBOR en dollars américains et au 31 décembre 2021 pour les autres taux LIBOR. Cette transition présente de nombreux risques, y compris ceux liés à la mise à jour de nos systèmes et processus, à la modification de contrats ou de clauses de repli existantes et à la communication avec les contreparties au sujet de la réforme des TIO. Afin de gérer ces risques, Investissements RPC a mis en œuvre un programme à l'échelle de l'organisme pour gérer et coordonner tous les aspects de la transition.

Au 31 mars 2022, l'exposition d'Investissements RPC en ce qui a trait aux instruments financiers assujéti à la réforme du taux LIBOR qui n'ont pas encore fait l'objet d'une transition vers les taux de référence alternatifs et dont la date d'échéance est postérieure au 30 juin 2023 dans le cas des taux LIBOR en dollars américains s'établissait à 10 milliards de dollars et à 20 milliards de dollars au titre des instruments non dérivés (juste valeur) et des instruments dérivés (valeur nominale), respectivement.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, à l'exception du changement de méthode comptable présenté ci-dessus, aucune adoption de nouvelles normes IFRS publiées, aucun changement apporté aux normes existantes ni aucune nouvelle interprétation n'a eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés. Nous évaluons actuellement l'incidence des nouvelles normes IFRS, des modifications apportées aux normes existantes ou des nouvelles interprétations publiées, mais qui ne sont pas encore entrées en vigueur pour Investissements RPC.

## 2. Placements et passifs liés aux placements

### EN UN COUP D'ŒIL

Tous les placements et passifs liés aux placements sont évalués à leur juste valeur.

La présente note décrit les types de placements et de passifs liés aux placements détenus par Investissements RPC et ses filiales constituées en sociétés de portefeuille, et explique comment la direction détermine leur juste valeur.

### MÉTHODE COMPTABLE

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Investissements RPC gère différents types de placements et de passifs liés aux placements, et détermine la juste valeur comme suit.

#### 2.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les fonds en caisse. Les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts à court terme, le papier commercial, les acceptations bancaires, les billets de dépôt à taux variable et les bons du Trésor dont l'échéance est d'au plus 90 jours.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus à des fins de placement sont inclus au poste Placements du bilan consolidé et présentés séparément dans le tableau consolidé des flux de trésorerie. La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus à des fins d'exploitation sont inclus au poste Autres actifs du bilan consolidé et présentés séparément dans le tableau consolidé des flux de trésorerie.

La juste valeur est établie d'après le coût, lequel, avec les intérêts courus, se rapproche de la juste valeur en raison de la nature à court terme ou à taux variable de ces actifs.

#### 2.2 Actions

##### Actions de sociétés ouvertes

Les placements en actions de sociétés ouvertes sont généralement effectués directement ou par l'intermédiaire de fonds, notamment de fonds spéculatifs.

La juste valeur des actions cotées en bourse, y compris les positions vendeur sur actions, est fondée sur les cours du marché. La juste valeur des placements dans des fonds est généralement fondée sur la valeur liquidative publiée par les administrateurs externes ou gestionnaires des fonds.

##### Actions de sociétés fermées

Les placements en actions de sociétés fermées sont généralement effectués directement ou par l'intermédiaire de fonds de société en commandite.

La juste valeur des placements détenus directement est principalement déterminée à l'aide des méthodes d'évaluation reconnues du secteur, notamment les multiples de capitalisation de sociétés ouvertes comparables ou la valeur actualisée des flux de trésorerie. Les données d'entrée importantes utilisées dans le cadre de ces méthodes d'évaluation comprennent le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (le BAIIA) de la société, les multiples de capitalisation de sociétés ouvertes comparables, les flux de trésorerie projetés et les taux d'actualisation calculés à l'aide des rendements de marché actuels d'instruments ayant des caractéristiques semblables. Des opérations récentes sur le marché, s'il y a lieu, sont également utilisées. Dans le cas des placements détenus par l'intermédiaire de fonds de société en commandite, la juste valeur est généralement établie en fonction de la valeur liquidative ou des renseignements pertinents communiqués par le commandité, à l'aide des méthodes d'évaluation reconnues du secteur semblables aux méthodes susmentionnées.

#### 2.3 Placements à revenu fixe

##### Obligations

Les obligations comprennent des obligations non négociables et des obligations négociables. Les obligations non négociables et les obligations négociables comprennent les obligations d'État émises par les gouvernements canadiens et étrangers et les obligations de sociétés.

La juste valeur des obligations non négociables des gouvernements provinciaux du Canada est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie, à l'aide des rendements de marché actuels d'instruments ayant des caractéristiques semblables. Dans le cas des obligations négociables, y compris les positions vendeur sur obligations, la juste valeur est fondée sur les cours du marché ou calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie, à l'aide des courbes de rendement de référence et des écarts de taux relatifs à l'émetteur.

##### Autres titres de créance

Les autres titres de créance comprennent des placements directs dans des titres de créance privés et des titres adossés à des actifs, des placements dans des fonds de placements hypothécaires en difficulté, des fonds de titres de créance privés et des fonds spéculatifs ainsi que des placements dans des flux de rentrées liés à des redevances.

La juste valeur des placements directs dans des titres de créance privés et des titres adossés à des actifs est fondée sur les cours du marché, les prix des courtiers ou les opérations récentes sur le marché, lorsque ces données sont disponibles. Si le cours du marché n'est pas disponible, la juste valeur est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie, laquelle est fondée sur des données d'entrée importantes telles que les flux de trésorerie prévus et les taux d'actualisation déterminés à l'aide des rendements de marché actuels d'instruments ayant des caractéristiques semblables.

La juste valeur des placements dans des fonds est généralement fondée sur la valeur liquidative publiée par les administrateurs externes ou gestionnaires des fonds.

En ce qui concerne les placements dans des flux de rentrées liés à des redevances, la juste valeur est principalement déterminée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie, laquelle est fondée sur les flux de trésorerie prévus et les taux d'actualisation déterminés à l'aide des rendements de marché actuels d'instruments ayant des caractéristiques semblables.

##### Titres du marché monétaire

Les titres du marché monétaire comprennent les dépôts à terme, les bons du Trésor, le papier commercial et les billets à taux variable, et ont tous une échéance de plus de 90 jours.

La juste valeur est établie d'après le coût, lequel, avec les produits d'intérêts à recevoir, se rapproche de la juste valeur en raison de la nature à court terme ou à taux variable de ces titres.

## 2.4 Stratégies de rendement absolu

Les stratégies de rendement absolu comprennent des placements dans des fonds spéculatifs qui ont pour objectif de générer des rendements positifs indépendamment de la conjoncture du marché, c'est-à-dire des rendements pour lesquels il existe une faible corrélation avec les indices globaux du marché. Les titres sous-jacents des fonds peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter, des actions, des titres à revenu fixe et des dérivés.

La juste valeur de ces placements dans des fonds est généralement fondée sur la valeur liquidative publiée par les administrateurs externes ou gestionnaires des fonds.

## 2.5 Infrastructures

En général, les placements dans les infrastructures sont effectués directement, mais ils peuvent également être faits par l'intermédiaire de fonds de société en commandite.

La juste valeur de ces placements est principalement déterminée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie, laquelle est fondée sur des données d'entrée importantes telles que les flux de trésorerie prévus et les taux d'actualisation, à l'aide des rendements de marché actuels d'instruments ayant des caractéristiques semblables.

La juste valeur des placements détenus par l'intermédiaire de fonds de société en commandite est généralement fondée sur la valeur liquidative publiée par les gestionnaires externes des fonds.

## 2.6 Biens immobiliers

Les placements dans les biens immobiliers sont généralement effectués au moyen de placements directs dans des sociétés fermées ou de participation dans des fonds de placements immobiliers. Les placements dans les biens immobiliers privés sont gérés par des partenaires de placements, principalement dans le cadre d'arrangements de copropriété.

La juste valeur des placements dans les biens immobiliers privés est déterminée à l'aide des méthodes d'évaluation reconnues dans le secteur, notamment la valeur actualisée des flux de trésorerie. Les données d'entrée importantes comprennent les flux de trésorerie projetés, le bénéfice net d'exploitation, et le taux d'actualisation et le taux de capitalisation final. La juste valeur est également déterminée d'après la valeur liquidative fournie par le partenaire de placement.

La juste valeur des fonds de placements immobiliers est généralement fondée sur la valeur liquidative publiée par les gestionnaires externes des fonds.

## 2.7 Titres acquis en vertu de conventions de revente et titres et prêts vendus en vertu de conventions de rachat

### MÉTHODE COMPTABLE

Les titres acquis en vertu de conventions de revente consistent en un achat de titres assorti d'une convention de revente à un prix et à une date future déterminés et ils sont comptabilisés comme une somme à recevoir sur les placements. Les titres acquis en vertu de ces conventions ne sont pas comptabilisés au bilan consolidé. La juste valeur des titres qui feront l'objet d'une revente en vertu des conventions de revente est surveillée, et des garanties additionnelles sont obtenues, au besoin, à des fins de protection contre le risque de crédit. En cas d'inexécution de la part d'une contrepartie, Investissements RPC a le droit de liquider la garantie détenue.

Les titres et prêts vendus en vertu de conventions de rachat sont comptabilisés comme un emprunt garanti puisqu'ils consistent en une vente de titres assortie d'une convention de rachat à un prix et à une date future déterminés. Les titres et prêts vendus en vertu de ces conventions continuent d'être comptabilisés au bilan consolidé, et toute variation de la juste valeur est comptabilisée comme un profit ou une perte sur les placements et comme un profit ou une perte provenant de filiales constituées en sociétés de portefeuille.

Les intérêts gagnés dans le cadre des conventions de revente sont comptabilisés à titre de produits d'intérêts. Les intérêts engagés dans le cadre des conventions de rachat sont comptabilisés à titre de charges financières.

Les conventions de revente et de rachat sont comptabilisées en fonction des montants auxquels les titres et les prêts ont initialement été acquis ou vendus, montants qui, avec les produits d'intérêts à recevoir et les charges d'intérêts à payer, se rapprochent de la juste valeur en raison de la nature à court terme ou du taux d'intérêt variable de ces conventions.

## 2.8 Titres empruntés et titres prêtés

### MÉTHODE COMPTABLE

Les conventions d'emprunt et de prêt de titres sont des transactions dans le cadre desquelles Investissements RPC emprunte ou prête des titres auprès de tiers.

Les titres empruntés ne sont pas comptabilisés dans le bilan consolidé. Les titres prêtés continuent d'être présentés dans le bilan consolidé, puisqu'Investissements RPC conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des titres transférés.

Le bien reçu ou donné en garantie correspond généralement à de la trésorerie, à des actions ou à des titres à revenu fixe. La garantie en trésorerie reçue est comptabilisée à titre de passif lié aux placements, alors que les actions et les titres à revenu fixe reçus en garantie ne sont pas comptabilisés dans le bilan consolidé. La trésorerie donnée en garantie est comptabilisée à titre de somme à recevoir sur les placements, tandis que les titres donnés en garantie par Investissements RPC dans le cadre de conventions d'emprunt de titres continuent d'être présentés dans le bilan consolidé. Les coûts relatifs aux conventions d'emprunt et de prêt de titres sont comptabilisés à titre de charges financières.

## 2.9 Actifs et passifs liés aux dérivés

Un dérivé est un contrat financier dont la valeur est fonction de celle des actifs, des indices, des taux d'intérêt, des taux de change ou des autres données du marché sous-jacents. Les dérivés sont négociés sur des bourses réglementées, réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation centrale ou négociés hors bourse.

La juste valeur des dérivés négociés en bourse, notamment les contrats à terme normalisés, les options et les bons de souscription, est fondée sur les cours du marché. La juste valeur des dérivés négociés hors bourse, notamment les contrats à terme de gré à gré, les swaps, les options et les bons de souscription, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation des données d'entrée observables sur les marchés, telles que des modèles d'évaluation des options, la valeur actualisée des flux de trésorerie et des prix établis par consensus obtenus auprès de courtiers indépendants ou de tiers fournisseurs. Les données d'entrée prises en compte dans ces techniques d'évaluation peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter, les prix au comptant, la volatilité des prix, les taux de change, les courbes de taux d'intérêt et les écarts de taux. Lors du calcul de la juste valeur, le risque de crédit de la contrepartie est également pris en compte.

Les paragraphes qui suivent décrivent les types de dérivés utilisés par Investissements RPC.

### Contrats à terme normalisés et contrats à terme de gré à gré

Les contrats à terme normalisés sont des contrats standardisés négociés en bourse, tandis que les contrats à terme de gré à gré sont des contrats négociés hors bourse selon des modalités convenues entre les contreparties. Les contrats à terme normalisés peuvent être réglés en trésorerie ou exiger la livraison physique de l'actif sous-jacent. Voici des exemples de contrats à terme normalisés et de contrats à terme de gré à gré.

Les contrats à terme normalisés sur actions sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre une quantité précise de titres d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou encore d'une action particulière à un prix et à une date ultérieure prédéterminés.

Les contrats de change à terme de gré à gré sont des obligations contractuelles négociées entre deux contreparties, qui visent l'achat ou la vente d'une quantité précise de devises à un prix et à une date ultérieure prédéterminés.

Les contrats à terme normalisés et les contrats à terme de gré à gré sur taux d'intérêt, y compris les contrats à terme normalisés sur obligations, sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre une quantité précise d'instruments financiers ou de titres d'un indice sensibles aux taux d'intérêt, à un prix et à une date ultérieure prédéterminés.

Les contrats à terme normalisés sur marchandises sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre une quantité précise de marchandises, comme les métaux précieux ou les produits liés à l'énergie, à un prix et à une date ultérieure prédéterminés.

### Swaps

Les swaps sont des contrats négociés hors bourse aux termes desquels deux parties conviennent d'échanger une série de flux de trésorerie. Voici des exemples de swaps.

Les swaps fondés sur des actions comprennent les swaps sur actions, les swaps de volatilité, les swaps de variance et les swaps sur dividendes. Les swaps sur actions sont des contrats en vertu desquels une contrepartie accepte de verser ou de recevoir des flux de trésorerie fondés sur les variations de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'une action particulière en échange d'un rendement fondé sur un taux d'intérêt fixe ou variable ou du rendement d'un autre instrument. Les swaps de volatilité et de variance sont des contrats qui visent l'échange de flux de trésorerie selon la volatilité ou l'écart réalisé entre la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'une action particulière et le prix d'exercice déterminé dans le contrat. Les swaps sur dividendes sont des contrats en vertu desquels une contrepartie verse à

une autre contrepartie les dividendes futurs au titre d'une seule action ou au sein d'un indice en échange de montants fixes prédéfinis, à intervalles réguliers ou à l'échéance.

Les swaps liés aux taux d'intérêt comprennent les swaps sur obligations, les swaps de taux d'intérêt et les swaps de devises. Les swaps sur obligations sont des contrats en vertu desquels les contreparties échangent le rendement d'une obligation ou d'un groupe de ces instruments contre un taux d'intérêt fixe ou variable ou le rendement d'un autre instrument. Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats en vertu desquels les contreparties échangent des flux de trésorerie dans une seule devise en fonction de différents taux d'intérêt appliqués à un montant nominal, et ce montant nominal ne fait pas l'objet de l'échange. Les swaps de devises comprennent l'échange des intérêts et du montant nominal dans deux devises différentes.

Les swaps sur défaillance sont des contrats qui fournissent une protection de crédit contre un incident de crédit précis, tel qu'un manquement à une obligation ou une faillite, lié à l'instrument financier sous-jacent (actif référencé). L'acheteur verse une prime au vendeur en contrepartie d'un paiement qui est conditionnel à l'incident de crédit touchant l'actif référencé. Aux termes des swaps sur défaillance, le vendeur est tenu d'indemniser les contreparties en cas de baisse de valeur d'un actif référencé par suite d'un incident de crédit précis. La valeur nominale correspond au montant maximal à payer aux contreparties aux termes des contrats de swap sur défaillance vendus.

### Options et bons de souscription

Les options sont des ententes contractuelles aux termes desquelles le vendeur donne à l'acheteur le droit, sans que ce soit une obligation, d'acheter ou de vendre, à une date déterminée ou avant cette date, une quantité précise d'un titre de capitaux propres, d'une devise, d'un taux d'intérêt, d'un instrument de crédit, d'une marchandise ou de tout autre instrument financier à un prix déterminé d'avance. L'acheteur paie une prime au vendeur en contrepartie de ce droit. Les options peuvent être négociées sur des bourses réglementées selon des montants standardisés ou négociées hors bourse selon des modalités convenues entre les contreparties.

Aux termes des options d'achat ou de vente, le vendeur peut être tenu de vendre ou d'acheter l'actif sous-jacent à une date déterminée ou à tout moment au cours d'une période future déterminée. En raison de la nature de ces contrats, Investissements RPC ne peut faire une estimation raisonnable du montant maximal éventuel des paiements futurs.

Les bons de souscription sont négociés hors bourse et en bourse. En vertu de ces bons de souscription, l'émetteur donne à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter, à une date déterminée ou avant cette date, une quantité précise d'actions de l'émetteur à un prix déterminé d'avance.

## 2.10 Passifs liés au financement par emprunt

Les passifs liés au financement par emprunt consistent en du papier commercial à payer, en des titres d'emprunt à terme et en des emprunts destinés à fournir du financement à Investissements RPC. Le papier commercial à payer est comptabilisé en fonction du montant auquel il est initialement émis, montant qui, avec les charges d'intérêts à payer, se rapproche de la juste valeur en raison de la nature à court terme de ces passifs. La juste valeur des titres d'emprunt à terme est fondée sur les cours du marché. La juste valeur des emprunts est fondée sur la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie ou sur le coût incluant les intérêts courus, qui se rapproche de la juste valeur. Les charges d'intérêts et les coûts connexes au titre des passifs liés au financement par emprunt sont comptabilisés à titre de charges financières.

## 2.11 Titres vendus à découvert

Les titres vendus à découvert représentent des titres vendus, mais non détenus, par Investissements RPC. Investissements RPC a l'obligation de couvrir ces positions vendeur qui sont comptabilisées à titre de passif lié aux placements en fonction de la juste valeur des titres vendus. Au besoin, un bien est donné en garantie à la contrepartie. Les charges au titre des intérêts et des dividendes sur les titres vendus à découvert sont prises en compte dans les profits nets (pertes nettes) sur les placements en actions de sociétés ouvertes et les autres placements.

## 2.12 Dette garantie à court terme

La dette garantie à court terme est constituée d'avances de trésorerie provenant de courtiers de premier ordre, entièrement garanties par des titres. Les titres donnés en garantie aux contreparties continuent d'être présentés dans le bilan consolidé. La dette garantie à court terme est comptabilisée en fonction des montants du financement transférés initialement, montants qui, avec les intérêts courus, se rapprochent de la juste valeur en raison de la nature à court terme de la dette et du taux d'intérêt variable. Les charges d'intérêts sur la dette garantie à court terme sont comptabilisées à titre de charges financières.

# 3. Évaluation à la juste valeur

### EN UN COUP D'ŒIL

Dans un marché actif, les cours du marché établis par une source indépendante constituent les éléments probants les plus fiables de la juste valeur. En l'absence d'un marché actif, l'évaluation de la juste valeur peut être beaucoup plus complexe. Elle est souvent subjective et exige l'exercice du jugement.

Cette note présente le classement de la juste valeur des placements et des passifs liés aux placements dans les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs. Dans le cas des estimations de la juste valeur nécessitant un degré de jugement important, la note présente en outre l'évolution de ces placements au cours de l'exercice et les diverses techniques d'évaluation et données d'entrée utilisées.

Les placements et les passifs liés aux placements détenus par des filiales constituées en sociétés de portefeuille sont indirectement détenus par Investissements RPC. La juste valeur de chaque filiale constituée en société de portefeuille est déterminée en fonction de la juste valeur des placements sous-jacents détenus, déduction faite des passifs liés aux placements et des montants au titre des opérations en cours, ainsi que de son bénéfice net accumulé, déduction faite des dividendes versés. La note 3.2 présente plus de détails sur les filiales constituées en sociétés de portefeuille.

### MÉTHODE COMPTABLE

Les placements et les passifs liés aux placements d'Investissements RPC sont classés selon la hiérarchie des justes valeurs suivante en fonction du niveau des données d'entrée importantes utilisées pour l'évaluation à la juste valeur :

- Niveau 1 – cours sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – données d'entrée autres que les cours du marché visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (comme les prix) ou indirectement (données calculées à l'aide des prix);
- Niveau 3 – données d'entrée qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché pour l'actif ou le passif (données d'entrée non observables).

### ESTIMATION IMPORTANTE

Les placements classés dans le niveau 3 comprennent les instruments détenus à la juste valeur qui ne sont pas négociés ou dont les prix ne sont pas cotés sur des marchés actifs. Par conséquent, la juste valeur est déterminée au moyen de techniques d'évaluation fondées sur des modèles qui utilisent des données d'entrée non observables tout en maximisant l'utilisation des données d'entrée observables sur les marchés. Les valeurs obtenues nécessitent un degré de jugement particulièrement important. Se reporter à la note 3.5 pour connaître les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des placements classés au niveau 3.

### 3.1 Hiérarchie des justes valeurs des placements et des passifs liés aux placements détenus directement par Investissements RPC

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Placements</b>				
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	– \$	13 292 \$	– \$	13 292 \$
<b>Actions</b>				
Actions de sociétés ouvertes <sup>1</sup>	139 496	3 342	–	142 838
Actions de sociétés fermées	–	1 679	6 446	8 125
<b>Total des actions</b>	139 496	5 021	6 446	150 963
<b>Placements à revenu fixe</b>				
Obligations	56 027	48 351	–	104 378
Autres titres de créance	–	713	4 163	4 876
Titres du marché monétaire	–	1 368	–	1 368
<b>Total des placements à revenu fixe</b>	56 027	50 432	4 163	110 622
<b>Stratégies de rendement absolu</b>	–	17 723	809	18 532
<b>Infrastructures</b>	–	–	10 548	10 548
<b>Biens immobiliers</b>	–	–	10 325	10 325
<b>Sommes à recevoir sur les placements</b>				
Titres acquis en vertu de conventions de revente et trésorerie donnée en garantie pour les titres empruntés	–	56 809	–	56 809
Actifs liés aux dérivés	–	2 852	–	2 852
Autres <sup>2</sup>	–	5 375	–	5 375
<b>Total des sommes à recevoir sur les placements</b>	–	65 036	–	65 036
<b>Participations dans des filiales constituées en sociétés de portefeuille</b> (note 3.2)	–	–	299 556	299 556
<b>Total des placements</b>	195 523 \$	151 504 \$	331 847 \$	678 874 \$
<b>Passifs liés aux placements</b>				
Passifs liés au financement par emprunt	43 916	250	–	44 166
Titres vendus en vertu de conventions de rachat et garantie en trésorerie reçue pour les titres prêtés	–	43 461	–	43 461
Titres vendus à découvert	29 003	–	–	29 003
Passifs liés aux dérivés	102	4 673	–	4 775
Dette garantie à court terme	–	1 196	–	1 196
Autres <sup>2</sup>	–	677	26	703
<b>Total des passifs liés aux placements</b>	73 021	50 257	26	123 304
Montants à recevoir au titre des opérations en cours <sup>3</sup>	–	7 964	–	7 964
Montants à payer au titre des opérations en cours <sup>3</sup>	–	24 168	–	24 168
<b>Placements nets</b>	122 502 \$	85 043 \$	331 821 \$	539 366 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2021 <sup>4</sup>			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Placements</b>				
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	– \$	13 744 \$	– \$	13 744 \$
<b>Actions</b>				
Actions de sociétés ouvertes <sup>1</sup>	154 995	3 889	45	158 929
Actions de sociétés fermées	–	172	11 485	11 657
<b>Total des actions</b>	154 995	4 061	11 530	170 586
<b>Placements à revenu fixe</b>				
Obligations	54 941	39 824	–	94 765
Autres titres de créance	–	1 049	2 709	3 758
Titres du marché monétaire	–	143	–	143
<b>Total des placements à revenu fixe</b>	54 941	41 016	2 709	98 666
<b>Stratégies de rendement absolu</b>	–	15 734	1 012	16 746
<b>Infrastructures</b>	–	–	8 037	8 037
<b>Biens immobiliers</b>	–	–	9 556	9 556
<b>Sommes à recevoir sur les placements</b>				
Titres acquis en vertu de conventions de revente et trésorerie donnée en garantie pour les titres empruntés	–	7 127	–	7 127
Actifs liés aux dérivés	–	3 515	–	3 515
Autres <sup>2</sup>	–	2 269	–	2 269
<b>Total des sommes à recevoir sur les placements</b>	–	12 911	–	12 911
<b>Participations dans des filiales constituées en sociétés de portefeuille</b> (note 3.2)	–	–	265 706	265 706
<b>Total des placements</b>	209 936 \$	87 466 \$	298 550 \$	595 952 \$
<b>Passifs liés aux placements</b>				
Passifs liés au financement par emprunt	36 449	–	–	36 449
Titres vendus en vertu de conventions de rachat et garantie en trésorerie reçue pour les titres prêtés	–	33 150	–	33 150
Titres vendus à découvert	22 275	–	–	22 275
Passifs liés aux dérivés	45	2 957	–	3 002
Dette garantie à court terme	–	1 234	–	1 234
Autres <sup>2</sup>	–	2 048	–	2 048
<b>Total des passifs liés aux placements</b>	58 769	39 389	–	98 158
Montants à recevoir au titre des opérations en cours <sup>3</sup>	–	2 663	–	2 663
Montants à payer au titre des opérations en cours <sup>3</sup>	–	3 191	–	3 191
<b>Placements nets</b>	151 167 \$	47 549 \$	298 550 \$	497 266 \$

1. Comprennent les placements dans des fonds.

2. Les autres sommes à recevoir sur les placements et les autres passifs liés aux placements comprennent un montant de trésorerie donnée en garantie de 2 662 millions de dollars (31 mars 2021 – 1 142 millions de dollars) et un montant de trésorerie détenue en garantie de 538 millions de dollars (31 mars 2021 – 1 955 millions de dollars) liés aux opérations sur des dérivés négociés hors bourse, respectivement.

3. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les montants à recevoir et à payer au titre des opérations en cours sont évalués au coût amorti, qui se rapproche de la juste valeur.

4. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

### 3.2 Information supplémentaire sur la hiérarchie des justes valeurs relativement aux filiales constituées en sociétés de portefeuille

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des justes valeurs des placements sous-jacents et des passifs liés aux placements détenus par les filiales constituées en sociétés de portefeuille. La note 1.2 présente plus de détails sur la nature et l'objectif des filiales constituées en sociétés de portefeuille.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Placements</b>				
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	– \$	2 049 \$	– \$	2 049 \$
<b>Actions</b>				
Actions de sociétés ouvertes <sup>1</sup>	11 104	5 411	32	16 547
Actions de sociétés fermées	–	2 816	162 789	165 605
<b>Total des actions</b>	11 104	8 227	162 821	182 152
<b>Placements à revenu fixe</b>				
Obligations	–	3 941	–	3 941
Autres titres de créance	–	7 965	28 115	36 080
<b>Total des placements à revenu fixe</b>	–	11 906	28 115	40 021
<b>Stratégies de rendement absolu</b>	–	14 203	1 946	16 149
<b>Infrastructures</b>	–	–	35 052	35 052
<b>Biens immobiliers</b>	–	–	31 325	31 325
<b>Sommes à recevoir sur les placements</b>				
Actifs liés aux dérivés	–	81	–	81
Autres	–	540	–	540
<b>Total des sommes à recevoir sur les placements</b>	–	621	–	621
<b>Total des placements détenus par des filiales constituées en sociétés de portefeuille</b>	11 104 \$	37 006 \$	259 259 \$	307 369 \$
<b>Passifs liés aux placements</b>				
Passifs liés au financement par emprunt	–	5 191	150	5 341
Prêts vendus en vertu de conventions de rachat	–	168	–	168
Autres	–	16	210	226
<b>Total des passifs liés aux placements détenus par des filiales constituées en sociétés de portefeuille</b>	–	5 375	360	5 735
Montants à recevoir au titre des opérations en cours <sup>2</sup>	–	561	–	561
Montants à payer au titre des opérations en cours <sup>2</sup>	–	2 639	–	2 639
<b>Participations dans des filiales constituées en sociétés de portefeuille</b>	11 104 \$	29 553 \$	258 899 \$	299 556 \$

	Au 31 mars 2021 <sup>3</sup>			
(en millions de dollars canadiens)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Placements</b>				
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	– \$	788 \$	– \$	788 \$
<b>Actions</b>				
Actions de sociétés ouvertes <sup>1</sup>	8 629	7 485	40	16 154
Actions de sociétés fermées	–	7 385	140 020	147 405
<b>Total des actions</b>	8 629	14 870	140 060	163 559
<b>Placements à revenu fixe</b>				
Obligations	–	3 795	–	3 795
Autres titres de créance	–	5 467	22 097	27 564
Titres du marché monétaire	–	–	–	–
<b>Total des placements à revenu fixe</b>	–	9 262	22 097	31 359
<b>Stratégies de rendement absolu</b>	–	10 576	1 686	12 262
<b>Infrastructures</b>	–	–	31 917	31 917
<b>Biens immobiliers</b>	–	–	29 148	29 148
<b>Sommes à recevoir sur les placements</b>				
Actifs liés aux dérivés	–	121	–	121
Autres	–	501	–	501
<b>Total des sommes à recevoir sur les placements</b>	–	622	–	622
<b>Total des placements détenus par des filiales constituées en sociétés de portefeuille</b>	8 629 \$	36 118 \$	224 908 \$	269 655 \$
<b>Passifs liés aux placements</b>				
Passifs liés au financement par emprunt	–	3 311	237	3 548
Prêts vendus en vertu de conventions de rachat	–	–	–	–
Passifs liés aux dérivés	–	2	–	2
Autres	–	4	–	4
<b>Total des passifs liés aux placements détenus par des filiales constituées en sociétés de portefeuille</b>	–	3 317	237	3 554
Montants à recevoir au titre des opérations en cours <sup>2</sup>	–	414	–	414
Montants à payer au titre des opérations en cours <sup>2</sup>	–	809	–	809
<b>Participations dans des filiales constituées en sociétés de portefeuille</b>	8 629 \$	32 406 \$	224 671 \$	265 706 \$

1. Comprennent les placements dans des fonds.

2. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les montants à recevoir et à payer au titre des opérations en cours sont évalués au coût amorti, qui se rapproche de la juste valeur.

3. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

### 3.3 Transferts entre le niveau 1 et le niveau 2

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés avoir été effectués à la fin de la période de présentation de l'information financière. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, des montants de 105 millions de dollars au titre des placements et de 24 millions de dollars au titre des passifs liés aux placements détenus directement par Investissements RPC ont été transférés du niveau 1 vers le niveau 2 (exercice clos le 31 mars 2021 – 103 millions de dollars et néant, respectivement). Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022,

des montants de 587 millions de dollars au titre des placements et de 24 millions de dollars au titre des passifs liés aux placements détenus directement par Investissements RPC ont été transférés du niveau 2 vers le niveau 1 (exercice clos le 31 mars 2021 – 104 millions de dollars et néant, respectivement). Les transferts entre le niveau 1 et le niveau 2 sont effectués en fonction de la disponibilité des cours sur des marchés actifs et de techniques d'évaluation fondées sur des données d'entrée observables autres que les cours du marché.

### 3.4 Rapprochement des justes valeurs classées au niveau 3

Les tableaux ci-dessous présentent un rapprochement de la juste valeur des placements classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs :

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022

(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> avril 2021	Profit (perte) inclus dans les produits	Achats	Ventes <sup>1</sup>	Transferts au niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Juste valeur au 31 mars 2022	Variation des profits (pertes) latents sur les placements toujours détenus au 31 mars 2022 <sup>2</sup>
<b>Placements</b>								
<b>Actions</b>								
Actions de sociétés ouvertes	45 \$	(3) \$	– \$	(42) \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Actions de sociétés fermées	11 485	238	824	(1 887)	21	(4 235)	6 446	45
<b>Total des actions</b>	<b>11 530</b>	<b>235</b>	<b>824</b>	<b>(1 929)</b>	<b>21</b>	<b>(4 235)</b>	<b>6 446</b>	<b>45</b>
<b>Placements à revenu fixe</b>								
Autres titres de créance	2 709	16	2 780	(1 534)	192	–	4 163	(58)
<b>Stratégies de rendement absolu</b>	<b>1 012</b>	<b>15</b>	<b>–</b>	<b>(218)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>809</b>	<b>(27)</b>
<b>Infrastructures</b>	<b>8 037</b>	<b>1 179</b>	<b>2 199</b>	<b>(867)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>10 548</b>	<b>710</b>
<b>Biens immobiliers</b>	<b>9 556</b>	<b>876</b>	<b>506</b>	<b>(613)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>10 325</b>	<b>809</b>
<b>Participations dans des filiales constituées en sociétés de portefeuille<sup>3</sup></b>	<b>265 706</b>	<b>32 476</b>	<b>2 704</b>	<b>(1 330)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>299 556</b>	<b>32 476</b>
<b>Total des placements</b>	<b>298 550 \$</b>	<b>34 797 \$</b>	<b>9 013 \$</b>	<b>(6 491) \$</b>	<b>213 \$</b>	<b>(4 235) \$</b>	<b>331 847 \$</b>	<b>33 955 \$</b>
<b>Passifs liés aux placements</b>								
Autres	–	–	26	–	–	–	26	–
<b>Placements nets</b>	<b>298 550 \$</b>	<b>34 797 \$</b>	<b>8 987 \$</b>	<b>(6 491) \$</b>	<b>213 \$</b>	<b>(4 235) \$</b>	<b>331 821 \$</b>	<b>33 955 \$</b>

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021<sup>4</sup>

(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> avril 2020	Profit (perte) inclus dans les produits	Achats	Ventes <sup>1</sup>	Transferts au niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Juste valeur au 31 mars 2021	Variation des profits (pertes) latents sur les placements toujours détenus au 31 mars 2021 <sup>2</sup>
<b>Placements</b>								
<b>Actions</b>								
Actions de sociétés ouvertes	33 \$	13 \$	– \$	(1) \$	– \$	– \$	45 \$	14 \$
Actions de sociétés fermées	8 586	3 587	589	(1 429)	152	–	11 485	3 612
<b>Total des actions</b>	<b>8 619</b>	<b>3 600</b>	<b>589</b>	<b>(1 430)</b>	<b>152</b>	<b>–</b>	<b>11 530</b>	<b>3 626</b>
<b>Placements à revenu fixe</b>								
Autres titres de créance	2 552	243	1 967	(1 902)	–	(151)	2 709	(41)
<b>Stratégies de rendement absolu</b>	<b>1 534</b>	<b>(78)</b>	<b>237</b>	<b>(776)</b>	<b>95</b>	<b>–</b>	<b>1 012</b>	<b>(140)</b>
<b>Infrastructures</b>	<b>7 622</b>	<b>867</b>	<b>25</b>	<b>(477)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>8 037</b>	<b>867</b>
<b>Biens immobiliers</b>	<b>14 469</b>	<b>(2 526)</b>	<b>357</b>	<b>(2 744)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>9 556</b>	<b>(2 392)</b>
<b>Participations dans des filiales constituées en sociétés de portefeuille<sup>3</sup></b>	<b>220 229</b>	<b>43 500</b>	<b>2 841</b>	<b>(864)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>265 706</b>	<b>43 500</b>
<b>Total des placements</b>	<b>255 025 \$</b>	<b>45 606 \$</b>	<b>6 016 \$</b>	<b>(8 193) \$</b>	<b>247 \$</b>	<b>(151) \$</b>	<b>298 550 \$</b>	<b>45 420 \$</b>
<b>Passifs liés aux placements</b>								
Autres	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Placements nets</b>	<b>255 025 \$</b>	<b>45 606 \$</b>	<b>6 016 \$</b>	<b>(8 193) \$</b>	<b>247 \$</b>	<b>(151) \$</b>	<b>298 550 \$</b>	<b>45 420 \$</b>

1. Comprennent le remboursement de capital.

2. Incluse dans les produits. Inclut ou exclut les placements transférés vers le niveau 3 ou hors de celui-ci, respectivement.

3. Les achats liés aux filiales constituées en sociétés de portefeuille représentent des apports en capital ou des montants nets de financement par emprunt, fournis à ces filiales. Les ventes liées aux filiales constituées en sociétés de portefeuille représentent le remboursement de capital ou le paiement de dividendes provenant de ces filiales.

4. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

Les transferts au niveau 3 et hors du niveau 3 étaient principalement attribuables à des changements dans la disponibilité des données d'entrée observables sur le marché utilisées pour déterminer la juste valeur, et ils sont réputés avoir été effectués à la fin de la période de présentation de l'information financière.

### 3.5 Niveau 3 – Données d'entrée non observables importantes

Les tableaux ci-dessous présentent la juste valeur des placements détenus directement par Investissements RPC, les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer leur juste valeur, ainsi que les fourchettes et les moyennes pondérées des données d'entrée non observables.

Les filiales constituées en sociétés de portefeuille sont également classées au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. La juste valeur repose principalement sur les placements classés au niveau 3, pour lesquels les techniques d'évaluation, les fourchettes et les moyennes pondérées des

données d'entrée non observables sont présentées ci-après. Cependant, certains placements détenus par les filiales constituées en sociétés de portefeuille sont fondés sur des cours sur des marchés actifs (niveau 1) ou évalués au moyen de données d'entrée observables (niveau 2). Ces placements s'élevaient à 11 104 millions de dollars (31 mars 2021 – 8 629 millions de dollars) et à 29 553 millions de dollars (31 mars 2021 – 32 406 millions de dollars), respectivement. La note 3.2 présente plus de détails sur les placements de niveau 1 et de niveau 2 des filiales constituées en sociétés de portefeuille. Comme chaque filiale constituée en société de portefeuille est surtout composée de placements de niveau 3, la filiale au complet est classée au niveau 3.

Au 31 mars 2022						
(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur des placements détenus par :		Principales techniques d'évaluation utilisées <sup>1</sup>	Données d'entrée non observables importantes	Fourchettes de valeurs des données d'entrée <sup>2</sup>	Moyenne pondérée <sup>2</sup>
	Investissements RPC	Filiales constituées en sociétés de portefeuille				
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	– \$	2 049 \$	Coût incluant les intérêts courus	–	–	–
<b>Actions de sociétés ouvertes</b>						
Placements directs	–	11 449	Cours du marché	–	–	–
Placements dans des fonds	–	5 098	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
<b>Actions de sociétés fermées</b>						
Placements directs	6 433	73 818	Multiples de capitalisation de sociétés comparables	Multiple du BAIIA	8,9 x à 22,0 x	15,4 x
			Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	6,7 % à 16,4 %	10,7 %
	11	16 361	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
Placements dans des fonds	2	75 426	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
<b>Obligations</b>	–	3 941	Cours du marché ou valeur actualisée des flux de trésorerie au moyen de données d'entrée observables	–	–	–
<b>Autres titres de créance</b>						
Placements directs dans des titres de créance privés	187	29 879	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	4,0 % à 31,5 %	8,3 %
	–	1 401	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
Titres adossés à des actifs	3 766	538	Cours comparables	Cours	74,5 % à 103,4 %	98,3 %
Placements dans des fonds	210	4 262	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
<b>Stratégies de rendement absolu</b>						
Placements dans des fonds	809	16 149	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
<b>Infrastructures</b>						
Placements directs	10 548	35 000	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	7,1 % à 13,3 %	8,7 %
Placements dans des fonds	–	52	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
<b>Biens immobiliers</b>						
Placements directs	8 715	5 003	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	4,8 % à 14,3 %	6,6 %
				Taux de capitalisation final	3,8 % à 11,5 %	5,3 %
	1 534	24 807	Valeur liquidative fournie par le partenaire de placement	–	–	–
Placements dans des fonds	76	1 515	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
<b>Sommes à recevoir sur les placements</b>						
Actifs liés aux dérivés	–	81	Modèle d'évaluation des options	–	–	–
Autres	–	540	Coût incluant les intérêts courus	–	–	–
<b>Passifs liés aux placements</b>						
Passifs liés au financement par emprunt	–	5 341	Coût incluant les intérêts courus	–	–	–
			Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	3,1 % à 3,7 %	3,3 %
Prêts vendus en vertu de conventions de rachat	–	168	Coût incluant les intérêts courus	–	–	–
Autres <sup>3</sup>	26	226	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Flux de trésorerie prévus	–	–
<b>Montant net à recevoir (à payer) au titre des opérations en cours</b>	–	(2 078)	Coût amorti	–	–	–
<b>Total</b>	<b>32 265 \$</b>	<b>299 556 \$</b>				

Au 31 mars 2021<sup>4</sup>

(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur des placements détenus par :		Principales techniques d'évaluation utilisées <sup>1</sup>	Données d'entrée non observables importantes	Fourchettes de valeurs des données d'entrée <sup>2</sup>	Moyenne pondérée <sup>2</sup>
	Investissements RPC	Filiales constituées en sociétés de portefeuille				
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	– \$	788 \$	Coût incluant les intérêts courus	–	–	–
<b>Actions de sociétés ouvertes</b>						
Placements directs	–	9 635	Cours du marché	–	–	–
Placements dans des fonds	45	6 519	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
<b>Actions de sociétés fermées</b>						
Placements directs	11 324	72 051	Multiples de capitalisation de sociétés comparables	Multiple du BAIIA	9,0 x à 64,3 x	25,4 x
	14	14 360	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	7,1 % à 32,9 %	10,9 %
Placements dans des fonds	147	60 994	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
<b>Obligations</b>	–	3 795	Cours du marché ou valeur actualisée des flux de trésorerie au moyen de données d'entrée observables	–	–	–
<b>Autres titres de créance</b>						
Placements directs dans des titres de créance privés	137	21 187	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	3,7 % à 30,0 %	7,6 %
	–	1 420	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
Titres adossés à des actifs	2 550	693	Cours comparables	Cours	81,4 % à 109,2 %	99,3 %
Placements dans des fonds	22	4 264	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
<b>Stratégies de rendement absolu</b>						
Placements dans des fonds	1 012	12 262	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
<b>Infrastructures</b>						
Placements directs	8 037	31 891	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	7,2 % à 14,1 %	8,3 %
Placements dans des fonds	–	26	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
<b>Biens immobiliers</b>						
Placements directs	8 286	5 988	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	5,3 % à 14,3 %	6,7 %
	1 205	20 599	Valeur liquidative fournie par le partenaire de placement	Taux de capitalisation final	3,8 % à 11,0 %	5,5 %
Placements dans des fonds	65	2 561	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
<b>Sommes à recevoir sur les placements</b>						
Actifs liés aux dérivés	–	121	Modèle d'évaluation des options	–	–	–
Autres	–	501	Coût incluant les intérêts courus	–	–	–
<b>Passifs liés aux placements</b>						
Passifs liés au financement par emprunt	–	3 548	Coût incluant les intérêts courus	–	–	–
	–	–	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	2,5 % à 3,1 %	2,8 %
Passifs liés aux dérivés	–	2	Valeur actualisée des flux de trésorerie	–	–	–
Autres <sup>3</sup>	–	4	Coût incluant les intérêts courus	–	–	–
<b>Montant net à recevoir (à payer) au titre des opérations en cours</b>	–	(395)	Coût amorti	–	–	–
<b>Total</b>	<b>32 844 \$</b>	<b>265 706 \$</b>				

1. Peuvent comprendre certains placements récemment acquis qui sont comptabilisés au coût, lequel se rapproche de la juste valeur.
2. La fourchette de valeurs des données d'entrée représente les données d'entrée minimales et maximales utilisées pour l'évaluation des placements d'une catégorie d'actifs particulière. La moyenne pondérée des données d'entrée est calculée en fonction des justes valeurs relatives des placements compris dans la catégorie d'actifs. La diversité des placements compris dans chaque catégorie d'actifs, notamment sur le plan des secteurs géographiques et des secteurs d'activité liés aux placements, peut donner lieu à des fourchettes pour lesquelles les données d'entrée présentent des écarts importants et sont réparties de façon inégale au sein de la fourchette.
3. Comprennent principalement les frais à payer et les contreparties éventuelles liés aux placements.
4. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

### 3.6 Analyse de sensibilité des évaluations effectuées à l'aide de données d'entrée non observables

Une variation importante de l'une ou l'autre des données d'entrée non observables susmentionnées donnerait lieu à une hausse ou à une baisse considérable de l'évaluation à la juste valeur. La corrélation des données d'entrée non observables importantes et de l'évaluation à la juste valeur pour les données d'entrée les plus importantes figurant dans les tableaux précédents se présente comme suit :

- Une augmentation (diminution) du multiple du BAIIA donnerait lieu à une hausse (baisse) de la juste valeur.
- Une augmentation (diminution) du taux d'actualisation et du taux de capitalisation final donnerait lieu à une baisse (hausse) de la juste valeur.

Les justes valeurs des placements classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs aux notes 3.1 et 3.2 sont fondées sur des méthodes d'évaluation reconnues dans le secteur qui peuvent comprendre l'utilisation d'estimations faites par la direction, des évaluateurs, ou les deux lorsqu'un degré de jugement important est nécessaire. L'utilisation de méthodes d'évaluation fondées sur des hypothèses raisonnables de rechange peut avoir une incidence importante sur les justes valeurs qui en résultent. Si toutes les autres variables demeuraient constantes, l'utilisation de méthodes d'évaluation fondées sur des hypothèses raisonnables de rechange se traduirait par une diminution de 8 600 millions de dollars (31 mars 2021 – 9 000 millions de dollars) ou par une augmentation de 10 100 millions de dollars (31 mars 2021 – 9 500 millions de dollars) de l'actif net. Cette analyse de sensibilité nécessite l'exercice d'un jugement et elle ne tient pas compte des placements dont les justes valeurs sont fournies par des gestionnaires de placement, puisque Investissements RPC n'a pas accès aux hypothèses sous-jacentes utilisées.

## 4. Dérivés

### EN UN COUP D'ŒIL

Investissements RPC conclut divers dérivés afin de gérer son exposition aux risques de change, de crédit et de taux d'intérêt et à d'autres risques liés au marché, et pour ajuster l'exposition de ses actifs et de ses catégories d'actifs.

Les justes valeurs, les montants nominaux et les échéances contractuelles de tous les instruments financiers dérivés sont présentés aux notes 4.1 et 4.2. Cette ventilation fournit également de l'information sur la portée de l'utilisation des divers types de dérivés.

### 4.1 Juste valeur des dérivés

La valeur positive ou négative générée par les dérivés est fonction de la variation de la valeur des actifs sous-jacents, de la fluctuation des indices, des taux d'intérêt, des taux de change ou de la variation d'autres facteurs liés au marché, selon que les modalités des dérivés conclus précédemment deviennent plus ou moins avantageuses par rapport à celles des contrats assortis de modalités semblables et d'une même durée résiduelle qui pourraient être négociés dans le contexte actuel du marché.

Le risque de marché lié aux dérivés est une composante du risque de marché lié au portefeuille global, lequel est géré au moyen de la politique intégrée de gestion du risque décrite à la note 7.

L'exposition maximale au risque de crédit est représentée par la juste valeur positive du dérivé et elle correspond habituellement à une petite fraction du montant nominal du contrat. Les dérivés négociés hors bourse présentent en général un risque de crédit plus élevé que les contrats négociés en bourse. Le risque de crédit lié aux contrats négociés en bourse ou réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation centrale est restreint, car ces opérations sont soit exécutées dans des bourses réglementées, soit réglées par l'intermédiaire de chambres de compensation dotées de capitaux suffisants pour assumer l'obligation du vendeur d'un contrat et garantir son exécution.

La juste valeur des contrats dérivés détenus par Investissements RPC et ses filiales constituées en sociétés de portefeuille se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2022		Au 31 mars 2021	
	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Juste valeur positive	Juste valeur négative
<b>Contrats sur actions</b>				
Contrats à terme normalisés	– \$	– \$	– \$	– \$
Swaps	1 722	(3 741)	2 231	(2 267)
Options :				
Négociées hors bourse – achetées	19	–	1	–
Négociées hors bourse – vendues	–	(122)	–	(85)
Bons de souscription	80	–	121	–
<b>Total des contrats sur actions</b>	<b>1 821</b>	<b>(3 863)</b>	<b>2 353</b>	<b>(2 352)</b>
<b>Contrats de change</b>				
Contrats à terme de gré à gré	729	(307)	406	(370)
Options :				
Négociées hors bourse – achetées	80	–	50	–
Négociées hors bourse – vendues	–	(44)	–	(45)
<b>Total des contrats de change</b>	<b>809</b>	<b>(351)</b>	<b>456</b>	<b>(415)</b>
<b>Contrats sur taux d'intérêt</b>				
Contrats à terme normalisés	–	–	–	–
Contrats à terme de gré à gré	–	–	–	–
Swaps	43	(257)	763	(53)
Options :				
Négociées hors bourse – achetées	224	–	29	–
Négociées hors bourse – vendues	–	(175)	–	(109)
<b>Total des contrats sur taux d'intérêt</b>	<b>267</b>	<b>(432)</b>	<b>792</b>	<b>(162)</b>
<b>Contrats de crédit</b>				
Swaps sur défaillance :				
Négociés hors bourse – achetés	1	(3)	2	(11)
Négociés hors bourse – vendus	32	(6)	32	(5)
Options :				
Négociées hors bourse – achetées	3	–	1	–
Négociées hors bourse – vendues	–	(18)	–	(14)
<b>Total des contrats de crédit</b>	<b>36</b>	<b>(27)</b>	<b>35</b>	<b>(30)</b>
<b>Contrats sur marchandises</b>				
Contrats à terme normalisés	–	–	–	–
Options :				
Négociées en bourse – vendues	–	(102)	–	(45)
<b>Total des contrats sur marchandises</b>	<b>–</b>	<b>(102)</b>	<b>–</b>	<b>(45)</b>
<b>Total<sup>1</sup></b>	<b>2 933 \$</b>	<b>(4 775) \$</b>	<b>3 636 \$</b>	<b>(3 004) \$</b>

1. Comprend un montant de 80 millions de dollars (31 mars 2021 – 121 millions de dollars) relatif aux bons de souscription et un montant de 1 million de dollars (31 mars 2021 – 2 millions de dollars) relatif aux swaps de taux d'intérêt négociés par les filiales constituées en sociétés de portefeuille.

#### 4.2 Montants nominaux des dérivés par échéance

Les montants nominaux des dérivés représentent les montants contractuels auxquels un taux ou un cours est appliqué pour le calcul des flux de trésorerie à échanger. Les montants nominaux servent à déterminer les profits et les pertes, ainsi que la juste valeur des contrats. Ils ne sont pas comptabilisés comme des actifs ni des passifs dans le bilan consolidé. Les montants nominaux ne représentent pas nécessairement le montant du risque de marché ou le montant du risque de crédit qui pourrait découler de dérivés.

Les échéances des montants nominaux des dérivés détenus par Investissements RPC et ses filiales constituées en sociétés de portefeuille se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Échéances					Total
	Au				Au	
	31 mars 2022				31 mars 2021	
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De 6 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total	Total
<b>Contrats sur actions</b>						
Contrats à terme normalisés	6 929 \$	36 \$	– \$	– \$	6 965 \$	5 034 \$
Swaps	113 393	3 447	1	–	116 841	136 170
Options :						
Négo­ciées hors bourse – achetées	824	–	–	–	824	11
Négo­ciées hors bourse – vendues	6 391	–	–	–	6 391	4 637
Bons de souscription	–	7	63	–	70	59
<b>Total des contrats sur actions</b>	<b>127 537</b>	<b>3 490</b>	<b>64</b>		<b>131 091</b>	<b>145 911</b>
<b>Contrats de change</b>						
Contrats à terme de gré à gré	42 001	73	–	–	42 074	41 182
Options :						
Négo­ciées hors bourse – achetées	1 330	1 206	–	–	2 536	2 107
Négo­ciées hors bourse – vendues	7 531	–	–	–	7 531	9 364
<b>Total des contrats de change</b>	<b>50 862</b>	<b>1 279</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>52 141</b>	<b>52 653</b>
<b>Contrats sur taux d'intérêt</b>						
Contrats à terme normalisés	15 648	192	–	–	15 840	5 606
Contrats à terme de gré à gré	–	–	–	–	–	3 926
Swaps	8 309	57 501	23 377	21 338	110 525	76 921
Options :						
Négo­ciées hors bourse – achetées	6 158	–	–	–	6 158	3 431
Négo­ciées hors bourse – vendues	9 705	–	–	–	9 705	8 484
<b>Total des contrats sur taux d'intérêt</b>	<b>39 820</b>	<b>57 693</b>	<b>23 377</b>	<b>21 338</b>	<b>142 228</b>	<b>98 368</b>
<b>Contrats de crédit</b>						
Swaps sur défaillance :						
Négo­ciés hors bourse – achetés	1 561	60 540	1 905	148	64 154	43 933
Négo­ciés hors bourse – vendus	2 443	74 454	23 931	1	100 829	76 556
Options :						
Négo­ciées hors bourse – achetées	999	–	–	–	999	2 181
Négo­ciées hors bourse – vendues	8 462	–	–	–	8 462	10 727
<b>Total des contrats de crédit</b>	<b>13 465</b>	<b>134 994</b>	<b>25 836</b>	<b>149</b>	<b>174 444</b>	<b>133 397</b>
<b>Contrats sur marchandises</b>						
Contrats à terme normalisés	7 300	–	–	–	7 300	5 134
Options :						
Négo­ciées en bourse – vendues	1 596	–	–	–	1 596	1 225
<b>Total des contrats sur marchandises</b>	<b>8 896</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>8 896</b>	<b>6 359</b>
<b>Total<sup>1</sup></b>	<b>240 580 \$</b>	<b>197 456 \$</b>	<b>49 277 \$</b>	<b>21 487 \$</b>	<b>508 800 \$</b>	<b>436 688 \$</b>

1. Comprend un montant de 69 millions de dollars (31 mars 2021 – 59 millions de dollars) lié aux bons de souscription et un montant de 65 millions de dollars (31 mars 2021 – 67 millions de dollars) lié aux swaps de taux d'intérêt négociés par les filiales constituées en sociétés de portefeuille.

## 5. Profits nets provenant de filiales constituées en sociétés de portefeuille

### EN UN COUP D'ŒIL

Les filiales entièrement détenues qui sont gérées par Investissements RPC dans le but de détenir des placements sont appelées filiales constituées en sociétés de portefeuille. Les produits et les charges des filiales constituées en sociétés de portefeuille sont présentés ci-dessous et composent les profits nets provenant de filiales constituées en sociétés de portefeuille conformément à IFRS 10.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos les	
	31 mars 2022	31 mars 2021 <sup>1</sup>
<b>Produits :</b>		
Intérêts, dividendes et autres produits	7 952 \$	4 455 \$
Profits nets sur les placements privés	28 982	34 900
Profits nets sur les placements en actions de sociétés ouvertes et les autres placements	1 643	9 084
	<b>38 577</b>	48 439
<b>Charges :</b>		
Charges liées aux transactions	246	209
Impôt	60	839
Charges financières	120	114
	<b>426</b>	1 162
<b>Profits nets avant les dividendes versés à Investissements RPC</b>	<b>38 151</b>	47 277
Dividendes versés à Investissements RPC	5 675	3 777
<b>Profits nets provenant de filiales constituées en sociétés de portefeuille</b>	<b>32 476 \$</b>	43 500 \$

1. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

## 6. Information sectorielle

### MÉTHODE COMPTABLE

Investissements RPC compte six services de placement pour lesquels les résultats d'exploitation sont examinés régulièrement en vue de l'affectation des ressources et de l'évaluation de la performance. Ces services constituent des secteurs opérationnels en vertu d'IFRS 8, *Secteurs opérationnels*. Les résultats sectoriels comprennent les éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui sont affectés sur une base raisonnable.

### 6.1 Secteurs de placement

Investissements RPC a pour mission de gérer les sommes qui lui sont transférées en application des articles 108.1 et 108.3 de la loi sur le RPC, dans l'intérêt des cotisants et des bénéficiaires du RPC. À cette fin, Investissements RPC doit investir ses actifs en vue d'un rendement maximal tout en évitant des risques de perte indus. Les placements sont gérés par les six services décrits ci-dessous.

- Gestion de fonds globale** – Ce service est responsable de la conception stratégique et tactique des portefeuilles de la caisse, de l'affectation des capitaux aux stratégies de placement et de la gestion des expositions, du levier financier et des liquidités. Dans le cadre de ces activités, le service Gestion de fonds globale investit, aux fins du portefeuille d'équilibrage, la portion des placements nets qui exclut l'actif géré par les autres services de placement, dans des titres de sociétés ouvertes à l'échelle mondiale. Le service Gestion de fonds globale dirige la mise en œuvre continue du cadre de placement du portefeuille global et s'assure que les activités de placement de la caisse produisent collectivement un portefeuille global qui vise à optimiser les rendements à long terme tout en évitant des risques indus.
- Marchés financiers et placements factoriels** – Ce service comprend des fonds spéculatifs gérés à l'externe et des stratégies de gestion active gérées à l'interne axés sur les investissements à l'échelle mondiale dans des actions de sociétés ouvertes, des titres à revenu fixe, des devises et des marchandises. La plupart des stratégies du service visent la constitution de portefeuilles neutres par rapport au marché.
- Actions à gestion active** – Ce service tire parti de ses avantages structurels comparatifs et des atouts développés au fil du temps pour exploiter des occasions sur les marchés boursiers mondiaux au moyen de recherches exclusives sur les facteurs fondamentaux propres aux sociétés. Ces recherches fondamentales effectuées par le service lui permettent d'investir dans des sociétés précises au moyen de placements basés sur de fortes convictions qui sont regroupés pour constituer un portefeuille de positions acheteur et vendeur très concentré et neutre par rapport au marché.
- Placements en instruments de crédit** – Ce service investit dans des instruments de crédit et des produits assimilables à des instruments de crédit sur les marchés publics et privés à l'échelle mondiale, ce qui comprend des placements dans des titres de créance de sociétés, le crédit à la consommation et le financement adossé à des actifs réels sur l'ensemble de l'échelle de notation, à l'exception des obligations souveraines.

• **Actions de sociétés fermées** – Ce service investit dans un large éventail d'actions de sociétés fermées à l'échelle mondiale, directement et en collaboration avec des partenaires. Le service Actions de sociétés fermées cherche à obtenir des primes de rendement en investissant dans des actifs moins liquides et en mettant l'accent sur la création de valeur à long terme au moyen d'engagements auprès de fonds, de placements sur les marchés secondaires et de placements directs dans des sociétés fermées.

• **Actifs réels** – Ce service investit dans les secteurs de l'immobilier et des infrastructures, ainsi que dans des actifs liés à l'énergie traditionnelle et renouvelable à l'échelle mondiale. Son portefeuille génère une combinaison de revenu et de croissance du capital pour la caisse, tout en fournissant des flux de trésorerie qui augmentent avec l'inflation au fil du temps.

### 6.1.1 Bénéfice net par secteur de placement

Le tableau ci-dessous illustre les produits et les charges issus de chaque service de placement.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022								
(en millions de dollars canadiens)	Gestion de fonds globale	Marchés financiers et placements factoriels	Actions à gestion active	Placements en instruments de crédit	Actions de sociétés fermées	Actifs réels	Ajustements	Total
<b>Produits (pertes) :</b>	(270) \$	3 584 \$	(4 052) \$	3 621 \$	23 051 \$	14 743 \$	(4 359) \$	36 318 \$
<b>Charges<sup>1</sup> :</b>								
Charges de personnel	107	130	162	136	223	255	–	1 013
Frais généraux et administratifs	75	67	75	48	70	80	–	415
Frais de gestion <sup>2</sup>	–	490	27	30	597	150	(1 274)	20
Commissions de performance <sup>3</sup>	–	938	4	2	1 347	95	(2 348)	38
Charges liées aux transactions <sup>4</sup>	87	27	98	56	82	217	(246)	321
Impôt <sup>4</sup>	28	10	73	21	94	66	(60)	232
Charges financières <sup>5</sup>	179	–	–	41	55	20	(431)	(136)
	476 \$	1 662 \$	439 \$	334 \$	2 468 \$	883 \$	(4 359) \$	1 903 \$
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>(746) \$</b>	<b>1 922 \$</b>	<b>(4 491) \$</b>	<b>3 287 \$</b>	<b>20 583 \$</b>	<b>13 860 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>34 415 \$</b>

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021 <sup>6</sup>								
(en millions de dollars canadiens)	Gestion de fonds globale	Marchés financiers et placements factoriels	Actions à gestion active	Placements en instruments de crédit	Actions de sociétés fermées	Actifs réels	Ajustements	Total
<b>Produits :</b>	34 974 \$	6 463 \$	2 970 \$	2 743 \$	36 055 \$	8 605 \$	(5 009) \$	86 801 \$
<b>Charges<sup>1</sup> :</b>								
Charges de personnel	116	140	138	114	192	238	–	938
Frais généraux et administratifs	75	67	64	45	59	74	–	384
Frais de gestion <sup>2</sup>	–	480	15	22	754	148	(1 401)	18
Commissions de performance <sup>3</sup>	–	1 128	–	–	930	230	(2 265)	23
Charges liées aux transactions <sup>4</sup>	64	42	77	24	75	113	(209)	186
Impôt <sup>4</sup>	44	9	156	18	43	841	(839)	272
Charges financières <sup>5</sup>	1 221	–	–	13	34	63	(295)	1 036
	1 520 \$	1 866 \$	450 \$	236 \$	2 087 \$	1 707 \$	(5 009) \$	2 857 \$
<b>Bénéfice net</b>	<b>33 454 \$</b>	<b>4 597 \$</b>	<b>2 520 \$</b>	<b>2 507 \$</b>	<b>33 968 \$</b>	<b>6 898 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>83 944 \$</b>

1. Comprennent les charges assumées par Investissements RPC et ses filiales constituées en sociétés de portefeuille relativement à chaque service.
2. Comprend des coûts de 1 274 millions de dollars engagés au sein des fonds (31 mars 2021 – 1 401 millions de dollars).
3. Comprend des coûts de 2 348 millions de dollars engagés au sein des fonds (31 mars 2021 – 2 265 millions de dollars).
4. Les ajustements représentent des charges engagées par des filiales constituées en sociétés de portefeuille qui sont reclassées en produits.
5. Représentent les charges financières assumées par Investissements RPC et ses filiales constituées en sociétés de portefeuille, comme il est décrit à la note 1.8, qui se chiffrent à (16) millions de dollars (31 mars 2021 – 1 150 millions de dollars), ainsi que les charges d'intérêts nominales liées aux dérivés (principalement des swaps et des contrats à terme normalisés) utilisés pour générer un levier financier additionnel pour Investissements RPC de 311 millions de dollars (31 mars 2021 – 181 millions de dollars). Ensemble, ces montants reflètent le total des charges liées au levier financier utilisé par la direction pour surveiller le coût du levier financier de l'ensemble de la caisse, comme il est décrit à la note 10.2.
6. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

## 6.1.2 Placements nets par secteur de placement

(en millions de dollars canadiens)	Placements nets <sup>1</sup>						Total
	Gestion de fonds globale	Marchés financiers et placements factoriels	Actions à gestion active	Placements en instruments de crédit	Actions de sociétés fermées	Actifs réels	
<b>Au 31 mars 2022</b>	<b>228 176 \$</b>	<b>3 413 \$</b>	<b>(2 705) \$</b>	<b>53 672 \$</b>	<b>134 170 \$</b>	<b>122 640 \$</b>	<b>539 366 \$</b>
Au 31 mars 2021 <sup>2</sup>	222 339	2 218	(569)	43 761	125 140	104 377	497 266

1. Les placements nets excluent les passifs communs nets de 55 millions de dollars (31 mars 2021 – 79 millions de dollars).
2. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

## 6.2 Informations relatives aux zones géographiques

Le tableau suivant présente les placements nets en fonction de la région où ils sont principalement exposés au risque économique :

(en millions de dollars canadiens)	Placements nets <sup>1</sup>					Total
	Canada	É.-U.	Asie-Pacifique	Europe	Amérique latine	
<b>Au 31 mars 2022</b>	<b>85 183 \$</b>	<b>196 199 \$</b>	<b>141 199 \$</b>	<b>86 427 \$</b>	<b>30 358 \$</b>	<b>539 366 \$</b>
Au 31 mars 2021 <sup>2</sup>	78 283	187 462	134 382	75 923	21 216	497 266

1. Des passifs liés au financement par emprunt de 6 401 millions de dollars, de 19 387 millions de dollars, de 1 460 millions de dollars et de 22 259 millions de dollars (31 mars 2021 – 4 092 millions de dollars, 16 779 millions de dollars, 532 millions de dollars et 18 594 millions de dollars), en fonction de la devise des émissions, sont inclus dans les placements nets au Canada, aux États-Unis, en Asie-Pacifique et en Europe, respectivement.
2. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

## 7. Gestion des risques

### EN UN COUP D'ŒIL

Le portefeuille de placement du RPC de base et le portefeuille de placement du RPC supplémentaire (collectivement, les portefeuilles de placement) sont exposés à différents risques de placement gérés au moyen de la politique intégrée de gestion du risque. Les notes qui suivent décrivent les catégories de risque, les expositions au risque sous-jacentes et les techniques de gestion des risques connexes.

- Note 8 – Risque de marché
- Note 9 – Risque de crédit
- Note 10 – Risque de liquidité et risque de levier financier

Toute mention des activités de placement et de l'exposition aux risques d'Investissements RPC inclut également les activités de placement et l'exposition aux risques de ses filiales constituées en sociétés de portefeuille non consolidées.

L'incidence continue de la COVID-19 et l'évolution du contexte géopolitique continuent d'avoir des répercussions considérables à l'échelle mondiale, dont une hausse de la volatilité des marchés. Dans ce contexte de volatilité, Investissements RPC continue de respecter les limites en matière de risque établies par son conseil d'administration, y compris les limites relatives au risque de marché, au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de levier financier.

### 7.1 Introduction

Investissements RPC gère et atténue les risques de placement conformément à la politique intégrée de gestion du risque (la politique). La politique établit les obligations de reddition de comptes du conseil d'administration, des divers comités, y compris le comité de gestion du risque, et des services dans la gestion des risques liés aux placements. Au moins une fois par exercice, le conseil d'administration met à jour et approuve la politique, qui contient des dispositions relatives à l'appétence au risque (sous forme de limites, d'énoncés et de cibles) et à la gestion du risque régissant les décisions de placement conformément au mandat d'Investissements RPC.

Les limites supérieures et inférieures relatives au risque absolu sont incluses dans la politique et déterminent le degré de risque de placement total qu'Investissements RPC peut prendre en ce qui concerne les portefeuilles de placement. Investissements RPC surveille quotidiennement le risque de pertes de placement éventuelles des portefeuilles de placement et rend compte au conseil d'administration au moins une fois par trimestre. La cible en matière de titres de capitaux

propres au sein du portefeuille de placement du RPC de base et du portefeuille de placement du RPC supplémentaire est évaluée au moyen d'un ratio d'équivalence-risque des titres de capitaux propres par rapport aux titres de créance, qui représente la proportion de titres de capitaux propres par rapport aux titres de créance au sein d'un portefeuille de référence simple composé de deux catégories d'actifs pour lequel le risque de marché et le risque de crédit correspondraient à ceux du portefeuille de placement concerné. Le ratio de chaque portefeuille de placement doit respecter les limites relatives au risque absolu approuvées par le conseil d'administration.

### 7.1.1 Surveillance indépendante des risques

Le groupe Gestion du risque d'Investissements RPC relève du chef des finances et de la gestion des risques. Le groupe est responsable de l'évaluation et de la surveillance des risques de placement et doit s'assurer que la gestion des portefeuilles de placement est conforme à l'appétence au risque établie. Cette supervision est exercée au moyen des fonctions de contrôle et de soutien indépendantes. Les services de placement sont responsables de la gestion des risques dans les limites de l'appétence au risque prescrite.

### 7.1.2 Mesures relatives aux risques de placement

Un ensemble de mesures sont utilisées pour estimer le risque de perte résultant de fluctuations du marché de petite, moyenne ou grande envergure sur différentes périodes de temps. En plus des modèles sectoriels standards de risque de marché et de crédit, Investissements RPC utilise des modèles exclusifs pour évaluer les pertes éventuelles du portefeuille sur un horizon à long terme. En outre, un certain nombre de mesures relatives au risque particulières aux pupitres de négociation sont suivies et visent la nature particulière de la stratégie.

### 7.1.3 Analyse de scénarios de crise

En complément des diverses mesures relatives aux pertes éventuelles utilisées pour surveiller les portefeuilles de placement, Investissements RPC examine de façon plus approfondie l'incidence potentielle d'événements défavorables extrêmes, mais plausibles sur le marché. L'analyse de scénarios permet d'analyser l'incidence de divers événements perturbateurs sur le marché, y compris les événements susceptibles de se produire sur la scène géopolitique ou les contrecoups économiques éventuels, au moyen d'une approche ascendante tenant compte de l'incidence des bouleversements des paramètres pour l'ensemble du portefeuille. De façon générale, la période de prévision considérée est de un an afin de tenir compte adéquatement de l'incidence des bouleversements des marchés publics sur les évaluations d'actifs de marchés privés. Ces évaluations sont présentées à la haute direction et au conseil d'administration.

### 7.1.4 Validation des modèles

L'équipe de validation des modèles du groupe Risque de placement valide de façon indépendante les modèles de constitution des portefeuilles et de gestion des risques revêtant une importance stratégique, ainsi que les méthodes d'évaluation des principaux systèmes de placement. Une approche fondée sur le risque est utilisée pour établir la fréquence et l'ampleur des activités de validation, en mettant davantage l'accent sur les modèles de risque plus élevé.

### 7.2 Risque lié à l'ensemble de la caisse

Investissements RPC utilise un ensemble de mesures de risque pour surveiller et évaluer le profil de risque des portefeuilles de placement. Des rapports sur les risques sont transmis régulièrement à l'équipe de la haute direction et au conseil d'administration pour soutenir la gouvernance des divers facteurs de risque de placement auxquels les portefeuilles de placement sont exposés. La politique comprend des limites à la composition du portefeuille. Le niveau de risque de marché cible, exprimé par un ratio d'équivalence-risque des titres de capitaux propres par rapport aux titres de créance, du portefeuille de placement du RPC de base est actuellement fixé à 85 pour cent/15 pour cent, tandis que celui du portefeuille de placement du RPC supplémentaire est fixé à 55 pour cent/45 pour cent.

Le risque lié à l'ajustement du régime est une notion centrale dans les activités de conception de portefeuille et de gouvernance des risques d'Investissements RPC. Il est défini comme la probabilité d'une augmentation significative du taux de cotisation minimal applicable aux cotisants du RPC, en fonction uniquement du rendement des placements sur divers horizons temporels. Cette mesure générale est sensible au risque de marché, au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de levier financier.

Les autres mesures clés de gouvernance du risque de placement comprennent les suivantes :

- Risque de marché : Un ratio d'équivalence-risque des titres de capitaux propres par rapport aux titres de créance, qui représente la proportion de titres de capitaux propres (par rapport aux titres de créance) au sein d'un portefeuille de référence simple composé de deux catégories d'actifs pour lequel le risque de marché et le risque de crédit correspondraient à ceux du portefeuille de placement concerné.
- Pertes de placement éventuelles : La perte présentée au titre des portefeuilles de placement sur un horizon de un an ne devrait pas dépasser la limite établie 19 fois sur 20. La perte éventuelle des portefeuilles de placement sur un horizon de cinq ans est aussi évaluée et surveillée par la direction.
- Risque lié à la gestion active : Un rendement inférieur éventuel découlant des différences entre la composition de chaque portefeuille de placement et celle d'un portefeuille de référence conçu à l'interne. Cette mesure a été introduite dans le cadre de la politique qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2021.
- Mesures du risque de liquidité et du risque de levier financier, décrites plus en détail à la note 10.

En se fondant sur les normes sectorielles et les modèles de risque élaborés à l'interne, le groupe Gestion du risque assure, de manière indépendante des services de placement, le respect des limites en matière de risque de placement. Les tableaux suivants présentent un sommaire des principales mesures de gouvernance du risque de placement des portefeuilles de placement.

		Au 31 mars 2022	Au 31 mars 2021
	Limite	RPC de base	RPC de base
Risque lié à l'ajustement du régime <sup>1,2</sup>	s.o.	16 %	17 %
Risque de marché	80–90 %	85 %	85 %
Perte de placement éventuelle :			
Horizon de 1 an <sup>3</sup>	20 %	18 %	18 %
Horizon de 5 ans <sup>1,3</sup>	s.o.	19 %	20 %
Risque lié à la gestion active <sup>4</sup>	450 pb	427 pb	s.o.

		Au 31 mars 2022	Au 31 mars 2021
	Limite	RPC supplémentaire	RPC supplémentaire
Risque lié à l'ajustement du régime <sup>1,2</sup>	s.o.	18 %	16 %
Risque de marché	50–60 %	55 %	54 %
Perte de placement éventuelle :			
Horizon de 1 an <sup>3</sup>	14 %	13 %	12 %
Horizon de 5 ans <sup>1,3</sup>	s.o.	15 %	15 %
Risque lié à la gestion active <sup>4</sup>	450 pb	381 pb	s.o.

1. Cette mesure, qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2021, ne constitue pas une limite de risque établie par la politique, mais demeure une notion centrale dans les activités de conception de portefeuille et de gouvernance des risques.
2. Avec prise d'effet le 31 mars 2022, cette mesure tient compte de la valeur ajoutée en dollars prévue dans les hypothèses relatives au rendement. Les valeurs au 31 mars 2021 ont été retraitées pour refléter cette prise en compte.
3. Pourcentage de la valeur des placements.
4. Présenté en points de base (pb).

## 7.2.1 Scénarios de crise et résultats

Dans le cadre des activités de surveillance continue, Investissements RPC effectue une analyse des scénarios afin de quantifier l'incidence des perturbations éventuelles et de repérer les possibles vulnérabilités qui pourraient ne pas être entièrement décelées par les modèles de risque habituels. Il analyse notamment la façon dont les événements importants sur le marché et sur la scène géopolitique pourraient influencer sur les portefeuilles de placement. Des exemples des scénarios analysés et surveillés sur une base régulière sont présentés ci-dessous.

- Crise financière mondiale semblable à celle survenue en 2008 – Investissements RPC estime que si une telle crise financière mondiale survenait de nouveau, la valeur enregistrée des portefeuilles de placement diminuerait d'environ 15 pour cent, ou 80 milliards de dollars, soit un pourcentage comparable à celui de l'exercice précédent. Cette perte estimative respecte l'appétence au risque.
- Scénario de crise grave – Un scénario hypothétique qui regroupe plusieurs perturbations du marché historiques. Ce scénario élimine les profits de change qui étaient habituellement réalisés au cours de perturbations des marchés antérieures pendant lesquelles des pertes ont été partiellement compensées par une dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain. Si ce scénario plus grave devait se concrétiser, Investissements RPC estime qu'il entraînerait des pertes d'environ 21 pour cent, ou 111 milliards de dollars, soit un pourcentage essentiellement inchangé par rapport à l'exercice précédent. Bien que ce scénario de crise soit moins plausible, il met en lumière la sensibilité des rendements aux fluctuations des devises, et il est surveillé activement pour assurer que la perte estimative respecte, dans l'ensemble, l'appétence au risque.

- Cadre d'analyse et d'examen exhaustif des fonds propres – Un scénario de crise extrême utilisé à l'externe pour évaluer la suffisance des fonds propres des plus importantes sociétés de portefeuille bancaire américaines. Investissements RPC a intégré les paramètres de crise du cadre d'analyse et d'examen exhaustif des fonds propres (Comprehensive Capital Analysis and Review) aux estimations des pertes en période de crise. Investissements RPC estime que la valeur enregistrée des portefeuilles de placement diminuerait d'environ 46 pour cent, ou 248 milliards de dollars, soit un pourcentage essentiellement inchangé par rapport à l'exercice précédent. Même si les paramètres utilisés dans ce scénario sont probablement trop restrictifs dans le contexte d'un fonds d'investissement, Investissements RPC croit qu'il est tout de même utile de le considérer.

Une analyse ponctuelle est aussi effectuée selon divers scénarios de crise plausibles fondés sur les événements qui se déroulent dans le monde à l'heure actuelle, comme l'incidence éventuelle de l'inflation ou les effets de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur l'économie mondiale et les placements d'Investissements RPC. La direction surveille activement les pertes éventuelles estimatives résultant de cette analyse pour s'assurer que les portefeuilles de placement respectent l'appétence au risque établie.

## 8. Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur d'un placement ou d'un passif lié aux placements fluctue par suite de variations des prix et des taux du marché.

Investissements RPC utilise une structure à paliers de limites pour gérer le risque de marché, en contrôlant les degrés d'exposition au risque. Les limites comprennent l'utilisation des ratios d'équivalence-risque des titres de capitaux propres par rapport aux titres de créance des deux portefeuilles de placement, ainsi que différentes limites visant à réduire la probabilité qu'aucun des risques de marché individuels auxquels sont exposés les services de placement n'augmente plus rapidement qu'il ne l'avait été prévu initialement. Le risque de marché est également pris en compte à titre de composante des mesures de la perte de placement éventuelle, décrites à la note 7.2. À ces mesures s'ajoutent des éléments déclencheurs de baisse ou de perte qui indiquent les stratégies liées aux marchés publics qui enregistrent des pertes supérieures à leurs niveaux de risque de marché estimés. Des limites plus précises sont également utilisées dans certains cas propres aux programmes de placement et adaptées à la façon dont les stratégies sont gérées quotidiennement. Parmi ces mesures et limites précises, citons la mesure DV01, qui évalue la perte ou le profit possible lié à la stratégie de placement en raison d'une augmentation ou d'une diminution de 1 point de base des courbes de taux d'intérêt, et les limites de divergence qui permettent d'assurer le suivi des risques par rapport aux indices de référence respectifs.

Les services de placement doivent respecter leurs limites, mais peuvent demander d'augmenter les limites établies au niveau de la direction. Les dépassements de limites sont traités conformément aux lignes directrices établies en matière de communication aux échelons supérieurs.

Le risque de marché est composé du risque actions, du risque de taux d'intérêt, du risque d'écart de crédit et du risque de change. La sensibilité à ces risques est résumée dans les notes respectives.

### 8.1 Risque actions

Le risque actions correspond au risque que la juste valeur d'un placement ou d'un passif lié aux placements fluctue en raison des variations des cours des actions, et il est une importante source de risque des portefeuilles de placement. Le tableau ci-dessous présente l'incidence immédiate d'une diminution ou d'une augmentation de 1 pour cent de l'indice S&P 500 sur la perte ou le profit sur les placements en actions de sociétés ouvertes, si toutes les autres variables demeuraient constantes. Ce calcul suppose que le cours des actions autres que celles de l'indice S&P 500 varierait de façon conforme à leur comportement historique associé à une diminution ou à une augmentation de 1 pour cent de l'indice S&P 500.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2022	Au 31 mars 2021
	<b>Incidence d'une diminution de 1 pour cent de l'indice S&amp;P 500</b>	
Perte sur les placements en actions de sociétés ouvertes	<b>1 218 \$</b>	1 184 \$

### 8.2 Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur d'un placement ou d'un passif lié aux placements fluctue en raison des fluctuations des taux d'intérêt sur le marché. Les portefeuilles de placement sont exposés au risque de taux d'intérêt principalement en raison de leurs placements dans des titres à revenu fixe, de certains passifs liés aux placements et des dérivés de taux d'intérêt.

#### 8.2.1 Sensibilité au risque de taux d'intérêt

Si toutes les autres variables demeuraient constantes, une augmentation ou une diminution de 1 point de base des taux sans risque nominaux se traduirait par une diminution ou une augmentation de la valeur des placements directement touchés par les fluctuations des taux d'intérêt, comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2022	Au 31 mars 2021
	<b>Incidence d'une augmentation de 1 point de base de l'actif net<sup>1</sup></b>	
Echéance		
Moins de 1 an	<b>1 \$</b>	1 \$
De 1 an à 5 ans	<b>(19)</b>	(23)
De 6 à 10 ans	<b>(22)</b>	(18)
Plus de 10 ans	<b>(64)</b>	(49)
<b>Total</b>	<b>(104) \$</b>	(89) \$

1. Cette sensibilité s'applique principalement aux instruments d'emprunt et aux dérivés sensibles aux taux d'intérêt.

La sensibilité des portefeuilles de placement aux taux d'intérêt sans risque de divers pays s'établit comme suit :

Région	Au 31 mars 2022	Au 31 mars 2021
États-Unis	<b>43 %</b>	50 %
Canada	<b>30</b>	31
Europe	<b>10</b>	–
Chine	<b>6</b>	6
Royaume-Uni	<b>6</b>	4
Autres	<b>5</b>	9
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	100 %

### 8.3 Risque d'écart de crédit

Le risque d'écart de crédit est la différence entre le rendement de certains titres et celui de titres comparables qui ne présentent aucun risque (c.-à-d. titres émis par les gouvernements) et dont la date d'échéance est la même. Le risque d'écart de crédit correspond au risque que la juste valeur de ces titres fluctue en raison des variations de l'écart de crédit. Si toutes les autres variables demeuraient constantes, une hausse des taux d'écart de crédit se traduirait par une diminution des placements nets.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2022	Au 31 mars 2021
	<b>Incidence d'une accentuation de l'écart de taux de 1 point de base</b>	
Diminution des placements nets	<b>30 \$</b>	34 \$

### 8.4 Risque de change

Les portefeuilles de placement sont exposés au risque de change par l'intermédiaire des placements ou des passifs liés aux placements libellés en diverses devises. Les fluctuations de la valeur relative des devises par rapport au dollar canadien peuvent avoir des effets favorables ou défavorables sur la juste valeur ou sur les flux de trésorerie futurs de ces placements et de ces passifs liés aux placements.

#### 8.4.1 Expositions au risque de change

Exprimée en dollars canadiens, l'exposition nette au risque de change, compte tenu de la répartition des dérivés de change, s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2022		Au 31 mars 2021	
Devise	Exposition nette	% du total <sup>1</sup>	Exposition nette	% du total <sup>1</sup>
Dollar américain	296 341 \$	55 %	280 198 \$	56 %
Euro	39 127	7	31 580	6
Renminbi chinois	25 953	5	23 391	5
Livre sterling	16 828	3	16 238	3
Autres	73 927	14	73 636	15
Total de l'exposition au risque de change	<b>452 176</b>	<b>84</b>	425 043	85
Dollar canadien	87 190	16	72 223	15
<b>Total</b>	<b>539 366 \$</b>	<b>100 %</b>	497 266 \$	100 %

1. Pourrait ne pas refléter le pourcentage du total réel en raison de l'arrondissement des chiffres.

Si toutes les autres variables et valeurs sous-jacentes demeuraient constantes, une appréciation ou une dépréciation de 10 pour cent du dollar canadien par rapport à toutes les autres devises se traduirait par une diminution ou une augmentation de 45 218 millions de dollars des placements nets (31 mars 2021 – 42 504 millions de dollars).

## 9. Risque de crédit

Le risque de crédit représente la dépréciation durable éventuelle d'un placement en raison de l'exposition directe ou indirecte à une contrepartie défaillante ou d'éventuelles pertes financières en raison de la détérioration de la qualité du crédit d'une entité. Le risque de crédit des portefeuilles de placement découle principalement de leurs placements dans des entités de catégorie spéculative. La valeur comptable de ces placements présentée dans l'annexe consolidée du portefeuille représente l'exposition directe maximale au risque de crédit à la date du bilan. Le risque de crédit est également pris en compte à titre de composante des mesures de la perte de placement éventuelle, décrites à la note 7.2.

### 9.1 Expositions aux contreparties

La juste valeur des titres de créance et des dérivés négociés hors bourse faisant l'objet d'une exposition au risque de crédit, par catégorie de notation et compte non tenu de toute garantie détenue ou autres améliorations du crédit, se détaillait comme suit :

Au 31 mars 2022																
(en millions de dollars canadiens)	Obligations <sup>1</sup>		Équivalents de trésorerie <sup>1</sup>		Titres du marché monétaire <sup>1</sup>		Conventions de revente <sup>1</sup>		Dérivés négociés hors bourse		Autres titres de créance <sup>1,2</sup>		Total		% du total <sup>3</sup>	
Notation		\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$		%
AAA	18 460	\$	116	\$	250	\$	–	\$	–	\$	1 990	\$	20 816	\$	10	%
AA	40 440		4 673		100		21 486		639		1 130		68 468		33	
A	26 175		5 420		1 018		26 878		1 928		410		61 829		29	
BBB	15 290		–		–		7 814		284		2 917		26 305		12	
BB	5 107		–		–		–		–		2 512		7 619		4	
B	3 413		–		–		–		–		17 266		20 679		10	
CCC/CC/D	608		–		–		–		–		3 126		3 734		2	
<b>Total</b>	<b>109 493</b>	<b>\$</b>	<b>10 209</b>	<b>\$</b>	<b>1 368</b>	<b>\$</b>	<b>56 178</b>	<b>\$</b>	<b>2 851</b>	<b>\$</b>	<b>29 351</b>	<b>\$</b>	<b>209 450</b>	<b>\$</b>	<b>100</b>	<b>%</b>

Au 31 mars 2021																
(en millions de dollars canadiens)	Obligations <sup>1</sup>		Équivalents de trésorerie <sup>1</sup>		Titres du marché monétaire <sup>1</sup>		Conventions de revente <sup>1</sup>		Dérivés négociés hors bourse		Autres titres de créance <sup>1,2</sup>		Total		% du total <sup>3</sup>	
Notation		\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$		%
AAA	18 540	\$	150	\$	–	\$	–	\$	–	\$	1 031	\$	19 721	\$	14	%
AA	39 915		7 804		80		1 063		152		1 037		50 051		36	
A	24 880		4 316		63		2 414		2 785		307		34 765		25	
BBB	9 891		–		–		2 587		578		2 464		15 520		11	
BB	3 234		–		–		–		–		2 844		6 078		4	
B	2 219		–		–		–		–		9 212		11 431		8	
CCC/CC/D	644		–		–		–		–		1 732		2 376		2	
<b>Total</b>	<b>99 323</b>	<b>\$</b>	<b>12 270</b>	<b>\$</b>	<b>143</b>	<b>\$</b>	<b>6 064</b>	<b>\$</b>	<b>3 515</b>	<b>\$</b>	<b>18 627</b>	<b>\$</b>	<b>139 942</b>	<b>\$</b>	<b>100</b>	<b>%</b>

1. Comprennent les intérêts courus.
2. Comprennent les placements directs dans des titres de créance privés et des titres adossés à des actifs.
3. Pourrait ne pas refléter le pourcentage du total réel en raison de l'arrondissement des chiffres.

De plus, les portefeuilles de placement sont indirectement exposés au risque de crédit découlant des titres sous-jacents aux placements dans des fonds.

Investissements RPC limite le risque de crédit lié aux contrats négociés hors bourse de plusieurs façons, notamment en négociant uniquement avec des contreparties autorisées qui répondent aux exigences minimales en matière de qualité de crédit et en limitant l'exposition maximale à une même contrepartie, ainsi que par l'utilisation de conventions-cadres de compensation et de garanties.

L'exposition au risque de crédit est atténuée dans le cas de certains actifs et passifs financiers, qui sont assortis de droits de compensation conditionnels en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite. Pour ce qui est des titres acquis en vertu de conventions de revente, des titres et prêts vendus en vertu de conventions de rachat et des dérivés négociés hors bourse, Investissements RPC reçoit de la contrepartie, ou remet à celle-ci, un bien en garantie afin de gérer le risque de crédit (se reporter à la note 15). En outre, en cas de défaillance, les montants liés à une contrepartie donnée sont réglés sur une base nette aux termes de conventions-cadres de compensation et de conventions de garantie, telles que la convention-

cadre de rachat (Global Master Repurchase Agreement) et les conventions de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association (se reporter à la note 12).

### 9.2 Valeur à risque du crédit

En plus d'intégrer le risque de crédit aux mesures relatives aux pertes de placement éventuelles, tel qu'il est décrit à la note 7.2, Investissements RPC assure également le suivi d'une mesure distincte relative aux pertes découlant de défaillances et de la migration des notations. La méthode de simulation de Monte-Carlo, qui tient compte des probabilités de défaillance, de migration des notations et de recouvrement en cas de défaillance relativement aux placements sous-jacents, a été adoptée pour quantifier cet aspect du risque. La valeur à risque du crédit, en fonction d'un niveau de confiance de 95 pour cent, signifie qu'il y a 5 pour cent de probabilité que les placements sous-jacents compris dans les portefeuilles de placement perdent des sommes supérieures aux valeurs indiquées ci-dessous, exprimées en pourcentage de chaque portefeuille de placement, au cours d'un exercice donné en raison des risques de défaillance et de migration de la qualité de crédit.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2022		Au 31 mars 2021	
	RPC de base	RPC supplémentaire	RPC de base	RPC supplémentaire
Valeur à risque du crédit	3,4 %	2,3 %	3,4 %	2,2 %

## 10. Risque de liquidité et risque de levier financier

### 10.1 Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque de subir des pertes inacceptables découlant de l'obtention des fonds nécessaires pour i) nous acquitter de nos obligations au titre des versements lorsqu'elles deviennent exigibles, ii) financer de nouveaux placements ou iii) rééquilibrer le portefeuille en période de crise. Le ratio de couverture par les liquidités

évalue le nombre de titres liquides qui, par rapport aux obligations d'Investissements RPC au titre des placements et du transfert de fonds au RPC, sont disponibles sur divers horizons temporels, y compris sur toute période de 10 jours.

	Limite	Au 31 mars 2022	Au 31 mars 2021
Ratio de couverture par les liquidités	1,0 x	<b>2,9 x</b>	6,2 x

Le risque de liquidité est sensible à l'utilisation par Investissements RPC de diverses formes de levier financier pour gérer certains autres risques et accroître les rendements de la caisse. Le recours au levier financier est directement géré au moyen des mesures de levier financier, tel qu'il est présenté à la note 10.2.

Le risque de liquidité est géré en investissant certains actifs dans un portefeuille de titres liquides composé d'actions cotées en bourse, de

titres du marché monétaire et d'obligations négociables. La gestion de ce risque est complétée par la capacité à mobiliser des fonds au moyen d'activités comme l'émission de papier commercial et de titres d'emprunt à terme et de la vente de titres en vertu de conventions de rachat. Par ailleurs, Investissements RPC maintient des facilités de crédit non garanties pour répondre à des besoins éventuels en liquidités. Il n'y avait eu aucun prélèvement sur les facilités de crédit au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2022	Au 31 mars 2021
Facilités de crédit non garanties détenues	<b>1 500 \$</b>	3 000 \$

### 10.2 Risque de levier financier

Le risque de levier financier correspond au risque que des obligations financières excessives augmentent le risque de marché et le risque de liquidité en période de crise. Le risque de levier financier est surveillé au moyen de mesures du levier financier avec recours et du levier financier sans recours. Le levier financier avec recours (auparavant le total des passifs liés au financement) est une mesure du levier financier avec recours direct à l'égard d'Investissements RPC fondée sur un notionnel qui représente le montant net du financement utilisé par Investissements RPC

pour accroître son exposition aux placements. Le levier financier sans recours représente les titres d'emprunt émis par l'intermédiaire de nos filiales constituées en sociétés de portefeuille qui ne comportent qu'un recours à l'égard de certains placements détenus au sein de ces filiales. Ensemble, le levier financier avec recours et le levier financier sans recours constituent le levier financier de l'ensemble de la caisse. Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> avril 2022, le conseil a approuvé une limite de 45 pour cent de l'actif net quant à l'utilisation du levier financier avec recours.

	Au 31 mars 2022	Au 31 mars 2021
Levier financier avec recours	<b>22,6 %</b>	17,8 %
Levier financier sans recours	<b>1,0 %</b>	0,7 %

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, des charges de 175 millions de dollars (31 mars 2021 – 1 217 millions de dollars) ont été engagées au titre du levier financier avec recours d'un montant de 121 839 millions de dollars (31 mars 2021 – 88 279 millions de dollars), et des charges de 120 millions de dollars (31 mars 2021 – 114 millions de dollars) ont

été engagées au titre du levier financier sans recours d'un montant de 5 341 millions de dollars (31 mars 2021 – 3 548 millions de dollars). Combinées, ces charges constituent le total des charges liées au levier financier engagées par Investissements RPC au titre du levier financier de l'ensemble de la caisse (comme il est présenté à la note 6.1.1).

### 10.3 Échéances

#### 10.3.1 Échéances des placements dans des instruments autres que des dérivés détenus directement par Investissements RPC

(en millions de dollars canadiens)	Échéances							
	Au 31 mars 2022					Au 31 mars 2021		
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De 6 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total <sup>2</sup>	Rendement effectif moyen	Total <sup>2</sup>	Rendement effectif moyen
<b>Obligations non négociables</b>								
Gouvernements provinciaux canadiens	849 \$	4 893 \$	915 \$	11 315 \$	17 972 \$	3,3 %	20 561 \$	2,6 %
<b>Obligations négociables</b>								
Gouvernement du Canada	–	3 999	1 902	1 398	7 299	2,4	6 337	1,1
Gouvernements provinciaux canadiens	–	1 556	2 227	2 993	6 776	3,2	7 370	2,5
Sociétés d'État canadiennes	–	1 518	571	306	2 395	2,9	2 584	1,6
Gouvernements étrangers	1 124	13 360	14 711	23 528	52 723	2,6	45 736	2,1
Obligations de sociétés	812	6 054	5 880	4 467	17 213	3,5	12 177	2,6
<b>Autres titres de créance</b>								
Titres de créance privés <sup>1</sup>	187	–	–	–	187	–	137	–
Titres adossés à des actifs	–	936	1 454	1 376	3 766	1,8	2 550	1,8
<b>Titres acquis en vertu de conventions de revente</b>	56 178	–	–	–	56 178	–	6 062	0,2
<b>Trésorerie donnée en garantie pour les titres empruntés</b>	631	–	–	–	631	s.o.	1 065	s.o.
<b>Total</b>	<b>59 781 \$</b>	<b>32 316 \$</b>	<b>27 660 \$</b>	<b>45 383 \$</b>	<b>165 140 \$</b>	<b>s.o.</b>	<b>104 579 \$</b>	<b>s.o.</b>

1. Comprennent les placements directs classés en tant que titres de créance. Excluent les placements dans des fonds.
2. Selon la juste valeur.

#### 10.3.2 Échéances des placements dans des instruments autres que des dérivés détenus par des filiales constituées en sociétés de portefeuille

Le tableau qui suit présente de l'information supplémentaire portant sur l'échéance des placements détenus par des filiales constituées en sociétés de portefeuille.

(en millions de dollars canadiens)	Échéances							
	Au 31 mars 2022					Au 31 mars 2021 <sup>3</sup>		
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De 6 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total <sup>2</sup>	Rendement effectif moyen	Total <sup>2</sup>	Rendement effectif moyen
<b>Obligations négociables</b>								
Obligations de sociétés	– \$	1 047 \$	2 894 \$	– \$	3 941 \$	7,0 %	3 795 \$	4,8 %
<b>Autres titres de créance</b>								
Titres de créance privés <sup>1</sup>	1 956	11 560	13 910	863	28 289	6,5	19 621	5,8
Titres adossés à des actifs	–	48	269	221	538	7,8	693	3,4
<b>Total</b>	<b>1 956 \$</b>	<b>12 655 \$</b>	<b>17 073 \$</b>	<b>1 084 \$</b>	<b>32 768 \$</b>	<b>s.o.</b>	<b>24 109 \$</b>	<b>s.o.</b>

1. Comprennent les placements directs classés en tant que titres de créance. Excluent les placements dans des fonds.
2. Selon la juste valeur.
3. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

### 10.3.3 Échéances des passifs liés aux placements dans des instruments autres que des dérivés détenus directement par Investissements RPC

(en millions de dollars canadiens)	Échéances							Au 31 mars 2021		
	Au 31 mars 2022							Total <sup>3</sup>	Juste valeur	Taux d'intérêt moyen pondéré
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De 6 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total <sup>3</sup>	Juste valeur	Taux d'intérêt moyen pondéré			
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	35 740 \$	– \$	– \$	– \$	35 740 \$	35 747 \$	(0,1) %	30 502 \$	30 489 \$	0,1 %
Garantie en trésorerie reçue pour les titres prêtés	7 714	–	–	–	7 714	7 714	s.o.	2 661	2 661	s.o.
Titres vendus à découvert <sup>1, 2</sup>	29 003	–	–	–	29 003	29 003	s.o.	22 275	22 275	s.o.
Passifs liés au financement par emprunt	2 564	19 856	16 240	7 510	46 170	44 166	1,2	35 623	36 449	0,8
Dette garantie à court terme	1 196	–	–	–	1 196	1 196	0,6	1 234	1 234	0,2
<b>Total</b>	<b>76 217 \$</b>	<b>19 856 \$</b>	<b>16 240 \$</b>	<b>7 510 \$</b>	<b>119 823 \$</b>	<b>117 826 \$</b>	<b>s.o.</b>	<b>92 295 \$</b>	<b>93 108 \$</b>	<b>s.o.</b>

1. Considérés comme remboursables à moins de un an, selon la première période au cours de laquelle la contrepartie pourrait exiger un paiement sous certaines conditions.
2. Comprennent les actions vendues à découvert pour lesquelles le taux d'intérêt moyen ne s'applique pas.
3. Selon les montants contractuels.

### 10.3.4 Échéances des passifs liés aux placements dans des instruments autres que des dérivés détenus par des filiales constituées en sociétés de portefeuille

Le tableau qui suit présente de l'information supplémentaire portant sur l'échéance des passifs liés aux placements détenus par des filiales constituées en sociétés de portefeuille.

(en millions de dollars canadiens)	Échéances							Au 31 mars 2021		
	Au 31 mars 2022							Total <sup>1</sup>	Juste valeur	Taux d'intérêt moyen pondéré
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De 6 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total <sup>1</sup>	Juste valeur	Taux d'intérêt moyen pondéré			
Prêts vendus en vertu de conventions de rachat	– \$	168 \$	– \$	– \$	168 \$	168 \$	2,9 %	– \$	– \$	– %
Passifs liés au financement par emprunt	84	4 108	215	891	5 298	5 341	2,6	3 519	3 548	3,2
<b>Total</b>	<b>84 \$</b>	<b>4 276 \$</b>	<b>215 \$</b>	<b>891 \$</b>	<b>5 466 \$</b>	<b>5 509 \$</b>	<b>s.o.</b>	<b>3 519 \$</b>	<b>3 548 \$</b>	<b>s.o.</b>

1. Selon les montants contractuels.

## 11. Rapprochement des passifs liés au financement par emprunt

Le tableau qui suit présente un rapprochement des passifs liés au financement par emprunt d'Investissements RPC découlant des activités de financement :

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos les	
	31 mars 2022	31 mars 2021
Solde au début de l'exercice	36 449 \$	38 395 \$
Produit	17 229	12 839
Remboursements	(5 375)	(11 034)
Variations de la juste valeur sans effet sur la trésorerie <sup>1</sup>	(4 137)	(3 751)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>44 166 \$</b>	<b>36 449 \$</b>

1. Comprennent des profits de change de 1 087 millions de dollars (31 mars 2021 – 3 211 millions de dollars).

## 12. Instruments financiers – droits de compensation

### MÉTHODE COMPTABLE

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est comptabilisé dans les états financiers consolidés si, et seulement si, Investissements RPC a actuellement un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les tableaux suivants présentent l'incidence de la compensation de dérivés et de conventions de rachat et de vente assujettis à des conventions-cadres de compensation ou à des conventions analogues qui satisfont aux critères de compensation. Ils présentent également les montants assujettis à des conventions de compensation exécutoires qui ne sont pas admissibles à la compensation. Les montants qui ne sont pas admissibles à la compensation comprennent les conventions qui ne permettent la compensation des transactions en cours avec la même

contrepartie qu'en cas de manquement ou si un autre événement prédéfini se produit.

Dans le cas de certains dérivés, les montants bruts assujettis à des conventions de compensation tiennent compte du règlement quotidien de la marge de variation, qui est portée en réduction de la juste valeur des dérivés. Par conséquent, ces dérivés ne sont pas assujettis à des conventions de compensation et ne sont pas inclus dans les tableaux ci-après.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2022					
	Montants bruts assujettis aux conventions de compensation	Moins : montants compensés dans les états financiers consolidés	Montant net présenté dans l'annexe consolidée du portefeuille	Moins : montants assujettis aux conventions-cadres de compensation et conventions analogues, mais qui ne sont pas présentés sur une base net		Exposition nette
			Assujettis aux conventions	Garanties sous forme de titres ou de trésorerie <sup>3</sup>		
Titres acquis en vertu de conventions de vente	56 178 \$	– \$	56 178 \$	(17 480) \$	(38 698) \$	– \$
Trésorerie donnée en garantie pour les titres empruntés	771	(140)	631	–	(631)	–
Actifs liés aux dérivés <sup>1</sup>	2 933	–	2 933	(2 162)	(771)	–
<b>Total des sommes à recevoir sur les placements</b>	<b>59 882 \$</b>	<b>(140) \$</b>	<b>59 742 \$</b>	<b>(19 642) \$</b>	<b>(40 100) \$</b>	<b>– \$</b>
Titres et prêts vendus en vertu de conventions de rachat <sup>2</sup>	35 915 \$	– \$	35 915 \$	(17 480) \$	(18 435) \$	– \$
Garantie en trésorerie reçue pour les titres prêtés	7 854	(140)	7 714	–	(7 714)	–
Passifs liés aux dérivés <sup>1</sup>	4 775	–	4 775	(2 162)	(2 613)	–
<b>Total des sommes à payer sur les placements</b>	<b>48 544 \$</b>	<b>(140) \$</b>	<b>48 404 \$</b>	<b>(19 642) \$</b>	<b>(28 762) \$</b>	<b>– \$</b>

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2021					
	Montants bruts assujettis aux conventions de compensation	Moins : montants compensés dans les états financiers consolidés	Montant net présenté dans l'annexe consolidée du portefeuille	Moins : montants assujettis aux conventions-cadres de compensation et conventions analogues, mais qui ne sont pas présentés sur une base nette		Exposition nette
			Assujettis aux conventions	Garanties sous forme de titres ou de trésorerie <sup>3</sup>		
Titres acquis en vertu de conventions de revente	6 062 \$	– \$	6 062 \$	(3 800) \$	(2 262) \$	– \$
Trésorerie donnée en garantie pour les titres empruntés	1 065	–	1 065	–	(1 065)	–
Actifs liés aux dérivés <sup>1</sup>	3 636	–	3 636	(1 997)	(1 639)	–
<b>Total des sommes à recevoir sur les placements</b>	<b>10 763 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>10 763 \$</b>	<b>(5 797) \$</b>	<b>(4 966) \$</b>	<b>– \$</b>
Titres et prêts vendus en vertu de conventions de rachat <sup>2</sup>	30 489 \$	– \$	30 489 \$	(3 800) \$	(26 689) \$	– \$
Garantie en trésorerie reçue pour les titres prêtés	2 661	–	2 661	–	(2 661)	–
Passifs liés aux dérivés <sup>1</sup>	3 004	–	3 004	(1 997)	(1 007)	–
<b>Total des sommes à payer sur les placements</b>	<b>36 154 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>36 154 \$</b>	<b>(5 797) \$</b>	<b>(30 357) \$</b>	<b>– \$</b>

- Comprennent un montant de 80 millions de dollars (31 mars 2021 – 121 millions de dollars) relatif aux bons de souscription au titre des actifs liés aux dérivés et de 1 million de dollars relatif aux créances liées aux dérivés de taux d'intérêt (31 mars 2021 – montant de 2 millions de dollars relatif aux passifs liés aux dérivés de taux d'intérêt) négociés par les filiales constituées en sociétés de portefeuille.
- Comprennent un montant de 168 millions de dollars (31 mars 2021 – néant) lié aux prêts vendus en vertu de conventions de rachat négociés par les filiales constituées en sociétés de portefeuille.
- Les garanties sous forme de titres ou de trésorerie ne tiennent pas compte du surdimensionnement. Certains montants de garantie ne peuvent être vendus ou de nouveau donnés en garantie dans le cours normal des activités. Se reporter à la note 15 pour obtenir des informations sur les garanties.

### 13. Frais généraux et administratifs

Le tableau qui suit présente les frais généraux et administratifs :

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos les	
	31 mars 2022	31 mars 2021
Services liés aux technologies de l'information et à la gestion de données	178 \$	158 \$
Services professionnels	115	115
Amortissement des locaux et du matériel	61	60
Locaux et matériel	26	21
Frais de communication	20	14
Rémunération de l'auditeur	6	9
Frais de déplacement et d'hébergement	6	2
Rémunération des administrateurs	2	2
Autres	1	3
<b>Total</b>	<b>415 \$</b>	<b>384 \$</b>

## 14. Transactions entre parties liées

Les parties liées d'Investissements RPC comprennent des filiales non consolidées, des coentreprises et des entreprises associées. Tous les placements dans des parties liées sont évalués à la juste valeur.

Les filiales non consolidées comprennent 252 filiales constituées en sociétés de portefeuille entièrement détenues (se reporter à la note 1.2) (31 mars 2021 – 226) gérées par Investissements RPC. Ces 252 filiales ont été constituées de la façon suivante : 174 au Canada (31 mars 2021 – 155), 34 aux États-Unis (31 mars 2021 – 29), 20 en Australie (31 mars 2021 – 20), six à Hong Kong (31 mars 2021 – six), et 18 dans d'autres territoires (31 mars 2021 – 16). Investissements RPC fournit un soutien financier ou autre à ces filiales constituées en sociétés de portefeuille afin de financer leurs activités quotidiennes et activités de placement conformément à des ententes de prêt ou à des résolutions des actionnaires au besoin.

En outre, Investissements RPC détient des participations dans des filiales non consolidées qui constituent elles-mêmes des placements.

Ces placements, dont certains sont entièrement détenus, sont contrôlés directement ou indirectement par Investissements RPC au moyen de droits de propriété. Investissements RPC détient, ou détient indirectement, des participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont également des parties liées d'Investissements RPC.

Les transactions entre parties liées consistent principalement en des placements et des produits liés à des actions de sociétés ouvertes et fermées, à des obligations, à d'autres titres de créance, à des fonds, à des infrastructures et à des biens immobiliers. Ces transactions sont évaluées à la juste valeur et, par conséquent, leur incidence sur l'actif net et le bénéfice net est la même que celle des opérations de placement conclues avec des parties non liées.

Les transactions entre parties liées conclues avec des filiales consolidées sont éliminées au moment de la consolidation.

### 14.1 Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont définis comme les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités d'Investissements RPC, ce qui englobe l'équipe de la haute direction et le conseil d'administration.

Le tableau ci-dessous présente la rémunération des principaux dirigeants d'Investissements RPC :

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos les	
	31 mars 2022	31 mars 2021
Rémunération et avantages du personnel à court terme	28 \$	25 \$
Autres rémunération et avantages à long terme	24	28
<b>Total</b>	<b>52 \$</b>	<b>53 \$</b>

## 15. Garanties

Nous réalisons des opérations liées à des garanties afin de soutenir les activités de placement, selon les modalités habituelles des ententes de garantie. Ces ententes peuvent être négociées par Investissements RPC ou par ses filiales constituées en sociétés de portefeuille dans le cours normal de leurs activités.

### 15.1 Actifs détenus et donnés en garantie directement par Investissements RPC

La juste valeur nette des actifs détenus et donnés en garantie directement par Investissements RPC se détaille comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2022	Au 31 mars 2021
<b>Actifs de tiers détenus en garantie au titre des éléments suivants<sup>1</sup> :</b>		
Conventions de revente	55 897 \$	6 056 \$
Opérations sur dérivés	538	2 049
Titres prêtés <sup>2, 4</sup>	8 935	3 292
<b>Actifs détenus en propre et actifs de tiers donnés en garantie au titre des éléments suivants :</b>		
Conventions de rachat	(35 518)	(30 457)
Titres empruntés <sup>3, 4</sup>	(32 298)	(25 027)
Dettes garanties à court terme <sup>5</sup>	(1 429)	(1 502)
Opérations sur dérivés	(10 634)	(3 545)
Passifs liés au financement par emprunt	(535)	–
<b>Total</b>	<b>(15 044) \$</b>	<b>(49 134) \$</b>

- Au 31 mars 2022, la juste valeur des actifs détenus en garantie vendus ou de nouveau donnés en garantie s'élevait à 16 233 millions de dollars (31 mars 2021 – 3 148 millions de dollars).
- Au 31 mars 2022, la juste valeur des titres prêtés s'élevait à 9 054 millions de dollars (31 mars 2021 – 3 252 millions de dollars).
- La juste valeur des titres empruntés au 31 mars 2022 s'élevait à 21 888 millions de dollars (31 mars 2021 – 20 670 millions de dollars), dont une tranche de 21 752 millions de dollars (31 mars 2021 – 20 091 millions de dollars) avait été utilisée dans le cadre d'activités de vente à découvert.
- La garantie en trésorerie à payer inscrite au bilan de 7 714 millions de dollars (31 mars 2021 – 2 661 millions de dollars) comprend la garantie à recevoir de 140 millions de dollars et la garantie à payer de 7 854 millions de dollars admissibles à la compensation (31 mars 2021 – néant et 2 661 millions de dollars, respectivement).
- Représente des titres donnés en garantie sur les emprunts à court terme en trésorerie auprès de courtiers de premier ordre.

## 15.2 Information supplémentaire sur les garanties liées aux filiales constituées en sociétés de portefeuille

La juste valeur nette des actifs détenus et donnés en garantie directement par les filiales constituées en sociétés de portefeuille se détaille comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2022	Au 31 mars 2021 <sup>4</sup>
<b>Actifs détenus en propre et actifs de tiers donnés en garantie au titre des éléments suivants :</b>		
Conventions de rachat	(292) \$	– \$
Titres empruntés <sup>1, 2</sup>	(8 469)	(4 752)
Opérations sur dérivés <sup>2</sup>	(574)	(347)
Actions de sociétés fermées <sup>3</sup>	(10 156)	(9 493)
Passifs liés au financement par emprunt	(10 037)	(7 864)
<b>Total</b>	<b>(29 528) \$</b>	<b>(22 456) \$</b>

1. La juste valeur des titres empruntés au 31 mars 2022 s'élevait à 4 967 millions de dollars (31 mars 2021 – 2 976 millions de dollars), dont une tranche de 4 967 millions de dollars (31 mars 2021 – 2 976 millions de dollars) avait été utilisée dans le cadre d'activités de vente à découvert.
2. La garantie en trésorerie remise aux courtiers de premier ordre peut être utilisée pour les titres empruntés et les dérivés négociés par les courtiers.
3. Les garanties sur les emprunts représentent des titres donnés en garantie sur les emprunts des entités émettrices.
4. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

## 16. Engagements

Investissements RPC et ses filiales constituées en sociétés de portefeuille ont pris des engagements relatifs au financement de placements. De tels engagements sont généralement payables à vue en fonction du financement nécessaire au placement visé par les modalités de chaque entente. Au 31 mars 2022, les engagements non appelés

d'Investissements RPC et de ses filiales constituées en sociétés de portefeuille totalisaient 1 083 millions de dollars (31 mars 2021 – 1 057 millions de dollars) et 54 064 millions de dollars (31 mars 2021 – 44 244 millions de dollars), respectivement.

## 17. Cautionnements et indemnisations

### 17.1 Cautionnements

Dans le cadre de certaines opérations de placement, Investissements RPC et ses filiales constituées en sociétés de portefeuille se sont engagés auprès d'autres contreparties à garantir, au 31 mars 2022, un montant pouvant atteindre 228 millions de dollars (31 mars 2021 – 505 millions de dollars) et un montant de 7 006 millions de dollars (31 mars 2021 – 6 128 millions de dollars), respectivement, dans le cas où certaines entités émettrices ne respecteraient pas les modalités de l'emprunt et d'autres ententes connexes ou manqueraient à des obligations contractuelles non financières déterminées.

### 17.2 Indemnisations

Investissements RPC fournit un engagement d'indemnisation à ses dirigeants, à ses administrateurs, à certaines autres personnes et, dans certains cas, à diverses contreparties et autres entités. Investissements RPC peut être tenu d'indemniser ces parties pour les coûts engagés par suite de diverses éventualités, telles que des modifications législatives ou réglementaires et des poursuites. La nature conditionnelle de ces conventions d'indemnisation empêche Investissements RPC de faire une estimation raisonnable des paiements potentiels maximaux qu'il pourrait être tenu d'effectuer. Jusqu'à présent, Investissements RPC n'a pas reçu de demandes significatives ni effectué de paiements significatifs en matière d'indemnisation.

## 18. RPC de base et RPC supplémentaire

### EN UN COUP D'ŒIL

En raison de modifications législatives apportées en décembre 2016, la loi sur le RPC définit le RPC en deux composantes distinctes :

1. Le RPC de base – la composante existante du RPC avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019.
2. Le RPC supplémentaire – la composante supplémentaire du RPC ayant pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

La note qui suit présente l'actif net, les placements nets et le bénéfice net du compte de base du RPC et du compte supplémentaire du RPC d'Investissements RPC.

### 18.1 Variations de l'actif net

Conformément aux articles 108.1 et 108.3 de la loi sur le RPC, à la *Loi sur l'Office d'investissement du RPC* et à un accord administratif entre Sa Majesté la Reine du chef du Canada et Investissements RPC, les sommes dont le RPC n'a pas besoin pour s'acquitter de ses obligations particulières sont transférées chaque semaine à Investissements RPC. Ces fonds proviennent des cotisations salariales et patronales au RPC.

Au besoin, Investissements RPC transfère de la trésorerie au RPC, ce qui comprend la restitution, au moins une fois par mois, des fonds nécessaires au paiement des charges et au versement des prestations du RPC. Les transferts cumulatifs touchant le RPC et ses deux composantes, soit le RPC de base et le RPC supplémentaire, ainsi que le bénéfice net accumulé depuis leur création s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Transferts cumulatifs nets du RPC			Bénéfice net accumulé			Total de l'actif net
	RPC de base	RPC supplémentaire	Total	RPC de base	RPC supplémentaire	Total	
<b>Au 1<sup>er</sup> avril 2020</b>	147 544 \$	2 323 \$	149 867 \$	259 706 \$	15 \$	259 721 \$	409 588 \$
Total du bénéfice net pour l'exercice	–	–	–	83 536	408	83 944	83 944
Transferts du RPC	40 537	3 534	44 071	–	–	–	44 071
Transferts au RPC	(40 416)	–	(40 416)	–	–	–	(40 416)
<b>Au 31 mars 2021</b>	147 665 \$	5 857 \$	153 522 \$	343 242 \$	423 \$	343 665 \$	497 187 \$
<b>Au 1<sup>er</sup> avril 2021</b>	147 665 \$	5 857 \$	153 522 \$	343 242 \$	423 \$	343 665 \$	497 187 \$
Total du bénéfice net pour l'exercice	–	–	–	34 268	147	34 415	34 415
Transferts du RPC	43 005	6 190	49 195	–	–	–	49 195
Transferts au RPC	(41 486)	–	(41 486)	–	–	–	(41 486)
<b>Au 31 mars 2022</b>	149 184 \$	12 047 \$	161 231 \$	377 510 \$	570 \$	378 080 \$	539 311 \$

### 18.2 Actif net du RPC de base et du RPC supplémentaire

L'actif net du compte de base du RPC et du compte supplémentaire du RPC d'Investissements RPC s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2022			Au 31 mars 2021		
	RPC de base	RPC supplémentaire	Total	RPC de base	RPC supplémentaire	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus à des fins de placement	13 123 \$	169 \$	13 292 \$	13 650 \$	94 \$	13 744 \$
Placements nets autres que la trésorerie et les équivalents de trésorerie	513 629	12 445	526 074	477 344	6 178	483 522
<b>Placements nets</b>	<b>526 752</b>	<b>12 614</b>	<b>539 366</b>	490 994	6 272	497 266
Locaux et matériel	436	11	447	448	11	459
Autres actifs <sup>1</sup>	383	7	390	307	4	311
Créditeurs et charges à payer	877	15	892	842	7	849
<b>Actif net</b>	<b>526 694 \$</b>	<b>12 617 \$</b>	<b>539 311 \$</b>	490 907 \$	6 280 \$	497 187 \$

1. Comprennent la trésorerie détenue à des fins d'exploitation.

### 18.3 Annexe du portefeuille pour le RPC de base et le RPC supplémentaire

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements sur les placements et les passifs liés aux placements pour le compte de base du RPC et le compte supplémentaire du RPC d'Investissements RPC :

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2022		
	RPC de base	RPC supplémentaire	Total <sup>1</sup>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	15 140 \$	201 \$	15 341 \$
<b>Actions</b>			
Actions de sociétés ouvertes	156 962	2 423	159 385
Actions de sociétés fermées	171 089	2 641	173 730
<b>Total des actions</b>	328 051	5 064	333 115
<b>Placements à revenu fixe</b>			
Obligations	102 314	6 005	108 319
Autres titres de créance	40 333	623	40 956
Titres du marché monétaire	1 287	81	1 368
<b>Total des placements à revenu fixe</b>	143 934	6 709	150 643
<b>Stratégies de rendement absolu</b>	34 154	527	34 681
<b>Infrastructures</b>	44 907	693	45 600
<b>Biens immobiliers</b>	41 017	633	41 650
<b>Sommes à recevoir sur les placements</b>			
Titres acquis en vertu de conventions de revente et trésorerie donnée en garantie pour les titres empruntés	55 945	864	56 809
Actifs liés aux dérivés	2 888	45	2 933
Autres	5 797	118	5 915
<b>Total des sommes à recevoir sur les placements</b>	64 630	1 027	65 657
<b>Total des placements</b>	671 833 \$	14 854 \$	686 687 \$
<b>Passifs liés aux placements</b>			
Passifs liés au financement par emprunt	48 754	753	49 507
Titres et prêts vendus en vertu de conventions de rachat et garantie en trésorerie reçue pour les titres prêtés	42 965	664	43 629
Titres vendus à découvert	28 562	441	29 003
Passifs liés aux dérivés	4 702	73	4 775
Dette garantie à court terme	1 178	18	1 196
Autres	915	14	929
<b>Total des passifs liés aux placements</b>	127 076	1 963	129 039
Montants à recevoir au titre des opérations en cours	8 395	130	8 525
Montants à payer au titre des opérations en cours	26 400	407	26 807
<b>Placements nets</b>	526 752 \$	12 614 \$	539 366 \$

Au 31 mars 2021

(en millions de dollars canadiens)

	RPC de base	RPC supplémentaire	Total <sup>1,2</sup>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	14 432 \$	100 \$	14 532 \$
<b>Actions</b>			
Actions de sociétés ouvertes	173 682	1 401	175 083
Actions de sociétés fermées	157 789	1 273	159 062
<b>Total des actions</b>	331 471	2 674	334 145
<b>Placements à revenu fixe</b>			
Obligations	95 474	3 086	98 560
Autres titres de créance	31 072	250	31 322
Titres du marché monétaire	142	1	143
<b>Total des placements à revenu fixe</b>	126 688	3 337	130 025
<b>Stratégies de rendement absolu</b>	28 776	232	29 008
<b>Infrastructures</b>	39 634	320	39 954
<b>Biens immobiliers</b>	38 395	309	38 704
<b>Sommes à recevoir sur les placements</b>			
Titres acquis en vertu de conventions de revente et trésorerie donnée en garantie pour les titres empruntés	7 070	57	7 127
Actifs liés aux dérivés	3 607	29	3 636
Autres	2 735	35	2 770
<b>Total des sommes à recevoir sur les placements</b>	13 412	121	13 533
<b>Total des placements</b>	592 808 \$	7 093 \$	599 901 \$
<b>Passifs liés aux placements</b>			
Passifs liés au financement par emprunt	39 676	321	39 997
Titres vendus en vertu de conventions de rachat et garantie en trésorerie reçue pour les titres prêtés	32 885	265	33 150
Titres vendus à découvert	22 097	178	22 275
Passifs liés aux dérivés	2 980	24	3 004
Dettes garanties à court terme	1 224	10	1 234
Autres	2 036	16	2 052
<b>Total des passifs liés aux placements</b>	100 898	814	101 712
Montants à recevoir au titre des opérations en cours	3 052	25	3 077
Montants à payer au titre des opérations en cours	3 968	32	4 000
<b>Placements nets</b>	490 994 \$	6 272 \$	497 266 \$

1. Présenté selon la méthode utilisée pour l'annexe consolidée du portefeuille, laquelle diffère de la méthode utilisée pour le bilan consolidé. Veuillez vous reporter à l'annexe consolidée du portefeuille pour plus de détails.

2. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

#### 18.4 Bénéfice net du RPC de base et du RPC supplémentaire

Les tableaux suivants présentent des renseignements sur le bénéfice net du compte de base du RPC et du compte supplémentaire du RPC d'Investissements RPC :

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos les					
	31 mars 2022			31 mars 2021 <sup>1</sup>		
	RPC de base	RPC supplémentaire	Total	RPC de base	RPC supplémentaire	Total
<b>Produits :</b>						
Intérêts, dividendes et autres produits	11 532 \$	115 \$	11 647 \$	8 836 \$	48 \$	8 884 \$
Profits nets sur les placements privés	407	5	412	1 362	13	1 375
(Pertes nettes) profits nets sur les placements en actions de sociétés ouvertes et les autres placements	(7 799)	(418)	(8 217)	32 979	63	33 042
Profits nets provenant de filiales constituées en sociétés de portefeuille	32 005	471	32 476	43 198	302	43 500
	36 145	173	36 318	86 375	426	86 801
<b>Charges :</b>						
Charges de personnel	1 000	13	1 013	932	6	938
Frais généraux et administratifs	408	7	415	380	4	384
Frais de gestion	20	–	20	18	–	18
Commissions de performance	37	1	38	23	–	23
Charges liées aux transactions	317	4	321	185	1	186
Impôt	229	3	232	271	1	272
Charges financières	(134)	(2)	(136)	1 030	6	1 036
	1 877	26	1 903	2 839	18	2 857
<b>Bénéfice net et bénéfice global</b>	<b>34 268 \$</b>	<b>147 \$</b>	<b>34 415 \$</b>	<b>83 536 \$</b>	<b>408 \$</b>	<b>83 944 \$</b>

1. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

Revue des 10 derniers exercices<sup>1</sup>

	Pour les exercices clos les 31 mars									
(en milliards de dollars)	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
<b>ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET</b>										
Bénéfice net	34	84	12	32	37	34	9	41	30	16
Cotisations nettes	8	3	6	4	2	4	5	5	6	6
Augmentation de l'actif net	42	87	18	36	39	38	14	46	36	22
<b>ACTIF NET</b>	<b>539</b>	497	410	392	356	317	279	265	219	183
<b>(en milliards de dollars)</b>										
<b>Actions de sociétés ouvertes</b>	<b>146</b>	145	113	130	140	120	104	90	69	59
<b>Actions de sociétés fermées</b>	<b>170</b>	153	117	106	81	67	54	49	41	32
<b>Placements à revenu fixe</b>	<b>40</b>	48	48	39	38	48	46	63	59	52
<b>Instruments de crédit</b>	<b>86</b>	67	51	36	22	18	17	17	11	9
<b>Biens immobiliers</b>	<b>49</b>	43	46	48	46	40	37	31	26	20
<b>Infrastructures</b>	<b>48</b>	41	35	33	29	24	21	15	13	11
<b>ACTIF NET</b>	<b>539</b>	497	410	392	356	317	279	265	219	183
Actif net – RPC de base	527	491	408	392	356	317	279	265	219	183
Actif net – RPC supplémentaire	12	6	2	0 <sup>2</sup>	–	–	–	–	–	–
<b>RENDEMENT NET (%)</b>										
RPC de base	6,9 %	20,5 %	3,1 %	8,9 %	11,5 %	11,8 %	3,4 %	18,2 %	16,0 %	9,7 %
RPC supplémentaire	2,8 %	11,6 %	4,2 %	5,0 %	–	–	–	–	–	–
<b>RENDEMENT DE L'ENSEMBLE DE LA CAISSE</b>										
	6,8 %	20,4 %	3,1 %	8,9 %	11,5 %	11,8 %	3,4 %	18,2 %	16,0 %	9,7 %

1. Ce tableau sur l'actif net cadre avec la composition des catégories d'actifs présentée dans le rapport de gestion.

2. L'actif net du RPC supplémentaire s'est établi à 423 millions de dollars.

---

## Siège social

### Toronto

One Queen Street East,  
Suite 2500, Toronto (Ontario)  
M5C 2W5  
Canada  
Tél. : +1 416 868 4075  
Télec. : +1 416 868 8689  
Sans frais :  
+1 866 557 9510

## Bureaux internationaux

### Hong Kong

18/F York House, The Landmark,  
15 Queen's Road Central  
Central Hong Kong  
Tél. : +852 3973 8788  
Télec. : +852 3973 8710

### Londres

40 Portman Square, 2nd Floor  
London W1H 6LT  
Royaume-Uni  
Tél. : +44 20 3205 3500  
Télec. : +44 20 3205 3420

### Luxembourg

10-12 Boulevard F.D. Roosevelt  
Luxembourg  
L-2450  
Tél. : +352 2747 1400  
Télec. : +352 2747 1480

### Mumbai

3 North Avenue, Maker Maxity,  
5th Floor, Bandra Kurla Complex,  
Bandra (East) Mumbai 400051  
Inde  
Tél. : +91 22 615 14400

### New York

510 Madison Avenue, 15th Floor  
New York, NY 10022  
États-Unis  
Tél. : +1 646 564 4900  
Télec. : +1 646 564 4980

### San Francisco

333 Blush Street, Suite 414  
San Francisco, CA 94104  
États-Unis  
Tél. : +1 415 276 2835

### São Paulo

Av. Brigadeiro Faria Lima  
4300 – 14º andar  
São Paulo – SP, 04538-132  
Brésil  
Tél. : +55 11 3216 5700  
Télec. : +55 11 3216 5780

### Sydney

Suite 5, Level 30,  
Governor Macquarie Tower  
1 Farrer Place  
Sydney, NSW 2000  
Australie  
Tél. : +61 2 8257 7777  
Télec. : +61 2 8257 7717

